

AU ECHO

Magazine annuel 2023



ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf

P.16

S.E. Wamkele Mene

Secrétaire général,
Secrétariat de la ZLECAf

P.20

S.E. Albert Muchanga

Commissaire au développement
économique, au commerce, au
tourisme, à l'industrie et aux mines
(ETTİM)

P.26

Prof. Benedict

O. Oramah

Président et Président du Conseil
d'administration de la Banque
Africaine d'Import-Export
(AFREXIMBANK)

**Le Système
Panafricain
De Paiement
Et De Règlement
(PAPSS)**

P.30

**La Zleacaf Et
Le Commerce
Transfrontalier
Informel: Des
Opportunités Pour Les
Femmes En Afrique**

P.42

**La Guerre Russo-Ukrainienne:
Une Opportunité Pour
L'accélération De La Zleacaf
Et Le Renforcement De La
Sécurité Alimentaire Sur Le
Continent Africain**

P.109

**Lancement
De La Bourse
Des Medias
De L'union
Africaine**

P.114



**ACCELERATION DE LA
MISE EN ŒUVRE DE LA
ZLECAf**

INTÉRIEUR

AU ECHO est produit par la Direction de l'information et de la communication de l'Union Africaine. Les opinions exprimées par les auteurs externes contributeurs qui ne sont pas des fonctionnaires de l'Union Africaine ne reflètent pas la position officielle de l'Union Africaine. Les articles de cette publication, à l'exception de ceux émanant de l'UA, ne peuvent être imprimés librement. Les articles émanant de l'UA doivent indiquer correctement que la source est l'Union Africaine lorsqu'ils sont utilisés dans une publication (imprimée ou numérique) ou extraits en tant que matériel source pour tout support numérique, imprimé, audio, vidéo ou tout autre support de diffusion. Les photographies protégées par des droits d'auteur ne peuvent être réimprimées sans l'autorisation écrite de la Direction de l'information et de la communication de l'Union Africaine. La publicité/les publiereportages ne constituent pas une approbation d'individus ou d'organisations ou de leurs activités.

Rédactrice en Chef : Leslie Richer

Rédactrice : Wynne Musabayana

Recherche & médias : Esther Yambou, Gamal Eldin Karrar, Doreen Apollos, Faith Adhiambo

Administration : Rahel Akalewold, Mahlet Feleke Denbel

Mise en page et conception : Peter Kyambadde, Christ Jordan Mitonini Malanda

Photographie : Yohannes Negash, Getty Images

habari
MEDIA

HIGHBURY MEDIA T/A HABARI MEDIA

Coordinateurs de projet : Lizwi Gegula, Rose Kitungano, Emmanuel Ramazani

Production : Milla Fredericks, Nicola-Jane Ford, Maggie Wasserfall

05 | NOTE DE L'ÉDITEUR

Leslie Richer, Directrice, Direction de l'information et de la communication

07 | La Zone De Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)

16 | Q&R : S.E. Wamkele Mene

Secrétaire général, Secrétariat de la ZLECAf

20 | Comment le Département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des mines de la Commission de l'Union Africaine (ETTİM) contribue à la mise en œuvre accélérée de l'accord et des protocoles de la ZLECAf

S.E Albert M. Muchanga, Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux mines (ETTİM)

26 | AFREXIMBANK : Soutenir Le Développement Économique De L'Afrique À Travers La Mise En Œuvre De La ZLECAf

Prof Benedict O. Oramah, Président et Président du Conseil d'administration de la Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK)

30 | Connecter Les Paiements, Accélérer Le Commerce En Afrique

Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS)

35 | Accélérer La Mise En Œuvre De La ZLECAf : Pourquoi L'accès À L'information Est Essentiel

Les progrès réalisés jusqu'à présent et le rôle essentiel que joueront les méthodes innovantes pour renforcer l'engagement du secteur privé

39 | La Libre Circulation Des Personnes En Afrique Et L'egalite Des Genres Comme Moyens Efficaces D'accélération De La Mise En Œuvre De La Zlecf

42 |



La ZLECAf Et Le Commerce Transfrontalier Informel : Des Opportunités Pour Les Femmes En Afrique

52 | La ZLECAf : Un Catalyseur Pour L'égalité Des Sexes Dans La Technologie Et L'innovation Sociale En Afrique Sub-Saharienne

L'article 3 de l'accord ZLECAf énonce l'objectif d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, telle qu'envisagée dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ». Cet objectif inclut la promotion du commerce électronique et des paiements numériques, qui « augmenteront le commerce intra régional », ainsi que « l'amélioration de l'accès au marché continental africain pour les acteurs extérieurs » et donc l'établissement d'une véritable « économie numérique » sur le continent.

62 | Démystifier Le Droit Et La Technologie Du Système De Paiement Panafricain

Cet article démystifie le système de paiement en ligne à l'échelle du continent. Lancé officiellement par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) le 7 juillet 2019 au Niger, le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) vise à permettre aux particuliers et aux entreprises d'acheter plus facilement des biens et des services en monnaie locale par le biais de transactions en ligne.

67 | Mise En Œuvre De L'accord Instituant La Zone De Libre-echange Continentale Africaine Au Cameroun



76 | Le Commerce Africain Et La Construction D'une Identité Unie



79 | La ZLECAf : Un Énorme Potentiel Et De Grands Défis

La ZLECAf : Un Levier Pour Renforcer Le Commerce Et Les Affaires En Afrique



127 | La Sécheresse Dans Les Systèmes Agroalimentaires Durables En Afrique :

Lenteur Des Processus Avec Un Impact Majeur

97 | MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf : Le Rôle De L'intégration Régionale Dans Le Développement Des Chaînes De Valeur Régionales Et L'amélioration De La Participation De L'Afrique Aux Chaînes De Valeur Mondiales

133 | Sommet Africain Sur Les Engrais Et La Santé De Sol

Devrait avoir lieu au quatrième trimestre 2023, à Nairobi, au Kenya

137 | AU20

Écrivains Et Artistes Visuels Africains Sélectionnés Pour Célébrer Le 20ème Anniversaire De L'union Africaine

101 Le Commerce Au Service De La Paix En Afrique Avec La ZLECAf

166 L'agenda 2063 Occupe Le Devant De La scène De L'exposition Universelle De Dubaï

Six mois, 26 semaines et 180 jours pour raconter l'histoire de l'Afrique au monde entier

122 Mise En Œuvre Des Activités Du Thème De L'année 2022 De L'Union Africaine L'Année De La Nutrition :

Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain



L'année 2023 promet d'être cruciale pour la réalisation des objectifs d'intégration économique de l'Afrique, l'accent étant mis sur la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

En 1963, lors du premier sommet de l'Union à Addis-Abeba (Éthiopie), les dirigeants africains réunis à cette occasion ont tous reconnu que si l'Afrique ne s'intégrait pas, ne développait pas ses industries collectivement, ne commerçait pas entre elle et ne parlait pas d'une seule voix sur les questions internationales, le continent aurait beaucoup de mal à atteindre ses objectifs de développement. L'extrait ci-dessous du discours prononcé en 1963 par S.E. Fulbert Youlou, président du Congo (Brazzaville), illustre parfaitement ce point de vue.



...Le principe de l'unité africaine doit être la pierre angulaire de la politique étrangère des États africains...

...Les États africains ont très peu d'échanges commerciaux entre eux. L'essentiel de leurs échanges se fait entre l'Europe et l'Afrique. Les exportations se composent principalement de matières premières et de produits agricoles, forestiers et miniers. Les importations sont principalement constituées de produits manufacturés. Sur le plan économique, les États africains sont plus compétitifs que complémentaires. Ils fournissent souvent les mêmes produits. Dans l'ensemble, leur pouvoir d'achat est assez faible.

...Le développement de l'Afrique passe par l'industrialisation. Ce n'est qu'en produisant elle-même les biens manufacturés essentiels dont elle a besoin que l'Afrique peut assurer son développement et atteindre un niveau de vie plus élevé...

...La production industrielle africaine devrait bénéficier, sur le marché intérieur, d'un tarif douanier spécial convenu par tous les États, offrant un traitement préférentiel pour tout article fabriqué en Afrique.

...L'idée d'un marché commun est convaincante et doit être prise en compte, même si elle est difficile à réaliser dans l'état actuel du commerce interafricain. Elle ajoute un élément supplémentaire à la conscience africaine, à savoir l'idée d'une assistance économique mutuelle pour atteindre ensemble et plus tôt une amélioration du niveau de vie des populations.

...En travaillant séparément, chaque Etat est incapable d'agir, sauf sur le plan de la concurrence, avec les autres Etats africains. Leur regroupement, cependant, en une sorte de coopérative inter-étatique, donnerait un grand poids à leur pouvoir de négociation avec les acheteurs internationaux de produits africains.

Extrait ci-dessous du discours de 1963 de S.E. Fulbert Youlou, Président du Congo (Brazzaville)



Leslie Richer, Directrice, Direction de l'information et de la communication

Le lancement de la ZLECAf était attendu depuis longtemps, mais maintenant qu'il est là, il nous incombe de veiller à ce qu'il réussisse. D'où la décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine de déclarer 2023 « Année de l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf ». « La ZLECAf devrait permettre d'accroître le commerce intra-africain et la position commerciale de l'Afrique dans l'économie mondiale et d'augmenter les revenus de 7 % pour atteindre 450 milliards de dollars d'ici 2035. L'accent mis sur la ZLECAf en 2023 vise donc à augmenter le niveau de ratification par les États membres, à faire progresser et à finaliser les divers protocoles et instruments opérationnels de la ZLECAf, ainsi qu'à accroître le commerce réel entre les pays.

Alors que nous nous réjouissons de l'augmentation du commerce régional sur le continent, nous ne devons pas perdre de vue le fait que pour que la ZLECAf réussisse aux niveaux envisagés, plusieurs autres programmes phares de l'Agenda 2063 doivent recevoir une attention égale, voire supérieure, car leur mise en œuvre a un impact direct sur la capacité des pays africains

à commercer efficacement les uns avec les autres. Le passeport africain et la libre circulation des personnes sur le continent sont les principaux programmes phares de l'Agenda 2063. La possibilité pour les Africains d'entrer, de résider et d'établir des entreprises commerciales dans les États membres de l'UA est un ingrédient nécessaire au succès du régime de libre-échange. Si nous continuons à nous accrocher aux plus grands obstacles qui empêchent les Africains de se découvrir en tant que peuple doté d'un héritage commun et désireux d'améliorer ses conditions de vie, si nous continuons à cultiver l'ignorance des opportunités et du potentiel que recèlent nos terres et si nous continuons à empêcher les Africains d'investir dans leurs propres économies, la vision d'une Afrique intégrée et prospère sera retardée. L'exportation des ressources du continent, qu'il s'agisse de talents humains, financiers ou techniques, devrait être primordiale et cela ne sera possible que si nous cessons de considérer nos compatriotes africains comme des "adversaires" qui s'approprient ce qui est "à nous" et si nous commençons à nous considérer comme la main tendue dont nous avons besoin pour réussir et comme faisant partie d'une Communauté économique africaine animée par les idéaux du panafricanisme afin de réaliser les aspirations de l'Agenda 2063.

Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) est une autre initiative continentale de l'Agenda 2063 qui doit être accélérée. Le commerce a besoin des infrastructures de transport interconnectées et adéquates (route, rail, air et voies navigables), de la fourniture d'énergie et des technologies de l'information et de la communication qui doivent être présentes pour que les industries se développent et prospèrent. Il est donc important de garantir l'investissement et la mise en œuvre rapide d'initiatives régionales en matière d'infrastructures qui créent un environnement propice à l'investissement et à la prospérité des entreprises en réduisant les coûts globaux d'exploitation, en améliorant l'accès à l'information et en réduisant le temps nécessaire à la conduite des affaires.

L'initiative « Faire taire les armes » de l'Agenda 2063 est un impératif. Sans paix et sans sécurité, il ne peut y avoir de commerce. C'est assez dit ! Toutefois, la réalisation de cette initiative sur la paix exige que nous allions encore plus loin et que nous nous attaquions aux causes sous-jacentes des conflits, notamment l'allocation et le partage inadéquats des ressources naturelles, la faiblesse ou l'absence d'investissements dans les biens et services sociaux qui constituent le fondement du bien-être humain, y compris l'accès à des soins de santé adéquats et de qualité, à l'éducation et à la formation, etc.

L'éducation et la formation sont primordiales pour la réussite de la ZLECAf à court et à long terme. À court

terme, les connaissances transmises devraient viser à favoriser une meilleure compréhension des opportunités offertes par la ZLECAf telles qu'elles existent aujourd'hui ; à long terme, notre système éducatif doit s'adapter pour former aux industries émergentes qui se développeront et prospéreront dans le cadre du régime de la ZLECAf et d'une Communauté économique africaine intégrée. Nos systèmes éducatifs ont été critiqués pour l'apprentissage par cœur et l'enseignement de ceux qui ont "découvert" nos terres, nos rivières et nos montagnes et des minéraux précieux qu'ils ont "découverts" et exploités depuis au profit de pays non africains. Il est peut-être temps que nous commençons à enseigner à nos enfants les ressources naturelles que nous trouvons sur notre continent et leur importance pour le développement social et économique et l'industrialisation, afin qu'ils comprennent mieux la valeur économique de ce que nous avons et qu'ils puissent ensuite chercher une formation et aspirer à des carrières qui leur permettront d'être les futurs innovateurs, entrepreneurs et industriels.

Par exemple, les pays producteurs de pétrole en Afrique devraient produire les personnes les plus compétentes qui peuvent travailler dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur du pétrole et de l'énergie. Il en va de même pour tout secteur économique. Si nous devons importer des talents dans nos pays pour travailler dans n'importe quelle industrie fondée sur nos ressources naturelles, ce devrait être d'un État africain à l'autre ! L'innovation et l'esprit d'entreprise naissent de la connaissance des opportunités qui existent dans votre environnement. Comme indiqué ci-dessus, le transfert de connaissances se développera dans un environnement de libre circulation des personnes.

Enfin, alors que nous nous efforçons de développer la ZLECAf, nous devons accorder une grande attention à la diaspora africaine et veiller à ce qu'elle soit incluse. Alors qu'une grande attention est accordée à juste titre aux flux financiers de la diaspora, celle-ci devrait également être considérée comme le bras invisible du commerce africain qui peut atteindre des audiences mondiales en créant des liens commerciaux entre les entrepreneurs du continent et ceux des différentes régions du monde.

L'inclusion de la diaspora africaine dans les forums d'affaires africains ainsi que dans d'autres plateformes qui encouragent l'échange d'idées et ouvrent de réelles opportunités de commerce doit être une priorité dans le cadre du développement du commerce des biens et des services. En outre, des mesures d'incitation à l'investissement dans les entreprises africaines devraient être mises en place pour soutenir la participation de la diaspora africaine à la ZLECAf.

LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est l'un des projets phares du cadre de développement de l'Afrique, l'Agenda 2063. La ZLECAF a été approuvée par la 18e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2012, qui a adopté la décision d'établir une zone de libre-échange continentale africaine et le plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain en tant qu'initiatives clés dont la mise en œuvre favoriserait la croissance et le développement socio-économiques. La ZLECAF vise à accélérer le commerce intra-africain et à renforcer la position commerciale de l'Afrique sur le marché mondial en renforçant la voix commune et l'espace politique de l'Afrique dans les négociations commerciales mondiales.

L'accord établissant la ZLECAF a été signé le 21 mars à Kigali, au Rwanda. La ZLECAF est entrée en vigueur le 30 mai 2019 et les instruments opérationnels régissant le commerce sous le régime de la ZLECAF ont été lancés à Niamey, au Niger, en juillet 2019. Le commerce sous le régime de la ZLECAF a commencé le 1er janvier 2021. 54 des 55 États membres de l'UA ont signé l'accord et, à la fin février 2023, 46 pays ont ratifié et déposé leurs instruments de ratification de l'accord auprès de la Commission de l'Union africaine, devenant ainsi des États parties à l'accord. La coordination et la mise en œuvre de la ZLECAF sont assurées par le Secrétariat de la ZLECAF, basé à Accra, au Ghana.

Les objectifs de la ZLECAF sont les suivants :

- Créer un marché unique pour les biens et les services, facilité par la circulation des personnes, afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » inscrite dans l'Agenda 2063;
- Créer un marché libéralisé pour les biens et les services par le biais de cycles de négociations successifs ;
- Contribuer à la circulation des capitaux et des ressources naturelles et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements entrepris par les États parties et les CER ;
- Jeter les bases de l'établissement d'une union douanière continentale à un stade ultérieur ;
- Promouvoir et réaliser un développement socio-économique durable et inclusif, l'égalité des sexes

et la transformation structurelle des États parties ;

- Renforcer la compétitivité des économies des États parties sur le continent et sur le marché mondial
- Promouvoir le développement industriel par la diversification et le développement de la chaîne de valeur régionale, le développement agricole et la sécurité alimentaire ;
- Résoudre les problèmes liés aux adhésions multiples et aux chevauchements et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale.

Au-delà des transformations et des réformes politiques, la ZLECAF cherche à garantir l'inclusion des femmes et des jeunes, le développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et l'industrialisation globale du continent.

La clé du succès de la ZLECAF est l'élimination des diverses barrières commerciales qui ont historiquement empêché les pays africains de commercer les uns avec les autres, ce qui a entraîné une dépendance excessive des biens et services importés sur le continent et le manque d'investissement et de développement dans les industries de services locales, la fabrication et la croissance subséquente des centres d'expertise et des chaînes de valeur régionales dans les secteurs économiques qui conduiraient à l'industrialisation nécessaire pour créer des emplois et améliorer le bien-être socio-économique de millions de personnes sur le continent. La mise en œuvre réussie de la ZLECAF conduira à la création d'un plus grand nombre d'emplois décents, à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie de tous les citoyens, ainsi qu'au développement durable, et devrait accroître le revenu de l'Afrique de 450 milliards de dollars d'ici à 2035.

Les protocoles de l'accord portant création de la zlecaf comprennent :

- Le Protocole sur le commerce des marchandises
- Le Protocole sur le commerce des services
- Le Protocole sur les règles et procédures de règlement des différends
- Le Protocole sur l'investissement
- Le Protocole sur les droits de propriété intellectuelle
- Le Protocole sur la politique de concurrence
- Le Protocole sur le commerce numérique
- Le Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce
- Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce

Pour en savoir plus sur les protocoles, consultez le site <https://au-ZLECAf.org/trade-areas/>

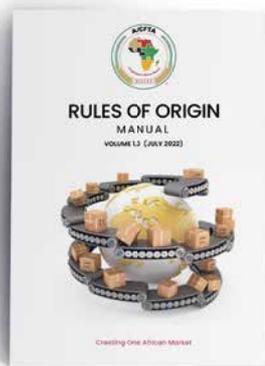
Les Instruments Opérationnels De La ZLECAf

1. Les règles d'origine: Un régime régissant les conditions dans lesquelles un produit ou un service peut être commercialisé en franchise de droits à travers la région.

Dans le cadre de la ZLECAf, les États parties sont censés accorder des préférences tarifaires aux marchandises qui répondent à certains critères d'origine. L'objectif de ces règles est de garantir que les marchandises entrant dans un pays donné en provenance d'un autre État membre de la ZLECAf ont effectivement été fabriquées ou produites avec un contenu local suffisant pour bénéficier d'un traitement tarifaire préférentiel. Sans ces règles, il serait difficile pour les États parties de protéger leur production locale et leurs industries nationales compétitives contre la concurrence des pays non membres de la ZLECAf.

Le manuel des règles d'origine de la ZLECAf a été développé comme un guide pour l'opérationnalisation de l'annexe 2 sur les règles d'origine de la ZLECAf et fournit des informations détaillées et des conseils sur la façon de déterminer le statut d'origine des marchandises échangées entre les États parties au sein de la ZLECAf ; l'application des règles utilisées pour déterminer ce statut d'origine, ainsi que les procédures d'administration de ces règles et tout cadre institutionnel nécessaire à la mise en œuvre.

2. Les concessions tarifaires : Il a été convenu d'une libéralisation tarifaire de 90 % sur une période de 10 ans, avec une transition de 5 ans pour les pays qui ne font pas partie des pays les moins avancés (PMA) et de 10 ans pour les pays les



Télécharger le manuel des règles d'origine sur le site <https://au-ZLECAf.org/rules-of-origin/> Numériser pour télécharger.



Scannez pour télécharger l'accord établissant l'AfCFTA



moins avancés. Pour 7 % supplémentaires de "produits sensibles" qui doivent être libéralisés, les droits de douane seront éliminés dans un délai de 10 ans pour les pays non PMA et de 13 ans pour les PMA. Enfin, 3 % des produits "exclus" conserveront leurs droits de douane afin de permettre aux États parties particulièrement sensibles de bénéficier d'une certaine flexibilité, mais ils seront soumis à un réexamen tous les cinq ans. Les concessions tarifaires seront soutenues par le portail en ligne de la ZLECAf sur le commerce des marchandises, où les États membres téléchargeront leurs offres tarifaires couvrant 90 % des lignes tarifaires.

L'outil de négociation en ligne de la ZLECAf permettra de

- Faciliter les négociations sur la libéralisation tarifaire entre les États parties, les unions douanières ou les groupements régionaux dans le cadre de la ZLECAf ;
- Fournir des outils pour assurer la qualité technique des offres faites ;



En savoir plus <https://www.tradebarriers.africa>

- Accroître la transparence tout en préservant la confidentialité ;
- Fournir des outils permettant aux utilisateurs/groupes de négociation d'interagir.

3. L'outil/mécanisme continental en ligne pour le suivi, la notification et l'élimination des barrières non tarifaires (BNT) :

L'outil continental assure le suivi des BNT en vue de leur élimination et fournit une plateforme en ligne permettant aux commerçants de signaler tous les problèmes auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils transportent des biens et des services à travers les frontières.



PAPSS Système de paiement et de règlement panafricain

Visitez le site <https://papss.com> pour en savoir plus



Visitez le site <https://ato.africa/en> pour en savoir plus sur l'Observatoire africain du commerce



4. Le Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS):

Il s'agit d'une infrastructure centralisée de paiement et de règlement pour les paiements commerciaux intra-africains. Cette plateforme, en collaboration avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), vise à faciliter les paiements et à formaliser une partie du commerce non enregistré en raison de la prévalence du commerce transfrontalier informel en Afrique. En janvier 2023, le réseau PAPSS comprend 8 banques centrales, 10 partenaires stratégiques, 50 banques commerciales et quatre commutateurs nationaux. Il s'étendra aux cinq régions d'Afrique avant la fin de l'année 2023. Toutes les banques centrales doivent y adhérer d'ici à la fin de 2024 et toutes les banques commerciales d'ici à la fin de 2025.

Système de transfert automatique de données

Collecte, traite et analyse automatiquement les données provenant des États membres et d'autres sources.



Module de suivi

Cet outil, accessible aux décideurs politiques africains, permet de suivre la mise en œuvre de l'AfCFTA et d'évaluer son impact grâce à des indicateurs en temps réel.



Tableau de bord d'intelligence économique

Les modules Compare et Explore offrent aux entreprises africaines des informations fiables et opportunes sur les flux commerciaux intrarégionaux, soulignant les opportunités de croissance des exportations dans la région et les exigences des marchés concernés.



Unité d'analyse commerciale

Mise en place d'un réseau d'experts africains en commerce ayant des compétences reconnues en matière d'analyse de données afin de soutenir les décisions politiques des membres de la CUA.



Le Tableau de bord de l'OAC



COMPARER

Les entrepreneurs africains peuvent comparer les marchés pour leurs produits afin d'identifier les opportunités prometteuses.

Comparer les informations sur le commerce et l'accès aux marchés entre les pays, les produits ou les marchés

Marchés Produits Exportateurs

Choisir un exportateur

Choisir un produit

START

[Voir un exemple pour commencer](#)



EXPLORER

Les entreprises peuvent approfondir leurs recherches pour trouver des informations détaillées sur le commerce et l'accès au marché pour une opportunité identifiée.

Trouver des informations détaillées sur le commerce et l'accès au marché pour une combinaison produit-marché d'un pays.

Choisir un exportateur

Choisir un marché

Choisir un produit

START

[Voir un exemple pour commencer](#)



SURVEILLER

Les décideurs africains peuvent suivre l'état de l'intégration intra-africaine au fil du temps.

Contrôler l'état de l'intégration intra-africaine au fil du temps et suivre les indicateurs commerciaux avancés

START

[Voir un aperçu du module Moniteur](#)

5. L'Observatoire africain du commerce: Un portail d'information commerciale qui s'attachera aux obstacles au commerce en Afrique dus au manque d'informations sur les opportunités, les statistiques commerciales ainsi que les informations sur les exportateurs et les importateurs dans les pays. L'Observatoire africain du Commerce (OAC) sert de dépôt d'informations commerciales et permet aux États parties et aux parties prenantes de suivre, en temps réel, le rythme du commerce et de l'intégration économique en Afrique. Après le début des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf en janvier 2021, l'OAC est devenu encore plus crucial car il fournit des données actualisées et fiables pour informer les décisions commerciales et politiques et pour suivre le processus de mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf et son impact.

En fournissant des données fiables et en temps réel, l'OAC permet aux entreprises africaines de disposer de renseignements commerciaux sur les tendances, les opportunités et les conditions d'accès au marché. En outre, le module ATO Monitor permet aux agences gouvernementales et aux décideurs politiques de suivre le processus de mise en œuvre de la ZLECAf et d'évaluer son impact sur leurs économies.

Le Secrétariat de la ZLECAf

a lancé plusieurs initiatives clés visant à garantir le succès des échanges commerciaux dans le cadre du régime de la ZLECAf.

Livre des tarifs électroniques de la ZLECAf

Le livre tarifaire électronique de la ZLECAf fait partie du parcours de numérisation et de facilitation du commerce du Secrétariat de la ZLECAf. Il s'agit de s'assurer que les listes de concessions tarifaires sont facilement accessibles aux autorités commerciales et douanières, afin de leur permettre d'utiliser les avantages de l'accord de la ZLECAf et de renforcer les connaissances et les capacités en matière d'utilisation des tarifs, du SH, de la classification des marchandises et de l'organisation du travail lié aux tarifs au sein des administrations douanières et d'autres parties prenantes

De plus amples informations sur le AfCFTA e-tarif book, consultez le site <https://etariff.au-afcfta.org/mapsearch>



**e-Livre
Tarifaire**

Scannez pour en savoir plus pour en savoir plus sur l'AfCFTA



concernées. Ces concessions tarifaires ont été proposées par les unions douanières et, une fois approuvées, elles seront nationalisées et les opérateurs pourront commercer dans le cadre de ces concessions.

L'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf

L'initiative de commerce guidé de la ZLECAf vise à faciliter les échanges commerciaux significatifs entre les États parties intéressés qui ont rempli les conditions minimales pour le commerce, dans le cadre de l'accord de la ZLECAf. L'initiative soutient la mise en relation des entreprises et des produits à exporter et à importer entre ces États parties intéressés, en coordination avec leurs comités nationaux de mise en œuvre de la ZLECAf.

Les objectifs spécifiques de l'initiative de commerce guidé de la ZLECAf sont les suivants : permettre des échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECAf ; tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de politique commerciale dans le cadre de la ZLECAf ; et envoyer un message positif important aux opérateurs économiques africains concernant la mise en œuvre du régime commercial de la ZLECAf sur le continent.

L'initiative incitera les États parties à commencer à délivrer les documents commerciaux de la ZLECAf, notamment les certificats d'origine, les formulaires de déclaration des importateurs et des exportateurs, et à veiller à ce que leurs lois et systèmes douaniers soient alignés sur les exigences de la ZLECAf ; elle permettra également de tester la volonté du secteur privé de participer au commerce dans le cadre du régime de la ZLECAf.

À ce jour, huit pays représentant les cinq régions du continent - le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, l'île Maurice, le Rwanda, la Tanzanie et la Tunisie - ont participé à l'initiative de commerce guidé de la ZLECAf.

Le Fonds d'ajustement de la ZLECAf

L'objectif du Fonds d'ajustement de la ZLECAf est de faciliter et de fournir un soutien par le biais de financements, d'une assistance technique, de subventions et de fonds de compensation aux États parties à la ZLECAf et aux entités et personnes privées, y compris les femmes, les jeunes et les micro, petites et moyennes entreprises, afin de s'adapter et de participer efficacement au nouvel environnement commercial établi dans le cadre de l'accord de la ZLECAf.

Le Fonds d'ajustement de la ZLECAf permettra aux États parties de poursuivre la mise en œuvre de leurs engagements commerciaux, ce qui entraînera une augmentation du commerce intra-africain, créant ainsi davantage d'opportunités pour le financement du commerce intra-africain et la mise en œuvre d'un certain nombre d'interventions et de produits de la Banque relatifs à l'industrialisation et au développement des exportations, au financement de projets, au conseil et à l'information commerciale.

Le Fonds d'ajustement de la ZLECAf se compose d'un Fonds de base, d'un Fonds général et d'un Fonds de crédit.

- Le Fonds de base recevra les contributions des États parties, les subventions et l'assistance technique ainsi que d'autres contributions et sera utilisé pour traiter les pertes de recettes tarifaires et aider les États parties à mettre en œuvre les différents protocoles et annexes dans le cadre de la ZLECAf. Le Fonds de base sera mis en place et géré par le Secrétariat de la ZLECAf avec le soutien d'Afreximbank. Le 9 mars 2022, Afreximbank et le Secrétariat de la ZLECAf ont signé l'Accord de gestion du Fonds de base, qui régit la manière dont les subventions et autres contributions du Fonds de base seront mobilisées et déboursées.
- Le Fonds général mobilisera et déboursera des fonds concessionnels pour des projets/transactions éligibles conformément aux termes et conditions de la structure du fonds.
- Le fonds de crédit mobilisera et déboursera des fonds commerciaux pour des projets/transactions éligibles conformément aux termes et conditions de la structure du fonds.

Les fonctions du Fonds d'ajustement de la ZLECAf sont les suivantes : Recevoir les contributions financières des États parties et des partenaires au développement pour la création, le maintien et la croissance du Fonds de base; Créer des fonds qui peuvent de temps à autre être considérés comme nécessaires à la réalisation de son objectif. Servir de véhicule pour la mobilisation et, le cas échéant, la mise en œuvre de subventions, de financements d'assistance technique, de financements

concessionnels et commerciaux visant à répondre à l'objectif du Fonds d'ajustement ; Développer et gérer un mécanisme de compensation visant à atténuer l'impact fiscal à court terme des pertes de recettes tarifaires des États parties résultant de la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf ; fournir un financement direct aux États parties pour financer des initiatives sectorielles nécessaires pour améliorer la compétitivité de l'environnement commercial établi ; faciliter le financement de projets commerciaux pour les États parties qui augmentent leur capacité de production pour le commerce. Soutenir les initiatives et les projets visant à améliorer et à diversifier la capacité de production des États parties, y compris l'amélioration des compétences de leur main-d'œuvre et leur permettre de conquérir une plus grande part de marché pour une plus grande variété de produits ; Fournir une assistance technique pour permettre aux États parties de renforcer leur capacité commerciale ; aider à développer des initiatives et des programmes de financement et d'assistance technique pour améliorer les capacités techniques et productives des entités privées à participer au commerce intra-africain ; fournir des services de gestion de fonds ; effectuer des opérations bancaires, et effectuer toute autre activité et fournir d'autres services qui sont accessoires ou propices à la réalisation de l'objectif du Fonds d'ajustement.

Les ressources nécessaires au Fonds d'ajustement pour les 5 à 10 prochaines années sont estimées à 10 milliards de dollars. Afreximbank s'est déjà engagée à verser 1 milliard de dollars au Fonds d'ajustement de la ZLECAf.

Le Fonds automobile de la ZLECAf

À la suite de consultations approfondies entre le secrétariat de la ZLECAf, Afreximbank et l'Association africaine des constructeurs automobiles (AAAM), une stratégie globale a été élaborée pour la construction automobile en Afrique. Cette stratégie reflète l'ambition de l'Agenda 2063, qui veut que l'Afrique devienne un producteur et non plus seulement un consommateur de biens et de services. La stratégie pour la fabrication automobile reflète donc les objectifs de la ZLECAf qui vise à promouvoir les investissements qui cherchent à encourager et à développer le contenu local dans divers secteurs commerciaux. La stratégie souligne le besoin immédiat de finaliser les règles d'origine (ROO) et la mise en place d'un groupe de travail qui pourrait accélérer le développement d'une grande chaîne de valeur automobile avancée en Afrique.

Afreximbank a engagé une facilité de un (1) milliard de dollars pour soutenir cet objectif et le financement est disponible pour tout investissement qui cherche à développer le contenu local dans la chaîne de valeur de

l'automobile. Le Fonds automobile sera également utilisé pour garantir l'accès au crédit à la consommation dans le cadre de la création de la demande et des produits d'assurance associés. Depuis, une stratégie globale a été élaborée pour la construction automobile en Afrique. La finalisation des règles d'origine pour le secteur automobile est essentielle, car elle faciliterait les stratégies de développement des chaînes de valeur régionales et continentales. Elle contribuerait à l'élaboration de programmes nationaux et permettrait d'accroître la coopération et les échanges entre les membres qui ont adopté des programmes nationaux et qui souhaitent développer le commerce des véhicules et des composants dans le cadre de la zone de libre-échange de la ZLECAf.

La stratégie du secteur privé de la ZLECAf

La stratégie du secteur privé de la ZLECAf vise à produire un impact et une reprise économique dans le monde post-pandémique en s'engageant avec les parties prenantes des secteurs privé et public, et de tous les coins du continent, afin de garantir une approche inclusive de la mise en œuvre de la ZLECAf. Pour que le continent réduise sa vulnérabilité aux chocs extérieurs et améliore ses performances commerciales et économiques, la ZLECAf développe des chaînes de valeur régionales dans le cadre de la stratégie d'engagement du secteur privé de

la ZLECAf, afin d'offrir aux pays africains la possibilité d'utiliser les avantages régionaux pour stimuler la compétitivité, diversifier l'offre de produits et exporter des produits à plus forte valeur ajoutée. La stratégie se concentre sur quatre secteurs ou chaînes de valeur prioritaires initiaux, à savoir l'agroalimentaire, l'automobile, les produits pharmaceutiques, ainsi que le transport et la logistique, en fonction du potentiel de substitution des importations et des capacités de production existantes sur le continent.

MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf - LIENS ENTRE LES MOTEURS DU COMMERCE.

La mise en œuvre de l'accord ZLECAf est, par nécessité, une entreprise complexe et hautement collaborative, qui fait appel à l'expertise et à l'expérience de tous. Pour que la ZLECAf soit une réussite et qu'elle augmente l'attractivité du marché africain pour le commerce et l'investissement, elle doit être complétée par des progrès similaires d'autres projets phares de l'Agenda 2063, tels que le passeport africain et la libre circulation des personnes ; les institutions financières continentales africaines; le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ; la Stratégie africaine pour les produits de base ; le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le Marché unique africain du transport aérien ; le Réseau intégré de trains à grande vitesse ; la Mise en œuvre du projet de barrage du Grand Inga ; la Plateforme économique africaine pour le dialogue politique ; Faire taire les armes ; l'Université électronique panafricaine ; l'Université virtuelle panafricaine.

Grâce à ses liens avec d'autres secteurs économiques essentiels, la ZLECAf permettra également de progresser dans la mise en œuvre des autres secteurs.



Facilitation des échanges et infrastructures.

Les mesures de facilitation des échanges permettent de relever des défis majeurs tels que l'augmentation des coûts commerciaux due aux barrières non tarifaires, l'inadéquation et l'inefficacité des transports et la faiblesse des infrastructures logistiques, la lourdeur des procédures réglementaires, la longueur des procédures douanières et l'incohérence de la documentation, ce qui place le secteur privé africain dans une position désavantageuse sur le plan concurrentiel. L'Afrique doit alors accélérer les travaux visant à améliorer les contraintes du côté de l'offre, telles que l'absence de bonnes infrastructures de transport et de logistique, de technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'infrastructures énergétiques, en mettant en œuvre de manière agressive le Programme de développement

des infrastructures en Afrique (PIDA) de l'Union africaine, afin de garantir la réussite d'un programme d'industrialisation durable et, par conséquent, d'une ZLECAf réussie.

Le commerce et le développement agricole résilient au climat.

Il est nécessaire d'intégrer les questions liées au changement climatique, y compris la dégradation des sols, dans la mise en œuvre de la ZLECAf en faisant progresser le développement résilient au climat par le biais de plusieurs voies, notamment les énergies renouvelables et l'industrialisation verte transformatrice ; l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'adaptation au changement climatique ; le renforcement des institutions de financement du développement ; la planification multilatérale et la contribution à un accord sur un nouvel accord vert mondial qui fait progresser les intérêts de l'Afrique en matière de développement résilient au changement climatique. Il est essentiel d'innover en matière de politiques pour débloquer le financement climatique en faveur de systèmes alimentaires résilients en Afrique. La Capacité africaine de gestion des risques (ARC), une agence spécialisée de l'Union africaine, joue un rôle clé en donnant aux gouvernements africains les moyens de mieux planifier, préparer et répondre aux effets des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, et de construire une Afrique plus résiliente et adaptable au changement climatique. Le renforcement de la résilience en Afrique a eu des effets positifs sur le secteur agricole et la croissance économique en débloquent des financements cruciaux pour le climat et la RRC.

Systemes d'éducation améliorés

On ne saurait trop insister sur l'importance du développement des compétences, de l'employabilité et de l'esprit d'entreprise axé sur les opportunités pour aider l'Afrique à réaliser ses objectifs commerciaux continentaux. Bien que l'Afrique continue de connaître une poussée de la jeunesse, il existe un décalage entre l'éducation et la formation existantes et les besoins en compétences des entreprises.

Il est essentiel de promouvoir non seulement les compétences dont les entreprises ont besoin aujourd'hui, mais aussi les compétences de demain.

Pour renforcer la compétitivité des entreprises africaines dans le contexte de la ZLECAf, la priorité est d'investir dans le capital humain afin de doter les Africains des compétences nécessaires pour s'engager dans des industries manufacturières à forte intensité de compétences ainsi que dans les industries émergentes axées sur la technologie

qui seront à l'origine de la quatrième révolution industrielle. L'investissement dans un système éducatif qui encourage l'esprit d'entreprise, l'innovation et la technologie est la clé du succès à long terme du marché de la ZLECAf.

Renforcement de la sécurité sanitaire.

La pandémie de COVID-19 et l'épidémie de maladie à virus Ebola qui l'a précédée en 2014 ont démontré que le commerce au sein des États membres de l'Union africaine et entre l'Afrique et le reste du monde peut être considérablement affecté par les situations d'urgence en matière de santé publique. Les enseignements tirés montrent que l'Afrique doit de toute urgence investir dans le secteur de la santé, en particulier dans le secteur de la santé publique, notamment en développant une industrie robuste de fabrication et de distribution de produits pharmaceutiques pour le continent, ce qui stimulera le commerce des produits et des services nécessaires à l'industrie de la santé. Pour ce faire, il faut établir et maintenir le lien entre le commerce et la santé sur le continent. La mise en œuvre du plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique ainsi que la création des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) et de l'Agence africaine du médicament (AMA) sont autant d'occasions en or d'intégrer la santé dans la ZLECAf.

Commerce, paix et sécurité

La paix et la sécurité sont des conditions préalables essentielles à la croissance et au développement économiques durables, y compris le commerce. Un environnement stable et sûr est nécessaire pour que les entreprises puissent fonctionner, que les investisseurs puissent prendre des engagements à long terme et que les travailleurs puissent produire des biens et des services. D'autre part, le commerce lui-même peut également contribuer à la paix et à la sécurité en promouvant l'interdépendance et en favorisant les liens économiques et sociaux entre les pays. Cela peut conduire à une réduction des tensions et de la probabilité de conflit.

Un environnement stable et sûr est nécessaire au fonctionnement des entreprises, ainsi que des investissements et des engagements à long terme

Harmonisation des normes et des réglementations.

Une collaboration efficace est également nécessaire pour harmoniser les normes et les réglementations. Cet objectif doit être atteint grâce à l'élaboration de normes, à la reconnaissance mutuelle et à l'harmonisation qui favorisent l'augmentation du taux de diversification, d'industrialisation et de transformation de l'économie africaine et renforcent la capacité du continent à répondre à ses besoins d'importation à partir de ses propres ressources. L'objectif est également d'intégrer les systèmes afin



de tirer profit d'un marché mondial de plus en plus connecté. Il s'agira notamment de promouvoir et d'identifier les activités prioritaires de normalisation en Afrique par l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre de normes pour les produits et services identifiés ; de promouvoir et de coordonner les organismes africains d'infrastructure de qualité techniquement compétents et les législations connexes afin de renforcer la compétitivité des produits d'origine africaine et des MPME africaines pour faciliter le commerce intra-africain.

La ZLECAf change la donne pour le continent africain et l'année 2023 offre une nouvelle occasion de renforcer les partenariats, de mobiliser les ressources, d'entreprendre des activités de sensibilisation et de promouvoir l'utilisation de la ZLECAf par les opérateurs économiques grâce à un engagement incessant qui soutiendra la forte dynamique autour de la ZLECAf.

Au-delà du continent, le thème de l'année 2023 devrait renforcer le rôle de la diaspora africaine et des personnes d'ascendance africaine et créer un lien significatif entre la mise en œuvre de la ZLECAf et la Décennie des racines africaines et de la diaspora (2021–2032) en menant des initiatives visant à rassembler, des projets, des événements et d'autres initiatives pour renforcer le rôle de ces groupes dans l'avancement de l'intégration économique et du développement de l'Afrique grâce à la mise en œuvre de la ZLECAf.

Pour en savoir plus sur la zone de libre-échange continentale africaine, consultez le site <https://au-afcfta.org>



Le rapport sur l'intégration africaine ■■■

fait le point sur l'état d'avancement du processus d'intégration régionale de l'Afrique, sur les principales réalisations des différentes communautés économiques régionales et sur les opportunités qui favoriseront une intégration accrue.



Scanner pour en savoir plus sur ZLECAf

Q&R :

S.E. WAMKELE MENE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
SECRÉTARIAT DE LA ZLECAf

Qu'est-ce que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et quel est son potentiel pour l'Afrique ?

La ZLECAf est une zone de libre-échange qui comprend les États membres de l'Union africaine (UA). 54 des 55 États membres de l'UA ont signé le traité établissant la ZLECAf et nous travaillons en étroite collaboration avec l'État membre restant pour faire en sorte que tous les États membres soient signataires de l'accord ZLECAf.

À ce jour, 46 pays ont déposé leurs instruments de ratification. Les pays les plus récents à avoir ratifié l'accord de la ZLECAf sont l'Union des Comores et la République du Mozambique. Il est important de noter que pour les pays qui n'ont pas encore ratifié l'accord, ce n'est pas parce qu'ils ont une opposition politique à la ZLECAf ou parce qu'ils ont un point de vue différent. Ils doivent simplement passer par le processus national requis de consultations pour permettre au secteur privé et à la société civile de mieux comprendre la ZLECAf, afin que les gouvernements puissent ratifier l'accord.

Nous construisons un marché de 1,3 milliard de personnes avec un PIB combiné de 3,4 milliards de dollars et d'ici 2035, le PIB combiné du marché de la ZLECAf est estimé à près de 7 milliards de dollars. Cela signifie qu'il existe des opportunités pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes entrepreneurs d'exporter à travers les régions du continent africain et de tirer profit de ce vaste marché.

Cependant, si nous ne disposons pas d'un marché unique intégré, nous ne serons pas en mesure de réaliser les projections positives que de nombreuses personnes dans le monde ont faites sur le potentiel de la ZLECAf. Par exemple, la Banque mondiale a prévu que d'ici 2035, la ZLECAf pourrait sortir 100 millions d'Africains de la pauvreté, contribuer à hauteur de plus de 450 milliards de dollars au PIB de l'Afrique et stimuler le commerce intra-africain de plus de 80 %.

Cette projection positive et le potentiel pour les PME et les jeunes entrepreneurs ne deviendront pas une réalité si nous n'accélérons pas la mise en œuvre de la ZLECAf. Mais, comme je l'ai déjà dit, je suis très heureux que nous ayons maintenant 46 pays qui sont en mode de mise en œuvre de la ZLECAf.





Qui sont les bénéficiaires visés par la ZLECAf ? On pense à tort que cet accord ne concerne que les gouvernements et les grandes entreprises.

Il est important d'aborder la question de savoir qui bénéficie exactement de la ZLECAf et comment. La ZLECAf n'est pas destinée aux gouvernements. Elle est négociée par les gouvernements, mais elle est destinée au secteur privé et, en particulier, aux PME et aux jeunes entrepreneurs.

Il est important de noter que 450 millions d'emplois sont créés dans le secteur des PME en Afrique. Ce secteur des PME en Afrique est l'un des plus grands et des plus puissants moteurs de l'activité économique de l'Afrique, et il est donc absolument essentiel que la mise en œuvre de la ZLECAf se fasse de manière à ce que les PME et les jeunes entrepreneurs en tirent profit.

Qu'est-ce l'Initiative de commerce guidé de la ZLECAf ?

Le Secrétariat de la ZLECAf prend des mesures pratiques pour assurer la réalisation d'une activité commerciale réelle au sein de la zone de libre-échange de l'Afrique. L'un des projets qui a changé la donne et qui a été lancé en 2022 est l'introduction de l'initiative de commerce guidé de la ZLECAf.

Cette initiative vise à aider les pays qui ont ratifié la ZLECAf et, plus particulièrement, à aider les PME à mieux comprendre les règles et procédures de la ZLECAf et à

savoir comment participer et faire des affaires de manière efficace dans le cadre des préférences commerciales de la ZLECAf. Le projet a été piloté dans plusieurs pays représentant les cinq régions de l'Union africaine - Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, Rwanda, Tanzanie et Tunisie - et sept pays ont mené des activités commerciales dans le cadre de l'initiative de commerce guidé en 2022.

Par exemple, lorsque je parle de la participation des PME à la ZLECAf, l'année dernière, dans le cadre de l'initiative de commerce guidé, il y avait des petits producteurs de thé du Kenya qui exportaient du thé vers le Ghana. Nous avons travaillé avec les gouvernements du Kenya et du Ghana ainsi qu'avec les exportateurs eux-mêmes, c'est-à-dire les agriculteurs, pour renforcer les capacités nécessaires afin qu'ils comprennent comment ils peuvent commercer entre les régions du continent et, plus important encore, comment ils peuvent utiliser efficacement les avantages qui leur sont offerts dans le cadre du régime commercial de la ZLECAf, ce qui leur permet, ainsi qu'à leurs homologues des pays pilotes sélectionnés, de devenir des pionniers du commerce dans le cadre de la ZLECAf.

Pour mieux démontrer les avantages de la ZLECAf, des exportateurs ghanéens ont exporté des carreaux de céramique vers le Cameroun. L'importateur a bénéficié d'une

S.E. Mahamadou Issoufou, L'ancien président de la République du Niger et champion de ZLECAf s'adressant à l'ouverture du Forum des entreprises de ZLECAf qui s'est tenu en avril 2023

réduction de 20 % des droits de douane. Cela signifie que cet importateur ou cette entreprise est désormais en mesure d'appliquer un prix qui a bénéficié d'une réduction de 20 % des droits et donc d'être plus compétitif sur le marché des carreaux de céramique. Cela signifie qu'il peut rivaliser avec des carreaux fabriqués dans d'autres parties du monde. Il s'agit là d'une démonstration des avantages du traitement préférentiel que nous nous accordons mutuellement au sein du marché de la ZLECAf et de la manière dont l'utilisation de l'initiative commerciale guidée met en évidence les avantages de la ZLECAf.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par les entreprises dans la conduite de leurs activités commerciales sur le continent et c'est pourquoi nous avons lancé l'initiative de commerce guidé de la ZLECAf. Il n'est pas facile pour les individus ou même les entreprises de comprendre comment exporter d'un pays ou d'une région vers une autre partie du continent africain. Nous relevons ces défis de manière proactive en travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements et les exportateurs, afin de nous assurer qu'ils comprennent les règles de la ZLECAf, les procédures douanières et les procédures de transit.

Il est très important que l'exportateur comprenne tous ces éléments pratiques, afin qu'il puisse percevoir les avantages de la ZLECAf et s'engager en toute confiance dans la conduite des affaires. Notre intention est d'élargir la portée de l'initiative de commerce guidé de la ZLECAf ainsi que d'autres solutions pratiques autour du partage des connaissances et du renforcement

des capacités alors que nous cherchons à accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf conformément au thème de l'Union africaine pour 2023.

Comment la question de la convertibilité des monnaies et de la facilité des paiements transfrontaliers, facteur clé de la facilitation des échanges, est-elle abordée ?

L'un des plus grands défis auxquels le continent africain est confronté est le coût de la convertibilité des monnaies, qui contribue à augmenter le coût des échanges.

Par exemple, si vous êtes au Ghana et que vous voulez commercer avec quelqu'un au Kenya, vous devez d'abord convertir le cedi ghanéen en une troisième devise, généralement le dollar américain. Votre homologue au Kenya reçoit le dollar et doit ensuite le convertir en shilling kenyan. Le coût de la conversion des devises est estimé à environ 5 milliards de dollars par an.

L'Afrique compte 42 monnaies. Cela signifie que notre capacité à stimuler le commerce intra-africain est considérablement limitée par le coût du commerce. C'est pourquoi nous nous sommes associés à Afreximbank pour introduire le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), qui est un système numérique destiné à faciliter le commerce et l'un des Instruments opérationnels de l'accord de la ZLECAf. Grâce au Système panafricain de paiement et de règlement, il sera possible d'effectuer des transactions en monnaie locale.



Si l'on reprend l'exemple ci-dessus de l'opérateur au Ghana et au Kenya, l'opérateur ghanéen utilisant le PAPSS pourra effectuer des transactions en monnaie locale, le cedi ghanéen. Son homologue kényan recevra le paiement dans la monnaie locale, le shilling kényan. Le coût des échanges s'en trouvera réduit. Il rendra le commerce plus abordable et, surtout, il profitera aux PME et aux jeunes entrepreneurs qui ne peuvent pas se permettre les montants exorbitants nécessaires pour changer les devises ou convertir les monnaies locales en dollars pour permettre le commerce.

Le système panafricain de paiement et de règlement est donc l'un de nos principaux résultats dans le cadre de la ZLECAf, et je suis très fier que nous travaillions en étroite collaboration avec Afreximbank, une institution financière africaine, pour faire en sorte que de plus en plus de pays africains et de banques centrales et commerciales fassent partie du système panafricain de paiement et de règlement, afin de rendre le commerce abordable et accessible, et aussi de stimuler la capacité de production et la compétitivité des PME en Afrique.

Protocole de la ZLECAf sur la politique de concurrence . . .

Mettre en place un régime continental qui renforcera la politique de concurrence afin de promouvoir le commerce, de soutenir l'industrialisation, l'innovation et la diversification; d'améliorer l'efficacité du marché et la croissance économique et de veiller à ce que les gains découlant de la libéralisation du commerce ne soient pas annulés ou compromis par des pratiques anticoncurrentielles.



Scanner
pour en
savoir
plus sur
ZLECAf

Un Marché Africain



Comment le Département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des mines de la Commission de l'Union africaine (ETTIM) contribue à la mise en œuvre accélérée de l'accord et des protocoles de la ZLECAf

S.E. ALBERT

M. MUCHANGA

COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AU COMMERCE, AU TOURISME, À L'INDUSTRIE ET AUX MINES (ETTIM)

L'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine et ses protocoles (accord ZLECAf) est actuellement le plus grand programme de transformation structurelle de l'Afrique. En mettant l'accent sur le développement du commerce intra-africain, il donne une impulsion à la création de valeur et à la croissance dans des secteurs tels que l'économie créative, le transport et la logistique, l'innovation, l'industrialisation et l'agriculture, entre autres. Il est donc clair qu'elle a un énorme potentiel pour générer des opportunités de moyens de subsistance décents et de prospérité pour les populations africaines. Dans ce contexte, sa mise en œuvre complète et efficace est de la plus haute importance.

L'ETTIM contribuera à la mise en œuvre accélérée et efficace de l'accord ZLECAf. Le point de départ est de donner vie à l'objectif, à la vision, aux valeurs, à la mission, aux principes de l'Union africaine et aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Ces éléments, présentés dans l'encadré 1 ci-dessous, définissent l'orientation stratégique de l'UA, notre organe continental, tout en étant des sources d'énergie pour alimenter la croissance. L'encadré 1 fait apparaître des éléments de complémentarité, de collaboration, d'alignement et, entre autres, de focalisation sur les résultats, qui sont tous essentiels pour assurer le développement des programmes et des organisations dans l'ensemble du système de l'UA.



Objectif, vision, valeurs, mission, principes et aspirations de l'Union africaine

1. Objectif

- Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des États membres;
- Accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent;
- Promouvoir et défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples;
- Encourager la coopération internationale.

2. Vision

Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale.

3. Valeurs

- Respect de la diversité et travail d'équipe;
- Penser l'Afrique avant tout;
- Transparence et responsabilité;
- Intégrité et impartialité;
- Efficacité et professionnalisme;
- Le partage de l'information et des connaissances.

4. Mission de la Commission de l'Union africaine

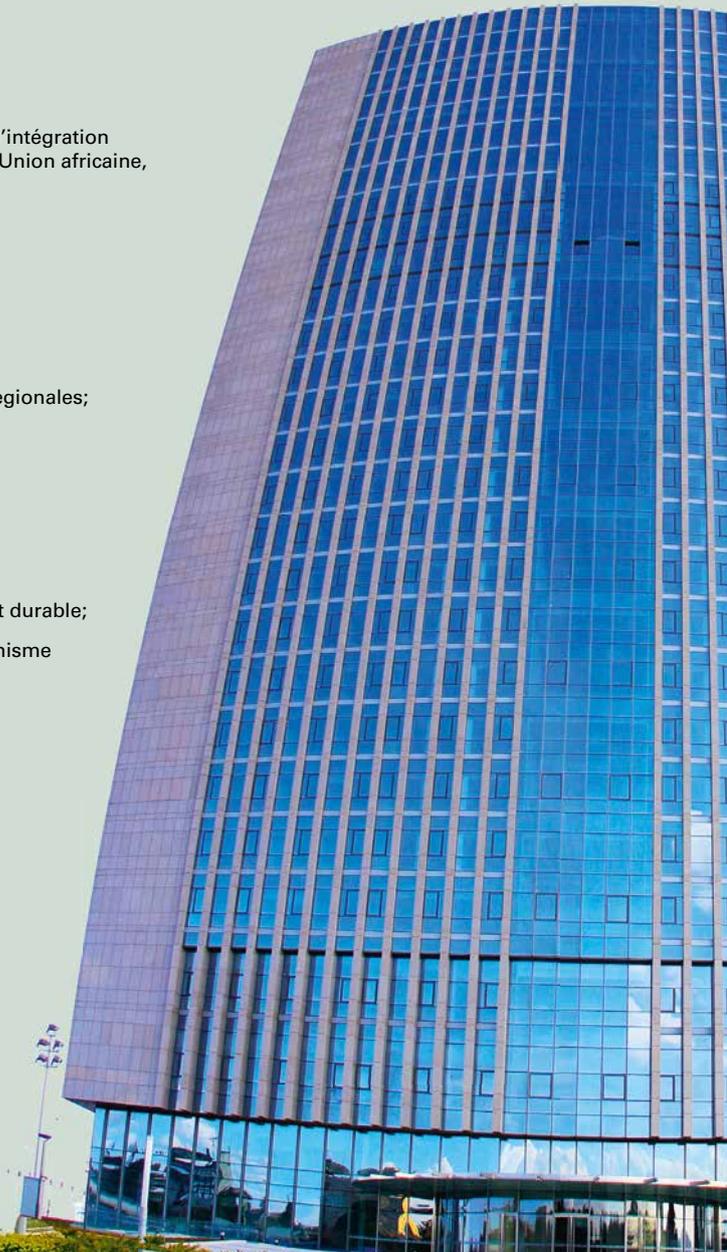
Une institution efficace et porteuse de valeur ajoutée qui conduit le processus d'intégration et de développement de l'Afrique en collaboration avec les États membres de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les citoyens africains.

5. Principes

- Subsidiarité et complémentarité avec les autres organes,
- Les États membres et les communautés économiques régionales;
- Orientation vers les résultats, faisabilité et impact;
- Coordination et coopération étroites avec les Communautés économiques régionales;
- Cohérence des politiques et des programmes;
- Une approche de mise en réseau qui tire parti des ressources disponibles par l'intermédiaire d'autres acteurs.

6. Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine

- Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable;
- Un continent intégré, politiquement uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance de l'Afrique;
- Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit ;
- Une Afrique pacifique et sûre;
- Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'une éthique partagées;
- Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, s'appuyant sur le potentiel du peuple africain, en particulier les femmes et les jeunes, et s'occupant des enfants;
- Une Afrique qui soit un acteur et un partenaire mondial fort, uni, résilient et influent.



Ce sont ces éléments qui ont permis au Département du Commerce et de l'Industrie (DTI) de la Commission de l'UA de faciliter les négociations et la ratification de l'accord ZLECAf. Le DTI était également le secrétariat intérimaire de la ZLECAf avant qu'un secrétariat permanent ne soit établi et ne commence à fonctionner à Accra, au Ghana.

En outre, l'ETTIM contribue de plusieurs manières au développement du marché de la ZLECAf. Le point de départ est d'en faire un élément clé de la transformation productive de l'Afrique grâce au développement de chaînes de valeur régionales et continentales en tant que base d'approvisionnement. Ces chaînes visent à créer des opportunités commerciales pour la fabrication, l'agro-transformation et la production de biens intermédiaires. La transformation productive entraînera à son tour une spécialisation et une augmentation des échanges intra-africains de biens finaux et intermédiaires, éliminant ainsi le nivellement par le bas et la non-compétitivité. Cela renforcera la résilience du marché en développant des chaînes d'approvisionnement régionales et continentales pour se prémunir contre les perturbations inattendues de l'approvisionnement mondial à l'avenir. La résilience est essentielle pour soutenir les efforts de réduction de la pauvreté en Afrique et, par conséquent, notre progrès social et économique. À cet égard,

nous avons publié le premier rapport « Made by Africa », qui identifie 94 chaînes de valeur et donne la priorité au développement des chaînes de valeur des secteurs pharmaceutique, de l'habillement, de l'automobile et de l'alimentation pour bébés. Nous avons également entrepris un exercice de cartographie des études antérieures sur le développement des chaînes de valeur régionales et continentales.

Le développement des petites et moyennes entreprises (PME) est un élément clé du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA). Une stratégie pour les PME a été élaborée et est en cours de mise en œuvre. Lors du Sommet de Niamey sur l'industrialisation et la diversification économique qui s'est tenu le 25 novembre 2022, nous avons fait équipe avec des institutions financières panafricaines pour remédier aux déficits de compétences de ce groupe d'entrepreneurs ainsi qu'à leur manque d'accès au financement. 2 millions de dollars seront décaissés par les institutions financières panafricaines pour promouvoir le développement des compétences des micro, petits et moyens entrepreneurs.

Cette formation contribuera également aux efforts en cours pour formaliser le secteur informel important et en croissance de l'Afrique. En outre, les institutions financières panafricaines se sont engagées à mettre à disposition sur une période d'un an, 1 milliard de dollars américains sous forme de garanties de crédit aux micro, petits et moyens entrepreneurs pour leur permettre d'emprunter auprès de leurs banques nationales respectives. Si l'essai réussit, des garanties plus nombreuses et plus importantes pourraient être déployées à l'avenir.

L'Afrique est un continent jeune avec un âge moyen de dix-neuf ans. Le travail indépendant et la capacité à générer des emplois décents deviennent très importants dans ce contexte. Nous proposons donc une législation modèle panafricaine sur

Pour que l'industrialisation de l'Afrique se consolide, se modernise et s'accélère, nous contribuons également à protéger le marché de la ZLECAf contre les détournements de trafic ou les transbordements en engageant nos partenaires commerciaux à éviter d'introduire de telles pratiques sur le marché de la ZLECAf par le biais d'initiatives bilatérales de commerce et d'investissement. Le détournement des échanges, s'il est autorisé à se produire, peut à la fois saper l'industrialisation et la défragmentation des économies africaines, en plus de réduire la capacité du marché de la ZLECAf à fonctionner plus efficacement et à se développer.

les start-ups qui vise également à harmoniser la législation sur les start-ups à travers l'Afrique. Les résultats pourraient à l'avenir être transformés en un protocole sur les start-ups dans le cadre des instruments juridiques de la ZLECAf. L'actuel projet de protocole de la ZLECAf sur l'investissement a été lancé par le Département des affaires économiques de l'époque sous le nom de Code panafricain des investissements.

Toujours sur la question des finances, il convient de souligner que l'ETTIM a joué un rôle capital pour obtenir l'adhésion des ministres des Finances africains et des gouverneurs des banques centrales du Système panafricain de paiement et de

règlement (PAPSS) qui facilite les paiements commerciaux intra-africains et les règlements en devises locales avec des règlements nets en devises étrangères. Le PAPSS réduira au fil du temps la demande de devises étrangères dans le commerce intra-africain, en plus de réduire les coûts de transfert de fonds. Le système a également généré une concurrence qui incitera d'autres sociétés de services financiers à accroître leurs investissements à travers l'Afrique.

Le développement de l'harmonisation des politiques macro-économiques à travers l'Afrique suit de près. Nous travaillons à cet égard à la création de l'Institut monétaire africain, précurseur de la Banque centrale africaine. L'une des principales tâches de l'Institut sera de faciliter l'établissement de rapports complets et en temps opportun par tous les États membres de l'Union africaine sur leur mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique adoptés par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en 2022. Harmonisation des politiques nous rapprochera d'un marché unique africain.

Pour que l'industrialisation de l'Afrique se consolide, se modernise et s'accélère, nous contribuons également à protéger le marché de la ZLECAf contre les détournements de trafic ou les transbordements en engageant nos partenaires commerciaux à éviter d'introduire de telles pratiques sur le marché de la ZLECAf par le biais d'initiatives bilatérales de commerce et d'investissement. Le détournement des échanges, s'il est autorisé à se produire, peut à la fois saper l'industrialisation et la défragmentation des économies africaines, en plus de réduire la capacité du marché de la ZLECAf à fonctionner plus efficacement et à se développer.

Le développement des compétences industrielles est tout aussi important. Nous collaborons à cet égard avec la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique pour commander une étude de faisabilité sur le développement d'un institut panafricain de fabrication avec des campus dans les régions d'Afrique. L'institut contribuera grandement à la formation des ouvriers d'usine, des superviseurs et des gestionnaires impliqués dans la fabrication et l'agro-industrie ainsi qu'à la recherche et au développement, qui sont tous essentiels à l'innovation, à la productivité et à la compétitivité. En outre, cela ouvrira des possibilités d'investissements accrus dans le design industriel. Ceci est indispensable pour que l'Afrique se lance dans la différenciation des produits et devienne plus compétitive dans son processus d'industrialisation en développant des marques uniquement africaines. Par ailleurs, nous collaborons avec l'African Business Council pour mettre en place des écoles de formation pour les femmes africaines impliquées dans la valorisation des pierres précieuses.

Nous travaillons également au développement d'infrastructures de qualité. Nous avons commencé par l'adoption de la Politique Qualité Africaine par les Ministres en charge de l'Industrie qui a été entérinée par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement. La prochaine étape consiste à développer la norme Made in Africa qui rendra les entreprises qui se qualifient pour l'utiliser plus compétitives et, ce faisant, les aidera à créer des marques et à augmenter leur part de marché. La norme contribuera également à supprimer les obstacles techniques au commerce intra-africain.

Nous prévoyons que la taxe carbone aux frontières, lancée par l'Union européenne, prendra de l'importance dans le commerce international. A cet égard, nous développons un programme sur la décarbonisation de l'industrie africaine. La République démocratique du Congo et la République de Zambie ont été les pionnières dans ce domaine avec le projet de batterie de voiture électrique. Les abondants minéraux stratégiques et verts de l'Afrique seront exploités pour faire

Pour en savoir plus sur le travail de l'UA dans la promotion du développement économique, du commerce, de l'industrie et de l'intégration régionale, visitez <https://au.int/en/etim>



de la décarbonisation le point d'ancrage de l'industrialisation verte du continent.

L'Afrique se positionne également pour rivaliser efficacement dans l'avenir numérique. ETTIM et le secrétariat de la ZLECAf travaillent dans ce cadre avec Ae Trade Group, une entreprise sociale, au développement de la plateforme de commerce électronique Sokoukou. Nous l'avons complété par un projet financé par la Banque africaine de développement (BAD) pour jeter les bases de la création d'un marché unique numérique africain.

Positionner l'Afrique pour réduire progressivement sa forte dépendance à l'égard des dettes extérieures et de l'aide en tant que sources de financement du développement sont des éléments tout aussi importants pour accélérer la mise en œuvre de l'accord ZLECAf. Nous développons à cet égard un programme sur la diversification et le développement des exportations au-delà du commerce intra-africain. Ce programme complétera la production et l'exportation de produits de base de l'Afrique par des exportations de produits manufacturés et agro-industriels ainsi que de services, y compris le commerce du carbone. La croissance inclusive et le développement durable sont tout aussi importants. Une étude est en cours sur cette question. Le programme qui émergera de l'étude sera parmi les programmes phares de la prochaine mise en œuvre décennale de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine pour couvrir de 2023 à 2033.

Les enseignements tirés de la facilitation du commerce intra-africain seront mieux saisis par le secrétariat de la ZLECAf en commandant un rapport annuel sur le commerce intra-africain couvrant, entre autres, des thèmes particuliers, les directions du commerce à travers l'Afrique ainsi que la composition de leurs produits, leurs volumes et leur valeurs financières. Nous partagerons à cet égard notre expérience



« **Le rapport sur l'intégration africaine**

... fournit une mise à jour sur l'état du processus d'intégration régionale de l'Afrique ; les principales réalisations des différentes communautés économiques régionales et les opportunités qui favoriseront une intégration accrue



avec le secrétariat de la ZLECAf dans la publication de notre rapport annuel sur la dynamique du développement de l'Afrique.

La mobilisation du secteur privé africain pour développer le transport maritime, les chemins de fer, les liaisons routières ainsi que les liaisons énergétiques entre les pays autour et à travers l'Afrique est essentielle à la mise en œuvre efficace de l'accord ZLECAf. En outre, les grossistes et les détaillants à travers l'Afrique sont encouragés à investir dans des centres d'entreposage et de distribution qui sont essentiels pour assurer un approvisionnement constant en marchandises dans le commerce intra-africain. Les membres du secteur privé sont également mobilisés pour profiter du Forum annuel sur l'investissement parrainé par la BAD et de la Foire commerciale intra africaine, parrainée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) pour étendre leurs opérations grâce à une augmentation des investissements et des ventes. Par ailleurs, les travaux sont à un stade avancé pour la mise en place, en collaboration avec l'Association des Bourses Africaines, d'une Bourse Panafricaine.

Le slogan de la ZLECAf est : « Créer un marché africain ». À partir de là, nous commandons une évaluation de l'état de préparation vers une union douanière/un marché commun africain. Les résultats de l'évaluation fourniront des repères pour une intégration économique continentale plus approfondie et, par conséquent, contribueront à accélérer la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf.

En guise de conclusion, permettez-moi de dire qu'en matière de formulation et de mise en œuvre de stratégies à travers le monde, la tendance est qu'une majorité d'organisations ne parviennent pas à mettre en œuvre efficacement les stratégies qu'elles formulent. Cependant, l'accord de la ZLECAf peut éviter un sort similaire si nous travaillons tous en synchronisation pour générer un nouvel élan qui nous amène à tirer parti de la demande intérieure de l'Afrique. Notre rapport 2019 sur la dynamique du développement en Afrique montre que la demande intérieure est le moteur le plus important des performances de croissance du continent. Il a représenté 69 % de la croissance annuelle entre 2002 et 2018.

Cette demande se déplace désormais vers des produits plus transformés et croît 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale. La publication poursuit en montrant que la demande de nombreux autres produits tels que les véhicules à moteur, les produits manufacturés en métaux et les machines industrielles augmente également plus rapidement que la moyenne mondiale. À partir de là, il est clair que nous avons un énorme levier pour générer un développement durable inclusif à travers notre continent en faisant fonctionner la ZLECAf et en répondant aux attentes des gens ordinaires qui veulent la dignité en étant libérés de la pauvreté grâce à des emplois décents et à de meilleurs niveaux de vie.



« Fabriqué par l'Afrique

**Créer de la valeur
par l'intégration**

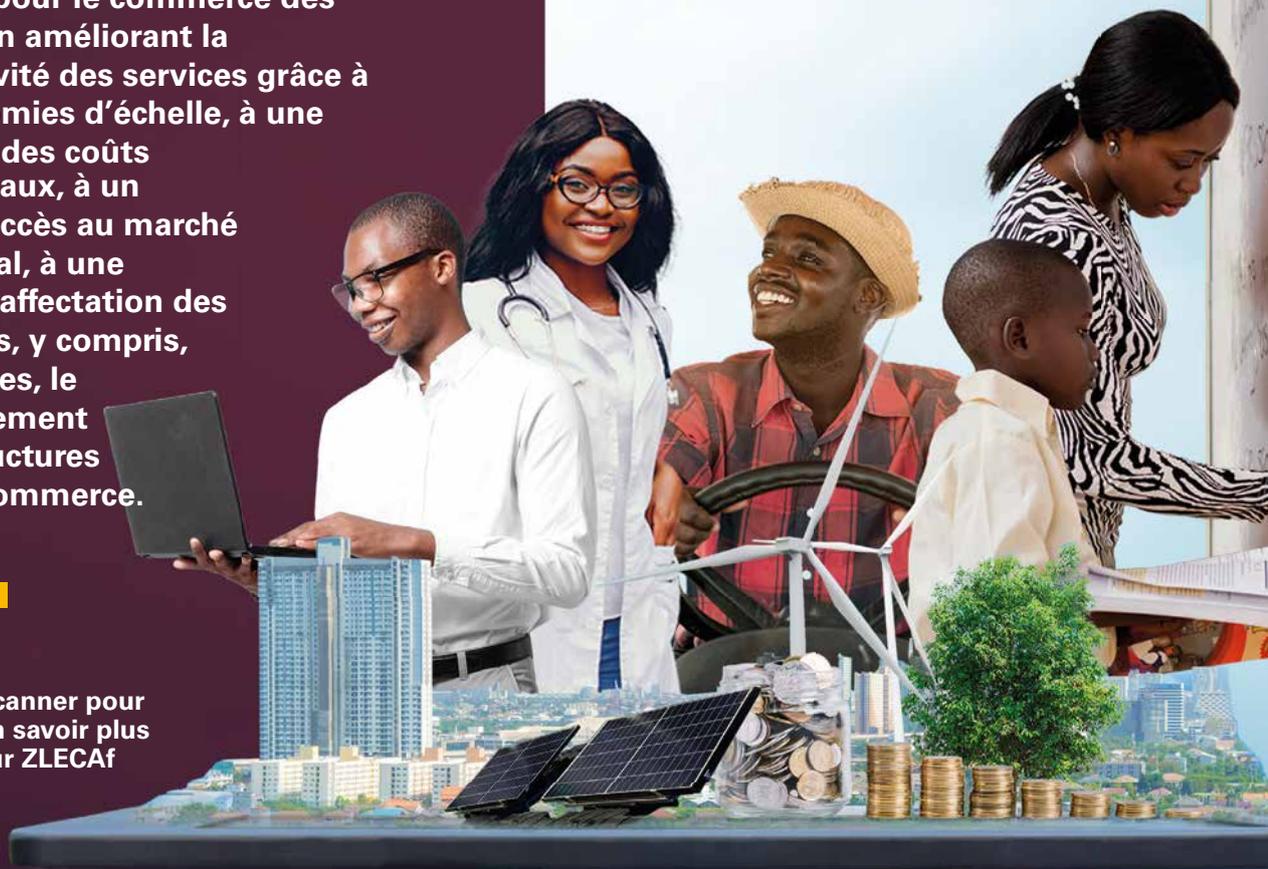


Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des services . . .

visé à créer un marché unique libéralisé pour le commerce des services en améliorant la compétitivité des services grâce à des économies d'échelle, à une réduction des coûts commerciaux, à un meilleur accès au marché continental, à une meilleure affectation des ressources, y compris, entre autres, le développement d'infrastructures liées au commerce.



Scanner pour
en savoir plus
sur ZLECAf



AFREXIMBANK: Soutenir Le Développement Économique De L'Afrique À Travers La Mise En Œuvre De La ZLECAf

PROF. BENEDICT O. ORAMAH

Président et Président du Conseil d'administration de la Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK)



En 2023, nous célébrerons les 60 ans de la fondation de l'organisation panafricaine africaine L'Organisation de l'unité africaine et de son successeur l'Union africaine. Afreximbank félicite les États membres de l'Union africaine pour la vision et le courage qui ont permis la transition de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à l'Union africaine (UA). Je tiens à féliciter la Commission de l'Union africaine, sous la direction de S.E. Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission, les commissaires de l'UA, les chefs de départements et les organes de l'UA, et en fait tous les membres du personnel et les dirigeants de l'Union africaine, passés et présents, pour les progrès considérables réalisés dans la conduite de l'agenda africain, depuis pas seulement 20 ans, mais jusqu'en 1963, lorsque nos dirigeants ont créé l'Organisation de l'unité africaine.

En effet, ce sont ces fondations de 1963, lorsque le tout premier Sommet des chefs d'État africains indépendants s'est tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour examiner les défis auxquels notre continent est confronté et proposer des résolutions stratégiques pour assurer notre avenir collectif, qu'un programme pour le développement économique l'émancipation de l'Afrique a été rédigé. Un agenda qui, j'ose le dire, prédisait la nécessité et la pertinence d'une Banque Africaine d'Import-Export. Les résolutions et décisions adoptées lors de cette première réunion de l'OUA reflétaient certaines des premières réflexions et priorités des dirigeants africains en ce qui concerne le développement économique et l'intégration du continent.

Par exemple, certaines des résolutions prises il y a plus de 60 ans sont aujourd'hui directement liées aux initiatives phares défendues par Afreximbank en partenariat avec l'UA. Lors de leur réunion inaugurale en 1963, et en consultation avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à l'époque, les chefs d'État africains ont créé un comité économique préparatoire pour enquêter, entre autres questions; les moyens de développer les échanges entre les pays africains par l'organisation et la participation aux foires et expositions africaines, l'octroi de facilités de transport et de transit, la création d'une Union Africaine des Paiements et de la Compensation, et la possibilité d'établir une zone de libre-échange entre les différents pays africains.



🗣 S.E. Abdel Fattah al-Sissi - Président de la République arabe d'Égypte (à droite) et président de l'Union africaine(2019) et le Dr Benedict Okey Oramah - président d'Afreximbank (à gauche) lancent la phase opérationnelle de la zone de libre-échange continentale africaine pendant la Conférence de l'Union africaine de juillet 2019 à Niamey, Niger

Cette réunion historique des dirigeants africains en 1963 a également reconnu la nécessité d'une intégration économique accrue par le commerce comme moyen de développer le continent. Cette vision de l'intégration économique a reçu un soutien continu de la part de la banque et nous sommes heureux qu'étape par étape, Afreximbank ait, grâce à un partenariat solide et productif avec l'UA, travaillé à la mise en œuvre du cadre de développement de l'Afrique, de l'Agenda 2063 et de programmes phares clés tels que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). En partenariat avec l'UA et son secrétariat de la ZLECAf, Afreximbank est à

l'avant-garde et joue son rôle pour s'assurer que l'Afrique répond aux aspirations de l'Agenda 2063 en matière d'intégration régionale et économique en promouvant le commerce et l'investissement sur le continent.

L'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf) représente l'aboutissement des efforts de nos dirigeants passés et présents et la promesse d'un avenir meilleur, plus prospère et durable pour l'Afrique. Conjointement, nous avons lancé la biennale Intra African Trade Fair (IATF) qui s'est tenue en Égypte en 2018 et à Durban, en Afrique du Sud en 2021, attirant un total de plus de 40 000 visiteurs, plus de 72 milliards de dollars en transactions commerciales et d'investissement et plus de 2 600 exposants. La prochaine édition se tiendra à Abidjan, Côte d'Ivoire en novembre 2023.

Nous avons lancé conjointement les opérations commerciales du Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) pour permettre le paiement du commerce intra-africain en devises africaines

et avons soutenu le règlement avec une facilité pouvant atteindre 3 milliards de dollars. Nous avons également lancé le système collaboratif africain de garantie du transit, pour faciliter la circulation des marchandises à travers les frontières africaines. Afreximbank a fourni un soutien technique et financier grâce à l'administration de plus de 10 millions de dollars de subventions et d'assistance technique au secrétariat de la ZLECAf et à la création du Fonds d'ajustement de la ZLECAf avec un engagement de 1 milliard de dollars de financement pour atténuer l'impact du démarrage des activités commerciales sous la ZLECAf pour les économies africaines et 10 millions de dollars supplémentaires de subventions pour soutenir le fonds d'indemnisation. En outre, la Banque fournira des subventions pluriannuelles pour soutenir les négociations de la ZLECAf, renforcer les capacités et soutenir les fonctions du secrétariat de la ZLECAf, parrainer les engagements de la ZLECAf et les activités de plaidoyer et de recherche, accorder un soutien pour faciliter les programmes de l'UA, y compris l'harmonisation des normes pour faire progresser la mise en œuvre de la ZLECAf.

La déclaration de 2023 comme l'Année de l'Union africaine pour l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf et l'opportunité qu'elle représente pour le continent renforceront le travail que la Banque entreprend actuellement pour faciliter la mise en œuvre de la ZLECAf et renouveler l'engagement de toutes les parties prenantes quant à l'importance de veiller à ce que l'Afrique puisse renforcer ses échanges avec elle-même et avec le monde et réaliser l'aspiration de l'Agenda 2063 de l'Afrique en tant qu'acteur majeur sur la scène mondiale.

Le fait que les initiatives



Table ronde de l'IATF2018 : Promouvoir la connectivité des infrastructures en Afrique

proposées et envisagées par les dirigeants africains en 1963 soient aujourd'hui conduites et mises en œuvre par le continent, démontre la force unique d'Afreximbank à passer de l'aspiration politique à l'action, et renforce davantage les arguments en faveur de l'avancement de la relation de la Banque avec l'UA pour travailler à la réalisation de nos objectifs de développement communs dans le cadre de l'Agenda 2063.

Outre les initiatives visant à promouvoir la ZLECAf, la Banque s'est associée à l'UA pour plusieurs initiatives essentielles à la durabilité et au développement de l'Afrique, telles que l'acquisition et le déploiement des vaccins COVID 19 dans le cadre de la plateforme de l'équipe spéciale d'acquisition de vaccins pour l'Afrique, afin de garantir l'accès aux vaccins COVID-19 à un moment où l'Afrique était exclue des chaînes d'approvisionnement en vaccins au niveau mondial. La Facilité d'atténuation de l'impact de la pandémie sur le commerce (PATIMFA) de la Banque a également été structurée pour alléger la pression exercée sur les États membres de l'Union africaine par la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et la contraction de l'économie mondiale qui en a découlé pendant la période de confinement. Cette facilité a été rendue accessible à tous les États membres africains pour aider à atténuer l'impact économique et sanitaire de la pandémie de Covid-19, avec plus de 8 milliards de dollars décaissés entre 2020 et 2021. La flambée des prix des produits de base provoquée par la crise ukrainienne a posé des défis supplémentaires aux États membres de l'UA et la Banque a réagi en lançant son Programme de financement du commerce destiné

à l'ajustement des pays d'Afrique face à la crise Ukrainienne (UKAFPA) afin de soutenir la continuité des activités commerciales et économiques nécessaires, avec plus de 4 milliards de dollars décaissés en 2022. Afreximbank a également collaboré avec la CEA pour lancer l'Africa Trade Exchange (ATEX) qui sert aujourd'hui de plateforme pour l'achat groupé de denrées alimentaires et d'engrais par les États membres de l'UA.

À Afreximbank, nous comprenons que la réalisation de l'Afrique que nous voulons est la responsabilité collective de tous les Africains. C'est pourquoi la Banque continue de soutenir l'Union africaine, ses agences et l'agenda africain à travers son partenariat avec l'UA.

Nous félicitons une fois de plus nos estimés partenaires de l'UA et nous nous réjouissons de célébrer le succès de nos efforts de collaboration et de remodeler l'histoire de l'Afrique pour en faire une histoire à laquelle nous pouvons tous être fiers de participer.

Joyeux 60e anniversaire !

Pour en savoir plus sur la foire commerciale intra-africaine, consultez le site <https://www.intrafricantradefair.com/en>.

Pour en savoir plus sur la façon dont Afreximbank défend la ZLECAf et le développement de l'Afrique, consultez le site <https://www.afreximbank.com>.

Le Protocole de la ZLECAf sur les règles et procédures de règlement des différends . . .

prévoit l'administration du mécanisme de règlement des différends et vise à garantir que le processus de règlement des différends est transparent, responsable, équitable, prévisible et conforme aux dispositions de l'accord de la ZLECAf.



Scanner pour
en savoir plus
sur ZLECAf

Les règles et procédures
de règlement des différends

Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS)



Le PAPSS (Système de paiement et de règlement panafricain) est l'un des piliers essentiels de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il a été développé par la Banque africaine d'import-export (AfreximBank) et a été approuvé par les chefs d'État de l'Union africaine lors du douzième sommet extraordinaire de l'Union africaine qui s'est tenu le 7 juillet 2019 à Niamey, en République du Niger, comme l'un des instruments opérationnels de l'accord de la ZLECAf.

Le PAPSS est une infrastructure d'intégration économique et financière de l'Afrique. Il s'agit d'une infrastructure centralisée de paiement et de règlement destinée à faciliter les échanges et le commerce intra-africains et conçue pour effectuer des paiements transfrontaliers instantanés dans les monnaies locales. Le PAPSS travaille en collaboration avec les banques centrales africaines pour fournir un service de paiement et de règlement auquel les banques commerciales et les prestataires de services de paiement agréés de la région peuvent se connecter en tant que « participants ».

Auparavant, les entreprises africaines et leurs banques locales faisaient appel à des banques correspondantes - souvent hors d'Afrique - pour régler les paiements entre deux monnaies africaines dans une troisième monnaie, extérieure, généralement le dollar ou l'euro. Le système précédent créait également des besoins en devises et en liquidités pour les différentes banques centrales africaines. Le PAPSS devrait donc réduire les coûts et accélérer le règlement et le paiement des transactions commerciales ; il devrait permettre la circulation efficace de l'argent en toute sécurité à travers les frontières africaines, minimisant ainsi les risques et contribuant à l'intégration financière dans les régions. Considéré par beaucoup comme un facteur de changement pour le commerce intra-africain, le PAPSS devrait permettre aux entreprises du continent d'économiser chaque année 5 milliards de dollars américains en coûts de transaction.

Après une phase pilote réussie avec les Banques Centrales de la Zone Monétaire Ouest Africaine (WAMZ), le système a été officiellement lancé en janvier 2022 à Accra, au Ghana, par Afreximbank, l'Union Africaine et le Secrétariat de la ZLECAf. Au cours de cette phase, les six banques centrales sont devenues opérationnelles sur le système et ont envoyé des transactions en direct.

La 35^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée de l'UA a demandé au Secrétariat de la ZLECAf et à Afreximbank, en consultation avec les États membres et les gouverneurs des banques centrales, de déployer le système pour couvrir l'ensemble du continent et de finaliser les cadres réglementaires. Le PAPSS a été adopté par un certain nombre d'institutions financières en 2022, peu après sa présentation au public. La Banque de réserve du Zimbabwe, la Banque centrale de Djibouti et la Banque de Zambie sont devenues membres du système, ce qui lui a permis d'étendre sa présence en Afrique australe et de l'Est. Le PAPSS collabore également avec l'Association des banques centrales africaines (ABCA), qui regroupe des régulateurs, afin d'aider le système à affiner son cadre de réglementation et de supervision. Les banques commerciales de la zone WAMZ, où le

Le système est actuellement actif, ont commencé à rejoindre le réseau en raison des immenses perspectives offertes par le PAPSS. Ainsi, le réseau PAPSS compte aujourd'hui 50 banques commerciales au total, après l'adhésion de 38 banques commerciales en 2022. À ce jour, le PAPSS a signé des protocoles d'accord avec plus de dix partenaires stratégiques, dont l'Institut WAMI, BUNA, la chambre de compensation du COMESA et Smart Africa, afin de soutenir la mise en œuvre du PAPSS en Afrique. En outre, le PAPSS a signé un total de sept commutateurs, y compris les commutateurs nationaux du Nigeria et du Ghana, NIBSS et GhIPSS respectivement, qui sont maintenant opérationnels et effectuent des transactions.

Pour remplir sa mission d'infrastructure panafricaine du marché des paiements, le PAPSS doit garantir le plus haut niveau de confiance à ses nombreuses parties prenantes. C'est pourquoi le PAPSS a été certifié selon les normes ISO27001 et ISO27701, ainsi que selon le programme de sécurité des clients de SWIFT, après avoir subi trois audits de certification réalisés par des entités compétentes dans les domaines de la sécurité de l'information et de la gestion de la confidentialité des données. Les parties prenantes du PAPSS peuvent être assurées que leurs données sont en sécurité grâce à l'adhésion stricte du système aux normes de sécurité internationales.

Le PAPSS travaille actuellement activement à son expansion en Afrique et à la réalisation de son plein potentiel. Le PAPSS étend son empreinte géographique en élargissant son réseau pour soutenir l'intégration d'autres écosystèmes à travers l'Afrique, y compris les sociétés de transfert de fonds, les bourses, les systèmes de cartes, etc.

Les banques centrales africaines supervisent la gouvernance et le fonctionnement quotidien du PAPSS, dont le siège se trouve au Caire, en Égypte. Le PAPSS n'est qu'un échange de monnaie légale, et non d'actifs numériques tels que les crypto-monnaies ou les monnaies numériques des banques centrales.

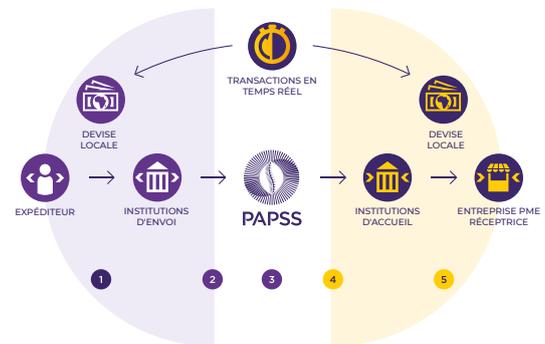
Comment fonctionne le PAPSS ?

Le PAPSS fonctionne en connectant les systèmes de règlement brut en temps réel (RTGS) des différentes banques centrales africaines. Chaque jour, le PAPSS règle le solde de toutes les transactions entre les différentes monnaies africaines, en les compensant avant minuit. Les banques centrales règlent ensuite la différence restante.

Le PAPSS prend en charge trois processus : Paiements instantanés, préfinancement et règlement net.

(i) Paiements instantanés du PAPSS:

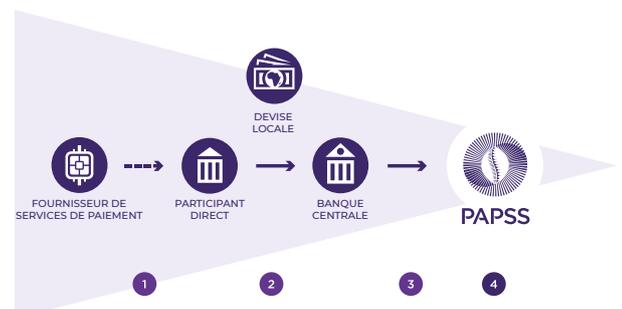
Le PAPSS facilite les transactions sans l'inconvénient de la conversion des monnaies locales en monnaies fortes, ce qui implique souvent que les fonds quittent le continent vers des banques intermédiaires qui renvoient ensuite les fonds aux banques bénéficiaires, ce qui ajoute des jours supplémentaires aux transactions. Le PAPSS effectue également des contrôles de conformité, juridiques et de sanctions instantanément au sein du système, ce qui permet d'effectuer des paiements quasi instantanés dans un délai de 120 secondes.



1. Le donneur d'ordre émet une instruction de paiement dans son devise à leur banque ou à leur prestataire de services de paiement
2. L'instruction de paiement est envoyée au PAPSS
3. PAPSS effectue tous les contrôles de validation nécessaires sur le instruction de paiement.
4. L'instruction de paiement est transmise au bénéficiaire banque ou prestataire de services de paiement.
5. La banque du bénéficiaire compense les fonds au domicile du bénéficiaire leur monnaie locale

(ii) Préfinancement du PAPSS:

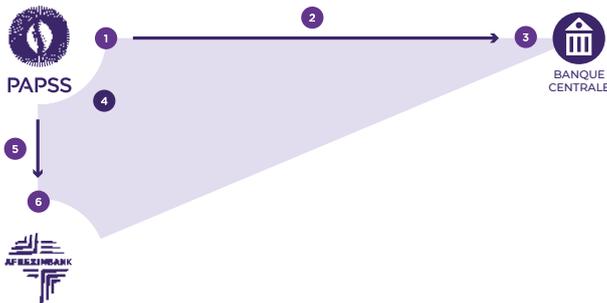
La rapidité du processus de paiement en temps réel exige que le PAPSS garantisse que les fonds sont disponibles pour compléter la transaction du donneur d'ordre avant d'effectuer les mouvements de débits et de crédits entre les comptes des participants. Les participants doivent donc convenir d'un accord de préfinancement.



1. Le participant direct émet une instruction de crédit sur le compte de règlement dans le système RTGS (banque centrale)
2. Le RTGS crédite le compte préfinancé du participant direct et en informe le PAPSS
3. Le PAPSS crédite le compte de compensation du participant direct
4. Les participants indirects s'appuient sur les accords de parrainage pour donner des instructions de financement par l'intermédiaire des participants directs

(iii) Règlement net du PAPSS :

Le PAPSS doit assurer un règlement rapide dans les 24 heures. Le règlement net entre toutes les banques centrales participantes a lieu chaque jour à la même heure - 11h00 UTC.



1. En fin de journée (UTC 11h00) PAPSS détermine le net position en monnaies locales pour toutes les centrales banques
2. PAPSS envoie une instruction de règlement crédit ou débit à Banque centrale RTGS (en fonction de la position nette)
3. Débits ou crédits RTGS de la Banque centrale entre les PAPSS préfinancés compte et compte d'attente de la Banque centrale et confirme le règlement ou le PAPSS
4. Le PAPSS reflète l'instruction de la banque centrale de conclure règlement en devises
5. Le PAPSS émet un règlement équivalent en devises fortes instruction (basée sur la position nette) à Afreximbank
6. Afreximbank débite/crédite le dur des banques centrales compte de règlement en devises

Le PAPSS change en effet la donne dans le paysage commercial africain, car il offre une alternative aux relations de correspondance bancaire actuelles, longues et coûteuses, pour faciliter le commerce et d'autres activités économiques entre les pays africains, grâce à un système de compensation et de règlement des paiements simple, peu coûteux et à risque contrôlé. Il permet également d'élargir l'inclusion financière pour couvrir le secteur informel tout en contrôlant les transferts de fonds, réduisant ainsi le blanchiment d'argent, qui coûte au continent plusieurs milliards de dollars par an.

Dans la première phase de la mise en œuvre du PAPSS, les banques centrales se connectent aux principales banques locales... Dans une deuxième phase de développement du PAPSS, les entreprises fintech agréées localement pourraient avoir accès au PAPSS, ce qui leur permettrait de traiter les transactions liées au commerce intra-africain, y compris sur des plateformes mobiles.

En janvier 2023, le réseau PAPSS comprend 8 banques centrales, 10 partenaires stratégiques, 50 banques commerciales et quatre commutateurs nationaux. Il s'étendra aux cinq régions d'Afrique avant la fin de l'année 2023. Toutes les banques centrales doivent y adhérer d'ici la fin 2024 et toutes les banques commerciales d'ici la fin 2025.

Toutes les banques centrales africaines et les prestataires de services financiers du secteur privé sont invités à rejoindre le PAPSS afin d'avoir accès aux transactions avec des dizaines de milliers d'utilisateurs finaux et d'obtenir l'effet multiplicateur escompté au profit du continent.



« Visitez le site officiel de l'EPSP sur <https://papss.com>



« En savoir plus sur le travail d'Afreximbank <https://www.afreximbank.com>



« En savoir plus sur le PAPSS, un instrument opérationnel de la ZLECAF <https://au-afcfca.org/operational-instruments/papss>



Le leader de l'intermédiation - Un acteur incontournable dans le développement des services financiers inclusifs dans l'UEMOA, la CEDEAO et en Afrique

AFRIK CREANCES, Institution financière régionale qui opère dans le domaine de l'intermédiation en opérations bancaires et non bancaires en vue de contribuer au développement économique et social de l'Afrique par une inclusion financière, numérique et sociale.

AFRIK CREANCES a pour vision d'être le leader de l'intermédiation en s'appuyant sur des plateformes technologiques modernes multifonctions innovantes, mutualisées, ouvertes et sécurisées ainsi que sur une offre variée de services à forte valeur ajoutée.

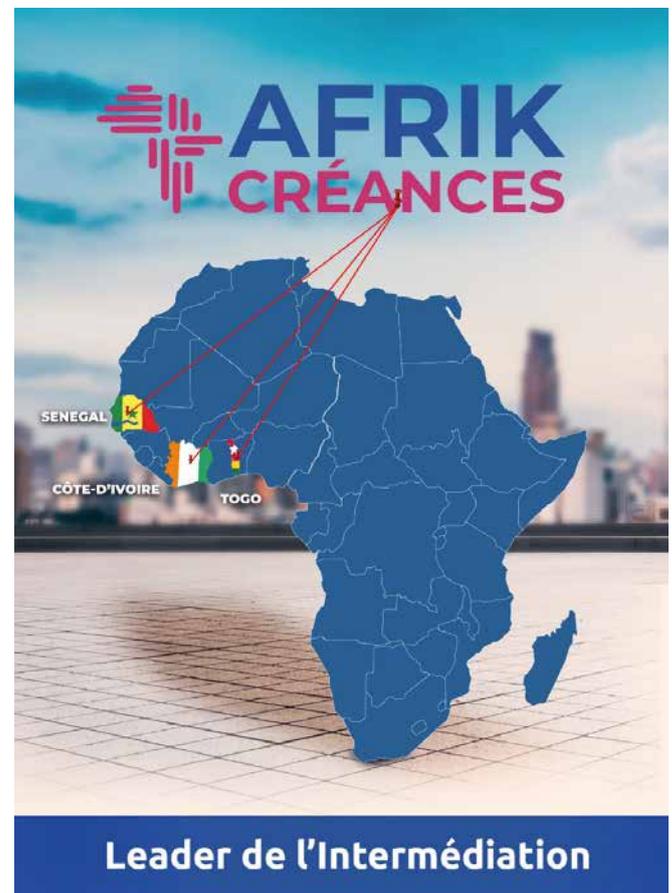
L'offre d'Afrik Créances tourne autour de (3) principaux pôles d'activités [1...3] et deux (2) pôles secondaires [4...5] :

1. Intermédiation en opérations de Banque (collecte de fonds, mobilisation de ressources, services de représentation d'enseignes, gestion et mise à disposition de moyens de paiement, etc.)
2. Courtage en crédit (Crédit conso ou personnel, crédit immobilier, rachat de crédit immobilier, crédit professionnel, réorganisation de crédit, crédit digital, etc.)
3. Recouvrement de créances (gestion du poste clients, recouvrement à l'amiable, recouvrement judiciaire, rachat de créances, gestion du patrimoine, administration de biens, affacturage, etc.)
4. Intermédiation en opérations non bancaires (développement de programmes des filets sociaux et programmes de soutien aux initiatives privées des Etats, autres services d'intermédiation, de digitalisation et de paiement, etc.)
5. Conseil, Assistance, formation et renforcement de capacités.

Véritable plateforme unique et hub de solutions et services innovants en Afrique, AFRIK CREANCES est actuellement présente dans trois pays (Togo, Sénégal, Côte d'Ivoire) et projette son implantation dans 10 pays les cinq prochaines années.



Blaise AHOUCHEDE
Président & CEO AFRIK CREANCES HOLDING



Boite Postale : 01 BP 4959 Lomé Centre, Togo



(+228) 22 20 38 41 - (+228) 93 03 36 36 | (WhatsApp) : (+228) 97 67 30 30



afrikcreances.holding@afrikcreances.com |  www.afrikcreances.com

www.foni.africa support@foni.africa

Dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière et la bancarisation en Afrique, AFRIK CREANCES organise la 3^{ème} édition du Forum International de l'Intermédiation du Numérique et de l'Innovation, « FONi 2024 » à l'Hôtel 2 février, Lomé au Togo du 16 au 17 mai 2024 sur le thème : « Intermédiation & financement des PME/PMI pour une inclusion financière, numérique et sociale en Afrique » sous le Haut patronage de son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République Togolaise.



**The Future
Reimagined**

En Afrique, tout est possible. Il en va de même pour notre université.

À l'université de Johannesburg, en Afrique du Sud, encore appelée UJ, nous sommes pleinement conscients de l'urgente nécessité non seulement de comprendre l'énorme changement qui continue d'envelopper la société mondiale dont nous faisons tous partie en Afrique, mais aussi de le saisir et d'y contribuer de manière bénéfique.

Nous comprenons que pour s'épanouir dans un monde numérique en évolution rapide, les étudiants ont besoin de plus qu'une simple connaissance technologique ; ils doivent également conserver un profond sens de l'humanité.

Si nous nous faisons les champions de la quatrième révolution industrielle (4RI), en exploitant la puissance de la transformation numérique dans toutes les disciplines académiques que nous enseignons, ce n'est jamais au détriment de l'humanité. Notre programme d'études est donc finement équilibré pour préparer les étudiants de toute l'Afrique à un avenir dans lequel ils auront tous les compétences technologiques et humaines nécessaires pour s'épanouir. Aujourd'hui et demain.

À l'UJ, parce que nous avons intégré l'avenir dans tout ce que nous faisons, nous permettons aux étudiants d'aller de l'avant et de réussir dans un environnement qui appartient à ceux qui le réimaginent.

C'est pourquoi l'UJ est une université où la technologie est enveloppée d'humanité. De l'Afrique au monde.

L'UNIVERSITÉ DES POSSIBILITÉS

uj.ac.za/4IR



Accélérer La Mise En Œuvre De La ZLECAf : Pourquoi L'accès À L'information Est Essentiel

Les progrès réalisés jusqu'à présent et le rôle essentiel que joueront les méthodes innovantes pour renforcer l'engagement du secteur privé

Martha Wambui Muiru: Fondateur - Un bulletin d'information qui n'est pas une réflexion après coup (<https://notanafterthought.substack.com/>) Une lettre d'information qui explore les raisons pour lesquelles l'Afrique n'est pas une solution de facilité, avec un accent particulier sur le rôle que la technologie jouera pour alimenter la croissance économique qui fera que l'Afrique ne sera pas une solution de facilité

Les données montrent que les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) représentent 90 % de toutes les entreprises en Afrique et emploient plus de 50 % de la main-d'œuvre. La présence généralisée des PME signifie qu'elles dominent le paysage commercial. Actuellement, une grande partie de ce commerce se fait entre l'Afrique et le reste du monde.

L'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) vise à changer cette situation en faisant passer le commerce intra-africain d'un niveau dérisoire de 13 % à un niveau plus robuste de 25 % d'ici à 2040. Il s'agit d'un objectif noble, mais pour y parvenir, les entreprises africaines, en particulier les MPME, doivent se recentrer sur les marchés africains et commencer à commercer dans le cadre de la ZLECAf.



“...Le manque d'informations librement accessibles rend la mise en œuvre de l'accord plus difficile. Même lorsque les réglementations spécifiques entourant la ZLECAf sont rendues plus facilement accessibles, l'information doit être tenue à jour...”

Une enquête menée par le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé (PAFTRAC) auprès de plus de 800 chefs d'entreprise africains a montré que le secteur privé était optimiste et prêt à adopter la ZLECAf. Toutefois, les chefs d'entreprise ont été découragés par le manque d'informations adéquates. Le secrétariat de la ZLECAf est conscient de cette lacune et a déjà pris des mesures pour trouver des solutions.

Les progrès réalisés jusqu'à présent en matière d'accès à l'information
Le Secrétariat de la ZLECAf s'est associé à la Fondation MasterCard pour lancer une stratégie d'engagement du secteur privé. Cette stratégie se

concentrera sur quatre secteurs prioritaires susceptibles de générer des gains rapides : l'automobile, les produits pharmaceutiques, l'agro-industrie, le transport et la logistique.

Le secrétariat de la ZLECAf prévoit également de développer une compréhension approfondie de l'accord au sein de la communauté des affaires.

Cynthia Gnassingbe-Essonam, conseillère principale au secrétariat de la ZLECAf, a confirmé que l'accent serait mis sur le soutien ciblé, l'éducation des PME et le développement des compétences.

L'UA, pour sa part, s'est associée au Conseil du commerce international (CCI) et à l'Académie de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) pour mettre au point un cours intitulé “Comment

exporter avec la ZLECAf". Ce cours est gratuit et ouvert à tous les Africains.

L'UA a également développé des ressources et publié des documents politiques qui offrent une foule d'informations sur le commerce dans le cadre de l'accord. Il s'agit notamment d'une étude sur les opportunités offertes par la ZLECAf aux femmes dans le commerce informel et transfrontalier, de questions et réponses sur la ZLECAf et de modules de formation sur les règles d'origine.

Les organisations internationales ne sont pas en reste. Dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf, le Centre du commerce international (CCI) met en place un Observatoire africain du Commerce (OAC) afin de contribuer à la diffusion des informations commerciales.

L'OAC se concentrera sur quatre domaines principaux.

- Former le personnel du gouvernement national à la gestion de données commerciales de qualité
- Fournir aux hommes d'affaires et aux décideurs politiques les compétences nécessaires à l'analyse et à l'utilisation des données commerciales
- Créer un portail en ligne qui offre des informations commerciales
- Contrôler l'accès au marché, la compétitivité, l'intégration régionale, l'utilisation des préférences commerciales et les procédures aux frontières.

Les différents pays jouent également leur rôle. Le Kenya, par exemple, a commencé à organiser des manifestations commerciales et des expositions locales, nationales et régionales pour faciliter l'accès au marché. Par l'intermédiaire du bureau d'enregistrement des PME, le gouvernement kenyan entreprend également un processus de formalisation qui facilitera l'accès des PME à des interventions telles que les subventions et le développement des compétences.

En bref, les acteurs concernés font de leur mieux pour diffuser l'information afin que les PME puissent s'équiper et commencer à faire du commerce.

Malheureusement, cela ne suffit pas. Il reste encore une étape à franchir : amener les PME à s'intéresser à l'information.

La nécessité d'encourager les PME à utiliser les informations disponibles

Bien que les CER et l'UA soient centrées sur les personnes, la plupart des Africains continuent de penser au niveau national et non au niveau régional ou continental.

Ils ne vont donc pas chercher à s'informer sur les projets régionaux ou continentaux. La plupart du temps, ils n'en connaissent même pas l'existence.

Ainsi, bien que la banque Afreximbank propose un excellent cours sur la ZLECAf, il y a de fortes chances que de nombreux Africains n'en aient pas connaissance.

Le manque d'engagement régional ou continental explique pourquoi les CER ont du mal à inciter leurs citoyens à tirer parti des politiques régionales favorables. Le président en exercice de la Communauté de l'Afrique de l'Est, le président Evariste Ndayishimiye, l'a noté lorsqu'il a déclaré que chaque État partenaire devait ajouter des séances de sensibilisation à ses plans d'action.

Pour éviter que la ZLECAf ne démarre pas en raison d'un manque d'engagement, les parties prenantes doivent développer des moyens innovants pour rencontrer les PME à mi-chemin, voire tout le long du chemin.

Voici un aperçu de deux méthodes qui méritent d'être prises en considération.

Partenariat avec des organisations ayant des liens étroits avec la communauté

Lors d'un séjour à Arusha pour une conférence de femmes organisée par Divine Ministries, l'un des orateurs, le Dr Jacky, a parlé de l'investissement dans l'agriculture. Elle a principalement exploré les différentes chaînes de valeur de l'avocat.

Les informations étaient précieuses, bien transmises et présentées d'une manière si facile à comprendre qu'elles m'ont incité à investir dans les avocats. De nombreux participants à la conférence ont fait le même constat. C'est là toute l'importance de la diffusion d'informations par le biais de plates-formes accessibles : elle incite ou pousse les gens à agir.

Il y a de fortes chances que des informations sur les chaînes de valeur de l'avocat soient disponibles quelque part. Cependant, parce qu'elles n'ont pas été présentées de manière accessible, de nombreuses personnes croient encore que l'avocat n'a qu'une seule chaîne de valeur - l'exportation du fruit. De même, les pays africains, les CER, le Secrétariat de la ZLECAf et les différentes parties prenantes doivent s'associer à des organisations qui ont des liens étroits avec la communauté pour aider à présenter l'information de manière accessible. Il ne suffit pas de développer des plateformes ou des centres d'information et d'espérer que les PME se mettront en quatre pour s'engager. La ZLECAf a besoin qu'un grand nombre d'entreprises africaines s'engagent et commercent dans le cadre de l'accord pour atteindre tous ses objectifs. Par ailleurs, les organisations ayant des liens avec la communauté comprennent le type d'intervenants auxquels la communauté des affaires de cette région répondra.



Un programme d'agents de vulgarisation de la ZLECAf

Les agents de vulgarisation sont généralement présents dans le secteur agricole. Ils sont des intermédiaires entre les agriculteurs et la recherche. Ils créent un environnement favorable aux agriculteurs en s'assurant qu'ils disposent des informations appropriées pour prendre les décisions qui donneront les meilleurs résultats.

Que ce soit au niveau continental, régional ou national, la ZLECAf peut faire quelque chose de similaire. Les agents de vulgarisation de la ZLECAf seront les intermédiaires entre les MPME et la recherche. Ils fourniront aux chefs d'entreprise les dernières informations, notamment sur les politiques, les règles, les réglementations, les opportunités de marché, la valeur ajoutée et la facilitation des échanges. Si nécessaire, ils accompagneront le chef d'entreprise de la production à l'exportation, au moins pour la première fois, jusqu'à ce que le chef d'entreprise prenne le coup de main.

Les précédents ont déjà prouvé que les agents de vulgarisation peuvent avoir un impact massif. Entre 2009 et 2011, la production de maïs au Kenya est passée d'un niveau historiquement bas de 191 000 tonnes à 405 000 tonnes grâce à la revitalisation du programme des agents de vulgarisation. Le pays a maintenu cette production élevée jusqu'en 2013, date à laquelle elle a recommencé à baisser.

Lors d'un entretien avec un agent agricole aujourd'hui à la retraite, il a noté que la production de maïs a chuté après 2013 parce que la décentralisation a commencé et que les agents de vulgarisation agricole sont passés du gouvernement national au gouvernement des comtés. Les gouvernements des comtés n'ont pas été en mesure de faciliter une transition en douceur, ce qui a entraîné le départ à la retraite d'un grand nombre d'agents de vulgarisation et n'a laissé personne pour combler le vide. Le fait que la production ait chuté dès qu'ils ont cessé de fonctionner de manière optimale montre l'importance de l'impact de ces agents.

Un autre élément qui prouve à quel point les agents de vulgarisation peuvent être utiles est le fait que la compréhension des questions commerciales peut parfois être très complexe.

Dans un groupe Facebook, Kenya Cottage Industries, Arise, quelqu'un a demandé : « Kenyans, vous avez obtenu un marché sans droits de douane au Royaume-Uni, et vous ne pouvez pas exporter. Pourquoi ? » Quelqu'un a répondu qu'il était trop difficile de comprendre le processus.

La plupart des MPME sont prêtes à élargir leur portefeuille commercial. Après tout, plus de commerce signifie plus d'argent. Cependant, la difficulté à comprendre les protocoles, les règles et tout ce qui se trouve entre les deux peut faire hésiter les chefs d'entreprise.

Un agent de vulgarisation est l'intermédiaire idéal pour tenir la main des chefs d'entreprise.

Ces deux solutions possibles ne sont pas suffisantes, mais elles constituent un bon point de départ pour approfondir l'engagement du secteur privé.



« Production de fromage à la fromagerie Borj Lella, à Beja, Tunisie Image ©Simona Granati - Corbis/Corbis via Getty Images

RÉFÉRENCES

Ruchira Kumar (2017). Emplois du Groupe de la Banque mondiale. Document de travail sur les emplois, numéro 3. Financement ciblé des PME et effets sur l'emploi : Ce que nous savons et ce qui pourrait être fait différemment.

Banque africaine d'import-export (2022). Comment exporter avec le programme de formation de la ZLECAf. Module 1: L'opportunité du commerce intra-africain PAFTRAC Africa CEO Trade Survey Report (2022). Évaluation de l'impact de la ZLECAf sur le commerce africain..

Patrick Utomi (2022). La grande majorité des chefs d'entreprise africains sont positifs à l'égard de la ZLECAf. Disponible à l'adresse suivante <https://african.business/2022/06/trade-investment/vast-majority-of-african-ceos-positive-about-afcta-finds-paftrac-survey/>

Union africaine. Ressources. Disponibles au <https://au.int/en/resources/filter>

Bureau national des normes du Kenya. Ventes de la production agricole du Kenya : Annuel : Maize. Disponible à l'adresse suivante <https://www.ceicdata.com/en/kenya/agricultural-production-sales/agricultural-production-sales-annual-maize>

Le protocole de la ZLECAf sur l'investissement...

est un outil de gouvernance à l'échelle continentale pour promouvoir, faciliter et protéger les investissements qui favorisent le développement durable et créent des conditions de concurrence équitables pour les investisseurs africains en abordant des domaines tels que la promotion, la facilitation et la protection des investissements, le règlement des différends, les obligations des investisseurs, la protection de l'environnement, du travail et des consommateurs, le transfert de technologie, les obligations fiscales, les investissements directs à l'étranger



Scanner pour en
savoir plus sur ZLECAf

La Libre Circulation Des Personnes En Afrique Et L'égalité Des Genres Comme Moyens Efficaces D'accélération De La Mise En Œuvre De La ZLECAf

Jean Amia, (PhD), Relations Internationales. Fonctionnaire du Protocole, Cabinet du Président de la Commission de l'Union africaine.

La fin de l'apartheid et la réalisation de l'indépendance politique du continent ayant été réalisées par l'Organisation de l'unité africaine, les Chefs d'Etats africains dans le but de privilégier le développement social et économique inclusif, l'intégration continentale et régionale et réaliser la vision panafricaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, représentant une force dynamique sur la scène internationale¹ ont décidé d'accélérer l'intégration à travers la création d'une Zone de Libre-échange Continentale africaine². S'adressant à la Conférence de l'Union africaine lors du lancement de la phase opérationnelle de la ZLECAf à Niamey le 7 juillet 2019, S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, avait déclaré pour s'en réjouir : « Un rêve, un vieux rêve se réalise. Envisagé dès le sommet inaugural de l'OUA en mai 1963, la Zone de Libre Echange Continentale Africaine que nous lançons aujourd'hui est l'un des projets les plus emblématiques de l'Agenda africain. Les Pères Fondateurs doivent en être certainement fiers. Kwame Nkrumah, Jamal Abdel Nasser, Haile Selassie, Hamani Diori et les autres doivent se dire enfin ! Aussi, permettez-moi, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, de vous exprimer nos remerciements pour votre soutien et engagement personnel qui ont permis cette inestimable réalisation ».

L'opérationnalisation de la ZLECAf a connu l'élection de son premier Secrétaire général lors de la 33ème Session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine en Février 2020 à Addis - Abeba, pour un mandat de quatre ans³. Lors de sa prestation de serment le 19 mars 2020 au Siège de l'Union africaine,

Personnes au poste frontière de Katuna entre l'Ouganda et le Rwanda, fermé depuis 2019, après sa réouverture à Kigali, Rwanda le 31 janvier 2022 Image ©Cyril Ndegeya/Anadolu Agency via Getty Images

S.E. M. Wamkele Mene, Secrétaire général de la ZLECAf a relevé que : « pendant au moins la première moitié de la décennie, sept des 10 économies à la croissance la plus rapide du monde se trouvaient en Afrique, selon la base de données des perspectives économiques mondiales du Fonds monétaire international, d'octobre 2019 » et que : « Grâce à la ZLECAf, nous avons l'occasion de reconfigurer nos chaînes d'approvisionnement, de réduire la dépendance à l'égard des autres et d'accélérer la création de chaînes de valeur régionales qui stimuleront le commerce intra-africain »⁴. Deux ans après ce discours, le vendredi 7 octobre 2022, le Secrétariat de la Zlecaf



¹ Agenda 2063, projets phares : consulté le 23/06/2020 sur : <https://au.int/en/agenda2063/flagship-projects>

² Article 2 de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine

³ <https://au.int/en/pressreleases/20200418/newly-sworn-afcta-secretary-general-wamkele-mene-undertakes-serve-africa>

⁴ <https://au.int/en/pressreleases/20200418/newly-sworn-afcta-secretary-general-wamkele-mene-undertakes-serve-africa>

lançait officiellement une « initiative sur le commerce guidé » permettant à sept pays du continent d’entamer des échanges commerciaux à des tarifs préférentiels sur des produits pharmaceutiques, le caoutchouc, les pâtes alimentaires, le thé, le café, l’acier et le bois.

La ZLECAF constitue un élément géopolitique. C’est l’expression de la dynamique unitaire commerciale de l’Union africaine pour permettre l’insertion des Etats africains dans l’économie-monde à travers la régionalisation géoéconomique. Ce n’est donc pas un hasard si le thème de l’année 2023 de l’Union africaine est « l’Accélération de la mise en œuvre de la Zlecaf ». D’après les politologues Michèle Rioux et Daniel Drache, « La puissance s’inscrit dans les relations économiques sociales et culturelles qui deviennent des moyens stratégiques et diplomatiques plus efficaces ». Le commerce intra-africain destiné à renforcer la position commerciale africaine sur le marché mondial s’inscrit donc dans cette logique géostratégique de recherche de la puissance. La régionalisation économique se positionne donc comme une alternative à la déchéance de la gouvernance mondiale. En matière d’intégration commerciale, il convient de saluer les performances de la SADC, de l’EAC, de la CEDEAO et du COMESA qui ont obtenu des scores supérieurs à 0,6 d’après les critères de l’indice multidimensionnel de l’intégration régionale africaine.

L’indice multidimensionnel de l’intégration régionale africaine (IMIRA) développé par la Commission de l’UA et les CER en collaboration

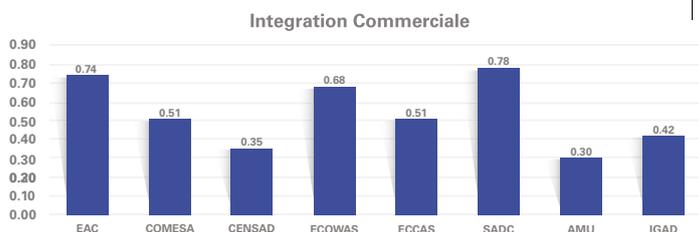


Figure 1: Analyse comparative entre les CER en matière d’intégration commerciale⁵

avec les agences statistiques nationales et les banques centrales africaines permet d’évaluer les efforts d’intégration des CER par rapport aux objectifs et priorités de l’Agenda 2063, du Traité d’Abuja et des Traités régionaux des Communautés économiques régionales. L’IMIRA est composé de 8 dimensions : La libre circulation des personnes, l’intégration sociale, commerciale, infrastructurelle, financière, monétaire, environnementale, politique et institutionnelle. Afin de répondre au critère de la

Communauté économique africaine, les CER devraient obtenir une note moyenne de 0,67 sur une échelle de 0 à 1, mais jusqu’à présent, certaines d’entre elles n’ont obtenu qu’une note de 0,56. Ce résultat est inférieur aux attentes prévues dans les chronogrammes établis sur la base des objectifs du Traité d’Abuja⁶. Les huit dimensions de l’indice multidimensionnel de l’intégration régionale africaine, doivent être actionnées concomitamment. Des efforts prioritaires doivent se poursuivre pour permettre aux personnes de se déplacer pour étudier, participer aux événements culturels et faire du commerce en Afrique. La libre circulation des personnes sur le continent africain apparaît donc comme une exigence fondamentale pour l’accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF. Le Graphique ci-dessous illustre les avancées des CER en matière de libre circulation des personnes sur le continent.

L’un des objectifs de la ZLECAF contenus à l’article 3 de l’Accord instituant la Zone de libre-échange continentale

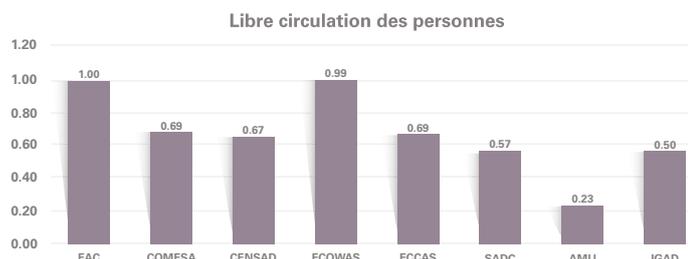


Figure 2: Analyse comparative entre les CER sur la libre circulation des personnes. Source : Commission de l’Union Africaine 2020 (Rapport sur l’intégration 2020, p. 3)

africaine est la création d’un marché unique des biens, des services, facilité par la circulation des personnes afin d’approfondir l’intégration économique du continent africain conformément à la vision panafricaine d’« une Afrique prospère et pacifique » consacrée dans l’Agenda 2063. S’il est vrai que l’Accord de création de la ZLECAF a déjà été signé par cinquante-quatre (54) pays membres de l’UA et que quarante-quatre (44) d’entre eux l’ont déjà ratifié, faisant de cette ratification, la plus rapide de l’histoire de l’Union africaine, il n’en demeure pas moins vrai que, le Protocole au Traité instituant la Communauté Economique africaine, relatif à la Libre Circulation des Personnes, au Droit de Résidence et au Droit d’Etablissement n’a enregistré que 32 signatures, 4 ratifications et 4 dépôts d’instrument. Ce protocole prévoit la suppression des visas, le droit de résidence, le droit de faire des affaires et de créer des établissements professionnels. C’est le lieu d’exhorter les Etats signataires à

⁵ Rapport sur l’intégration 2020, p. 33

⁶ Rapport sur l’intégration 2020, p. 26

accélérer les procédures de ratification et de dépôt de ce Traité pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf. Les africains ne sauraient commercer entre africains s'ils ne peuvent pas circuler librement sur le continent africain.

Le lancement du passeport africain et l'adoption du protocole de la libre circulation des personnes et des biens en juillet 2016 visent à supprimer les restrictions sur la capacité des Africains à voyager, travailler et vivre sur leur propre continent. Malheureusement ce passeport n'est pas accepté par certains pays africains. L'Indice d'ouverture des visas en Afrique (5e édition, 2020) développé par la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement note cependant une progression dans la facilitation de la circulation des citoyens africains, l'investissement et les activités commerciales au sein du continent. Dr Khaled F. Sherif Vice-Président, Département du Développement régional, de l'Intégration régionale et de la Prestation de Services de la Banque Africaine de Développement souligne à cet effet que « le fait que les gouvernements aient poursuivi cette initiative en dépit de la pandémie mondiale révèle la valeur placée dans la libéralisation des régimes de visas et la revitalisation de secteurs clés de leurs économies pour maintenir le climat d'investissement approprié. L'indice de 2020 montre que 54 % du continent – un chiffre record – est maintenant accessible aux visiteurs africains qui n'ont soit plus besoin de visa pour voyager ou peuvent en obtenir un à l'arrivée. Il s'agit d'une augmentation significative de 9 % par rapport au niveau des cinq dernières années... L'image globale de l'ouverture des régimes de visa est positive et se reflète dans le dernier rapport de l'Indice d'intégration régionale en Afrique dont les résultats montrent que la liberté de circulation est la plus forte des dimensions d'intégration du continent »⁷.

Les hommes et les femmes étant des acteurs commerciaux dans le formel comme l'informel, il convient qu'ils soient accompagnés équitablement par les Etats. Une étude menée par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) sur les opportunités offertes aux femmes par la ZLECAf souligne que le commerce transfrontalier informel historiquement enraciné dans les communautés africaines et antérieur aux frontières des Etats coloniaux et postcoloniaux à travers le continent représente une part importante du commerce intra-africain. Au-delà des revenus et des emplois pour les personnes vulnérables, en particulier les femmes, ce type de commerce renforce la solidarité, la paix, la stabilité et l'intégration entre les communautés frontalières. Malheureusement, il reste

isolé des politiques commerciales nationales, plans et budgets de développement. En conséquence, les femmes constituant la majorité des commerçants transfrontaliers informels sont exclues des ressources mises à la disposition des acteurs du commerce formel. Il y a donc lieu de penser à la formalisation de ce secteur informel. Tout en permettant l'accès aux marchés et aux facilités de crédit aux femmes, il est nécessaire que les femmes commerçantes soient formées et reçoivent des informations sur la ZLECAf, en matière d'avantages de commerce régional afin qu'elles puissent commercer plus intelligemment et recevoir de meilleurs rendements⁸. « L'égalité des sexes est plus qu'un objectif en soi. C'est une condition préalable pour relever le défi de la réduction de la pauvreté, de la promotion du développement durable et de la bonne gouvernance »⁹. Les Etats membres de l'Union africaine doivent créer un accès égal à l'éducation ; aux facteurs de production ; aux facilités commerciales⁴. La lutte contre la pauvreté et la promotion de l'autonomisation économique des femmes commandent aux Etats membres d'assurer la parité dans l'éducation aux niveaux secondaire et tertiaire et atteindre des taux de rétention plus élevés pour les filles ; augmenter les niveaux d'alphabétisation des femmes par l'éducation des adultes ; ainsi que la contribution des femmes scientifiques et des technologies de l'information et de la communication⁵.

La transformation économique du continent par l'industrialisation stipulée dans l'article 3 des annexes compilées sur l'établissement de la zone de libre-échange continentale ne pourra être possible que si les femmes qui représentent la majeure partie de la population africaine sont prises en compte. « Les femmes représentent environ 70 % de la main-d'œuvre agricole en Afrique. Elles sont responsables du stockage et de la transformation des produits agricoles et jouent un rôle central dans la sécurité alimentaire des ménages. La demande de nourriture en Afrique croît à un rythme 10 fois supérieur à celui de la production et pour couvrir cette forte demande, l'Afrique dépense environ 45 milliards d'USD par an en importations alimentaires et ce chiffre pourrait atteindre 110 milliards d'USD d'ici 2025 »¹². L'industrialisation soutiens la productivité grâce aux nouvelles techniques et technologies, crée des emplois, rehausse les compétences de la main d'œuvre, favorise l'économie formelle, améliore l'économie en général et contribue à la stabilité sociale. Si l'Afrique veut donc accélérer l'implémentation de la ZLECAf, elle doit composer avec les femmes.

⁷ Commission Union africaine et Banque africaine de développement, Rapport 2020 sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique

⁸ A study on the opportunities in the AfCFTA for women in the Informal and Cross-Border Trade, P 6.

⁹ Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies

¹⁰ Stratégie de l'union africaine pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (Gewe) 2018-2028. www.au.int

¹¹ Rapport D'examen Final De Décennie De La Femme Africaine Sur L'approche Locale De L'égalité Des Sexes Et De L'autonomisation Des Femmes 2010-2020'' P. 27 41992-doc-AWD_report_French_f.pdf (au.int)

La ZLECAf Et Le Commerce Transfrontalier Informel : Des Opportunités Pour Les Femmes En Afrique

Par : **Valerie Rumbidzai Jeche**, Midlands State University (maître de conférences) valjeche4@gmail.com

Tanatsiwa Dambuzwa, MSc International Trade and Diplomacy (Université du Zimbabwe) tanatsiwadambuzwa62@gmail.com

Le secteur informel est considéré comme un élément important de l'économie africaine et du marché du travail, car il joue un rôle considérable dans la production, l'emploi et la génération de revenus. L'Organisation internationale du travail (OIT) définit le secteur informel comme « tout travail rémunéré (c'est-à-dire à la fois le travail indépendant et le travail salarié) qui n'est pas enregistré, réglementé ou protégé par les cadres juridiques ou réglementaires existants, ainsi que le travail non rémunéré effectué dans une entreprise productrice de revenus ». Selon l'OIT, 85,8 % de la population active africaine travaille dans le secteur informel. Le secteur informel constitue une part importante de l'économie des pays africains. L'établissement de la ZLECAf a le potentiel de changer la donne pour le continent à tous les niveaux. Elle est envisagée comme un catalyseur de la croissance économique et une initiative qui profitera aux entrepreneurs, y compris aux petites et moyennes entreprises. En facilitant la circulation des biens et des services entre les pays africains, la ZLECAf créera des opportunités d'accélérer le commerce intra-africain, de développer les entreprises locales, de créer des emplois et d'accroître le développement des infrastructures sur le continent, en plus de stimuler le commerce trans-frontalier informel. L'autonomisation des femmes africaines dans le contexte de la ZLECAf et la concrétisation de la ZLECAf visent à résoudre les problèmes rencontrés par les femmes dans le cadre du commerce transfrontalier informel. Les opportunités commerciales créées par un marché élargi et la création d'un

environnement politique et juridique favorable sont des conditions cruciales pour l'autonomisation économique des femmes, car les commerçants transfrontaliers informels souffrent encore d'invisibilité, de stigmatisation, de violence, de harcèlement, de mauvaises conditions de travail et d'un manque de reconnaissance de leur contribution économique (ONU Femmes, 2010).

Le commerce transfrontalier informel en Afrique

Dans la plupart des régions d'Afrique, au moins deux personnes sur trois considérées comme des commerçants transfrontaliers informels sont des femmes. Le commerce transfrontalier informel est littéralement l'une des plus importantes sources d'emploi et de moyens de subsistance pour les pauvres, en particulier pour les femmes à faible revenu et peu qualifiées, dans les régions frontalières. Plusieurs recherches ont montré que les femmes participent aux ICBT pour des raisons de revenus, de sécurité alimentaire, d'emploi et pour éradiquer la pauvreté ; cependant, elles sont confrontées au manque de facilitation du commerce, à l'inadéquation des infrastructures frontalières, au harcèlement sexuel et physique, à un accès limité au financement et aux informations sur le marché, à la corruption et à l'insécurité, ainsi qu'à un manque de connaissances, d'éducation et de compétences en matière de gestion d'entreprise (Afrika et Ajumbo, 2012). Les ICBT constituent une source régulière de moyens de subsistance, en particulier pour les femmes et les jeunes, ainsi que des opportunités d'emploi et, au fil du temps, servent d'incubateurs d'entreprises, en particulier lorsque certains acteurs informels passent au secteur formel (Commission de l'Union africaine 2018). Diverses études estiment que les ICBT contribuent à environ 40 % du produit intérieur brut (PIB) en Afrique (MAEP 2022), ce qui signifie que leur



contribution est importante pour les États africains et ne devrait pas être ignorée. Malgré ces contributions au développement économique de l’Afrique, les accords commerciaux régionaux, les politiques commerciales nationales, les plans de développement et les budgets continuent d’isoler et de marginaliser le secteur. La Commission de l’Union africaine (2018) et le Mécanisme africain d’évaluation par les pairs (2022) classent les ICBT en trois catégories, à savoir : (i) celles qui ne sont pas du tout enregistrées et qui se situent entièrement en dehors de l’économie formelle (ii) celles où les entreprises et les négociants enregistrés échappent partiellement aux réglementations commerciales en recourant à des pratiques illégales (par exemple, sous-déclaration et sous-facturation) et (iii) celles où les entreprises et les négociants enregistrés et non enregistrés échappent totalement aux réglementations commerciales (utilisation d’itinéraires non répertoriés et autres formes de contrebande). C’est pourquoi le secteur est qualifié d’économie non officielle, souterraine, cachée, invisible, parallèle, seconde, non réglementée, non enregistrée, noire, de travail au noir, non mesurée et non observée (Ackello-Ogotu 1997 ; Macamo 1998 ; OCDE 2009). Bien qu’elles ne soient pas directement concernées par la ZLECAf, les femmes ICBT devraient bénéficier directement et indirectement de plusieurs dispositions de l’accord qui reconnaissent l’égalité entre les hommes et les femmes et le secteur informel.

L’engagement de l’accord de la ZLECAf en faveur de l’inclusion des femmes dans la zone de libre-échange continentale se manifeste dans le préambule de l’accord, qui reconnaît le rôle de l’égalité entre les hommes et les femmes dans le développement économique, la coopération et le commerce international. Le paragraphe 7 du préambule de l’accord de la ZLECAf montre que « tous les États membres reconnaissent l’importance de l’égalité entre les hommes et les femmes pour le développement du commerce international et de la coopération économique ». En outre, l’article 3(e) de l’accord stipule que « les objectifs généraux de la ZLECAf sont de promouvoir et d’atteindre un développement socio-économique durable et inclusif, l’égalité entre les hommes et les femmes et la transformation structurelle des États parties ». En outre, l’article 27, paragraphe 2, point d), du Protocole sur le commerce des services charge les États parties « d’améliorer la capacité d’exportation des fournisseurs de services formels et informels, en accordant une attention particulière aux micro, petites et moyennes entreprises, aux femmes et aux jeunes fournisseurs de services ».

Opportunités

La récente étude du Mécanisme africain d’évaluation

par les pairs (MAEP) a identifié certaines opportunités pour les femmes ICBT dans le cadre de la ZLECAf, notamment, la libre circulation des personnes et des biens ; un régime fiscal unitaire qui facilitera la circulation des biens et réduira les coûts du commerce en ce qui concerne les droits de douane et d’importation, et enfin que la ZLECAf offre une opportunité à l’échelle du continent d’engager les ICBT d’une manière qui favorise l’autonomisation des femmes commerçantes dans les ICBT (2022). L’élimination de 90 % des droits de douane dans le cadre de la ZLECAf permettra aux commerçants informels d’utiliser les circuits commerciaux formels, qui offrent davantage de protection et de sécurité aux femmes. La ZLECAf simplifiera les procédures douanières et de dédouanement et réduira les droits d’importation, ce qui facilitera le commerce pour les petits commerçants, en particulier les femmes (Secrétariat de la ZLECAf).

Ces avantages potentiels ne peuvent pas être réalisés automatiquement pour ce dividende démographique vital. Le protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes sera incomplet s’il n’aborde pas la situation critique des femmes ICBT. En fait, les processus de négociation et de consultation en cours doivent garantir que ces personnes marginalisées soient incluses pour faire entendre leur voix et leurs attentes. Le protocole doit également obliger les gouvernements à reconnaître les ICBT et à mettre en place des politiques et des réglementations gouvernementales favorables à ce secteur, ainsi qu’à faciliter l’octroi d’une aide financière aux ICBT et l’accès au crédit. Selon le Secrétariat de la ZLECAf (2022), le protocole devrait aborder les contraintes et les obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées lorsqu’elles font du commerce sur le continent et créera un environnement qui permettra aux femmes d’utiliser la ZLECAf en accédant à des

Cependant, le principal problème du protocole sur les femmes et les jeunes est qu’il généralise les problèmes rencontrés par les jeunes et les femmes, alors que ces groupes sont confrontés à des problèmes différents, liés au sexe ou à l’âge. Ainsi, l’approche rigide adoptée par le Secrétariat pourrait conduire à une plus grande marginalisation des problèmes sexospécifiques rencontrés par les femmes ICBT.



marchés plus larges, en améliorant leur compétitivité et en participant aux chaînes de valeur régionales.

L'objectif principal du protocole est "d'élargir l'inclusivité dans le fonctionnement de la ZLECAf à travers des interventions qui soutiennent les jeunes Africains, les femmes et les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que l'intégration des commerçants transfrontaliers informels dans l'économie formelle en mettant en œuvre le régime commercial simplifié" (Secrétariat de la ZLECAf, 2022). Erasmus et Hartzenberg (2022) ajoutent que "le protocole peut aborder des questions très pratiques liées au commerce et des défis persistants dans le contexte du commerce informel et formel en Afrique, en plus de fournir des réponses aux défis auxquels sont confrontées les femmes commerçantes dans de nombreux pays et régions du continent.

En outre, la phase pilote de la ZLECAf ou l'initiative de commerce guidé a déjà commencé, mais les négociations du Protocole n'ont pas encore été conclues, ce qui laisse un énorme fossé aux femmes ICBT pour rattraper leur retard, puisqu'elles sont déjà exclues. Les négociations du Protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce doivent être améliorées et conclues afin que les groupes marginalisés puissent bénéficier pleinement et s'impliquer directement dans les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf. Selon ONU Femmes (2021), "la prospérité et la croissance ne peuvent être réalisées que si l'accord de la ZLECAf est équitable et inclusif, mais en raison des inégalités préexistantes dans les économies africaines, les avantages de l'accord ne seront pas distribués de manière égale en fonction du sexe. Par exemple, les femmes entrepreneurs et les entreprises appartenant à des femmes risquent de ne pas profiter des opportunités offertes par l'intégration commerciale parce qu'elles sont pour la plupart petites, informelles et peu productives. Afin de résoudre ces problèmes et de garantir l'inclusion des femmes ICBT, les gouvernements, les partenaires de développement, les CER, les organisations de femmes, les OSC et les institutions d'appui au commerce doivent : adopter un régime commercial simplifié ; renforcer les capacités et former les femmes ICBT sur les questions de facilitation du commerce ; lancer des campagnes de sensibilisation à la ZLECAf ciblant les femmes ICBT ; adopter les technologies de la quatrième révolution industrielle aux frontières pour gérer les retards aux frontières, réduire la corruption et améliorer leur sécurité ; combler le fossé numérique entre les hommes et les femmes ; fournir un

soutien financier aux femmes ICBT et garantir un accès facile aux documents de voyage et aux procédures d'enregistrement des entreprises. La réduction de la fracture numérique est vitale car la ZLECAf a déjà introduit le livre tarifaire électronique, les règles d'origine électroniques, l'application ZLECAf, le Système panafricain de règlement des paiements (PAPSS) et négocie actuellement le Protocole sur le commerce numérique et le commerce électronique, ce qui signifie que la compréhension des technologies sera vitale pour les femmes ICBT dans le cadre de la ZLECAf.

Avec l'avènement de la ZLECAf, la circulation des marchandises sera facilitée par l'élimination des droits de douane et des barrières non tarifaires qui ont souvent été identifiées comme des défis importants pour l'ICBT. Les États travaillent progressivement à l'élimination des droits de douane pour le commerce intra-africain. Les femmes pourront également circuler librement, la ZLECAf offrant la possibilité d'une libre circulation des personnes. L'ouverture du continent facilitera l'accès à un marché plus vaste pour les femmes impliquées dans les ICBT une fois que les restrictions en matière de visas sur le continent africain auront été supprimées. La possibilité pour les femmes commerçantes informelles de se déplacer librement à travers les frontières élargit la diversité des marchandises échangées ainsi que les marchés qui seront accessibles aux ICBT. (Rapport du MAEP, 2022).

La pandémie de COVID 19 a mis en évidence l'incapacité du secteur formel à générer des revenus suffisants pour les gouvernements et à améliorer le ratio impôts/PIB du continent. Afin d'exploiter pleinement le potentiel du secteur informel, il est essentiel que des politiques soient mises en œuvre pour offrir aux femmes commerçantes une plateforme meilleure et plus protectrice. Avec la ZLECAf, les gouvernements peuvent stimuler le commerce dans le secteur informel en mettant en œuvre des politiques équitables et transparentes qui bénéficieront aux opérateurs du secteur, tout en relevant les nombreux défis de l'économie pour faciliter sa formalisation. En facilitant la circulation des biens et des services entre les pays africains, la ZLECAf créera des opportunités d'accélérer le commerce intra-africain, de développer les entreprises locales, de créer des emplois et d'accroître le développement des infrastructures sur le continent, en plus de stimuler le commerce transfrontalier informel. Il est important que les associations d'ICBT soient impliquées dans le processus d'élaboration des politiques commerciales au sein des États et qu'elles veillent à ce que les questions de genre soient prises en compte.

LISTE DE RÉFÉRENCE

1. Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. 2022. Étude sur les opportunités offertes par la ZLECAf aux femmes dans le commerce transfrontalier informel. Addis Abeba : Union africaine.
2. Afrika, K. J., et Ajumbo, G. 2012. Le commerce transfrontalier informel en Afrique : implications et recommandations politiques. Abidjan : Banque africaine de développement.
3. Commission de l'Union africaine. 2018. Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Addis-Abeba : Union africaine.
4. Ackello-Ogutu, C. 1997. "Unrecorded Cross-Border Trade Between Kenya and Uganda Implications for Food Security," SD Publication Series, Technical Paper No. 59, Office of Sustainable Development Bureau for Africa.
5. Macamo, J.L. 1999. Estimates of Unrecorded Cross-Border Trade between Mozambique and her Neighbours (Estimations du commerce transfrontalier non enregistré entre la Mozambique et ses voisins). USAID Technical Paper 88, Regional Trade Series USAID/ African Bureau, Office of Sustainable Development.
6. OCDE. 2008. Rapport annuel. OCDE : Paris.
7. Erasmus, G., et Hartzenberg, T. 2022. Women in Trade in the ZLECAf - what could the Protocol provide? Stellenbosch: Trade Law Centre. Disponible à l'adresse : <https://www.tralac.org/blog/article/15667-women-in-trade-in-the-ZLECAf-what-the-protocol-provide.html>
8. Organisation internationale du travail. 2016. Guide politique sur le salaire minimum. Genève: Organisation internationale du travail. Disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/global/topics/wages/minimum-wages/beneficiaries/WCMS_436492/lang-en/index.htm
9. Femmes des Nations Unies. 2021. 9 messages de plaidoyer pour que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) fonctionne pour les femmes. Disponible à l'adresse : <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2021/07/9-advocacy-messages-to-make-the-african-continental-free-trade-area-work-for-women>

Le protocole de la ZLECAf sur les droits de propriété intellectuelle...

visé à favoriser le commerce et le développement économique grâce à un régime harmonisé et cohérent de droits de propriété intellectuelle qui encourage l'innovation et la créativité, l'industrialisation, le transfert de technologie et les chaînes de valeur régionales en Afrique, et qui crée un environnement favorable et propice à l'épanouissement des talents et à l'amélioration des normes.



Scanner pour en
savoir plus sur ZLECAf



AKATA RDC

IMPACT PROFOND

Grâce à des conseils innovants et des solutions personnalisées, AKATA RDC fournit des services d'expertise minière à la RDC



Landry Meya,
PDG d'Akata RDC

AKATA RDC est une société à capitaux congolais avec un ratio d'actions de 60% congolais et 40% sud-africain. Créée en 2018 pour soutenir le secteur minier de la RDC, son objectif est de construire une entreprise compétitive et d'établir une position de leader dans l'industrie minière de la RDC grâce à des produits et services pertinents, efficaces et personnalisés pour dépasser les attentes des clients.

DOMAINE D'EXPERTISE

AKATA RDC propose des solutions minières professionnelles, rentables et efficaces dans le domaine de l'exploitation minière, l'ingénierie, la fabrication et des services à valeur ajoutée associés en République démocratique du Congo et au-delà.

Nos services comprennent le placement de personnel qualifié, l'implantation de machine d'usine, des équipements de rechange et d'une gamme variée de

capacités de conception associées. Nous améliorons encore nos produits et services grâce à des partenariats de soutien avec une grande variété de parties prenantes. Nos équipes sur site offrent le meilleur support et les meilleures solutions pour s'assurer que nos clients reçoivent un service toujours efficace, optimisés et rentables.

VISION POUR LA RÉGION Expansion régionale

AKATA RDC vise à devenir l'entrepreneur minier général en RDC et à étendre ses activités au reste du continent. Nous souhaitons devenir un acteur clé grâce à notre expertise et à nos solutions d'ingénierie innovante.

Expansion de la RDC

Pendant longtemps, il y a eu une pénurie d'entreprises



AKATA RDC est fier d'être un facilitateur de solutions, excellent dans l'équipement, les pièces, l'expertise et les prix compétitifs

locales qualifiées et crédibles en RDC pour soutenir les activités dans le domaine de l'exploitation minière. Avec l'exigence de l'autorité de régulation des entreprises de sous-traitance, qui encourage toutes les entreprises sur le sol congolais à travailler avec des entreprises congolaises basées localement, AKATA a vu une opportunité dans le marché.

Son expérience, ses connaissances et son expertise dans le domaine minier lui confèrent un avantage certain pour faire ce qu'elle fait le mieux : soutenir l'industrie minière avec des solutions d'ingénierie innovantes et la fourniture de pièces détachées et d'équipements. AKATA RDC s'efforce de réduire le capital humain tout en misant sur des projets durables.

Pour soutenir la chaîne d'approvisionnement du secteur minier en pièces détachées, équipements et services, AKATA RDC a réussi à obtenir un statut de distributeur officiel auprès d'un grand nombre de fabricants d'équipements d'origine, principalement en Afrique du Sud, en Chine, aux États-Unis et dans quelques pays d'Europe. Elle a méticuleusement sélectionné ses fournisseurs afin de pouvoir offrir les meilleurs délais de transit.

Ainsi, les clients d'AKATA RDC peuvent maintenir le flux de leur productivité avec un minimum d'interruption, voire aucune. Le bureau administratif étant situé à Kolwezi (RDC), il offre aux clients un service de qualité supérieure en étant proche de leurs opérations.

CONFORMITÉ AVEC L'ARSP

En vertu de la loi n° 17/001 du 8 février 2017, le gouvernement de la RDC a révisé la loi régissant les sous-traitants du secteur privé sur son territoire, sous la supervision de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP). En août 2020,

la présidence a poussé cet organisme à contrôler étroitement les entreprises opérant en RDC, en veillant à ce que tout le monde se conforme à la loi congolaise en termes de respect de ce qui a été établi pour garantir les intérêts supérieurs des Congolais.

Comme indiqué précédemment, AKATA RDC est une société détenue à 60% par des Congolais et à 40% par AKATA Holdings South Africa. La société s'est engagée à se conformer à cet organisme et elle est actuellement enregistrée, ce qui lui permet d'opérer légalement sur le territoire congolais. Parmi les principaux défis du secteur minier figurent les prix des entités locales qui ne sont pas compétitifs et le manque de capacité et d'expertise des entités locales. En réponse, AKATA RDC se positionne comme un fournisseur de solutions en termes de pièces, d'équipement, d'expertise et de prix à travers son offre de services.

MISSION ET VALEURS

AKATA RDC valorise l'intégrité dans les relations personnelles et professionnelles. L'imagination et l'innovation sont les moteurs de son action. Le respect, la loyauté, l'intégrité et la protection de l'environnement sont les pierres angulaires de l'activité de AKATA RDC. ■



info@akatardc.com / sales@akatardc.com
+24 389 422 0941
www.akataholdings.com

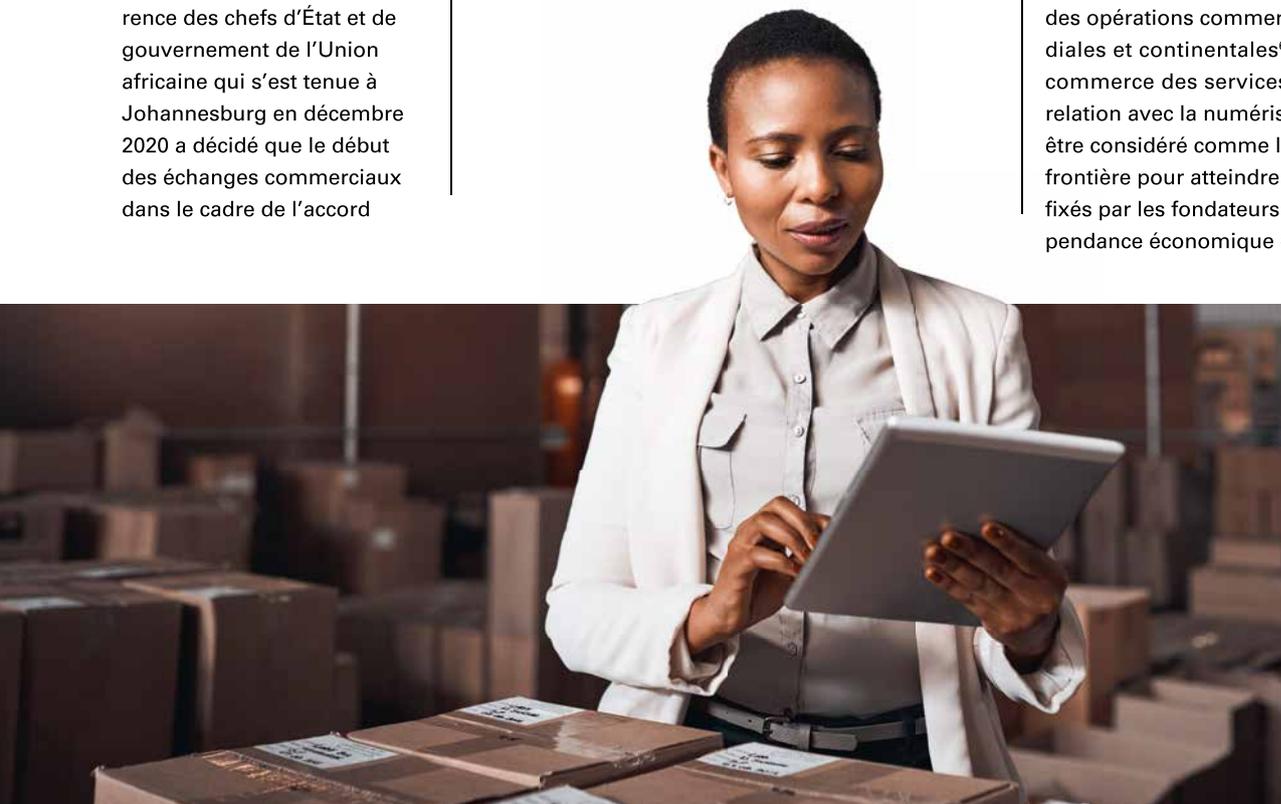
Il y a quatre ans, en mars 2018, lorsque 44 chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont signé l'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Protocole sur le commerce des services a également été promulgué, ainsi que deux autres Protocoles sur le commerce des marchandises et le règlement des différends¹. Depuis lors, l'accord sur la ZLECAf et ses trois protocoles sont entrés en vigueur (mai 2019)², et les signataires de l'accord sont actuellement au nombre de 54 (sur 55 pays), avec 44 États parties³ à l'accord. La 13^{ème} Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenue à Johannesburg en décembre 2020 a décidé que le début des échanges commerciaux dans le cadre de l'accord

Le Marché Unique Des Services En Afrique Prend Forme Grâce Au Protocole De La ZLECAf Sur Le Commerce Des Services

Béatrice Chaytor Chef de division
– Commerce des services, Secrétariat de la ZLECAf
Beatrice.Chaytor@au-afcfta.org
<https://au-afcfta.org>

ZLECAf commencerait à partir du 1^{er} janvier 2021⁴.

L'importance de la ZLECAf ne doit pas être sous-estimée⁵. Il ne s'agit pas simplement d'un accord commercial visant à soutenir les transactions transfrontalières de biens et de services. Il s'agit d'un vaste plan économique pour la transformation socio-économique de l'Afrique, impliquant d'autres mesures de soutien telles que la politique de concurrence, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, le commerce numérique et des instruments juridiques spécifiques pour les femmes et les jeunes dans le commerce. Le fait que le commerce des services ait été spécifiquement inclus dès le début des négociations sur la ZLECAf montre que les dirigeants africains reconnaissent l'importance du déplacement des plaques tectoniques des opérations commerciales mondiales et continentales⁶, et que le commerce des services, avec sa relation avec la numérisation, peut être considéré comme la nouvelle frontière pour atteindre les objectifs fixés par les fondateurs de l'indépendance économique de l'Afrique



¹ Agreement establishing the African Continental Free Trade Area available at https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf

² Trente jours après le dépôt du 22^{ème} instrument de ratification.

³ Les Etats parties sont les signataires ayant ratifié l'Accord portant création de la ZLECAf.

⁴ Thirteenth extraordinary session on the AfCFTA: The Assembly of the Union adopts decision on the start of trading | African Union (au.int)

⁵ La Banque mondiale a estimé que la ZLECAf pourrait potentiellement sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et augmenter le revenu du continent de 470 milliards de dollars US. Voir The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects, World Bank, 2020, disponible au The African Continental Free Trade Area (worldbank.org) . (worldbank.org)

⁶ Beatrice Chaytor, The AfCFTA Protocol on Trade in Services: the Making of an African Services Market, UNDP Futures Report, 2020.

et l'impératif de croissance et de transformation de l'Afrique⁷. De cette manière, l'Afrique a effectivement rejeté la notion d'une adhésion mécanique à l'intégration linéaire et la relégation du commerce des services à un stade ultérieur de l'intégration régionale.

Performance du commerce des services en Afrique

Le secteur des services est le moteur de la transformation économique sous la forme de communications, de logistique, de construction, d'énergie et de financement, et fournit également des emplois dans le tourisme, les transports, les soins de santé et l'éducation. Les industries de services améliorent les performances des activités économiques en aval et sont essentielles pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Les services complètent l'industrie manufacturière et seront des catalyseurs essentiels de l'augmentation de la production de biens à valeur ajoutée dans les économies africaines. Le déblocage du commerce intra-africain des services permettra le développement de chaînes de valeur régionales et continentales, ce qui conduira directement à une augmentation significative de la production économique de l'Afrique, qui augmentera également les niveaux d'emploi et le transfert de compétences à travers le continent. Les Communautés économiques régionales (CER) d'Afrique⁸ ont réalisé divers progrès dans le domaine du commerce régional des services, conformément à la vision panafricaine de promotion de la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services⁹. Des CER telles que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) en sont des exemples marquants³.

Le commerce des services est florissant en Afrique, avec des contributions moyennes d'environ 55 % du PIB, 75 % de l'IDE et 22 % du commerce total⁴. Les voyages représentent la plus grande part des exportations de services dans chaque sous-région, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest où d'autres services - principalement la banque, l'assurance et les services aux entreprises - jouent un rôle plus important. En 2019, les services représentaient 65 % de la valeur ajoutée au PIB mondial et 49 % de la valeur ajoutée au PIB africain⁵, ce qui indique qu'il existe un énorme potentiel de croissance et d'amélioration dans de nombreux secteurs de services, tant au niveau continental qu'entre l'Afrique et le reste du monde. Pourtant, la libéralisation du commerce des services reste un défi pour

de nombreux pays africains. Et, bien que le secteur des services en Afrique ait connu une croissance plus rapide que la moyenne mondiale et qu'il fournisse environ un tiers des emplois formels, le continent reste un acteur marginal dans le commerce mondial des services à valeur ajoutée. En outre, bien que les exportations de services des pays africains augmentent⁶, le rôle du continent dans le commerce mondial des services est périphérique, comparé à l'Amérique latine et à l'Asie du Sud-Est⁷, et le commerce intra-africain des services est également faible. En outre, les effets sociaux et économiques de la pandémie de Covid-19 ont compromis les progrès envisagés dans le développement du commerce des services en Afrique. La croissance s'est contractée à -34 % en 2020, conséquence directe de la pand.

Le plan directeur de la ZLECAf sur le commerce des services

Le protocole de la ZLECAf sur le commerce des services (le « Protocole sur le commerce des services ») a été conçu pour changer les piètres performances de l'Afrique en matière de commerce des services : l'instrument juridique représente une vision importante du commerce des services et un cadre stratégique pour la poursuite des négociations en vue d'approfondir l'intégration régionale en Afrique. Son objectif est la libéralisation progressive du commerce des services, permettant aux entreprises du continent d'opérer facilement au-delà des frontières. Il se différencie de l'Accord général sur le commerce des services (GATS) de l'OMC en adoptant une approche hybride de la libéralisation, les États parties étant tenus de prendre des engagements dans tous les secteurs de services par le biais de listes d'engagements spécifiques, d'une part, et de cadres réglementaires généraux pour la coopération, d'autre part¹. En outre, le principe de réciprocité a été intégré dans le Protocole sur les TiS, afin de nuancer l'obligation de traitement de la nation la plus favorisée². Tout cela semble indiquer qu'il faudrait s'écarter des approches standard des méthodes de négociation et de mise en œuvre, afin que l'Afrique forge sa propre voie - ni linéaire, ni déjà empruntée, mais en élaborant des méthodes novatrices qui s'adaptent idéalement à la trajectoire économique du continent.

Lors de la 31^{ème} Session ordinaire tenue en juillet 2018, le Sommet de l'Union africaine a adopté cinq (5) secteurs de services prioritaires (affaires ; communication ; finances ; transport, et tourisme et voyages), comme sujets du premier

⁷ Africa's Services Trade Liberalisation & Integration under the AfCFTA, Assessing Regional Integration in Africa (ARIA), Volume X, UNECA, 2021.

⁸ Il existe huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine. Voir <https://archive.uneca.org/oria/pages/regional-economic-communities>

⁹ Inscrite dans le programme plus large de l'UA défini dans l'Agenda 2063 et la Communauté économique africaine

¹⁰ ARIA X, Chapter 1, The Status of Regional Integration in Africa, pp. 40-41.

¹¹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2019), UNCTAD Stat Data Platform disponible au <https://unctadstat.unctad.org>

¹² ARIA X, p. 16.

¹³ Between 2005 and 2019, African services exports grew twice as fast as merchandise exports. ARIA X, Chapter 2 The Status of Services Trade and Services Trade Policies in Africa, pp. 60-61.

¹⁴ Africa's contribution to global services trade has consistently lagged around 2% of global trade. See Services Exports for Growth and Development: Case Studies from Africa, African Union Commission, December 2015; and UNCTADStat <https://unctadstat.unctad.org>.

¹⁵ Beatrice Chaytor and Ify Ogo, Recovery from the Economic Impacts of the Covid-19 Pandemic in Africa: What Role for Trade? Tralac newsletter, Issue 18, April 2020 available at file.html (tralac.org)

¹⁶ Protocole de la ZLECAf sur le Commerce des Services, Articles 18 - 22.

¹⁷ See Article 4, Protocol on Trade in Services; and Beatrice Chaytor, The AfCFTA Protocol on Trade in Services: The Making of An African Services Market in UNDP, 2020. Making the

cycle de libéralisation dans le cadre de la ZLECAf³. Le choix de ces secteurs était stratégique : premièrement, les services de communication, financiers et de transport sont des services de base pour de nombreuses activités économiques, les services aux entreprises (en particulier les services professionnels) contribuant de manière substantielle à la prestation de services par le biais du mouvement des personnes ; deuxièmement, la plupart des pays africains ont libéralisé le tourisme sous une forme ou une autre, soit dans le cadre du GATS, soit dans leurs CER, ce qui en fait le secteur le plus libéralisé parmi les secteurs de services et présente des « fruits mûrs » en termes d'impact socio-économique potentiel sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), les femmes et les jeunes⁴.

En effet, le commerce des services en Afrique a une importante dimension de genre : plus de femmes sont employées dans le secteur des services que dans l'agriculture ou l'industrie manufacturière, mais elles ont tendance à se trouver au bas de la chaîne de valeur ou dans des capacités informelles. En outre, les femmes sont souvent à la tête d'un grand nombre de MPME, qui représentent 80 % des entreprises africaines, mais elles n'ont pas le même accès que les hommes à l'ensemble des emplois et des professions du secteur des services¹. Grâce à la libéralisation et à la réforme réglementaire, le commerce des services pourrait lever les

contraintes, éliminer ou atténuer les obstacles et, en fin de compte, faire progresser les femmes dans la chaîne de valeur vers des processus de fabrication ou des prestations de services plus sophistiqués, leur offrant ainsi de plus grandes possibilités de participation aux activités économiques et d'autonomisation des femmes.

L'Afrique a désespérément besoin de créer une reprise post-pandémique favorable à la croissance dans son marché des services qui crée une résilience contre les chocs futurs². Et la crise actuelle du coût de la vie, qui a aggravé la douleur post-Covid-19, renforce le sentiment qu'une action urgente est requise de la part des États parties à la ZLECAf. Le rapport d'octobre 2022 du Fonds monétaire international révèle un continent confronté à de multiples chocs : les prix des denrées alimentaires et de l'énergie montent en flèche, la dette publique et l'inflation atteignent des niveaux inégalés depuis des décennies³. Ces défis exigent d'accroître les capacités de production de l'Afrique, ainsi que les liens en amont et en aval entre les services et les secteurs primaire ou secondaire, afin de réaliser son programme d'industrialisation et de développement de la chaîne de valeur régionale, et de définir une stratégie de développement globale par le biais du renforcement de l'industrie des services.

Les États parties à la ZLECAf devront intégrer les services dans une politique industrielle différente et travailler avec les MPME pour faciliter leur compétitivité et leur productivité, en s'appuyant sur les économies d'échelle permises par la ZLECAf et en se concentrant non seulement sur la réduction de la pauvreté, mais aussi sur la croissance et le maintien des classes moyennes⁴. Les gouvernements devront repenser leurs stratégies d'éducation et de renforcement des institutions pour s'assurer que les secteurs de services qui ont la capacité d'agir comme des escaliers de productivité disposent des hauts niveaux de compétences requis pour les services modernes commercialisables, y compris ceux qui se révèlent être le sous-ensemble du commerce numérique des services⁵. Les bases de ces stratégies ont déjà été jetées sous la forme d'engagements spécifiques, de disciplines sectorielles et de cadres de coopération réglementaire actuellement négociés sous les auspices du Comité du commerce des services (CTiS) établi par le Conseil des ministres de la ZLECAf en charge du



« **Travailleurs éthiopiens travaillant dans l'atelier de la gare de Dire Dawa, région de Dire Dawa, Dire Dawa, Éthiopie**
Image ©Eric Lafforgue/Art in All of Us/Corbis via Getty Images

AfCFTA Work for Women and Youth , p. 31.

¹⁸ Assembly/AU/Dec.690-712 (XXXI) found at 36130-assembly_au_dec_690_-_712_XXXI_e.pdf

¹⁹ Beatrice Chaytor, Creating a Single African Market on Trade in Services: Negotiating the Schedules of Specific Commitments under the Protocol on Trade in Services, Tralac Newsletter, Issue 14, October 2019, available at tralac Newsletter | October 2019 (mailchi.mp)2020. Making the AfCFTA Work for Women and Youth , p. 31.

²⁰ See Opportunities for Women Entrepreneurs in the Context of the African Continental Free Trade Area, UN Women, June 2019.

²¹ Beatrice Chaytor and Ify Ogo, (2020).

²² Regional Economic Outlook for Sub-Saharan Africa, October 2022 (imf.org)

²³ Dani Rodrik, Africa After Covid-19: De-Globalisation and Recalibrating Nations' Growth Prospects, Contemporary Issues in African Trade and Trade Finance, Vol 6, No. 1, December 2020.

²⁴ For example, design, software, engineering, fintech, etc.

²⁵ Agreement establishing the African Continental Free Trade Area, Article 11; Protocol on Trade in Services, Article 26 (1).

Commerce⁶. Conformément aux Lignes directrices pour les négociations sur les services dans le cadre du Protocole de la ZLECAf sur le commerce des services (Lignes directrices de négociation de la ZLECAf)¹, les négociations sur les listes sont menées par le biais d'un processus de demande/offre utilisant une approche de liste positive et obligeant les États parties qui sont membres de l'OMC à prendre des engagements supplémentaires à ceux pris dans le cadre du GATS (appelés GATS-plus), tandis que ceux qui ne sont pas membres de l'OMC doivent prendre des engagements supplémentaires à ceux pris dans le cadre de leurs régimes de libéralisation autonomes². Le résultat des travaux du CTIS et de ses divers sous-comités au cours des deux dernières années est la conclusion de projets de listes d'engagements spécifiques dans les cinq secteurs prioritaires de 21 des 44 États parties. Cela renforce le niveau d'ouverture du marché sur le commerce dans les cinq secteurs prioritaires dans ces pays et constitue la genèse du marché unique des services dans le cadre de la ZLECAf. Entre-temps, les travaux se poursuivent sur l'élaboration de cadres réglementaires dans les cinq secteurs de services prioritaires.

Initiative pour le commerce guidé (avec services)

Lorsque les pays africains signalent dans leur utilisation de principes tels que la géométrie variable leur compréhension du fait qu'ils se trouvent à différents niveaux de développement socio-économique, ils se donnent la possibilité d'expérimenter, d'innover et de repenser la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf. Tout cela pour montrer que dans l'agenda commercial de l'Afrique, il n'y a pas d'approche unique. Ainsi, dans le but d'accélérer le démarrage d'échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECAf, l'Initiative commerciale guidée (ICG) a été mise en place pour permettre aux pays les mieux préparés de commencer à commercer les uns avec les autres³. Huit États parties participent à l'initiative commerciale mondiale⁴, dont les objectifs sont les suivants : (i) permettre des échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la zone de la ZLECAf ; (ii) tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de politique commerciale dans le cadre de la ZLECAf ; et (iii) envoyer un message positif important aux opérateurs économiques africains. Au moins 96 produits (marchandises) seront échangés dans le cadre de l'initiative commerciale mondiale, qui sera réexaminée chaque année afin d'élargir le nombre de pays participants et de produits disponibles. Les expéditions dans le cadre de l'initiative commerciale mondiale ont déjà commencé, les exportations de thé du Kenya vers le Ghana étant les premières d'entre

elles⁵. Le Conseil des ministres a également donné mandat au secrétariat de la ZLECAf d'étendre l'accord général sur le commerce pour y inclure le commerce des services, en faisant entrer en jeu tous les secteurs de services de base du premier cycle de négociations sur les services⁶. Le potentiel du commerce des services dans le cadre de GTI est énorme et mettra en valeur les secteurs des services dans leur rôle de catalyseur du commerce des marchandises (transport, finance) ainsi que le commerce des services en tant que tel (tourisme et voyages). À cet égard, les listes d'engagements spécifiques adoptées constituent un bon point de départ, fournissant la base juridique nécessaire au démarrage d'un commerce guidé des services, qui peut ensuite être soutenu par des lois et des politiques conformes au niveau national pour soutenir ce commerce.

L'importance de la ZLECAf s'étend à la transformation socio-économique de l'Afrique et ne doit pas être sous-estimée. Les engagements spécifiques, les disciplines réglementaires et les cadres de coopération prévus par le Protocole de la ZLECAf sur le commerce des services permettent d'approfondir les marchés de services disponibles dans les États parties à la ZLECAf. Les entreprises africaines (y compris les PME dirigées par des femmes et des jeunes) disposent ainsi d'une base solide pour tirer parti de la zone de libre-échange. L'Initiative sur le commerce guidé englobant le commerce des services, les États parties à la ZLECAf disposent désormais des outils nécessaires à la mise en œuvre du protocole. Pour fournir des informations supplémentaires aux entreprises africaines, ils pourraient également publier des guides sur les services de la ZLECAf qui pourraient mettre en évidence les opportunités dans le secteur des services. Ils devront élaborer des politiques qui soutiennent les liens entre les différentes parties de leurs économies, mettre en place des institutions privées et publiques solides pour étayer ces cadres politiques et renforcer la capacité de leurs secteurs privés à commercer dans le cadre de la ZLECAf, en s'appuyant sur un flux soutenu d'informations, sur l'étalonnage des performances et sur le partage d'expériences dans le cadre de ce processus. Le marché unique des services africains se met progressivement en place, grâce à la mise en œuvre progressive du Protocole sur le commerce des services.

²⁶ Adopted by the 32nd Ordinary Session of the African Union Assembly of Heads of State and Government, Key Decisions of the 32nd Ordinary Session of the Assembly of the African Union (January 2019) | African Union (au.int)

²⁷ AfCFTA Negotiating Guidelines, paragraphs 23 and 24.

²⁸ The AfCFTA Guided Trade Initiative - AfCFTA (au-afcfta.org)

²⁹ Cameroun, Egypt, Ghana, Kenya, Mauritius, Rwanda, Tanzania, and Tunisia.

³⁰ AfCFTA's Guided Trade Initiative takes off, set to ease and boost intra-African trade | Africa Renewal (un.org)

³¹ Report of the 10th Meeting of the Council of Ministers, 7 October 2022, on file with the author.

L'article 3 de l'accord ZLECAf énonce l'objectif d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, telle qu'envisagée dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine ». Cet objectif inclut la promotion du commerce électronique et des paiements numériques, qui « augmenteront le commerce intra régional », ainsi que « l'amélioration de l'accès au marché continental africain pour les acteurs extérieurs » et donc l'établissement d'une véritable « économie numérique » sur le continent.

La ZLECAf : Un Catalyseur Pour L'égalité Des Sexes Dans La Technologie Et L'innovation Sociale En Afrique Sub-Saharienne

Dr Jean Cédric Kouam, Chercheur en affaires économiques et Directeur adjoint des affaires économiques à l'Institut de politique Nkafu. Courriel: jkouam@foretiafoundation.org / jcedrickouam@yahoo.fr

Le secteur numérique a le potentiel de devenir l'un des plus grands créateurs d'emplois et d'innovation au monde ((NU CEPAL, 2021). En effet, depuis l'émergence de COVID-19, ce secteur n'a cessé d'évoluer et d'innover :

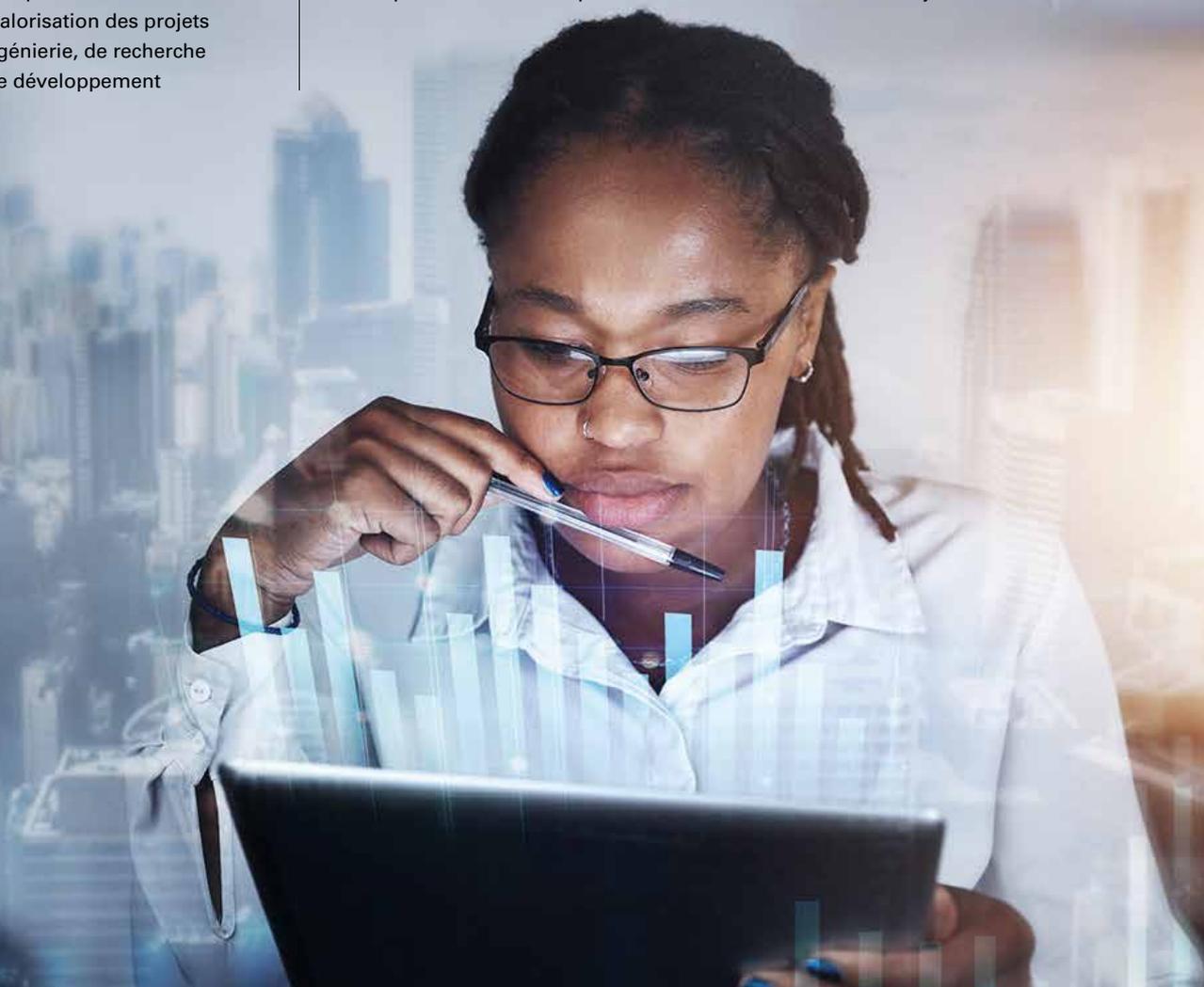
- La fourniture de services techniques et de conseil
- La valorisation des projets d'ingénierie, de recherche et de développement

- La conception et le développement de solutions permettant l'exploitation de tous les outils informatiques

Cependant, selon une étude menée par Venture Capital for Africa en 2016, seulement 9 % des start-ups - entreprises innovantes à fort potentiel de croissance et à valeur future spéculative - en Afrique sont

dirigées par des femmes pour un marché de plus de 700 millions d'utilisateurs d'internet et de téléphones portables.

De même, jusqu'à 52 % des femmes estiment encore que la technologie est une industrie masculine et 32 % considèrent encore les préjugés sexistes comme un obstacle majeur



dans le processus de recrutement (Forum économique mondial, 2017). L'égalité entre les hommes et les femmes dans les technologies a encore beaucoup à faire. Comblent le fossé entre les hommes et les femmes par l'éducation au numérique et à l'entrepreneuriat de cette manière est essentiel pour récolter les fruits de la révolution numérique en Afrique subsaharienne, où seulement 30 % des professionnels sont engagés dans l'industrie de la technologie (UNDP, 2019).

L'objectif de ce document est de cartographier les stratégies d'amélioration de l'écosystème numérique et des compétences numériques pour l'autonomisation économique des femmes en Afrique subsaharienne (ASS). Ce document est structuré en deux sections principales. La section 1 présente les facteurs expliquant les inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur technologique en Afrique subsaharienne. La section 2 met en évidence les possibilités d'accès des femmes aux emplois technologiques en Afrique subsaharienne.

1. Facteurs expliquant les inégalités de genre dans le secteur technologique en Afrique subsaharienne

Selon Lee et al (2019) et Tam et al (2020), les filles et les garçons ont des niveaux similaires d'intérêt et de compétence dans les technologies numériques, moins de filles développent cet intérêt dans le cadre de leurs études ou de leur carrière dans les TIC (). Malheureusement, les femmes entrepreneurs dans le secteur technologique en Afrique subsaharienne sont confrontées à de multiples défis qui entravent considérablement l'évolutivité et parfois la durabilité.

Globalement, deux facteurs principaux expliquent l'écart entre les hommes et les femmes dans le domaine spécifique du secteur des TIC en Afrique subsaharienne: Le faible accès des filles et des femmes

à une éducation de qualité dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) et le faible accès au financement pour les startups dirigées par des femmes. En effet, l'éducation peut influencer la motivation des femmes à créer une entreprise, tandis que le financement leur donnerait les moyens de saisir les opportunités et d'améliorer leur productivité (ECA, 2019).

Faible accès des filles et des femmes à une éducation de qualité dans les domaines des STEM

Selon l'UNESCO (2015), les femmes sont largement sous-représentées dans les carrières liées aux TIC. Seules 30 % d'entre elles participent à la recherche scientifique en Afrique subsaharienne, contre 48,5 % en Europe du Sud-Est, 44,4 % dans les Caraïbes et 44,3 % en Asie centrale et en Amérique latine. Cette situation s'explique principalement par le fait que très peu d'entre eux ont accès à des études en STEM au cours de leur enseignement secondaire et, par conséquent, n'accèdent pas facilement aux professions technologiques et numériques. Au Nigéria, par exemple, qui est le pays le plus peuplé d'Afrique (World Bank, 2021), seules 3 à 7 % des filles de l'enseignement supérieur suivent effectivement des cours liés aux STEM lorsqu'elles y accèdent. Plus précisément, 3 % des filles dans l'enseignement supérieur sont inscrites dans les TIC, contre 8 % des garçons.

De même, 7 % des filles s'inscrivent à des cours d'ingénierie et de construction, contre 22 % des garçons inscrits dans les mêmes domaines d'études (UNESCO, 2015). Par conséquent, la promotion d'une éducation de qualité pour les filles dans les domaines des STEM contribuera de manière significative à la réduction des inégalités entre les sexes dans le secteur technologique en Afrique subsaharienne. Cet objectif peut être atteint en :

- En introduisant des modèles de rôles STEM dans les salles de classe
- En perturbant les stéréotypes tels que « les filles devraient se marier au lieu d'aller à l'école » ou « les cours de STEM sont réservés aux garçons »
- Sensibiliser les enseignants en STEM aux questions de genre afin de favoriser le développement des compétences et des traits de caractère des filles et de servir de modèles
- Encourager l'intérêt pour les STEM dès le début de l'éducation
- Garantir l'égalité d'accès à l'éducation de base
- Améliorer la formation des enseignants en STEM.

Faible accès au financement des startups dirigées par des femmes

Les femmes représentent 50,1 % de la population totale de l'Afrique subsaharienne (World Bank, 2021). Cependant, 74 % de leurs emplois se trouvent dans le secteur non structurel (UN, 2016)¹. S'il est vrai que l'Afrique subsaharienne a le taux de femmes entrepreneurs le plus élevé au monde, estimé à 27%, il convient de noter qu'elles rencontrent encore de nombreuses difficultés à obtenir des fonds pour développer leurs entreprises par rapport aux hommes.

Bien qu'il y ait plus de femmes entrepreneurs en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions, seulement 9 % des start-ups sont dirigées par des femmes et celles-ci reçoivent moins de 2 % du financement global (Africa Renewal, 2018). Cet accès limité au crédit entrave gravement leur capacité à créer et à développer des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-ups, en particulier dans le secteur technologique. En général, l'accès limité au crédit pour les femmes est dû au manque d'actifs et à des droits de propriété peu clairs qui peuvent être utilisés comme garantie.

¹ ONU Femmes. Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016. Chapitre 2, p. 71.

D'autres raisons expliquent le faible accès des femmes au financement. Il s'agit notamment de :

- L'accès limité à l'information
- L'absence d'égalité des chances en matière d'emploi entre les hommes et les femmes, étant donné que la plupart des femmes n'ont que ¼ des droits des hommes (Banque mondiale, 2018)
- Absence de protection juridique contre le harcèlement des femmes sur le lieu de travail, à l'école et en public (Banque mondiale, 2018)
- Moins bon accès à des services de santé de qualité (Habib, 2021)²
- Manque de représentation politique, les femmes restant largement sous-représentées dans les instances gouvernementales (Yoon, 2004)³
- Discrimination due au fait que la plupart des femmes sont impliquées dans le travail domestique non rémunéré, comme les tâches ménagères.

Aisha R Pandor, cofondatrice de SweepSouth, s'entretient avec son personnel au bureau de Central Cape Town, en Afrique du Sud. De nombreuses femmes font la queue pour suivre une formation et travailler pour l'entreprise en plein essor, qui exerce ses activités en Afrique du Sud et souhaite s'étendre à d'autres pays africains
Image © Per-Anders Pettersson/Getty Images



Afin de surmonter ce défi auquel sont confrontées les startups dirigées par des femmes en Afrique subsaharienne, il est nécessaire qu'elles reçoivent le soutien de structures d'appui spécialisées, telles que des formations, des mentorats, une mise en réseau et un accès à la technologie et aux finances. Le rôle d'une structure d'appui aux entreprises serait ici de développer des relations privilégiées entre la startup en question et les institutions financières capables de prendre en charge un certain montant

de financement - fonds d'investissement, crowdfunding⁴ et banques, pour n'en citer que quelques-unes. Et, surtout, de préparer les entrepreneurs à investir en leur fournissant des services de coaching et de mentorat dédiés. Il peut s'agir de mentorat sur les aspects commerciaux de leurs services, sur les aspects juridiques et financiers, etc. Ces structures de soutien peuvent également aider les investisseurs à identifier les meilleurs projets en les mettant en contact avec les entrepreneurs incubés les plus prometteurs qui ont déjà fait leurs preuves.

2. Possibilités offertes par la ZLECAf pour améliorer l'accès des femmes à la technologie en Afrique subsaharienne

La ZLECAf représente une réelle opportunité économique pour les pays africains et pour les opérateurs numériques privés. Selon l'Union africaine (2020), l'amélioration de l'accès des femmes à la technologie en Afrique subsaharienne devrait contribuer de manière significative à la lutte contre la pauvreté, l'insécurité et l'exclusion des femmes dans la sous-région. Compte tenu de la population des femmes en Afrique subsaharienne et de leurs compétences entrepreneuriales, l'amélioration de leur accès aux emplois technologiques contribuera de manière significative à :

Accroître les opportunités économiques des femmes dans tous les secteurs d'activité

Les femmes représentent 60 à 80 % de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne, et plus de 80 % de ces emplois sont vulnérables (World Bank, 2019). Entre 2021 et 2030, le nombre de femmes et de filles vivant dans l'extrême pauvreté dans cette région devrait passer de 249 millions à 283 millions (UN Women, 2020). D'ici 2030, 71 % des femmes et des filles vivant dans l'extrême pauvreté résideront en Afrique subsaharienne (Wietzke, 2020). Malgré le rôle et l'influence des femmes, elles continuent de recevoir beaucoup moins de soutien que les hommes. Accroître les opportunités économiques pour les femmes dans tous les secteurs permettra de tirer parti de la révolution numérique en cours (Chardin, 2014).

Favoriser le leadership des femmes dans l'entrepreneuriat et l'innovation

Le nombre élevé de femmes engagées dans des

² Habib M, Adegnikaa AA, Honkpehedji J, Klug SJ, Lobmaier S, Vogg K, Bustinduy AL, Ulrich A, Reinhard-Rupp J, Esen M, Prazeres da Costa C. (2021), "The challenges for women's health in sub-Saharan Africa: Lessons learned from an integrative multistakeholder workshop in Gabon". Journal of Global Health. 2021 Sep 4; 11:02002. Doi: 10.7189/jogh.11.02002. PMID: 34552713; PMCID: PMC8442509

³ Yoon, M. Y. (2004). Explaining Women's Legislative Representation in Sub-Saharan Africa. Legislative Studies Quarterly, 29(3), 447-468. <http://www.jstor.org/stable/3598562>

⁴ Échange de fonds entre particuliers en dehors des circuits financiers institutionnels pour financer un projet via une plateforme en ligne.

activités agricoles en Afrique subsaharienne s'explique en partie par le fait qu'elles sont majoritairement moins qualifiées et/ou moins bien rémunérées que les hommes. Selon un rapport publié par le PNUD (2016)⁵, ces inégalités de genre coûtent à l'Afrique subsaharienne environ 95 milliards de dollars chaque année. Elles concernent notamment l'accès des filles à une éducation de qualité, l'accès des femmes au crédit, à l'information, à des soins de santé de qualité, aux opportunités d'emploi (niveau de salaire, accès aux postes de direction, protection sociale).

Compte tenu du nombre de femmes dans cette région, promouvoir et faciliter leur accès à la technologie et à la technologie numérique contribuerait rapidement à réduire les inégalités existantes et persistantes entre les hommes et les femmes. Une telle option contribuera à favoriser le leadership des femmes en matière d'entrepreneuriat et d'innovation tout en renforçant leur autonomie économique.

Créer des impacts sociaux et/ou environnementaux

Dans un environnement sociétal et économique favorable aux droits économiques des femmes, le numérique apparaît comme un formidable accélérateur de la féminisation de l'entrepreneuriat. En donnant aux entreprises dirigées par des femmes les moyens d'être compétitives, faciliter l'accès des femmes à la technologie et au numérique stimulera l'entrepreneuriat féminin et créera de meilleures conditions pour un entrepreneuriat compétitif.

Avec le soutien de structures d'accompagnement, les entreprises dirigées par des femmes pourront alors proposer des solutions susceptibles de faire évoluer la société en créant des entreprises pour



Deux étudiantes non identifiées partagent leurs connaissances sur un ordinateur portable à l'African Leadership Academy (ALA) dans l'enceinte de l'école de Honeydew, à l'ouest de Johannesburg, en Afrique du Sud. Image © Per-Anders Pettersson/Getty Images

résoudre un problème social ou environnemental spécifique.

Cependant, le soutien aux femmes entrepreneurs sociaux et la structuration d'un écosystème favorable à leur développement sont plus que jamais nécessaires. Il est donc nécessaire de soutenir la mise en place de cadres administratifs, juridiques et fiscaux favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat social et de plaider pour un meilleur accès des femmes entrepreneurs à une éducation de qualité et au financement numérique. Cela contribuera nécessairement à l'atteinte rapide de niveaux de croissance de plus en plus élevés dans les économies de l'Afrique subsaharienne.

Selon les projections de la Banque mondiale, plus de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne aura moins de 25 ans d'ici 2050. Compte tenu de sa riche diversité et de ses ressources humaines et naturelles, la région dispose d'atouts considérables pour générer une croissance inclusive et mettre fin à la pauvreté (World Bank, 2021). Parmi ces atouts, la numérisation est un excellent moyen de stimuler l'entrepreneuriat de croissance et l'innovation sociale.

Les femmes représentant la moitié de la population de la

région, il est donc impératif de promouvoir et de renforcer leur accès aux études en STEM, leur employabilité et leur esprit d'entreprise dans le secteur technologique et numérique. En outre, des méthodes de financement innovantes devraient être développées pour les start-ups créées et/ou dirigées par des femmes en Afrique subsaharienne. En adoptant des réformes visant à promouvoir un entrepreneuriat numérique plus inclusif, les pays d'Afrique subsaharienne peuvent assurer une plus grande autonomisation économique des femmes, ce qui conduirait naturellement à la création d'un plus grand nombre d'emplois décents et durables grâce à l'innovation sociale et à l'entrepreneuriat.

⁵ PNUD, Les disparités entre les genres coûtent à l'Afrique subsaharienne 95 milliards de dollars par an, 2016. Disponible sur : <http://bit.ly/356kTPK>

PRÉCIEUX ATOUTS

CGLU Afrique reconnaît que les femmes et les jeunes sont la véritable richesse de l'Afrique

L'Afrique est riche, si riche. Une grande partie de cette richesse réside dans les femmes et les jeunes. Les femmes représentent plus de 50 % de la population totale de l'Afrique et 60 % de l'ensemble du continent est âgé de moins de 25 ans. C'est dire qu'aucun progrès, aucune démocratie, aucun développement, aucune lutte contre le changement climatique ne peut se faire sans les femmes et la jeunesse.

Le continent ne pourra changer que lorsque ces deux acteurs clés seront reconnus et responsabilisés en tant que forces motrices du changement aux niveaux local, national et continental. Des politiques et des projets intégrant la dimension du genre et de la jeunesse sont essentiels pour l'avenir durable de l'Afrique.

Consciente de cette réalité, l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique) a créé deux réseaux qui rassemblent les leaders les plus proches des populations : Le Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA) et le Réseau des Jeunes Elus Locaux d'Afrique (YELO).

Depuis sa création en 2011, le REFELA a connu une croissance remarquable et compte actuellement 31 chapitres nationaux avec des femmes élues locales de toute l'Afrique. Ce réseau est unique en son genre dans le monde. Le REFELA a lancé trois campagnes réussies :

une campagne pour des villes africaines sans enfants en situation de rue ; une campagne pour des villes africaines avec zéro tolérance aux violences faites aux femmes et aux filles, et une campagne des villes africaines pour l'autonomisation économique des femmes. Le REFELA est tellement unique et vivant, que les sections asiatiques et latino-américaines de CGLU Monde ont demandé de l'assistance pour mettre en place un réseau du type REFELA sur leur continent.

« Autonomiser les femmes, c'est autonomiser toute la société africaine, » a déclaré Rohey Malick Lowe, maire de Banjul et Présidente en exercice du REFELA. Le YELO a été créé en 2018 lors du Sommet Africités à Marrakech. Son conseil d'administration et sa présidence ont été officiellement constitués en octobre 2022, à Tanger, la même ville où le REFELA a vu le jour. « Nous considérons les femmes et les jeunes dans les collectivités territoriales, comme les acteurs du changement pour ce continent, et nous misons sur eux, » a déclaré le Secrétaire Général de CGLU Afrique, Jean Pierre Elong Mbassi, le jour de l'assemblée constitutive de YELO.

Tout comme le REFELA, YELO est appelé à grandir car ses membres s'engagent à se soutenir mutuellement et à défendre les intérêts des générations actuelles et futures.





Les représentantes du REFELA (de droite) Maria Helena Langa, VP Afrique Australe, Maire de Mandlakazi (Mozambique) ; Fatna El Khriel, VP Afrique du Nord, Maire d'Arbaoua (Maroc) ; Christine Akimpaye, ancienne VP Afrique de l'Est ; Milka Moras Ngare, présidente du caucus des femmes du Conseil des gouverneurs du REFELA-Kenya, Congrès mondial de CGLU - Daejeon, Corée du Sud, 11 oct. 2022



Première rangée en partant de la gauche, Erragheb Hormatollah, président de YELO, Maire de Dakhla (Maroc) ; George Mwanza, vice-président Afrique australe, Maire de Chipata (Zambie) ; Youssef Chirri, membre, Maire de Tarmigte (Maroc).
Deuxième rangée en partant de la droite, Harouna Camara, membre, Maire de Dinguiraye (Sénégal)
- Assemblée Constitutive, Tanger, Maroc, 31 octobre 2022

Le Protocole sur le commerce des marchandises . . .

prévoit la structure de
gouvernance que l'Afrique doit
établir pour un marché libéralisé
du commerce des marchandises
en éliminant les tarifs et autres
obstacles au commerce, les
procédures douanières, les règles
d'origine et en favorisant les
chaînes de valeur continentales



Scanner pour en
savoir plus sur ZLECAf

Effets De La Qualité Des Institutions Sur Le Volume Du Commerce Bilatéral Intra Zone En Afrique Subsaharienne

Par, OUEDRAOGO Kisito Jean de Dieu, doctorant au Laboratoire d'Economie Appliquée (LABEA), Université Norbert ZONGO (UNZ). Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Gestion (UFR/SEG). Koudougou, Burkina Faso.
ojeankisito@yahoo.fr

L'une des préoccupations centrales des pays Africains et de leurs Communautés Economiques Régionales (CER) dans leurs efforts d'intégration régionale a été l'accroissement du volume du commerce intra-communautaire. Dans ces économies, le secteur commercial était caractérisé par des restrictions dans les régimes des échanges du fait des barrières commerciales élevées qui jouaient un rôle significatif dans le piétinement du commerce intra-communautaire¹. Il est alors apparu nécessaire de mettre en œuvre des politiques de réformes aussi bien au niveau national qu'au niveau sous régional visant à l'élimination de ces barrières. C'est ainsi, que de nouvelles ambitions communautaires ont été rapidement adoptées et surtout concrétisées par la mise en œuvre de vastes programmes de réformes économiques basés pour l'essentiel sur une libéralisation unilatérale des secteurs clés.

Dans le secteur commercial notamment, ces réformes ont consisté en un relâchement progressif des tendances protectionnistes qui ont prévalu depuis les décennies 60 (Avom et Gbetnkom, 2005). De telles réformes devaient à termes créer des conditions favorables au développement des échanges communautaires afin de favoriser un meilleur accès des économies au marché mondial (Jebuni, 1998). Pourtant, plusieurs années de mise en œuvre de ces réformes n'ont pas toujours correspondu à un renouveau commercial pour les pays de la zone subsaharienne (Guillomont, 1996). En effet, les faits stylisés sur le commerce révèlent toujours une intensité des échanges qui reste assez timide entre les Etats membres de la région. Par exemple, les données établies par la CNUCED (2019), montrent qu'en 2016 la part du commerce intra-africain a représenté en moyenne 15 %, ce qui est nettement trop faible, surtout comparée à celle des pays en développement d'Asie (23,3 %), de l'Amérique du Nord (40 %) ou de l'Union Européenne (61,7 %).



Ce problème est particulièrement aigu dans les Communautés Economiques Régionales (CER), qui présentent toujours des disparités plus importantes malgré les actions qui ont été mises en œuvre afin de lever les obstacles techniques au commerce. En effet, entre 1995 et 2015 les échanges commerciaux ont représenté seulement 9,33 % au sein de la CEDEAO² ; 14,20 % pour la SADC³ et 1,31 % pour le commerce intra-CEEAC⁴. Ainsi, les résultats liés au commerce intra-régional restent encore insatisfaisants comparativement à ceux d'autres blocs commerciaux régionaux du marché mondial, où ces échanges représentent plus de la moitié des échanges totaux (CNUCED, 2013). Cependant, l'intensification des échanges intra-régionaux constitue un levier important à même de débloquent le potentiel économique des pays Africains. A en croire la CEA (2013), elle participe au renforcement des chaînes de valeurs et facilite le transfert de technologie et de connaissance grâce à des effets



d'entraînements. Ce qui permet aux pays d'élargir leurs marchés, de profiter d'économies d'échelles, d'augmenter leurs forces concurrentielles dans l'économie mondiale et de réduire leur dépendance à l'égard des partenaires commerciaux traditionnels (Kothoni et al, 2019). A cet égard, la faiblesse du volume du commerce bilatéral intra-zone en ASS, se doit donc d'attirer l'attention sur les efforts et moyens qui doivent encore être mis en œuvre afin de booster le commerce dans cette région. Pendant longtemps, les obstacles tarifaires et les coûts commerciaux élevés ont constitué les principaux freins (Anderson et Wincoop, 2004 ; Hummels et Schauer, 2013). Mais, ces dernières années du fait de la réduction généralisée des droits de douanes, le volume des échanges commerciaux régionaux est davantage freiné par d'autres coûts commerciaux non tarifaires (Freund et Rocha, 2011). S'agissant de ces derniers, la littérature économique indique que la qualité des institutions constitue l'un des obstacles majeurs qui freine actuellement l'intensité du commerce bilatéral. C'est à cet égard, que Decker et Lim (2009) stipulent que l'émergence d'une meilleure qualité des institutions serait donc un moyen d'accroître le commerce au même titre que la réduction des barrières traditionnelles.

En ce qui concerne la relation entre institution et commerce bilatéral, les principales conclusions tirées de la littérature existante montrent que des institutions de bonne qualité contribuent à l'accroissement des échanges bilatéraux en réduisant les coûts de transactions et les risques qui altèrent les marchés (North, 1991 ; Anderson et Marcouiller, 2002 ; Levchenko, 2007 ; Duc et al, 2008 ; Meon et Sekkat, 2008 ; Hansen et al, 2011). De façon plus large, elles permettent de réduire l'incertitude inhérente aux relations humaines (North, 1990). Pour ces auteurs, le degré de développement institutionnel constitue une variable importante qui accroît la solidité du système d'incitation. Cependant, l'incertitude liée à des

Des travailleurs africains de l'entreprise de transformation de noix de cajou MIM trient des noix de cajou sur un tapis roulant à Mim, Ghana Image
 ©Thomas Imo/
 Photothek via Getty Images

institutions de mauvaise qualité encourage la création d'un marché pour des activités non productives comme la recherche de rente (rent-seeking) et engendre par conséquent des coûts de transactions élevés contribuant énormément à la réduction du volume des échanges bilatéraux entre pays échangistes (Anderson et Marcouiller, 2002). Ces types d'institutions représentent un facteur de coût pour les exportateurs nationaux et participent ainsi à la réduction de leur compétitivité internationale, ce qui a des répercussions négatives sur les flux d'exportations. Anderson et Marcouiller (2002) puis Levchenko (2004), soulignent que cette situation viendrait du fait que la faible qualité des institutions accroît le coût et les risques des transactions qui affectent quantitativement les exportations bilatérales plus que les barrières telles que les droits de douane, les quotas ainsi que les obstacles naturels comme la distance entre les partenaires commerciaux.

Pourtant, dans le cas des CER, l'environnement institutionnel relatif à la promotion des échanges commerciaux bilatéraux reste caractérisé par un fonctionnement déficient. Dans leur majorité, les CER révèlent toujours de faibles scores pour les indicateurs de qualité institutionnelle. Par exemple l'indice moyen de la qualité des institutions calculé sur la base des indicateurs de gouvernance de Kaufmann (2013) montre qu'en 2017, l'indice global de la qualité des institutions était estimé à 0,39 pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; -0,35 pour la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; -0,018 pour le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et de -0,32 pour la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Ces faits stylisés suggèrent qu'il se pose un problème d'efficacité institutionnelle car, dans la majeure partie de ces CER, l'indicateur reste en dessous de la moyenne qui est de zéro sur l'échelle allant de (-2,5) pour de mauvaise qualité des institutions à (+2,5) pour une

bonne qualité des institutions nationales. Or, depuis les travaux de North (1990) il est de plus en plus admis que la qualité des institutions détermine pour une large part la performance économique des pays. A cet égard, s'interroger sur les effets de la qualité des institutions sur le volume du commerce bilatéral intra zone en Afrique subsaharienne est d'une importance capitale. C'est pourquoi la présente recherche se propose d'analyser les effets de la qualité des institutions nationales sur le volume du commerce bilatéral intra-zone en Afrique subsaharienne.

Le champ d'analyse de cet article se limite à quatre (04) CER à savoir la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Ce choix a été motivé par la disponibilité des données et aussi par le fait que dans ces CER, peu de travaux empiriques se sont spécifiquement intéressés au lien entre qualité des institutions et commerce bilatéral. De ce fait nous cherchons à comprendre si la qualité des institutions au sein des CER n'est-elle pas un facteur qui entrave la performance de leur commerce bilatéral en Afrique subsaharienne.

Approche Methodologique De La Relation Entre Qualite Des Institutions Et Volume Du Commerce Bilateral.

Dans le cadre de cet article, nous avons fait recours au modèle de gravité qui constitue l'une des relations empiriques les plus stables et les plus robustes et généralement utilisés dans la littérature économique pour prédire le volume des échanges commerciaux bilatéraux (Mucchielli et Mayer, 2005). L'estimation du modèle de gravité étant confronté à plusieurs problèmes économétriques comme la présence de commerce bilatéral nul, le problème d'hétéroscédasticité des erreurs et l'endogénéité de certaines variables, les méthodes d'estimation utilisées doivent contribuer à minimiser la plupart de ces problèmes. Santos Silva et Tenreyro (2011) proposent à cet effet l'utilisation de l'estimateur Pseudo Maximum de Vraisemblance de Poisson (PPML) qui permet de faire face à ces problèmes. Cette méthode est robuste à l'hétéroscédasticité et s'avère adaptée lorsque la proportion de commerce nul est élevée (Martinez-Zarzoso, 2013). C'est pourquoi dans le cadre de cette recherche nous privilégions également l'usage de cette méthode.

Resultats Et Discussion

Les principaux résultats de nos estimations mettent en évidence l'effet négatif de la mauvaise qualité des institutions à la fois du pays exportateur et du pays importateur sur les échanges bilatéraux dans les CER. En effet, les coefficients estimés de la qualité des institutions du pays exportateur sont négatifs et significatifs dans les différentes communautés économiques régionales qui font l'objet d'étude dans cet article. On constate, qu'une diminution d'un écart-type par rapport à la moyenne du niveau de la qualité des institutions nationales du pays exportateur se traduit par une réduction du niveau de ses

exportations bilatérales de l'ordre de 1,08 % au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette valeur est de 0,64 % dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; de 0,19 % dans la COMESA et de 0,57 % au sein de la SADC. Ces effets négatifs peuvent s'expliquer par le fait que dans ces différentes CER, la mauvaise qualité des institutions nationales dans les pays exportateurs réduits la qualité des produits. Cela rend en retour plus difficile les importations en provenance de ces pays. Selon Agbodji (2007), un tel résultat pourrait s'expliquer aussi par une perte de confiance des exportateurs dans les règles de la société si bien qu'ils sont disposés à payer des coûts additionnels pour le dénouement de leurs transactions souvent hors des circuits officiels.

De même, le coefficient estimé pour la variable de qualité des institutions du pays importateur est négatif et significativement différent de zéro. En effet, il ressort des résultats qu'un accroissement du niveau de la qualité des institutions se traduit par une baisse des exportations du pays importateur de l'ordre de 0,51 % au sein de la CEDEAO ; 0,20 % pour la CEEAC ; 0,45 % pour la COMESA et en fin de 0,12 % dans la SADC. Ainsi, cette situation traduit que les exportations sont également sensibles à la qualité des institutions du pays importateur.

Ces résultats confirment la prédiction du modèle théorique de Aidt et Gassbner (2010) qui ont souligné que la faible qualité des institutions constitue une barrière au commerce bilatéral. Ils sont également en accord avec les études de DE Sousa et Disdier (2004) qui montrent que malgré la différence des risques encourus, l'importateur et l'exportateur attachent la même importance à la qualité des institutions. Pour eux, les défaillances dans l'application des contrats conduisent à un accroissement des risques susceptibles d'affecter l'importateur et l'exportateur car les contrats et leurs mécanismes doivent être garantis en amont par la qualité des institutions. Il en est de même pour Anderson et Marcouiller (2002) qui ont montré en prenant le cas de l'Amérique Latine, que le commerce bilatéral est handicapé aussi bien par le niveau élevé des barrières commerciales formelles que par la mauvaise qualité des institutions. D'où la nécessité de promouvoir et de renforcer la qualité des institutions dans les différentes CER afin de réduire les obstacles qui concourent par leur nature à affecter négativement leurs échanges bilatéraux internes.

Cet article démystifie le système de paiement en ligne à l'échelle du continent¹. Lancé officiellement par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) le 7 juillet 2019 au Niger, le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) vise à permettre aux particuliers et aux entreprises d'acheter plus facilement des biens et des services en monnaie locale par le biais de transactions en ligne. Alors que la guerre d'Ukraine se déroule, les sanctions imposées en début d'année par les pays occidentaux et leurs alliés à la Russie ont mis en évidence l'importance capitale des systèmes de paiement internationaux, en particulier de la Society for World Interbank Financial Telecommunications (SWIFT), pour la santé et la survie des économies nationales.

Lancé lors du 12^{ème} Sommet extraordinaire des chefs d'État de l'Union africaine (UA) à Niamey, au Niger, le PAPSS vise à soutenir la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)². En fait, il s'agit de l'un des cinq instruments clés déployés par l'UA pour rendre opérationnelle la ZLECAf³.

L'idée derrière le PAPSS est de faciliter et d'augmenter le commerce entre les individus et les entreprises au sein de la ZLECAf en domiciliant les paiements pour les biens et les services. Ce faisant, le PAPSS réduira les risques et les coûts liés aux taux de change. Les experts estiment que le PAPSS aidera les États membres de l'UA à économiser environ 5 milliards de dollars américains en coûts de transactions de paiement chaque année³. Initiative conjointe d'Afreximbank, du Secrétariat de la ZLECAf et de l'UA, le PAPSS remplit trois fonctions essentielles : le paiement instantané, le préfinancement et le règlement net⁴. Afrximbank gère et exploite le PAPSS.

Cependant, le droit et la technologie qui se cachent derrière le PAPSS restent un mystère. La plupart des gens ont suivi avec attention l'avènement du PAPSS, mais jusqu'à présent personne ne s'est penché sur le

Démystifier le droit et la technologie du système de paiement panafricain

Dunia P. Zongwe. Associate Professor, Alliance School of Law, India; Adjunct Associate Professor, Department of Legal Studies, Walter Sisulu University, South Africa. J.S.D. (Cornell); LL.M (Cornell); Cert. (Univ. Montréal); LL.B (Univ. Namibia); B.Juris (Univ. Namibia).

droit qui sous-tend ce système de paiement numérique, ni sur la manière dont le système interagira avec les lois sur les transactions électroniques et les systèmes de paiement et de règlement des États membres de l'UA. Pourtant, cette connaissance peut permettre d'éviter des litiges majeurs dans quelques mois ou quelques années. Aujourd'hui, les paiements transfrontaliers en Afrique nécessitent une troisième devise, généralement une devise forte comme le dollar américain ou l'euro, ce qui prend du temps, augmente les coûts de transaction et pose le risque que les parties soient en désaccord sur les taux de change. De plus, le système de paiement de chaque pays relève de la souveraineté de chaque pays.

Si le PAPSS constitue clairement un système de paiement, la technologie que l'Afreximbank utilisera et le cadre juridique qui sous-tend le PAPSS sont beaucoup moins clairs. Cela pose un problème majeur car si la technologie est piratée, le PAPSS n'atteindra pas ses objectifs très nobles et légitimes d'augmentation du commerce intra-africain. Dans ce scénario hypothétique, les commerçants ne se fieraient pas à la technologie, laissant en place le système existant qui dépend de monnaies tierces pour la médiation du commerce transfrontalier en Afrique, avec tous les coûts et inconvénients qu'un tel système implique.

¹ This is but a working draft – please do not cite or quote.

² See Trade Law Centre (TRALAC), Status of AfCFTA Ratification, <https://www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html> [Hereinafter AfCFTA Ratification].

³ See African Union (AU), Operational Phase of the African Continental Free Trade Area Launched, <https://au.int/en/articles/operational-phase-african-continental-free-trade-area-launched>. The four other instruments comprise the African Trade Observatory (ATO), the rules of origin, the tariff concessions, and the online monitoring mechanism.

⁴ Sanne Wass, Africa's Continent-Wide Payment and Settlement System Launched, GLOBAL TRADE REVIEW, Jul. 9th, 2019, <https://www.gtreview.com/news/africa/africas-continent-wide-payment-and-settlement-system-launched/>.

⁵ See Zainab Usman and Alexander Csanadi, Latest Milestone for the African Continental Free Trade Area; Sanne Wass, Africa's Continent-Wide Payment and Settlement System Launched, GLOBAL TRADE REVIEW, Jul. 9th, 2019, <https://www.gtreview.com/news/africa/africas-continent-wide-payment-and-settlement-system-launched/>.



Cet article cherche donc à faire la lumière sur la technologie et la loi qui sous-tendent le PAPSS, en soulignant au passage les forces et les faiblesses de cette technologie et de cette loi. L'article soutient que, par-dessus tout, Afreximbank et l'UA devraient promulguer et publier une loi pour circonscrire les opérations du PAPSS, car l'absence de cadre juridique expose le PAPSS à des blocages et à des litiges.

Systemes de paiement et technologies en ligne

Au 21^{ème} siècle, les systèmes de paiement ne peuvent se passer des technologies numériques. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues omniprésentes dans les systèmes de paiement. De même, Afreximbank compte sur l'innovation financière et les technologies numériques pour résoudre les problèmes de change et de liquidité, et pour stimuler le commerce transfrontalier¹.

Paiements : définition, systèmes et lois

Les systèmes de paiement sont historiquement au cœur de l'activité bancaire². Mais, bien que les deux s'entrecroisent, ils ne constituent pas une seule et même chose. Le terme « banque » désigne l'intermédiation entre les épargnants et les emprunteurs. Elle met en relation les emprunteurs et les épargnants. En revanche, le « paiement » n'implique pas l'intermédiation entre épargnants et emprunteurs ; il s'agit plutôt de transférer de l'argent d'une personne à une autre.

Les experts commerciaux, Afreximbank et les gestionnaires du PAPSS doivent veiller à ne pas confondre paiement et banque, ou vice versa, s'ils veulent éviter d'être entraînés dans des litiges ou des questions qui n'ont rien à voir avec le champ de leurs activités. Ces risques de confusion augmentent encore dans des pays comme l'Afrique du Sud où seules les banques offrent des services ou des instruments de paiement³. Par exemple, une fonction d'argent

instantané sur un téléphone ne constitue pas techniquement une « opération bancaire », mais simplement un paiement. En revanche, si le propriétaire du téléphone dépose des espèces ou de l'argent auprès d'un établissement de dépôt et effectue une transaction en ligne avec l'argent déposé par l'intermédiaire de son téléphone, cette transaction peut être qualifiée de « bancaire », et non de simple paiement.

Un « système de paiement » désigne l'infrastructure mise en place pour transférer une valeur monétaire entre des parties qui s'acquittent d'obligations qu'elles ont l'une envers l'autre. Le système comprend des institutions, des instruments, des règles, des procédures et des moyens techniques.

Les systèmes de paiement impliquent trois types d'activités : le paiement, la compensation et le règlement. De même, le PAPSS constitue une infrastructure de marché centralisée qui permet aux États membres de la ZLECAf de compenser et de régler les paiements du commerce intra-africain.

Presque toujours, les fonctions de paiement et de règlement du commerce sont fortement réglementées par la loi. Cela vaut aussi bien pour le droit municipal que pour le commerce international. Le droit des systèmes de paiement désigne⁴ :

Le corpus juridique évolutif qui régit les relations entre les personnes effectuant un paiement d'argent ("payeurs"), les personnes recevant des paiements d'argent ("bénéficiaires") et les personnes facilitant ces transactions ("prestataires de services de paiement").

Vraisemblablement, chaque État membre de l'UA dispose de ses propres lois en matière de paiement et de règlement. En 2010, environ 70 % des 139 pays étudiés par la Banque mondiale ont affirmé que leurs lois couvraient le caractère définitif du règlement, la compensation et le traitement des paiements électroniques⁵.

Technologie des systèmes de paiement

Il y a cent ans, la plupart des gens payaient leurs biens et services en espèces⁶. Les commerçants finançaient leurs activités et réglaient leurs comptes au moyen de lettres de change⁷. Aujourd'hui, les gens achètent des biens et des services par des moyens électroniques, et beaucoup moins en espèces, sans parler du chèque qui a presque disparu. Si les technologies numériques ont accru de manière exponentielle l'efficacité des systèmes de paiement, elles ont également augmenté le risque et l'incidence de la cybercriminalité, y compris

⁶ Hippolyte Fofack, *Africa's Quest for a Bigger Role in Global Markets*, INTERNATIONAL TRADE FORUM 32, 34 (2019).

⁷ WORLD BANK, *PAYMENT SYSTEMS WORLDWIDE: A SNAPSHOT: OUTCOMES OF THE GLOBAL PAYMENT SYSTEMS SURVEY 2010* xv (2011).

⁸ See Andrey Shamraev, *Legal and Regulatory Framework of the Payment and e-Money Services in the BRICS Countries*, 6 BRICS LAW JOURNAL 60, 61-62 (2019).

⁹ Bradley Crawford, *The Future of Payment Law*, 50 CANADIAN BUSINESS LAW JOURNAL 1 (2011).

¹⁰ WORLD BANK, supra note 7, at vi.

l'usurpation d'identité, les paiements frauduleux et d'autres délits commis par l'intermédiaire des technologies numériques.

La grande majorité des pays (116 sur 139) appliquent un système de règlement brut en temps réel (RBTR) sécurisé et de classe mondiale qui leur permet de réduire considérablement le risque systémique par rapport aux anciens systèmes de traitement des paiements de grande valeur, tels que les systèmes de chèques⁴. Pour les paiements de détail, les chambres de compensation automatisées (ACH) facilitent les paiements commerciaux et les paiements de personne à personne, et à ce titre, elles ont un impact considérable sur l'efficacité globale du système de paiement d'un pays¹. D'un point de vue régional, notamment en Afrique subsaharienne, les États ont tendance à utiliser des systèmes de chèques ainsi que des systèmes RBTR².

Les technologies les plus souvent utilisées pour le financement du commerce centralisent les paiements. Actuellement, l'ensemble du système financier dépend d'intermédiaires de confiance centralisés³, tels que les dépositaires centraux de titres (CSD) pour les titres, SWIFT pour les transferts de fonds mondiaux et CLS Bank pour les opérations de change⁴.

Bien qu'Afreximbank présente le PAPSS comme une infrastructure de paiement « centralisée »⁵, les systèmes centralisés restent vulnérables aux cybercrimes. À plusieurs reprises, des cybercriminels ont piraté les ordinateurs de grandes institutions financières⁶.

En réaction à ces cybercrimes contre les plaques tournantes de la finance, quelques universitaires ont suggéré que les commerçants utilisent la blockchain pour faciliter et financer le commerce transfrontalier⁷. La blockchain sert de registre distribué (ou de base de données) pour enregistrer les informations relatives aux transactions⁸. Cette technologie est à la base du bitcoin et d'autres crypto-monnaies. Ceux qui proposent la blockchain pour financer le commerce transfrontalier insistent sur le fait

que les institutions financières peuvent l'utiliser dans plusieurs secteurs, tels que le paiement et le règlement, l'émission de titres, la compensation et le règlement, les produits dérivés, les référentiels centraux et les agences d'évaluation du crédit⁹

Cependant, la blockchain pose un problème d'ingénierie majeur. Même lorsque la technologie blockchain peut s'appliquer à un secteur financier de manière réalisable, elle se heurtera à des obstacles d'ordre juridique, réglementaire, institutionnel et commercial¹⁰. Et il faudra peut-être des années avant que les décideurs politiques puissent lever ces obstacles¹¹. En outre, la blockchain reste « immature » et les experts ne peuvent pas prédire avec certitude si elle réussira lorsqu'elle sera appliquée en dehors de son seul domaine avéré, à savoir les crypto-monnaies¹².

Ces préoccupations deviennent encore plus pressantes lorsque les technologies employées pour faciliter les paiements en ligne couvrent un territoire aussi vaste qu'un continent entier. Comme l'a souligné avec enthousiasme le président d'Afreximbank, Benedict Oramah, l'idée du PAPSS consiste à rendre les paiements transfrontaliers non seulement plus faciles et moins coûteux, mais aussi plus sûrs¹. C'est pourquoi Afreximbank et l'UA ont agi avec sagesse en décidant de faire du PAPSS une infrastructure de paiement centralisée. Néanmoins, elles n'ont toujours pas dévoilé la technologie qui alimente le PAPSS.

La loi et les règles qui doivent régir le PAPSS

Le lancement du PAPSS s'est fait en fanfare, avec un optimisme et un enthousiasme compréhensibles. Cependant, peu de gens connaissent le cadre juridique qui régit le PAPSS. Pire encore, il est possible que le PAPSS fonctionne en l'absence d'un tel cadre, ce qui pourrait entraîner une série de conséquences négatives de grande envergure pour le commerce sur le continent africain

En tout état de cause, le PAPSS n'a pas encore publié de loi pour le réglementer. Cette absence de cadre juridique clair place l'organisme panafricain face à sa plus grande

¹¹ Olesya P. Kazachenok & Anna V. Lavrentyeva, *New Digital Payment Facilities: An Analysis of Institutional and Legal Regulation*, in *UBIQUITOUS COMPUTING AND THE INTERNET OF THINGS: PREREQUISITES FOR THE DEVELOPMENT OF ICT 333* (Elena G. Popkova ed., 2019); Crawford, supra note 9, at 2.

¹² Crawford, supra note 9, at 2

¹³ WORLD BANK, supra note 2, at vi-vii.

¹⁴ Id. at ix.

¹⁵ Id. at vii.

¹⁶ Jayanth Rama Varma, *Blockchain in Finance*, 44 *THE JOURNAL FOR DECISION MAKERS* 1, 1 (2019).

¹⁷ Id.

¹⁸ See Head, *Pan African Payment & Settlement System (PAPSS) – Cairo, Egypt*, <https://www.afreximbank.com/careers/vacancies/international-job/head-pan-african-payment-settlement-system-papss-cairo-egypt/> (last visited Aug. 4, 2020).

¹⁹ Varma, supra note 16, at 1.

²⁰ See, e.g., Shuchih Ernest Chang et al., *Exploring Blockchain Technology in International Trade: Business Process Re-Engineering for Letter of Credit*, 119 *INDUSTRIAL MANAGEMENT AND DATA SYSTEMS* 1712, 1713 (2019); Varma, supra note 16, at 1.

²¹ Chang et al, supra note 20, at 1713.

²² See, e.g., Varma, supra note 16, at 2.

²³ Id.

²⁴ Id.

²⁵ Id. at 9.

²⁶ Marleny Arnoldi, *Afreximbank Commits to Extensive African Continental Free Trade Area Support* (Polity, July 9, 2019), <https://www.polity.org.za/article/afreximbank-commits-to-extensive-african-continental-free-trade-area-support-2019-07-09> (quoting Afreximbank President Oramah).

lacune. Le tout premier principe des Principes pour les infrastructures des marchés financiers (PFMI) stipule que les infrastructures de paiement telles que le PAPSS doivent posséder « une base juridique bien fondée, claire et transparente pour chaque aspect important de leurs activités dans toutes les juridictions²⁷ ». Le principe 1 considère que cette base juridique doit présenter « un degré élevé de certitude » dans toutes les juridictions concernées³.

L'absence de cadre juridique fait apparaître d'énormes lacunes dans l'institutionnalisation du PAPSS. De plus, même lorsqu'une loi régit le commerce électronique et les systèmes de paiement tels que le PAPSS, elle a tendance à manquer de flexibilité, ce qui entraîne également des lacunes⁴.

Un défaut grave concerne les règles qui répartissent les pertes entre les parties en cas de fraude dans le commerce électronique. Cette question est devenue un sujet de controverse⁵. Qui doit supporter les pertes dans ces cas-là ? La partie commerçante, l'institution financière, la banque centrale⁶, l'organisme de gestion des systèmes de paiement, l'Afreximbank (c'est-à-dire le PAPSS), ou une combinaison de ces éléments ? Les parties peuvent également s'affronter sur l'étendue de cette responsabilité lorsqu'elle s'applique à l'une ou l'autre des parties ou aux deux⁷.

Les systèmes de paiement ne sont pas à la hauteur en ce sens que certains de leurs aspects évoluent en dehors de tout cadre juridique. Comme l'a fait remarquer Crawford, l'État ne dispose d'aucun corpus juridique cohérent pour régir les relations entre les personnes utilisant les nouvelles méthodes de paiement, de la même manière que le droit des instruments négociables a régi les lettres de change, les chèques et les billets à ordre pendant plusieurs centaines d'années, et que le droit de la monnaie régit toujours les espèces⁸.

Le droit est un outil puissant qui rend les transactions et les promesses crédibles et sûres. Inversement, l'absence de cadre juridique crée une situation dans laquelle les acteurs du monde des affaires ne peuvent pas s'engager de manière crédible ou effectuer des transactions en toute sécurité. D'où la nécessité de disposer d'un cadre juridique et, en l'absence d'un tel cadre, la nécessité d'en construire un. En effet, un système de paiement efficace ne peut se passer d'un cadre juridique solide et approprié⁹. Afreximbank et l'UA devraient donc avant tout élaborer et publier une loi sur le PAPSS.

L'article avance la thèse selon laquelle, avant tout, Afreximbank et l'UA devraient promulguer une loi pour circonscrire les opérations du PAPSS, car l'absence de cadre juridique expose le PAPSS à des conflits et à des litiges qui peuvent le faire reculer ou le mettre en faillite. S'il est effectivement mis en œuvre, le PAPSS permettra au continent de ne plus dépendre lourdement - comme c'est très souvent le cas - des devises fortes pour les paiements commerciaux intra-africains. Le président d'Afreximbank, M. Oramah, a souligné qu'au moment où le continent redouble d'efforts pour inciter ses membres à développer des industries et des chaînes de valeur afin de stimuler le commerce et les investissements dans la région, il doit s'attaquer aux « coûts économiques liés à l'exécution de tant de paiements en devises étrangères rares »¹⁰.

Après avoir essayé d'innombrables modèles de développement infructueux et subi les ravages de la pandémie de COVID-19 et de la crise alimentaire provoquée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, l'Afrique ne peut pas se permettre d'échouer. Pour l'Afrique, il s'agit peut-être de sa dernière chance de survivre et de prospérer dans ce monde globalisé. L'approfondissement du commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAf peut améliorer la vie des Africains et contribuer à forger une identité africaine collective, tout en réalisant les rêves des pères du panafricanisme. De plus, en domestiquant les paiements commerciaux transfrontaliers, le PAPSS peut contribuer efficacement à la construction et à la consolidation d'un Commonwealth économique africain.

²⁷ BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS, PRINCIPLES FOR FINANCIAL MARKET INFRASTRUCTURES (2012).

²⁸ Id. at 21.

²⁹ See Kazachenok & Lavrentyeva, supra note 11, at 333.

³⁰ See Emmanuel Nimbe Olowokere, A Comparative Analysis of Civil Liability in Electronic Payment Systems Under the U.S. and Nigerian Laws, 82 JOURNAL OF LAW, POLICY AND GLOBALIZATION 60 (2019).

³¹ If the law tasks the central bank with managing the country's payment systems

³² For example, under the law in Nigeria, where fraud in e-commerce happens, the consumer has unlimited liability. See Olowokere, supra note 30, at 60.

³³ Crawford, supra note 9, at 4.

³⁴ WORLD BANK, supra note 7, at 1.

³⁵ As quoted by Regina Jane Jere, Afreximbank \$1 Billion Adjustment Facility for AfCFTA, NEW AFRICAN, Jul. 15, 2019, <https://newafricanmagazine.com/19145/> (quoting Afreximbank President Benedict Oramah).

Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique...

visé à promouvoir le commerce en préconisant l'utilisation de la technologie comme moyen de stimuler le commerce électronique et d'élargir l'accès des entreprises africaines à l'économie numérique par l'inclusion financière numérique



Scanner pour en savoir plus sur ZLECAf



Mise en œuvre de l'accord instituant la zone de Libre-échange continentale africaine au cameroun

Par: **Dr. Semie Sama**, Assistant Professor, Lakehead University, 955 Oliver Road, Thunder Bay, Ontario, P7B 5E1, Room 1004B, PACI, 401 Red River Road Semie.
Sama@lakeheadu.ca | <https://www.lakeheadu.ca/users/S/ssama/node/57002>

Les États africains luttent pour sortir des millions d'Africains de l'extrême pauvreté et augmenter leurs revenus grâce à la croissance économique. Dans le même temps, ces pays sont confrontés à certains des pires impacts du changement climatique, du réchauffement de la planète, de l'élévation du niveau de la mer, des inondations et de la désertification, qui menacent leur existence même. Compte tenu des aspirations de l'Agenda 2063 et conscients de la nécessité de créer un marché élargi et sûr pour leurs biens et services, les États membres de l'Union africaine ont signé l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le 21 mars 2018. La ZLECAF est entrée en vigueur le 30 mai 2019, après le dépôt du 24^e instrument de ratification auprès de la Commission de l'Union africaine.

Les objectifs généraux de la ZLECAF sont, entre autres, de :

1. Créer un marché unique pour les biens et les services, facilité par la circulation des personnes, afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et de suivre la vision panafricaine d'une "Afrique intégrée, prospère et pacifique" inscrite dans l'Agenda 2063
2. Créer un marché libéralisé pour les biens et les services par le biais de cycles de négociations successifs
3. Promouvoir et réaliser un développement socio-économique durable et inclusif, l'égalité des hommes et des femmes et la transformation

structurelle des États parties

4. Renforcer la compétitivité des économies des États parties sur le continent et sur le marché mondial
5. Promouvoir le développement industriel par la diversification et le développement de la chaîne de valeur régionale, le développement agricole et la sécurité alimentaire
6. Résoudre les problèmes liés aux adhésions multiples et aux chevauchements et accélérer les processus d'intégration régionale et continental.

Pour atteindre les objectifs décrits ci-dessus, les États parties ont convenu de :

1. D'éliminer progressivement les barrières tarifaires et non

- tarifaires au commerce des marchandises et de libéraliser le commerce des services
2. Coopérer dans tous les domaines liés au commerce, y compris les investissements, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et les questions douanières
3. Établir un mécanisme de règlement des différends concernant leurs droits ; et un cadre institutionnel pour la mise en œuvre et l'administration de la ZLECAF.

En ce qui concerne les principes, la ZLECAF sera régie par le traitement de la nation la plus favorisée, le traitement national, la réciprocité, la transparence et la divulgation des informations, la préservation de l'acquis, la libéralisation substantielle, le consensus dans la prise de décision et les principes de la géométrie variable¹. La ZLECAF est considéré comme le véhicule par lequel l'Union africaine prévoit de parvenir à un développement économique durable. Il s'agit d'un projet actuellement mis en œuvre sur l'ensemble du continent africain, qui réunit le Marché commun de l'Afrique australe et de l'Est (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté des États sahélo-sahariens (CEAS).²

Concrètement, l'ACFTA vise généralement à : créer un marché unique des biens et services facilité par la circulation des personnes dans l'ordre ; approfondir l'intégration économique du continent

¹ African Continental Free Trade Area: Advancing Pan-African Integration, Some Considerations, Article 5

² UNCTAD, African Continental Free Trade Area: Advancing Pan-African Integration, Some Considerations (Geneva: United Nations 2016), p. 1.

³ Government of Cameroon, NDS30: National Development Strategy 2020-2030: For structural transformation and inclusive development Government of Cameroon, 2022) 60

africain et conformément à la vision panafricaine d'une "Afrique intégrée, prospère et pacifique" telle que définie dans l'Agenda 2063 ; créer un marché libéralisé des biens et services ; contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter l'investissement en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les États parties et les CER ; jeter les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur ; promouvoir et réaliser un développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité entre les hommes et les femmes et la transformation structurelle des États parties ; renforcer la compétitivité des économies des États parties aux niveaux continental et mondial ; promouvoir le développement industriel ; et résoudre les défis liés à l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale.³

Berhab et Dadush, la ZLECAf a été créée pour aider à freiner les "vents du protectionnisme", promouvoir "le bien-être du continent le plus pauvre et le moins intégré du monde" en libéralisant le commerce des biens et des services, en facilitant l'investissement et en abordant des questions telles que les droits de propriété intellectuelle et le règlement des différends".⁴ Selon la Banque mondiale, la mise en œuvre de la ZLECAf entraînera de profondes réformes nécessaires pour réduire la bureaucratie et simplifier les procédures douanières. Cela peut, par conséquent, façonner l'économie africaine et "sortir 30 millions de personnes supplémentaires de l'extrême pauvreté (1,5 % de la population du continent) et 68 millions de personnes de la pauvreté modérée."⁵ En outre, "les gains de revenus réels résultant de la mise en œuvre intégrale de la ZLECAf pourraient augmenter de 7 % d'ici à 2035, soit près de 450 milliards de dollars (aux prix de 2014 et aux taux de change du marché)."⁶ Cependant, la réalisation du plein potentiel de la ZLECAf dépend de la mise en œuvre de réformes politiques significatives et de mesures de facilitation des échanges.

Cette recherche répertorie des informations factuelles sur les progrès réalisés ou les initiatives novatrices entreprises pour promouvoir le commerce au Cameroun sur la base de la ZLECAf. La recherche se concentrera sur des publications incisives sur la stratégie du Cameroun pour tirer parti de la ZLECAf. Conformément à l'objectif global de la Stratégie nationale de développement du Cameroun ("NDS30", qui vise à transformer le Cameroun en une économie émergente d'ici 2035), le gouvernement camerounais a ratifié la ZLECAf. Le Cameroun est devenu le 33e État partie à la ZLECAf, après avoir déposé son instrument de ratification le 1^{er} décembre 2020.⁷ Comme de nombreux autres pays africains, le

Cameroun s'engage à éliminer 90 % des lignes tarifaires (produits non sensibles) en cinq ans. En d'autres termes, le gouvernement camerounais s'est engagé à éliminer les droits de douane sur 90 % des marchandises camerounaises destinées à d'autres marchés africains entre 2020 et 2025.⁸

En partenariat avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le Cameroun a élaboré une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf. Le processus a débuté par un séminaire national d'information et de sensibilisation organisé conjointement par la CEA les 16 et 17 avril 2019 à Yaoundé. Ce séminaire a été suivi d'une session de consultation avec les parties prenantes des secteurs public et privé le 12 novembre 2019, afin d'examiner le projet de stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf et de solliciter des contributions pour la session de validation finale qui s'est tenue les 28 et 29 novembre 2019. La création d'un comité national de mise en œuvre figure parmi les principales recommandations formulées au cours du processus de consultation.⁹

En conséquence, l'arrêté du Premier ministre n° 039/PM du 29 mars 2021, prévoyant la création, l'organisation et le fonctionnement du Comité interministériel (CIM) a été promulgué en 2021. Le comité de mise en œuvre, placé auprès du ministre du Commerce, est chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la ZLECAf. La stratégie de mise en œuvre examine les accords commerciaux existants du Cameroun tout en notant un certain nombre de préoccupations :

- (1) Un très faible niveau de diffusion de l'information et de sensibilisation sur les accords commerciaux qui lient le pays
- (2) La représentation limitée du secteur privé, en particulier des femmes dans les processus de représentation des négociations commerciales
- (3) Les défis liés aux barrières non tarifaires et à la facilitation des échanges, aux facteurs de production, à l'environnement des affaires, à l'infrastructure



⁴ Ibid, 61.

⁵ Rim Berhab and Uri Dadush, "Will the African Free Trade Agreement Succeed?" OCP Policy Center, Policy Brief: 18/10, April 2018, p. 1.

⁶ World Bank, the African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects (Washington D.C.: The World Bank, 2020) 5.

⁷ Ibid, 3.

⁸ Cameroon: Making the most of the AfCFTA through a national implementation strategy - tralac trade law centre

⁹ AfCFTA, The African Continental Free Trade Area. file.html (tralac.org)

¹⁰ Cameroon: Making the most of the AfCFTA through a national implementation strategy - tralac trade law centre

d'appui au commerce, à la technologie de l'information et de la communication. La stratégie invite le gouvernement à concevoir des approches ciblées pour relever ces défis en les alignant sur la vision globale du développement du Cameroun.¹

Le gouvernement du Cameroun s'est engagé à assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale sur la ZLECAf et à développer l'intégration économique de l'Afrique. À cette fin, le gouvernement promet de soutenir les initiatives régionales visant à limiter les contrôles intermédiaires sur le transport des marchandises en transit aux points de contrôle conventionnels, la migration du système d'information douanier et la simplification des formalités administratives et des procédures pour le commerce transfrontalier. Le gouvernement s'est également engagé à réformer le système d'incitations au développement des entreprises en supprimant les obstacles à un environnement commercial compétitif.² Pour aider à rendre opérationnelles les dispositions douanières de la ZLECAf, le Cameroun et d'autres pays de la CEMAC se sont

joints à la République centrafricaine, au Tchad, au Congo, à la Guinée équatoriale et au Gabon pour développer un système tarifaire commun.³

Dans sa stratégie nationale de développement 2030, le gouvernement camerounais prévoit



d'approfondir l'intégration économique du continent africain et, conformément à la vision panafricaine d'une "Afrique intégrée, prospère et pacifique" telle que définie dans l'Agenda 2063, il veillera à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la Zone de libre-échange continentale africaine.⁴ Le gouvernement camerounais a identifié le Nigeria comme la première cible pour regagner des marchés sur le continent. Alors que les procédures commerciales restent extrêmement opaques entre les deux pays, on estime que la ZLECAf réduira les barrières tarifaires et non tarifaires, stimulant ainsi les relations commerciales entre le Cameroun et le Nigeria. Elle aura des effets mutuellement bénéfiques sur l'emploi, le bien-être et le marché du travail grâce à l'augmentation des échanges entre les deux pays.⁵

Sept (Cameroun, Ghana, Rwanda, Kenya, Maurice, Égypte et Tanzanie) des 44 pays qui ont ratifié la ZLECAf ont déjà commencé le commerce préférentiel de produits pour lesquels des règles d'origine ont été décidées. Selon Business in Cameroon, le Cameroun a effectué sa première expédition (composée de safou séché, d'ananas séché et de thé au gingembre) au Ghana dans le cadre du taux préférentiel de la ZLECAf et cela a été possible après que les douanes aient délivré le premier certificat d'origine ZLECAf pour ses produits au Ghana le 6 octobre 2022.⁶ La Banque mondiale estime à 8 % les gains de revenus du Cameroun dus à la ZLECAf en 2035, les gains les plus importants attendus de la mise en œuvre de cette initiative étant attendus au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Égypte, au Nigeria et en Tanzanie, avec une baisse des coûts commerciaux de 10 points de pourcentage".⁷

« Un ouvrière récolte du poivre blanc de Penja, un produit d'Afrique géographiquement indiqué, cultivé dans le sol volcanique de la vallée de Penja dans un champ agricole de la région du Littoral, au Cameroun
Image © Saabi Jeakespier/Anadolu Agency via Getty Image

¹¹ Cameroon: Making the most of the AfCFTA through a national implementation strategy - tralac trade law centre¹² African Continental Free Trade Area: Advancing Pan-African Integration, Some Considerations, Article 5

¹² International Monetary Fund, "Cameroon" IMF Country Report No. 22/268, August 2022. Accessed file:///C:/Users/ssama/Downloads/1CMREA2022003.pdf CAMEROON

¹³ World Customs Organization (wcoomd.org)

¹⁴ Government of Cameroon, NDS30: National Development Strategy 2020-2030: For structural transformation and inclusive development Government of Cameroon, (2022) 60

¹⁵ The African Continental Free Trade Area: Benefits and Challenges. Nkafu Debates - Nkafu Policy Institute

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

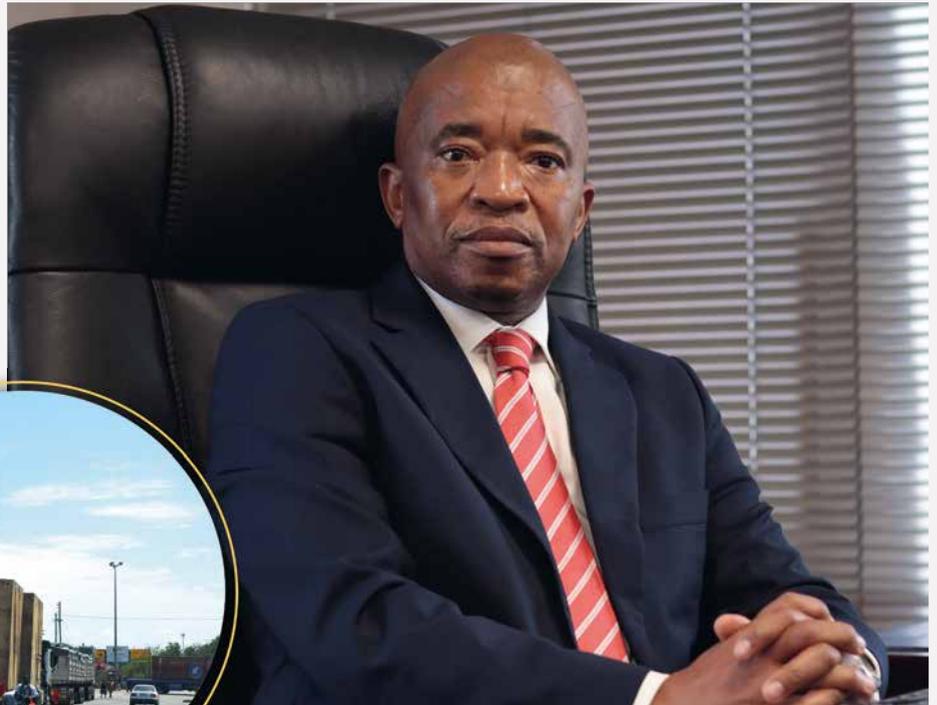
La C-BRTA déplace les frontières pour améliorer le commerce sur le continent

L'Agence de transport routier transfrontalier (C-BRTA) est le fruit d'une longue tradition de services dévoués à l'industrie du transport routier transfrontalier, sous la forme de l'octroi de licences aux véhicules commerciaux pour le transport de passagers, de marchandises et de services à travers les frontières de l'Afrique du Sud. La C-BRTA est resté la force motrice de l'activité transfrontalière pendant 25 ans. Créée par la loi sur le transport routier transfrontalier (Cross-Border Road Transport Act, Act 4 of 1998), la C-BRTA s'acquitte de son mandat en fournissant de manière coopérative et coordonnée des conseils, une réglementation, une facilitation et une application de la loi en ce qui concerne le transport routier transfrontalier.

Cette démarche est étayée par le fait que l'agence croit fermement en son objectif de favoriser le développement social et économique dans la région de la SADC en facilitant la circulation transfrontalière des marchandises, des passagers et des services.

L'année en cours est particulière pour la C-BRTA puisqu'elle marque le vingt-cinquième anniversaire de l'agence. Ce jalon, d'une part, est l'occasion pour l'agence de regarder en arrière et de faire le point sur les défis qu'elle a relevés et les succès qu'elle a enregistrés tout au long de ces années. D'autre part, il donne à la famille de la C-BRTA l'occasion de se tourner vers l'avenir avec l'intention de transformer la C-BRTA en un régulateur de premier plan sur le continent et une force avec laquelle il faut compter dans l'espace du transport routier transfrontalier.

Pour comprendre la nature des activités de la C-BRTA, il est important d'avoir une idée de l'industrie et des protocoles connexes qui ont jeté les bases de ce secteur important et de la coopération avec les autres États membres de la région. L'Afrique du Sud est devenue signataire du protocole de la SADC sur les transports, les



Lwazi Mboyi | **DIRECTEUR GÉNÉRAL**



communications et la météorologie en 1996, dans le but d'harmoniser les politiques, les normes et les pratiques en matière de transport. À la suite de ce protocole, l'Afrique du Sud a conclu des accords bilatéraux et multilatéraux de transport routier avec d'autres pays de la région afin de permettre la circulation des passagers et des marchandises dans la région. Par la suite, le gouvernement sud-africain a créé la C-BRTA pour surveiller la mise en œuvre de ces accords de transport routier en vue d'améliorer le flux routier de marchandises et de passagers dans la région, de libéraliser progressivement l'accès au marché en ce qui concerne le transport routier transfrontalier de marchandises et de réduire les contraintes opérationnelles pour l'industrie du transport routier transfrontalier.

En outre, l'agence doit permettre à l'industrie du transport routier transfrontalier de maximiser les opportunités commerciales. À cette fin, la

C-BRTA exécute ce mandat et doit aider le ministère des Transports à mettre en œuvre les accords de transport routier en collaboration avec les homologues de la SADC afin de garantir que les opérateurs de transport routier transfrontalier exercent leur activité de manière efficace.

Depuis sa création en 1998, l'agence a défendu et mené diverses initiatives pour répondre à de nombreuses contraintes opérationnelles par le biais de structures et de réseaux consultatifs tels que les groupes de gestion conjointe des itinéraires, les comités conjoints, les plates-formes transfrontalières et autres plates-formes pertinentes. C'est par le biais de ces structures que l'agence fournit une plate-forme d'interaction entre l'Afrique du Sud et les pays voisins pour discuter des questions d'intérêt en ce qui concerne l'industrie du transport routier transfrontalier. Au cours des 25 dernières années, l'agence s'est efforcée de valoriser le rôle de l'industrie du

transport routier transfrontalier. Cette tâche a consisté à travailler avec diverses parties prenantes en Afrique du Sud et sur l'ensemble du continent pour démontrer le rôle essentiel que joue le transport, et plus particulièrement les opérations transfrontalières, dans la facilitation du commerce et, en fin de compte, dans la stimulation du développement économique.

La C-BRTA vient d'une époque où la délivrance des permis de transport routier transfrontalier se faisait manuellement, ce qui était pénible et fastidieux. Récemment, l'agence a abandonné cette gestion manuelle des permis et a introduit une plate-forme électronique de gestion des permis appelée Système de demande de permis transfrontalier. Grâce à ce système, l'agence a fait gagner du temps et de l'argent aux opérateurs en leur offrant la possibilité de demander des permis depuis le confort de leur bureau, à n'importe quel moment. C'est l'une des grandes innovations dont nous sommes fiers en tant qu'agence. En outre, l'agence a renforcé ses relations avec diverses autorités sur le continent, dans le but d'assurer l'harmonisation dans la région. Par exemple, pour résoudre le problème du manque d'harmonisation dans la région, l'agence a défendu et dirigé le processus de création du Forum des régulateurs du transport routier transfrontalier (CBRT-RF).

Le CBRT-RF a été officiellement créé par les ministres des Transports, de la Communication et de la Météorologie de la SADC pour servir d'organe qui améliorera les systèmes de transport routier transfrontalier dans la région en harmonisant les politiques et en réduisant les coûts de transport, les retards et les temps de transit, ainsi qu'en éliminant la fragmentation réglementaire dans la région. Cette initiative a été motivée par la nécessité d'assurer l'efficacité de l'industrie du transport routier transfrontalier en éliminant les problèmes qui entravent le commerce entre les pays de la région.

Parmi ces défis figurent la faiblesse du cadre réglementaire entre les pays, l'incapacité de la région à mettre pleinement en œuvre le cadre

réglementaire, l'incapacité des autorités réglementaires à harmoniser les pratiques et les exigences réglementaires, les normes et les procédures, la mise en œuvre incorrecte des accords sur le transport routier et le manque de clarté de la législation sur le transport routier transfrontalier, ainsi que l'absence de compréhension commune des dispositions du Protocole de la SADC sur le transport, les communications et la météorologie, et des accords.

Les efforts du forum visent à répondre à la nécessité de résoudre la fragmentation réglementaire et les problèmes connexes, ainsi que la multiplicité des défis, des contraintes et des obstacles auxquels sont confrontés les transporteurs routiers transfrontaliers dans la SADC et la Tripartite. Le travail du forum est continu et les États membres travaillent dur pour atteindre ses objectifs. En outre, ce travail s'inscrit dans le cadre de diverses initiatives en matière de transport et de commerce qui visent à améliorer la situation économique du continent. Le travail du forum complète certainement les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ainsi que d'autres initiatives régionales et continentales.

Récemment, la C-BRTA a fait pression avec succès pour la commercialisation du poste-frontière de Kosi Bay à partir du 1er avril 2022 et pour un régime d'exploitation 24 heures sur 24 au poste-frontière de Lebombo. Ces deux postes frontaliers relient l'Afrique du Sud au Mozambique.

L'agence est chargée d'améliorer la sécurité, la sûreté, la fiabilité, la qualité et l'efficacité des services. Pour atteindre cet objectif, l'agence a choisi de passer d'une réglementation quantitative à une réglementation qualitative. Dans ce cas, la réglementation de la qualité signifie l'établissement de procédures d'enregistrement et de classement des opérateurs, l'octroi de permis, le contrôle de la conduite des opérateurs titulaires d'une licence et la récompense des opérateurs respectueux des règles. À cet effet, la réglementation de la qualité est l'une des principales priorités de la C-BRTA, de sorte que

tous les systèmes développés par l'agence sont orientés vers le soutien de l'idéal de la réglementation de la qualité, ce qui contribuera largement à la région.

La C-BRTA a également déployé des outils intelligents d'application de la loi le long des corridors sud-africains qui l'aident à appliquer la loi de manière efficace, ce qui complète ce qu'il essaie de réaliser avec le modèle de réglementation de qualité. Ce ne sont là que quelques-unes des initiatives défendues par l'agence, qui constituent la base du service global que la C-BRTA fournit aux transporteurs routiers transfrontaliers et à l'ensemble de l'industrie.

« En tant que C-BRTA, nous sommes fiers de fournir des services aux transporteurs routiers transfrontaliers et à l'ensemble du secteur. Ce service est très utile, car il permet aux opérateurs d'exercer leur métier, qui consiste à transporter des passagers et des marchandises à travers les frontières », déclare Lwazi Mboyi, directeur général de la C-BRTA.

« Il n'est pas facile de naviguer dans cet espace, mais en travaillant main dans la main avec les opérateurs et les autres États membres de la région, nous avons favorisé le commerce dans la région. Grâce à ce travail, nous pouvons assurer aux Sud-africains et aux Africains en général que nous continuerons à rechercher l'efficacité dans le secteur du transport routier transfrontalier afin que les Africains, dans leur pays d'origine, puissent profiter des produits et des services d'autres pays. C'est l'essence même du commerce, et le secteur du transport routier transfrontalier porte les espoirs de millions d'Africains en ce qui concerne le commerce. Notre travail en général incite les Africains à se réjouir de pouvoir profiter des produits et services d'autres pays et, en travaillant conjointement avec nos parties prenantes, nous améliorerons les niveaux de commerce sur le continent. »

CONTACTEZ-NOUS

+27 (0)12 471 2000 | customercare@cbtra.co.za

www.cbtra.co.za

Dans l'histoire du développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), plusieurs critiques ont inondé le domaine de l'analyse sur la position juridique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cet article vise à explorer les impératifs juridiques de l'intégration régionale en Afrique afin de contribuer au débat en cours sur les qualités juridiques de l'intégration régionale de l'Afrique et l'adaptation de la Zone de libre-échange continentale africaine dans les 55 États membres africains, en tenant compte des mesures juridiques régionales qui sont essentielles pour l'adhésion et la mise en œuvre harmonieuses et uniformes d'un Arrangement continental.

Cadre Institutionnel Pour L'intégration Régionale En Afrique : La ZLECAf Jouira-T-Elle De La Suprematie Sur Les Lois Contradictoires Des Accords **Originaux Existants ?**

Par : Frida Frans, Étudiante namibienne à l'Université panafricaine (PAUGHSS)
Cameroun, Courriel: ffrida207@gmail.com

La ZLECAf est apparue comme une force puissante d'intégration des Africains, après plusieurs tentatives pour jeter les bases du bien-être économique du continent. Compte tenu des multiples obstacles à l'intégration africaine, il convient de souligner l'histoire du régionalisme en Afrique tel qu'il a été réalisé dans les années 1960, lorsque les dirigeants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont eu recours et établi une correspondance parfaite entre les peuples des différentes zones d'Afrique par le biais du régime connu aujourd'hui sous le nom de loi sur l'intégration régionale, tel que stipulé dans le traité instituant la Communauté économique africaine de 2013.

Dans ce contexte, le Plan d'action de Lagos de 1980 pour le développement de l'Afrique et le Traité d'Abuja de 1991 ont proposé la création de CER comme base d'une intégration africaine plus large. Chacune avec son propre rôle et

sa propre structure, les CER visent à faciliter l'intégration économique régionale entre les membres de la région et à travers la Communauté économique africaine (Traité de la CEA, 2013). Les huit CER reconnues par l'Union africaine sont l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), UA (2022).

Pour des raisons de clarté analytique, la ZLECAf est l'ajout le plus récent aux accords conclus par les membres des communautés économiques régionales (CER) mentionnés ci-dessus. Conformément à son traité, les CER sont les éléments constitutifs de l'accord. L'accord fonctionnera cependant



au milieu de la plus ancienne union douanière du monde, telle que l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), ainsi que d'autres juridictions à vocation régionale, telles que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de 1994. Par ailleurs, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) de 1993 désigne l'adhésion de tous les Etats africains à l'unification de leurs différentes législations pour favoriser la relance de leurs économies. Enfin, l'Afrique a vu la création de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en 1994, CEMAC (2022).

Il est également à noter que la ZLECAf est complétée par d'autres initiatives continentales, notamment le Protocole sur la libre circulation

des personnes (droit d'entrée, droit de résidence et droit d'établissement) et le Marché unique du transport aérien africain (SAATM). Dans ce contexte, le conflit de juridictions et de lois reste pour beaucoup une question centrale dans les relations entre les CER et les systèmes juridiques de la ZLECAf. Étant donné que tous les groupes susmentionnés existent en termes de leurs propres instruments juridiques, qui constituent ensemble un réseau complet de règles juridiques créées par leurs traités, protocoles, annexes et appendices.

Il est donc crucial d'examiner l'évolution des accords de libre-échange des CER en termes d'approbation et de mise en œuvre par rapport à ce que l'on peut attendre de la réglementation de

la ZLECAf. D'où la question suivante : ***la ZLECAf aura-t-elle la suprématie sur les lois conflictuelles des accords originaux existants?***

Mandat institutionnel pour régir le traité de la ZLECAf

Ce que l'on peut comprendre de l'intégration régionale africaine, et en particulier de la ZLECAf, repose en grande partie sur des enquêtes basées sur des données. En se référant aux décisions de l'UA ainsi qu'à d'autres déclarations et actions documentées de l'Union africaine, il est clairement établi que la ZLECAf ne remplacera pas les communautés économiques régionales (CER) existantes de l'Afrique. De manière empirique, l'article 5 de la ZLECAf a déclaré que les meilleures pratiques se trouvent dans les CER, les États parties et les conventions internationales liant l'Union africaine.

Il est également pertinent de connaître les études antérieures qui ont exploré les relations entre la ZLECAf et les accords commerciaux continentaux, comme celle d'Amanda Bisong (2021), qui a conclu à la coexistence de cadres continentaux et régionaux en tant que processus parallèles.

Ce constat est également étayé par le phénomène de la complexité des régimes internationaux, défini par Karen et Meunier (2009) comme une réduction de la clarté des obligations juridiques par l'introduction d'ensembles de règles juridiques et de juridictions qui se chevauchent et qui régissent une question. Les régimes complexes se caractérisent par l'existence de plusieurs accords juridiques créés et maintenus dans des forums distincts avec la participation de différents groupes d'acteurs. Dans le contexte de la prolifération des accords commerciaux régionaux, il s'agit d'une question importante, même à l'ère de la ZLECAf.



Le rôle général des États membres dans un marché unique est un autre aspect intéressant de cette question. L'acte constitutif de l'Union africaine de 2001 indique également qu'il y aura une responsabilité partagée entre l'Union africaine et les États membres. On peut donc affirmer que le cadre juridique de l'application directe et immédiate de la ZLECAf implique que les ressortissants des États membres de l'UA peuvent s'appuyer sur les dispositions des textes du Traité en question pour remplir leurs plans stratégiques nationaux de la ZLECAf.

La question du conflit de lois et de la juridiction

L'un des plus grands mystères de l'intégration économique de l'Afrique est peut-être le statut juridique des CER au sein de l'UA et l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange de l'Afrique (ZLECAf). Le point de départ pour lever cette ambiguïté est donc l'idée de personnalité juridique. En tant que telles, toutes les CER sont dotées de la personnalité juridique dans leurs traités fondateurs (voir à cet effet l'article 186(1) du Traité du COMESA, l'article 138(1) du Traité de la CAE et l'article 88(1) du Traité de la CEDEAO). Bien que le Traité instituant la Communauté économique africaine ne le dise pas expressément, la personnalité juridique de l'intégration économique africaine peut être déduite de l'article 98(2), qui prévoit qu'en cette qualité, un représentant légal du continent. Bien que l'Acte constitutif de l'Union africaine soit muet sur la personnalité juridique de l'UA. Cela peut toutefois s'expliquer par le fait qu'en vertu de la Convention générale sur

les privilèges et immunités de l'Organisation de l'unité africaine, l'OUA (aujourd'hui UA) possède une personnalité juridique.

Compte tenu de toutes les preuves de ces dispositions, il est sage de conclure que la séparation juridique des CER, de la ZLECAf et de l'UA est établie dans le droit international. En conséquence, le statut juridique de l'une au sein de l'autre devrait être défini par un accord auquel les deux parties ont adhéré ou, au moins, par un accord défini et contraignant. En ce qui concerne la ZLECAf et l'UA, le traité de la ZLECAf stipule clairement que l'accord fait partie intégrante de l'UA (article 91(1), du traité instituant la Communauté économique africaine). L'Acte constitutif stipule en outre que ses dispositions prévalent et remplacent toute incohérence ou contradiction. Si l'on considère l'UA comme une organisation politique et faitière défendant l'unité africaine - sociale, culturelle, politique et économique - alors la ZLECAf est la partie de l'UA exclusivement consacrée à la question de l'intégration économique. En d'autres termes, la ZLECAf est la branche économique de l'UA. Par conséquent, l'engagement politique en faveur de la ZLECAf est le bienvenu et constituera une contribution importante à l'Agenda 2063 de l'UA.

Règlement des différends dans le cadre de la ZLECAf

La question des différends qui peuvent survenir entre les États ou les investisseurs privés est un élément clé du régime de la ZLECAf. Dans le cadre des fusions africaines passées, ce phénomène se répète étonnamment de la

même manière. Dans le cadre de l'OUA, les Africains ont créé une Cour continentale, mais uniquement pour les droits de l'homme et des peuples. En ce qui concerne les questions relatives à l'interprétation, à l'application et à la validité des lois de la CAE, il n'existe à ce jour aucun lien entre les tribunaux nationaux et la Cour de justice africaine.

Il est logique que cela pose un défi à l'application uniforme de la ZLECAf et à son efficacité, mais il convient de préciser que les objectifs de la ZLECAf en matière de libre circulation des personnes, des capitaux et des services, de droits d'établissement, de fiscalité, de transport et de communication, envisagés dans le traité, sont intrinsèquement liés aux systèmes juridiques nationaux, comme le stipule l'article 3(1).

En conclusion, étant donné que les négociations sur la résolution des différends dans le cadre de la ZLECAf n'ont pas encore été conclues, nous souhaitons vivement que le point de vue des États membres sur le règlement des différends commerciaux internationaux et régionaux contribue de manière tangible à une meilleure gouvernance commerciale en Afrique.

RÉFÉRENCES

1. Union africaine. (2013). Traité instituant la Communauté économique africaine. https://au.int/sites/default/files/treaties/37636-treaty-0016_-_treaty_establishing_the_african_economic_community_e.pdf
2. Amanda Bisong. (2021). Connecter les marchés et les peuples africains : Rationaliser le commerce régional et les protocoles de libre circulation. ECDPM
3. Agreement Establishing the African Continental Free Trade Area
4. Protocole sur les règles et procédures de règlement des différends de la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA)
5. UA. (2022). Communautés économiques régionales (CER). Union africaine, <https://au.int/en/organs/recs>

Le Protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce . . .

visé à élargir l'inclusion par le biais d'interventions qui s'attaquent aux contraintes et aux obstacles auxquels les femmes et les jeunes sont confrontés lorsqu'ils font du commerce sur le continent, et à aider les jeunes Africains, les femmes et les petites et moyennes entreprises (PME) à accéder à des marchés plus larges, à améliorer leur compétitivité et leur participation aux chaînes de valeur régionales, y compris l'intégration des commerçants transfrontaliers informels dans l'économie formelle



Scanner pour
en savoir plus
sur ZLECAf

Le Commerce Africain Et La Construction D'une Identite Unie

Adham Shebl et Seif Hendy. Chercheurs au BUC Centre for Global Affairs, Badr University, Le Caire.
Email cga@buc.edu.eg; Site Web <https://buc.edu.eg/research/global-affairs-center/>



Le commerce régional et l'opportunité pour l'Afrique

Au cours des cinquante dernières années, une tendance mondiale s'est développée en ce qui concerne les blocs commerciaux régionaux. Des organisations telles que l'Union européenne, l'Accord de Libre-échange nord-américain et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est étant devenues des forces majeures de l'économie politique mondiale, il est devenu évident qu'il y a beaucoup à gagner de l'intégration des États dans des cadres régionaux qui facilitent leur coopération. En libéralisant les marchés, en accélérant les retombées technologiques et en autorisant la libre circulation des travailleurs, ces organisations ont permis à leurs membres de contourner les frontières physiques des États et de créer des conditions mutuellement bénéfiques. Mais surtout, ces groupes ont cultivé un véritable sentiment d'identité commune qui a commencé sur le plan économique, par la capacité d'entamer des négociations internationales en tant que bloc unifié, mais qui s'est progressivement traduit sur le plan culturel par la promotion de relations pacifiques dans des régions qui étaient auparavant en proie à des conflits. C'est ce concept que cette analyse a l'intention d'explorer, mais dans une perspective africaine. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est une occasion, non

seulement de stimuler la croissance, mais aussi de rehausser la position de l'Afrique dans le monde. Cela ne peut se faire qu'à travers l'unité africaine. La ZLECAF peut renforcer les liens qui peuvent rapprocher tous les pays africains, en commençant par les liens régionaux et en s'étendant à l'échelle continentale. Grâce à la construction d'un pouvoir de négociation collectif, d'un marché africain intégré plus vaste et d'un réseau élargi de partage des connaissances, la ZLECAF peut créer un sentiment d'unité qui s'étend au-delà de chaque culture individuelle. Cette analyse propose trois moyens de développer ces éléments : la normalisation des taux tarifaires et la suppression des barrières commerciales, la formation d'un pool unique de ressources naturelles qui peut permettre à l'Afrique d'obtenir des termes de l'échange positifs vis-à-vis du Nord global, et la création de centres de formation professionnelle qui rassembleront des personnes de plusieurs pays.

Identité africaine - Défis et opportunités

En 1987, Thomas Sankara a conclu son discours au Sommet de l'Organisation africaine en déclarant : « Nous devons accepter de vivre africain, c'est la seule façon de vivre libre et de vivre digne » Dans son discours, Thomas Sankara a souligné l'importance de libérer les immenses potentialités de l'Afrique en matière de

développement économique et humain. Il a également souligné l'importance de vivre en tant qu'Africains. Cette section examinera la nécessité de cultiver une identité africaine unifiée et la manière dont elle est liée aux politiques de développement économique telles que la ZLECAF. L'Agenda 2063 vise à réaliser sept aspirations d'ici à 2063. Trois des sept aspirations portent sur le concept d'une Afrique unifiée en termes de culture, d'économie et d'impact sur la scène mondiale.

Il n'entre pas dans le cadre de ce document d'approfondir le concept de « Qu'est-ce que l'identité ? ». Il est donc essentiel de se rappeler qu'à l'époque moderne, le concept d'identité est indissociable de la notion d'État souverain. Au cours du XXe siècle, l'édification d'une nation a consisté à faire naître le sentiment d'une identité singulière fondée sur des intérêts collectifs qui surmontent les différences. Toutefois, à l'ère de la mondialisation, les concepts d'État et de souveraineté sont remis en question. De nouveaux acteurs tels que l'Union européenne, l'Union africaine (UA) et les Nations Unies cherchent à travailler de manière déterritorialisée, sans frontières géographiques ou politiques. L'émergence d'entités supranationales soulève des questions concernant la transformation de l'identité nationale en identité régionale (Solcum et Van Langenhove, 2005). Les institutions politiques définissent, contrôlent et régulent les



entités individuelles, qu'il s'agisse de citoyens au sein d'un État-nation ou d'un État-nation au sein d'une organisation supranationale. Par essence, les institutions offrent les prismes à travers lesquels les sujets peuvent se voir eux-mêmes et voir le monde (Bevir, 1999). Ainsi, la ZLECAf en particulier et l'UA en général sont quelques-unes des institutions disponibles pour construire et consolider une identité africaine (Nos aspirations pour l'Afrique que nous voulons, 2022).

La notion de panafricanisme et les idées d'identité africaine qui en découlent témoignent du caractère unique de l'histoire africaine. Le continent africain a une longue histoire de migrations intracontinentales et transcontinentales et de diasporas. Les migrations sur le continent ont pris des formes pré-modernes, coloniales et post-coloniales. Cette histoire commune, principalement la période de colonisation, peut faciliter la création d'une identité régionale plus facilement identifiable dans l'esprit des populations du continent. Récemment, les migrations intracontinentales ont impliqué des déplacements de populations des régions de l'intérieur vers les grandes villes et les villes côtières. Ces centres étaient les zones les plus développées pendant la période coloniale. Ce mouvement a été facilité par la création

d'organisations régionales telles que le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Des organisations telles que le COMESA ont contribué au processus par le biais d'infrastructures régionales, d'exemptions de visa et d'exportations et d'importations de marchandises en franchise de droits de douane (Bangura, 2019). Cette histoire de la migration transnationale est une arme à double tranchant en ce qui concerne la question d'une interaction africaine plus importante. L'antériorité historique de la libre circulation des personnes et des biens au niveau régional en Afrique se prête à l'expansion d'une intégration africaine plus poussée. Cependant, lorsque la forme actuelle de la migration est structurée sur la base de la migration coloniale, elle peut engendrer du ressentiment et un manque d'harmonie parmi les personnes restées au pays. Le déplacement des régions à faibles ressources vers des régions plus prospères entraîne une pénurie de main-d'œuvre dans la région d'origine de la migration. En outre, elle peut être à l'origine d'hostilités dans la destination des migrations. Ce manque d'harmonie peut également se produire dans le cadre de la circulation des capitaux. Lorsque les capitaux et les personnes sont autorisés à circuler librement, il peut en résulter un siphonnage du peu de richesses disponibles des pays moins industrialisés vers les pays plus industrialisés. Cette évolution laisse généralement des travailleurs non qualifiés dans le pays moins industrialisé, ce qui tend à renforcer un antagonisme qui prend la forme d'une haine identitaire entre les individus des deux pays (Chiang et al., 2018).

La présence de vestiges coloniaux de migration et d'intégration

économique dans la période post-indépendance met en évidence la liminalité de l'identité africaine et du grand projet de l'Afrique unifiée. Le passé n'a plus d'emprise sur l'identité et le projet de l'Afrique, mais l'avenir n'a pas encore pris une forme définitive (Kalua, 2009). Le processus visant à définir cet avenir exigera une action ciblée qui devra équilibrer les contradictions inhérentes du moment. Parfois, des objectifs spécifiques de développement économique devront être reconsidérés pour permettre le développement d'une plus grande identité africaine et vice-versa. Il ne peut y avoir d'identité africaine solide et unifiée sans l'intégration économique de l'Afrique. Toutefois, une intégration économique qui ne tient compte de la création et de la promotion d'une identité africaine sera beaucoup plus complexe et presque impossible à réaliser pleinement. La relation entre une identité unifiée et un marché unifié est symbiotique. La ZLECAf peut servir ce processus par une action délibérée visant à travailler en tandem sur ces deux questions.

Possibilités de mise en œuvre de la ZLECAf

Le renforcement de l'unité africaine peut être facilité par la ZLECAf de diverses manières. L'expérience commune de la colonisation et de la post-colonisation à laquelle tous les pays africains ont été confrontés continue de façonner la conscience politique nationale du continent. Il est important d'en tirer parti en institutionnalisant les mécanismes qui permettront aux Africains de réaliser cette expérience commune. Rien ne pourrait avoir un effet plus profond sur ce point que le renforcement des liens économiques, qui

créerait des points communs dans la façon dont les Africains mènent leur vie quotidienne. Cela commence par l'uniformisation de toutes les réglementations commerciales sur le continent. Cela est déjà explicitement indiqué dans les points A et B de l'article 3 de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. (ZLECAf, 2018, p. 4). La suppression des barrières commerciales et la création d'un marché des produits de base entièrement libéralisé constituent l'objectif principal de la Zone de libre-échange, l'union douanière étant le point d'aboutissement stratégique de cette fondation. Il est toutefois important de noter que malgré cette intégration dans l'Union européenne, l'identité européenne envisagée ne s'est pas totalement matérialisée et l'hostilité au projet continue de couvrir dans plusieurs points chauds. (Fligstein et al., 2012). Bien que la rigidité des sentiments ethno-nationalistes soit un obstacle évident à ce processus, elle n'est pas le seul. D'un point de vue économique, ce scepticisme à l'égard de l'intégration européenne s'explique principalement par le développement inégal qui a lieu sur l'ensemble du continent. La création d'un centre industriel où l'innovation technologique est regroupée et la formation d'une périphérie financièrement dépendante ont conduit au développement d'animosités dans les

deux pôles. (Cutrini, 2019). L'Afrique ne peut éviter ces asymétries que par une répartition équitable des fonds, des ressources et de l'information. Les communautés économiques africaines existantes ont déjà été confrontées à ces déséquilibres, le COMESA en étant un exemple frappant : cinq pays représentaient 75,1 % de toutes les exportations intra-organisationnelles en 2015, tandis que les 14 autres pays constituaient le reste. (Seetanah et al., 2019). Toutefois, l'existence de ces organisations régionales devrait servir de base à un marché élargi, même si des changements substantiels doivent être apportés au niveau quantitatif en ce qui concerne le volume des échanges commerciaux entre les États membres (qui reste faible par rapport à d'autres organisations continentales) et au niveau qualitatif en ce qui concerne le type d'échanges commerciaux réalisés.

Une communauté économique africaine ne devrait pas seulement chercher à accroître les avantages commerciaux à l'intérieur du continent, mais aussi cultiver une position mondiale plus forte vis-à-vis du Nord, dont une grande dépendance maintient l'Afrique dans la stagnation. L'Afrique ne peut pas être compétitive dans les secteurs technologiques et manufacturiers à l'heure actuelle (bien qu'il soit primordial de construire un chemin vers ces secteurs),

mais elle peut pénétrer dans les crevasses vitales des chaînes d'approvisionnement dans ces secteurs. Les ressources naturelles restent l'élément vital de l'Afrique. Hormis le Conseil de Coopération du Golfe, aucune région du monde n'est plus dépendante économiquement des ressources naturelles, près d'un quart de la richesse de l'Afrique étant constitué de ressources naturelles. (Izvorski, 2018). Par ailleurs, avec 200 millions d'hectares, l'Afrique détient près de la moitié des terres non cultivées de la planète. (Diop, 2016). Pourtant, le continent reste loin derrière d'autres régions en termes de richesse naturelle globale. Pour tirer le meilleur parti de son environnement riche en ressources, l'Afrique doit s'inspirer du CCG et des producteurs de pétrole qui ont réussi à transformer cette abondance en richesse. Une réserve collective de ressources naturelles permettrait à l'Afrique d'entrer sur le marché mondial en tant que force unique dotée d'un pouvoir de négociation considérable et d'obtenir des termes de l'échange positifs. Une répartition équitable des revenus serait alors le moteur d'un développement homogène sur le continent.

Une dernière proposition qui devrait être prise en considération est celle des centres régionaux de formation professionnelle qui peuvent capitaliser sur les aspira-

RÉFÉRENCES

- Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, 21 mars 2018, https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_en.pdf
- Bangura, J. J. (2019). Cloud on the horizon: African migration, Transnationalism and social osmosis. *Insight Turkey*, 21(1), 95-109. doi:10.25253/99.2019211.07
- Bevir, M. (1999). Foucault, power, and Institutions. *Political Studies*, 47(2), 345-359. doi:10.1111/1467-9248.00204
- Chiang, C., Liu, J., & Wen, T. (2018). National Identity Under Economic Integration. *Journal of Population Economics*, 32(2), 351-367. doi:10.1007/s00148-018-0705-0
- Cutrini, E. (2019). Economic integration, structural change, and uneven development in the European Union. *Structural Change and Economic Dynamics*, 50, 102-113.
- Diop, M. (2016, July 29). *Foresight Africa 2016: Banking on Agriculture for Africa's future*. Brookings. Consulté le 27 octobre 2022, sur <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2016/07/29/foresight-africa-2016-banking-on-agriculture-for-africas-future/>
- Fligstein, N., Polyakova, A., & Sandholtz, W. (2012). European integration, nationalism and European identity. *JCMS: journal of common market studies*, 50, 106-122.
- Hanefeld, J. (2002). patent rights vs patient rights: intellectual property, pharmaceutical companies and access to treatment for people living with HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa. *Feminist review*, 72(1), 84-92.
- Izvorski, I. (9 mars 2022). 7 surprising findings about resource-rich sub-Saharan africa. Brookings. Consulté le 27 octobre 2022, sur <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2018/08/01/7-surprising-findings-about-resource-rich-sub-saharan-africa/>
- Kalua, F. (2009). Homi Bhabha's third space and African identity. *Journal of African Cultural Studies*, 21(1), 23-32. doi:10.1080/13696810902986417
- Langenhove, L. V., & Slocum, N. (2005). Identity and Regional Integration. In M. Farrell, B. Hettne, & L. V. Langenhove (Eds.), *Global politics of regionalism: Theory and practice*. London: Pluto Press.
- Looney, R. E. (2018). *Handbook of International Trade Agreements*. Routledge.
- Our aspirations for the Africa we want. (10 février 2022). Consulté le 27 octobre 2022, sur <https://au.int/en/agenda2063/aspirations>
- Shaidullina, A. R., Ishmuradova, A. M., Maksimova, E. V., Yevgrafova, O. G., Derdzova, F. V., Baklanov, P. A., & Bagateeva, A. O. (2015). The implementation of the cluster approach in the regional system of vocational education. *Rev. Eur. Stud.*, 7, 66.

tions de la ZLECAf à faciliter le flux de main-d'œuvre. La phase 2 de la ZLECAf prévoit d'intégrer la propriété intellectuelle comme thème de négociation et les centres de formation professionnelle devraient être à l'ordre du jour comme moyen d'accélérer les transferts d'informations et de technologies à l'échelle de la région. (AfCFTA, 2018, p.6). De tels centres ont été mis en place dans d'autres régions du monde et il a été démontré qu'ils permettaient un partage plus complet des connaissances, offraient un meilleur accès aux technologies éducatives et industrielles et renforçaient les capacités de coopération. (Shaidullina et al., 2015). Plus important encore aux fins de la présente analyse, ils permettent de créer des relations d'intégration plus profondes où les travailleurs africains de tout le continent peuvent travailler ensemble et développer une conscience unifiée. Mais même à l'échelle mondiale, ces pôles éducatifs et productifs coopératifs pourraient permettre de synchroniser des politiques susceptibles de se heurter à une réaction brutale de la part du Nord. Il y a un quart de siècle, l'Afrique souffrait énormément des restrictions à la propriété intellectuelle imposées par l'accord ADPIC, qui empêchaient la production locale de médicaments contre le VIH à un prix abordable. Ce n'est que lorsque l'Afrique du Sud s'est opposée à ce régime et a brisé le barrage que l'Afrique a pu trouver un peu de réconfort au milieu de cette crise. (Hanefeld, 2002). De nouvelles crises apparaîtront, dues à la fois aux maladies et à l'environnement, et l'Afrique aura besoin d'une politique productive unifiée pour lutter efficacement contre ces menaces. Les pôles industriels et éducatifs peuvent permettre de mettre en place les bases d'une telle notion et de construire un avenir dans lequel une Afrique unie pourra conquérir le futur.

La ZLECAf : Un Énorme Potentiel Et De Grands Défis

Dr. Samar H. Albagoury, Professeur associé en économie, Faculté des études supérieures africaines, Université du Caire Chef du Centre d'études du Bassin du Nil, Université du Caire

T La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une étape importante dans l'histoire du continent africain et sur la voie de la réalisation de l'unité africaine. L'Accord de libre-échange africain est entré en vigueur le 30 mai 2019 et le signal du début des échanges a été lancé en janvier 2021. Cet accord porte création du plus grand marché commercial au monde réunissant les pays de tout le continent africain (à l'exception de l'Érythrée, qui ne l'a pas encore signé), soit environ 1,2 milliard de personnes sur le continent. L'accord vise à exploiter le potentiel et le marché prometteur du continent africain, à supprimer les barrières commerciales et à renforcer les échanges entre les pays du continent. Les signataires de cet accord sont tenus de supprimer les droits de douane sur 90 % des marchandises, étant donné que l'accord éliminera progressivement les droits de douane sur le commerce intra-africain afin de réaliser, à terme, l'unité économique continentale africaine. Bien que l'accord puisse être considéré comme un grand pas vers l'intégration économique et le grand potentiel pour atteindre la durabilité économique dans les pays africains, il y a encore de nombreuses contraintes qui pourraient entraver ces efforts, en particulier à la lumière de l'incertitude qui couvre l'économie mondiale.

Le Potentiel économique de la ZLECAf :

La Zone de libre-échange africaine est la plus importante au monde en termes de nombre de pays membres depuis la création de l'Organisation mondiale du Commerce. Cette zone couvre un marché de 1,2 milliard de personnes et le PIB en 2019 (avant la crise de la Covid-19) a atteint près de 2,6 trillions de dollars dans l'ensemble des États membres de l'Union africaine. Cet accord offre la possibilité de soutenir le processus de développement durable des pays africains et de renforcer le commerce intrarégional entre ses pays membres. Il permet également de diversifier la structure du commerce africain en s'éloignant des matières premières traditionnelles, tels que le pétrole et les minerais, et en adoptant une structure d'exportation plus équilibrée et plus durable. Les pays africains qui disposent d'un secteur industriel relativement avancé seront en mesure de tirer parti des possibilités offertes pour commercialiser leurs produits sur ce grand marché africain. D'autres pays peuvent également tirer profit de leur intégration dans les chaînes de valeur régionales en fournissant aux pays industrialisés des articles de production et des intrants. Par exemple, les exportateurs automobiles sud-africains importent le cuir des sièges de voiture du Botswana et les tissus du Lesotho dans le cadre de l'accord commercial préférentiel de l'Union douanière d'Afrique australe.

Les pays agricoles pourraient également tirer profit de la

satisfaction de la demande du marché alimentaire croissant de l'Afrique avec des produits qui bénéficieront des améliorations en matière de temps de dédouanement et de logistique qui vont de pair avec l'établissement de la ZLECAf, ce qui réduira le temps de transit pour les produits périssables.

La Banque mondiale a évalué les avantages économiques de la mise en œuvre complète de la ZLECAf, en termes d'effets positifs sur les indicateurs macroéconomiques des pays africains, d'une part, et d'effets distributifs de cet accord, d'autre part. Le rapport de la Banque mondiale intitulé « L'Accord de libre-échange continental africain : les effets sur l'économie et la distribution », indique que si l'accord est pleinement mis en œuvre d'ici 2035, il entraînera une augmentation du revenu national de 7 % environ, soit approximativement 450 milliards de dollars US. Ces gains proviendraient essentiellement de l'amélioration du volume des échanges commerciaux intra-africains, associés à la suppression totale des restrictions tarifaires et non tarifaires.

Ces avantages économiques attendus de la mise en œuvre intégrale de l'accord de la ZLECAf ne sont pas les mêmes dans tous les pays africains, mais varient plutôt d'un pays à l'autre en fonction d'un ensemble de facteurs économiques. Le facteur le plus important est la structure économique de ces pays et son élasticité ou sa flexibilité à adopter les opportunités offertes par cet accord. Par exemple, la mise en œuvre de l'accord devrait augmenter le revenu national de la Côte d'Ivoire et du Zimbabwe de 14 % en 2035, alors que ce pourcentage n'est que de 2 % environ dans des pays comme Madagascar, le Malawi et le Mozambique.

On s'attend également à ce que la mise en œuvre complète de l'accord d'ici 2035 stimule le commerce africain, qu'il soit interne ou externe. La création de la ZLECAf devrait augmenter le volume total des exportations africaines de 29 % environ. Le commerce intra-africain devrait augmenter de 81 % d'ici 2035, tandis que les exportations à l'étranger augmenteront de près de 19 %. Cet accroissement des exportations varie d'un pays à l'autre, tant en termes de volume que de structure des produits. Par exemple, on s'attend à ce que l'Égypte, le Cameroun, le Ghana, le Maroc et la Tunisie enregistrent une augmentation significative de leurs exportations, en particulier de leurs exportations industrielles, de 62 % au total, et de 110 % pour leurs exportations vers d'autres pays africains.

Dans le même contexte, la mise œuvre de la ZLECAf pourrait amener la production et la productivité des pays africains à des niveaux plus élevés, en stimulant le processus de redistribution et d'allocation efficaces des ressources entre les différents secteurs économiques de manière à conduire à une augmentation du volume de la production africaine d'environ 212 milliards de dollars US, en particulier dans les secteurs de l'industrie et des services.

D'autre part, la mise en œuvre de l'accord, comme tout autre accord commercial, peut entraîner des pertes de revenus pour le gouvernement en raison de la suppression des droits de douane. Toutefois, la situation de l'Afrique est différente, le volume des recettes douanières associées aux échanges intra-africains est

déjà faible, ne dépassant pas en moyenne 10% des recettes douanières totales. Cette baisse devrait également être compensée par l'augmentation des exportations africaines. Au final, les recettes douanières devraient donc augmenter de 3 % d'ici à 2035.

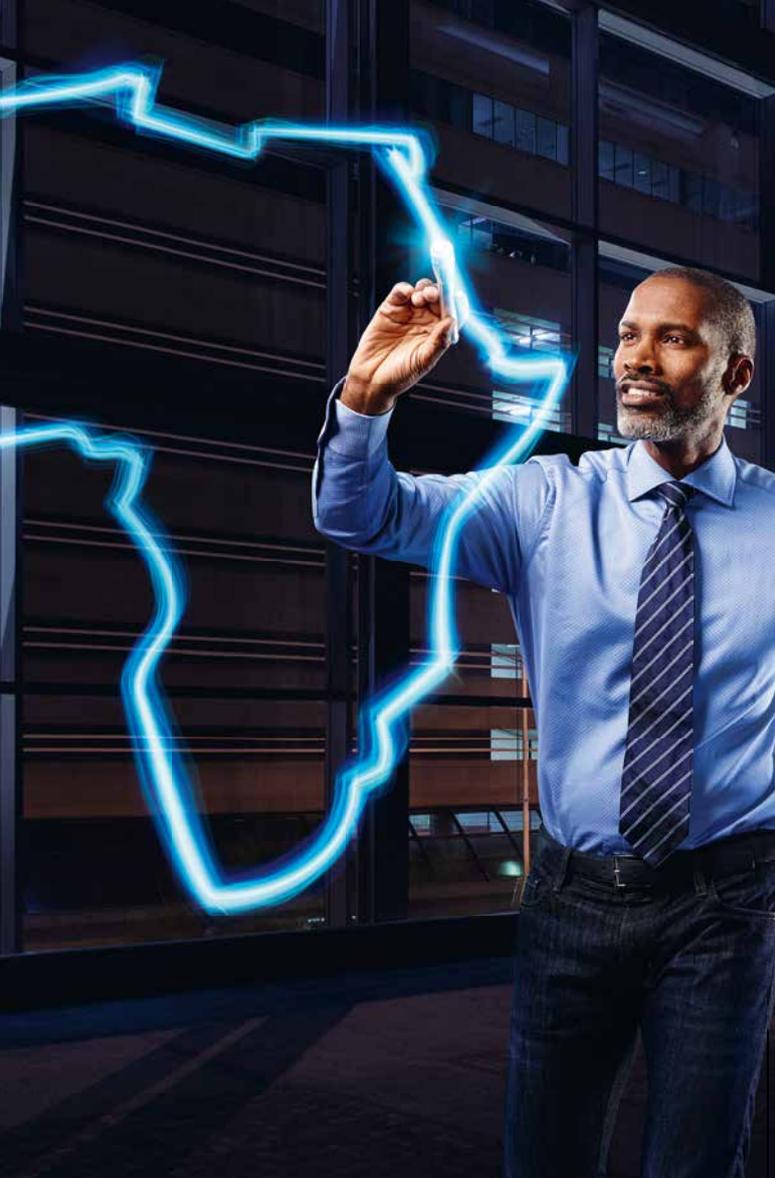
En ce qui concerne les effets distributifs de la ZLECAf, on s'attend à ce que la mise en œuvre complète de l'accord mène à une réduction des taux de pauvreté en Afrique, puisqu'elle réduira de 30 millions le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté extrême, et de 68 millions pour le seuil de pauvreté d'ici 2035. Ainsi, le taux de pauvreté en Afrique sera réduit et passera de 34,7 % selon les statistiques de 2015 à environ 10,9 %.

La ZLECAf créera également plus d'emplois, augmentera les niveaux de salaire et réduira l'écart entre les hommes et les femmes. On s'attend à ce que les taux d'emploi augmentent, en particulier dans le secteur manufacturier, ainsi que dans le secteur agricole. L'accord contribuera également à augmenter les salaires de 10 % par rapport à leur niveau sans l'accord.

Les défis de la ZLECAf :

Malgré le potentiel de la ZLECAf à réaliser le rêve de l'intégration africaine, de nombreux défis ou obstacles empêchent d'atteindre ce potentiel. L'observateur de la situation actuelle du commerce intra-africain à la lumière des accords commerciaux existants des communautés économiques régionales (CER) actuelles remarquera peut-être que le volume du commerce intra-africain est très faible par rapport au commerce extérieur du continent. Il est également très faible par rapport à d'autres communautés économiques telles que l'Union européenne dans laquelle le commerce intra représente environ 69 % du commerce total de la région.

La faiblesse du commerce intra-africain peut être attribuée à un certain nombre de facteurs, dont les plus importants sont : la similarité des structures économiques des pays africains, qui fait que la répartition des bénéfices ou des gains économiques pour de tels accords est dans l'intérêt d'un groupe limité de pays avec une structure économique diverse et flexible. Pour les autres pays, la faiblesse des gains les dissuadera de s'impliquer dans de tels accords. D'autres facteurs peuvent entraver le processus d'intégration, comme l'existence de conditions préalables dans l'accord, telles que la règle d'origine ; les taux élevés de risques commerciaux et non commerciaux ; le coût élevé de l'assurance sur les produits exportés, en particulier en l'absence d'activités d'assurance régionales ou transfrontalières ; la rareté des informations de base sur les marchés africains ; l'incapacité à activer les systèmes et mécanismes de dédouanement, et le traitement d'autres questions liées aux transferts financiers. En fait, la question du commerce intra-africain ne se limite pas à la présence de restrictions douanières qui nécessitent la suppression d'un accord commercial, mais plutôt à la présence de restrictions non tarifaires et d'obstacles et d'infrastructures faibles qui nécessitent d'énormes investissements financiers, ce qui fait défaut en Afrique. Ces problèmes structurels de financement et d'endettement dans les pays africains ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19 et l'environnement économique mondial actuel.



En fait, ces défis, malgré l'existence d'intentions réelles de réaliser l'intégration économique, existent toujours en Afrique et n'ont pas été entièrement résolus. Un rapport sur l'état de préparation des pays africains à la mise en œuvre, publié par la Fondation Afrochampions, indique que le taux moyen d'engagement des pays africains envers l'accord de la ZLECAf n'était que de 44,84 %, alors que l'indice du niveau de préparation à la mise en œuvre était de 49,15 % environ. Bien que les performances des pays africains soient globalement

variables, on note que les trois plus grandes économies africaines, l'Égypte (52,7 %), l'Afrique du Sud (58,6 %) et le Nigeria (43,6 %) ne figurent pas parmi les dix premiers pays, bien que l'Égypte et l'Afrique du Sud soient parmi les plus grands bénéficiaires de la mise en œuvre de cet accord.

En conclusion, la ZLECAf est sans aucun doute une étape importante vers la réalisation du rêve de l'unité économique africaine, et un impératif pour parvenir à une croissance économique inclusive et durable qui fait partie intégrante des efforts du continent africain visant à réaliser les aspirations de son ambitieux Agenda 2063. Toutefois, sur la voie de l'intégration économique complète et de la mise en œuvre de la zone de libre-échange, il existe encore de nombreux défis économiques et non économiques que les pays africains doivent affronter et traiter de manière sérieuse afin que cette vision de l'Afrique puisse être réalisée et qu'elle ne soit pas limitée dans le cadre d'initiatives ou d'accords incomplets.

Le rapport du Fonds monétaire international sur le potentiel du commerce intra-africain conclut que les barrières non tarifaires qui posent des défis sont élevées, en particulier par rapport à celles des blocs économiques existants.

RÉFÉRENCES

- Afriwork: **Policy Lessons for the Africa Continental Free Trade Area**: <https://afriwork.com/2020/02/10/policy-lessons-for-the-africa-continental-free-trade-area/>
Banque africaine de développement (BAfD) : Rapport 2021 de **Africa Visa Openness** : https://www.visaopenness.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/VOI%E2%80%93932021_fin_R20_14dec21_01.pdf
Union africaine (UA) : **Traité instituant la Communauté économique africaine, Juin 1991** : https://au.int/sites/default/files/treaties/37636-treaty-0016_-_treaty_establishing_the_african_economic_community_e.pdf
Abrego, Lisandro, et al.: La Zone de libre-échange continentale africaine : Potential Economic Impact and Challenges, Fonds monétaire international (FMI), Avril 2020 : <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/SDN/2020/English/SDNEA2020004.ashx#:~:text=The%20AfCFTA%20has%20the%20potential,the%20context%20of%20the%20AfCFTA>
UA : **Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine** : https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_.en.pdf
UA : **Etats parties à la ZLECAf : Ratification Status List**, Décembre 2020 : <https://AfCFTA.au.int/sites/default/files/files/2020-12/agreementestablishingtheafricancontinentalfree-trade-area3.pdf>
Afrochampions Initiative : **AfCFTA Year Zero Report: An Assessment of African Government' Commitment and Readiness for AfCFTA start of Trading in Light of COVID-19**, Mai 2020. <https://www.tralac.org/documents/resources/cfta/3519-AfCFTA-year-zero-report-april-2020-afrochampions/file.html>
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) **Rapport 2021 sur le Développement économique en Afrique : Reaping the Potential Benefits of the African Continental Free Trade Area for Inclusive Growth** (Tirer parti des avantages potentiels de la zone de libre-échange continentale africaine pour une croissance inclusive), 2021 : <https://unctad.org/webflyer/economic-development-africa-report-2021>
The Futures Report: Making the AfCFTA Work for Women and Youth, 2020: <https://au.int/en/documents/20201202/making-afcta-work-women-and-youth>
Banque mondiale : **La Zone de libre-échange continentale africaine : Economic and Distributional Effects** (Washington D.C.: World Bank Group, 2020).

FAGACE

ORIENTÉ VERS L'AVENIR

Le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) est spécialisé dans la promotion des investissements publics et privés pour renforcer les capacités des États membres, comme l'explique son directeur général, Dr Ngueto Tiraïna Yambaye



Dr Ngueto Tiraïna Yambaye,
directeur général du FAGACE

Dr Ngueto Tiraïna Yambaye est le septième directeur général du Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE), en poste depuis le 1er juillet 2020. Économiste spécialisé dans les finances internationales et les politiques publiques, il a été ministre de l'Économie, du Plan et du Développement du Tchad, et directeur exécutif du Fonds monétaire international pour les pays africains. Il est également chercheur universitaire et maître de conférences à la FERDI en France (Université de Clermont Auvergne). Depuis sa nomination à la tête du FAGACE, Yambaye a mis sa riche expérience au service des défis de l'accélération du financement du développement de l'Afrique.

Q : Quarante-six ans après, que pouvez-vous nous dire sur les principaux développements de l'histoire du FAGACE ?

R : Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir offert cette tribune à notre institution, le FAGACE, et pour le soutien que votre magazine apporte au développement économique de l'Afrique. Le FAGACE a été créé le 10 février 1977 à Kigali, au Rwanda, lors d'une conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OCAM (ancienne Organisation commune africaine, malgache et mauricienne), et est l'une des institutions de garantie financière pionnières en Afrique.

Il convient de noter que l'idée de créer un fonds de garantie capable de répondre aux besoins des États découle de la nécessité de renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les membres de l'organisation, de promouvoir une croissance harmonieuse de leurs économies et d'offrir un maximum de sécurité aux capitaux étrangers et nationaux désireux d'investir en Afrique. L'OCAM a été dissoute en 1985 à Lomé, au Togo, et le conseil d'administration a décidé de changer le nom du Fonds de garantie de l'OCAM en FAGACE.

À l'époque, une dotation initiale de 5 milliards de francs CFA avait été allouée à l'institution par les pères fondateurs, afin de lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui étaient assignés, à savoir garantir les emprunts productifs émis ou contractés par les États ou leurs organismes publics ou parapublics et les entreprises privées ayant leur siège social et leur principal champ d'activité dans un ou plusieurs États membres et destinés à financer des projets industriels, agricoles, commerciaux ou d'infrastructure économiquement ou financièrement rentables ; d'accorder des bonifications d'intérêt et des allongements de crédit pour des prêts accordés dans les États membres pour des opérations économiques dont la rentabilité n'a pu être assurée aux termes des prêts ; et de financer des projets spécifiques à l'aide de prêts et de subventions.

Depuis lors, le FAGACE a évolué rapidement. Avec la garantie comme cœur de métier, l'institution a commencé ses premières opérations en 1981 avec l'octroi de sa garantie à deux projets du secteur public. À partir de 1985, le fonds s'est engagé dans la promotion du secteur privé, en intensifiant ses



Basée au Bénin, FAGACE dispose de bureaux régionaux au Cameroun et au Rwanda, avec une succursale au Sénégal en cours de réalisation

interventions en faveur des promoteurs privés. Cela lui a permis d'injecter d'importantes ressources financières dans les économies des pays membres.

Au fil des ans, un certain nombre de réformes ont été introduites dans la vie de l'institution, lui permettant d'une part d'évoluer positivement en s'adaptant à son environnement en pleine mutation, et d'autre part de renforcer sa capacité d'intervention, sa crédibilité et la qualité de sa signature dans l'arène financière internationale.

Parmi ces réformes figurent les augmentations successives du capital institutionnel, qui est passé de 5 milliards de francs CFA en 1977 à 350 milliards de francs CFA depuis 2014. Il est ouvert aux gouvernements et aux institutions de financement du développement. Depuis 2023, le capital social autorisé du FAGACE est de 500 milliards de francs CFA. En 2007, nous avons ouvert un bureau régional pour la CEMAC à Douala, au Cameroun, et un autre pour le Rwanda en 2015, en plus de notre siège à Cotonou, au Bénin. Le bureau régional du FAGACE pour l'Afrique de l'Ouest est en cours d'installation à Dakar, au Sénégal.

Q : Quelles sont les activités du FAGACE ?

R : Le FAGACE est une institution financière africaine spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés en Afrique. Elle contribue au développement économique et social de ses États membres en facilitant l'accès au financement des entreprises locales et des projets entrepreneuriaux, principalement par le biais de mécanismes de partage des risques.

Les bénéficiaires cibles du FAGACE comprennent tous les acteurs du développement - entreprises viables, privées ou mixtes, dans tous les secteurs d'activité, institutions financières nationales et internationales, et organismes régionaux promouvant l'intégration économique des États membres. À ce jour, les zones d'intervention du fonds couvrent la CEMAC, l'UEMOA, le Rwanda et la Mauritanie, avec la possibilité d'une extension progressive à l'ensemble du continent africain.

Q : Votre institution est un acteur clé dans la promotion des investissements publics et privés. Quelle est votre

vision pour le plan stratégique 2021-2025 ?

R : À travers le Plan stratégique 2021-2025, notre vision est de faire du FAGACE une institution moderne qui contribue pleinement à l'intégration financière de l'Afrique. En effet, le Fonds s'est engagé dans une nouvelle ère de transformation marquée par la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025, appelé le Nouvel élan. Ce plan permettra au FAGACE de jouer un rôle plus déterminant dans l'accélération d'une croissance forte, durable et inclusive en Afrique, en contribuant à la réalisation du potentiel des secteurs économiques prometteurs et émergents.

À cet égard, les principaux axes de développement sont la modernisation du fonds, le renforcement de l'efficacité de sa gouvernance, l'augmentation de ses interventions, la mobilisation des ressources, l'intensification et le développement des partenariats locaux avec l'ensemble des institutions financières, afin de favoriser l'accès du plus grand nombre au crédit d'investissement. En conséquence, le FAGACE se transforme pour être plus proche des évolutions du marché, et s'inscrit dans la Vision 2063 de l'Union africaine, qui vise à soutenir le processus d'ouverture des marchés et d'industrialisation du continent.

Q : Deux ans après la mise en œuvre du plan, quel est l'impact des réformes ?

R : Les réformes mises en œuvre dans le cadre du Plan stratégique 2021-2025 ont eu un impact considérable sur l'entreprise, conduisant à des transformations significatives en ligne avec les tendances du marché. En effet, ces systèmes ont permis ce qui suit :

- Une coopération nouvelle et fructueuse avec les institutions financières partenaires. Le FAGACE a signé de nombreux accords de collaboration avec les banques de développement et les banques commerciales de ses États membres. Des lignes de garantie de portefeuille pour les PME/PMI et des garanties individuelles pour le financement de projets structurants ont été approuvées, signées et mises en place
- Un modèle de gouvernance renforcé. En ligne avec les meilleurs standards internationaux

de l'Afrique ?

R : En tant que garant, le FAGACE se positionne comme une pédale d'accélérateur du développement des entreprises et un outil de financement des économies de ses États membres. Ces pays sont confrontés à de nombreux obstacles, dont le plus important est l'accès au financement. Les coûts associés au financement sont exorbitants, combinés à la nécessité de garanties substantielles.

Un mécanisme public de garantie de crédit efficace, tel que le FAGACE, est la solution clé au défi du financement, qui est le point central des programmes nationaux de promotion du développement économique. Grâce aux financements reçus, les économies émergent, se structurent, réalisent leurs ambitions de développement et, in fine, créent plus de valeur ajoutée et d'emplois.

L'accent est également mis sur la garantie de lignes de financement spécifiques adaptées à chaque secteur afin de faciliter la mobilisation de ressources adéquates pour le financement de l'économie.

À cet égard, le fonds a développé une approche spécifique alignée sur les objectifs de développement économique et financier des États membres, avec des retombées socio-économiques importantes qui se déclinent en quatre points principaux, à savoir l'appui aux programmes nationaux de développement par l'accompagnement de projets structurants ; le développement et l'amélioration de l'accès au crédit pour les entreprises, notamment les PME, ce qui a conduit à la promotion de l'entrepreneuriat et au financement de nombreux projets garantis par le fonds ; l'accompagnement et le renforcement des compétences par l'institut du FAGACE ; et la mobilisation de capitaux privés pour le financement de l'économie.

Les garanties du FAGACE permettent également aux États membres d'atteindre leurs objectifs de développement social et de réduction de la pauvreté, en orientant la politique de garantie vers les secteurs et industries prioritaires, les PME et les projets structurants. Au total, plus de 3 000 milliards de francs CFA ont été mobilisés au profit des États membres, notamment dans les secteurs économiques stratégiques tels que l'industrie, l'agro-industrie, l'énergie, les télécoms, les transports, les travaux publics, etc. La plupart des financements mobilisés ont bénéficié aux PME, qui jouent un rôle central dans le développement économique et le progrès social des pays membres.

Q : Sous votre direction, l'Institut du FAGACE a récemment publié un ouvrage intitulé « Fonds de garantie au cœur du financement de l'Afrique du futur ». Quelles sont les principales raisons de cette publication ?

R : En décembre 2022, à l'occasion de son 45ème anniversaire, le FAGACE a publié son premier ouvrage collectif. Trois raisons principales ont motivé la réalisation de cet ouvrage sous le titre « Garantie comme solution renforcée pour accroître le financement en

Afrique ». Tout d'abord, l'activité de garantie n'est pas encore enseignée dans les écoles et n'a pas d'organisme de régulation en tant que tel dans les pays africains. Cela explique le manque d'information sur les activités de garantie en Afrique, malgré l'existence de fonds de garantie renommés.

Deuxièmement, ce livre a été écrit à l'occasion du 45ème anniversaire du FAGACE, une institution de garantie au service des économies de ses États membres. Le FAGACE a pour objectif de vulgariser le métier de la garantie des crédits et des prêts, en vue de partager son expertise en tant que pionnier du secteur de la garantie en Afrique. Enfin, c'est aussi une façon de rendre hommage aux pères fondateurs du FAGACE, qui ont eu l'idée géniale de mettre en commun leurs efforts pour accélérer le financement de leurs économies.

Q : Votre dernier mot ?

A : En conclusion, je voudrais réaffirmer l'engagement du FAGACE à renforcer son rôle central dans l'appui aux États membres confrontés à des défis majeurs de financement pour développer et moderniser leurs économies. Dans ce contexte, le Fonds est prêt à accompagner les États membres dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement, tant pour les projets structurants que pour les PME, grâce à sa capacité à accorder des garanties importantes et à son expertise métier pointue avec un solide réseau de partenaires financiers et techniques.

Enfin, il me semble important de souligner que, conformément à sa vocation africaine, l'expansion du FAGACE se poursuit. À cet effet, le renforcement de sa structure financière, avec un capital porté à 500 milliards de francs CFA, ouvre la porte à l'entrée dans le capital de nouveaux États africains ainsi que d'institutions multilatérales et privées afin de développer davantage de synergies entre nos économies pour une croissance plus globale et durable, en phase avec la nouvelle donne économique en cours tant au niveau régional que continental pour l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine. ■



FAGACE
FONDS AFRICAINE DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

298, chemin Cen-Sad, rue 12 044
01 Case postale 2045 RP
+229 97 97 97 30 / 94 01 37 20
corrierl.fagace@fagace.org
REPRÉSENTANT AFRIQUE CENTRALE
Tour CNPS 4ème Étage, Bonanjo, Douala, Cameroun
REPRÉSENTANT DU RWANDA
PO Box 1 378, RSSR Tour B
4ème étage, Kiyovu, Kigali

La mise en œuvre réussie de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) conduira à la création d'emplois plus décents, à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie de tous les citoyens, et stimulera le développement durable des grandes, petites et moyennes entreprises sur le Continent.

Renforcement Des Institutions Pour Endiguer La Criminalité Économique Et La Cybercriminalité À Mesure Que Le Commerce En Ligne Progresses Dans Le Cadre De La ZLECAf

L'Afrique tient à exploiter les technologies numériques et l'innovation pour s'assurer qu'elle possède des outils modernes de gestion numérique et pour élever la position de l'Afrique en tant que producteur, en rejetant l'idée constante que l'Afrique n'est qu'un consommateur dans l'économie mondiale. Les innovations et la numérisation réduisent la fracture numérique, stimulent la création d'emplois et contribuent à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des inégalités, à la facilitation de la fourniture de biens et de services et à la réalisation de l'Agenda 2063. Le commerce numérique fera donc partie intégrante des transactions essentielles pour stimuler le commerce intra-africain. Le Protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique contiendra des disposi-

tions contraignantes et exécutoires sur l'économie numérique, ce qui permettra d'accélérer l'intégration et le commerce et intra-africains...

L'Union africaine a élaboré plusieurs politiques et cadres pour soutenir le secteur numérique en pleine croissance sur le continent, notamment la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles ; et la **Stratégie de transformation numérique (STN) pour l'Afrique 2020-2030**, dont la mise en œuvre, parallèlement à l'opérationnalisation de la ZLECAf, devrait débloquer les énormes possibilités de marchés plus interconnectés et interopérables et définir des environnements propices à l'essor des start-ups technologiques et du commerce électronique. Dans le même ordre



« Une société et une économie numériques intégrées et inclusives en Afrique qui améliorent la qualité de vie des citoyens africains, renforcent le secteur économique existant, permettent sa diversification et son développement, et garantissent l'appropriation continentale avec l'Afrique en tant que producteur et pas seulement consommateur dans l'économie mondiale ».

Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique, 2020-2030

d'idées, le cadre politique de l'Union africaine en matière de données soutient un environnement de données consolidé et des systèmes harmonisés de gouvernance des données numériques afin de permettre la circulation libre et sécurisée des données sur le continent tout en protégeant les droits de l'homme, en assurant la sécurité et en garantissant un accès équitable et le partage des bénéfices.

Pour accélérer l'innovation et les objectifs d'industrialisation envisagés pour l'économie numérique de l'Afrique afin de soutenir la ZLECAf, la STN met l'accent sur la nécessité pour le continent d'harmoniser les politiques, la législation et les réglementations, d'établir et

d'améliorer les réseaux et services numériques en vue de renforcer le commerce intra-africain, les investissements et les flux de capitaux ainsi que l'intégration socio-économique du continent.

En effet, la technologie, à travers les smartphones, les ordinateurs et autres gadgets, a révolutionné la façon dont les commerçants et les consommateurs interagissent. Il est de plus en plus facile de faire de la publicité, de vendre, de distribuer et de payer des biens et des services, à l'intérieur et à l'extérieur des fron-



« On entend par produits de la corruption les biens de toute nature, corporels ou incorporels, mobiliers ou immobiliers, tangibles ou intangibles, ainsi que tout document ou instrument juridique attestant d'un titre ou d'un intérêt dans ces biens acquis à la suite d'un acte de corruption ».

Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption

tières. Le commerce électronique est la preuve que les échanges commerciaux ne connaissent pas de frontières. Pour que l'Afrique puisse exploiter le potentiel exponentiel du développement socio-économique numérique, des institutions fonctionnelles, des politiques efficaces et une sensibilisation seront nécessaires pour détecter, prévenir, gérer et endiguer les vulnérabilités associées aux cyber-risques et à la criminalité économique.

À mesure que les marchés numériques se développent, le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (CCUAC) renforce son rôle en préconisant et en soutenant les gouvernements et les parties prenantes dans la mise en place de mesures et de mécanismes qui comblent les lacunes en matière de criminalité économique numérique et de corruption. La Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption propose des recommandations pratiques et des réponses crédibles pour endiguer la corruption dans toutes les sphères de la vie afin d'assurer une bonne stabilité politique, sociale, économique et culturelle. La Convention sert de cadre d'orientation pour le travail de la CCUAC et appelle tous les États membres à :

- Renforcer le développement des mécanismes nécessaires pour prévenir, détecter, punir et éradiquer la corruption et les infractions



Scannez pour télécharger
Convention de l'Union
africaine sur la cybersécurité
et la protection des données
personnelles



Numériser pour télécharger
Stratégie de transformation
numérique (DTS) pour
l'Afrique 2020-2030



- Faciliter la coopération entre les États parties pour assurer l'efficacité des mesures et actions de prévention, de détection, de sanction et d'éradication de la corruption et des infractions connexes en Afrique
- Coordonner et harmoniser les politiques et la législation entre les États parties aux fins de la prévention, de la détection, de la sanction et de l'éradication de la corruption sur le continent
- Promouvoir le développement socio-économique en supprimant les obstacles à la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que des droits civils et politiques
- Créer les conditions nécessaires pour favoriser la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques.

L'existence de la cybercriminalité appelle à une réorientation des efforts et à l'adoption de mesures juridiques, institutionnelles et pratiques pour endiguer de manière durable la corruption dans le secteur. La législation doit être pleinement soutenue et faire l'objet d'une application rigoureuse. Le Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique contient également des recommandations visant à colmater les fuites dues aux flux financiers illicites. En outre, à mesure que les échanges commerciaux au sein du régime de la ZLECAf décollent, les autorités réglementaires des États membres devront renforcer les lois contre le blanchiment d'argent ainsi que la capacité des institutions de contrôle à mieux gérer le blanchiment d'argent lié au commerce, notamment en renforçant les systèmes de douanes et de recettes afin qu'ils soient à l'abri des pratiques de corruption.

Lutte contre la criminalité et la corruption dans le commerce électronique.

Les cybercrimes deviennent de plus en plus sophistiqués, d'où la nécessité de disposer de politiques et d'institutions efficaces, prêtes et aptes à détecter, prévenir, gérer et traiter les crimes avec fermeté. La criminalité organisée ciblant le commerce électronique a connu un accroissement de la cybercriminalité sous diverses formes, notamment le piratage, les attaques de logiciels malveillants, le chantage, les escroqueries en ligne, les violations des droits de propriété intellectuelle telles que la vente de produits de marque contrefaits, le vol d'identité, la traite des êtres humains à des fins d'exploitation de la main-d'œuvre et l'espionnage économique. La croissance et l'adoption des plateformes d'argent mobile en Afrique nécessitent des



« La cybersécurité n'a pas encore été suffisamment appréciée ou reconnue sur le continent et, souvent, d'autres priorités prennent le pas sur elle. Cette absence de préparation permet aux cybercriminels d'utiliser l'Afrique comme un refuge pour opérer illégalement en toute impunité. De nombreux experts de renom craignent de plus en plus que le prochain conflit mondial ne soit mené par le biais de la cybernétique. Travaillons en collaboration pour éviter ce résultat indésirable ».

Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire à l'Infrastructure et à l'Énergie de la Commission de l'Union africaine

mesures renforcées pour protéger les données et éviter les transactions frauduleuses. En outre, la cryptomonnaie a également ouvert de nouvelles voies dans le dark web (réseau clandestin) pour le commerce et les paiements numériques illégaux.

Les enquêtes et les poursuites à l'encontre des cybercriminels restent difficiles en raison des différents systèmes juridiques du continent, des différentes lois nationales sur la cybercriminalité et des différentes procédures appliquées par les nombreux organismes en matière de règles de preuve et de procédure pénale.

Avec des investissements adéquats, des capacités institutionnelles et humaines fonctionnelles et efficaces, le Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption (CCUAC) est certain que la prévention et la lutte contre la corruption dans l'économie numérique peuvent être soutenues. Le renforcement des synergies en matière d'application de la loi et de poursuites judiciaires, les capacités humaines, les investissements dans des solutions techniques améliorées et les campagnes de sensibilisation permettront au continent de combler les lacunes en matière de criminalité et de corruption dans le secteur du commerce électronique.

Des efforts considérables doivent être déployés pour lutter contre la cybercriminalité, notamment la coopération entre les gouvernements

et le secteur privé pour :

1. Détecter, signaler et démanteler les sites qui se livrent à la cybercriminalité organisée
2. Assurer une formation continue en matière de cybersécurité à l'intention des autorités chargées de l'application de la loi et des autorités judiciaires et de poursuite, afin de suivre et de contrer l'évolution rapide de la cybercriminalité
3. Renforcer la coopération en matière de partage des connaissances et des données sur les crimes aux niveaux national, régional, continental et international, compte tenu de la nature transnationale de la cybercriminalité
4. Imposer des sanctions sévères pour les cybercrimes
5. Investir dans des solutions technologiques et des logiciels améliorés pour détecter, prévenir et gérer les activités criminelles
6. S'engager dans des campagnes rigoureuses pour éduquer le public sur les mesures à prendre pour se protéger de la cybercriminalité
7. Renforcer la coopération entre le gouvernement et les fournisseurs de services du secteur des TIC, les institutions financières, les commerçants en ligne et d'autres secteurs, afin de créer des synergies en matière de prévention, d'évaluation des menaces et de formulation de politiques et de stratégies
8. Établir un point de contact fiable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au

sein de l'unité spécialisée dans la cybercriminalité chargée de l'application de la loi, afin de faciliter le signalement et la communication

9. Renforcer les services judiciaires afin de conclure rapidement les affaires permettant le recouvrement et le rapatriement des avoirs
10. Harmoniser les systèmes de prévention, de signalement et de législation en matière de cybercriminalité afin d'améliorer la recherche et l'analyse des crimes.

Dans la lutte contre la corruption, il n'existe pas de formule universelle et les pays appliquent des mesures appropriées en fonction de la législation en vigueur, du niveau des TIC et de l'ampleur de l'activité criminelle. Toutefois, pour que le continent africain puisse progresser dans la lutte contre la corruption, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption jette les bases qui permettent au continent de parler d'une seule voix.



Scannez pour télécharger la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption



WAPP

AMPLIFIÉ

La CEDEAO assure un marché de l'électricité compétitif en Afrique de l'Ouest en promouvant l'intégration régionale comme voie privilégiée du développement économique et social.



Siengui Ki, Secrétaire
Général du WAPP

L'Afrique de l'Ouest est riche en ressources énergétiques capables de répondre aux besoins en électricité de la région. Cependant, ces ressources sont inégalement réparties et la région connaît un déséquilibre entre l'offre et la demande, ainsi que des coûts d'électricité élevés qui ne favorisent pas le développement de sa structure industrielle. En 1999, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a créé une institution spécialisée, le Pool énergétique ouest-africain (WAPP), pour aider les pays à surmonter cette situation.

Ce fut le début d'un effort plus coordonné, plus ciblé et plus soutenu pour faire de l'intégration régionale de

l'électricité une voie privilégiée vers le développement économique et social des pays membres. Officiellement créé en 2006 à Cotonou, au Bénin, le WAPP vise à intégrer les systèmes électriques nationaux de la région dans un marché régional unifié de l'électricité, en vue d'assurer, à moyen et à long terme, un approvisionnement durable en électricité stable et fiable à des coûts compétitifs pour les citoyens des États membres de la CEDEAO.

Le WAPP a pour mission de promouvoir et de développer les infrastructures de production et de transport d'électricité, et de coordonner les échanges entre les pays membres de la CEDEAO.

Grâce à la conviction des parties prenantes dans les idéaux de l'intégration régionale de l'électricité et à la confiance dans la capacité de l'institution à en faire une réalité, le nombre de membres du WAPP est passé de 13 en 2006 à 39 aujourd'hui, y compris des sociétés nationales et des producteurs d'électricité indépendants dans toute la région. Pour accomplir sa mission, le WAPP et ses membres travaillent sans relâche à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'infrastructure régionale périodiquement mis à jour, couvrant le transport et la production d'énergie.

En ce qui concerne la transmission, il faut noter qu'avant 2006, seules quelques interconnexions existaient entre les réseaux électriques de certains pays voisins dans le cadre de la coopération bilatérale. À ce jour, les nombreux efforts déployés ont permis de pratiquement achever l'interconnexion électrique des 14 pays continentaux de la CEDEAO. L'interconnexion du réseau du Cabo Verde, le seul actuellement isolé des autres réseaux en raison de sa position géographique, est prévue dans le futur.

Pour y parvenir, de nombreux projets d'intégration totalisant des milliers de kilomètres de lignes à haute tension ont été réalisés ces dernières années avec l'appui des partenaires au développement. Il s'agit notamment des deux projets phares de l'interconnexion électrique des pays continentaux de la CEDEAO. Il s'agit de l'interconnexion Côte d'Ivoire-Liberia-Sierra Leone-Guinée et de l'interconnexion des pays



Depuis 2006, le nombre de membres du WAPP est passé de 13 à 39, dont des entreprises nationales et des producteurs indépendants.

de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie, à savoir la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal.

Outre l'objectif premier d'interconnecter électriquement tous les pays de la CEDEAO, l'un des objectifs majeurs est de renforcer le réseau régional par la mise en place de liaisons alternatives afin d'accroître la stabilité et la fiabilité du système et de favoriser les échanges d'énergie entre les pays. À cet effet, des projets totalisant 5 345 km de lignes sont en cours de réalisation et ceux en préparation totalisent plus de 11 000 km. Par ailleurs, les ambitions du WAPP vont au-delà de l'intégration complète des réseaux électriques des pays de la CEDEAO. En effet, dans le but d'accroître l'accès à une énergie plus compétitive pour ses membres et d'initier l'intégration électrique interrégionale, elle envisage de joindre son réseau à celui de l'Afrique du Nord, déjà relié au réseau européen, et à celui de l'Afrique centrale, pour atteindre le barrage hydroélectrique d'Inga en RDC, dont la capacité de production est estimée à plus de 40 GW.

En ce qui concerne la production d'électricité, plusieurs projets ont également été finalisés ou sont en cours, dans le but de couvrir la demande d'électricité et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de la région, ce qui permettra à moyen terme de réduire les coûts marginaux pour l'ensemble de la région, ainsi que les émissions de carbone. Entre 2018 et 2022, environ 1 000 MW de capacité de production supplémentaire ont été installés au niveau régional, en plus des unités de production à l'échelle nationale dans les différents pays.

Les projets en cours de réalisation et dans le pipeline totalisent respectivement environ 4 300 MW et 2 600 MW. Ces projets comprennent le déploiement de l'énergie solaire et éolienne, avec une part de plus de 20 % de la capacité de production prévue entre 2018 et 2033. Parallèlement au développement des infrastructures, le WAPP s'est engagé à mettre en place et à rendre opérationnel un marché régional de l'électricité. Conformément à sa feuille de route, le marché régional de l'électricité de la CEDEAO est déployé progressivement en trois phases. Après le lancement de la première phase en juin 2018 pour formaliser les contrats bilatéraux existants d'échange d'électricité entre les

pays voisins, la deuxième phase, qui introduira la compétitivité dans l'échange régional d'électricité grâce au marché à l'avance, devrait être lancée à la fin de l'année 2023. Plus tard, lorsque les conditions seront réunies, la troisième phase renforcera la compétitivité, avec l'introduction du marché spot et des services auxiliaires. À cette fin, un centre d'information et de coordination du réseau interconnecté est en cours de finalisation à Calavi, au Bénin. Sa mise en service est prévue avant la fin de l'année 2023. Par ailleurs, tout est mis en œuvre pour assurer un fonctionnement synchrone du réseau interconnecté, afin de maximiser les opportunités d'échanges, et pour mettre en place les instruments réglementaires nécessaires à la gouvernance du marché.

Grâce aux progrès réalisés, les échanges d'énergie entre les pays sont passés de 4 500 GWh en 2015 à 6 500 GWh en 2021, et devraient dépasser les 12 000 GWh en 2025, avec une forte croissance dans les années suivantes, au fur et à mesure que le marché régional de l'électricité pour les pays de la CEDEAO deviendra opérationnel.

En résumé, l'interconnexion électrique réussie de 14 des 15 pays de la CEDEAO, la synchronisation du réseau, l'augmentation de l'offre d'énergie et la mise en place du Centre d'information et de coordination sont sans aucun doute des étapes décisives sur la voie de la deuxième phase du marché régional de l'électricité. Le lancement prochain d'un marché concurrentiel de l'électricité permettra aux pays non seulement de s'appuyer sur les unités de production d'électricité situées sur leur propre territoire, mais aussi de s'approvisionner dans toute la région à des coûts compétitifs. ■



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE
ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

+229 9121 5252
info@ecowapp.org
www.ecowapp.org

La ZLECAf : Un Levier Pour Renforcer Le Commerce Et Les Affaires En Afrique

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une initiative notable visant à promouvoir le libre-échange. Lorsque les États membres de l'Union africaine (UA) ont signé le traité d'Abuja en 1991, l'objectif à long terme d'une Communauté économique africaine était envisagé, et les premières mesures réelles en faveur de l'intégration économique du Continent africain ont été prises. La ZLECAf est entrée en vigueur en 2019 et a commencé à fonctionner le 1er janvier 2021. En fonction des caractéristiques des États membres, la ZLECAf attend de ses signataires qu'ils éliminent les obstacles au commerce intra-africain dans un délai de 5 à 15 ans. Elle aspire à intégrer davantage les économies africaines qui ont eu des échanges commerciaux limités avec d'autres pays africains.

Mme Katlego Nawa, Chercheur – Commerce régional/MA Governance and Regional Integration Pan African University
nawakatlegok@gmail.com

La ZLECAf est un levier pour renforcer le commerce et les affaires en Afrique parce qu'ayant des effets considérables sur l'industrie manufacturière nationale, ce qui se traduirait par un plus grand nombre de « produits fabriqués en Afrique », conformément aux règles d'origine prévues par l'Accord de libre-échange. Ce n'est qu'avec des infrastructures suffisantes et de qualité que l'objectif principal de la ZLECAf, à savoir stimuler le commerce intra-africain, pourra être atteint. En comblant le déficit d'infrastructures rurales, où la majorité de la production a lieu en Afrique, on réduira les coûts de transport, on facilitera le commerce et on améliorera la façon de faire des affaires en Afrique. Un autre aspect essentiel de l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf est la participation inclusive des femmes et des jeunes au commerce, qui constituent respectivement une grande partie des micro, petites et moyennes entreprises et la population la plus importante en Afrique.

Les femmes et les jeunes dans le commerce

En Afrique, les femmes jouent un rôle important dans le commerce. Elles transportent des marchandises à travers les frontières, produisent des articles pour



l'exportation, en particulier des denrées alimentaires, et possèdent et dirigent des entreprises engagées dans le commerce. ¹En Afrique, les entreprises dirigées par des femmes représentent 58 % de l'emploi informel. Le fait que les femmes constituent le plus grand nombre de commerçants transfrontaliers informels en Afrique signifie que leurs marchandises sont de faible valeur et ne répondent souvent pas aux normes des marchés régionaux. Toutefois, les femmes commerçantes sont souvent confrontées à certaines restrictions qui nuisent à leur activité économique. À la frontière, les commerçantes qui travaillent dans l'économie informelle sont souvent victimes de harcèlement et vivent dans un environnement sanitaire médiocre. Compte tenu du temps qu'elles consacrent à leurs responsabilités domestiques, les femmes sont davantage affectées par la

Frances Ademoa, propriétaire d'une galerie d'art, se tient dans sa salle d'exposition avec de l'art local le 13 juin 2008 dans le centre d'Accra, au Ghana. Mme Ademoa espère accroître ses activités nationales et d'exportation en travaillant avec Herman Chinery-Hesse, un entrepreneur local en logiciels, pionnier dans l'introduction du commerce électronique dans les coins reculés du continent.

¹ Ideas for Development (2021), Female Entrepreneurship, key ingredient for Africa's growth. Female entrepreneurship, key ingredient for Africa's growth (ideas4development.org)

longueur des procédures commerciales et les exigences en matière de documentation.

La ZLECAf change toutefois la donne pour les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. Bien qu'elle ne contienne pas de protocole sur les femmes et les jeunes, elle contient des dispositions qui s'adressent à ce groupe. L'article 3(e) de l'accord principal de la ZLECAf et l'article 27(2)(d) du Protocole sur le commerce des services chargent spécifiquement les États parties de promouvoir l'égalité des sexes et « d'améliorer la capacité d'exportation des fournisseurs de services formels et informels, en accordant une attention particulière aux micro, petites et moyennes entreprises, aux femmes et aux jeunes fournisseurs de services ». En outre, le secrétariat de la ZLECAf travaille sur le Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce afin qu'il soit prêt pour les négociations et le développement. Le Protocole devrait aborder les restrictions et les obstacles uniques que les femmes commerçantes rencontrent sur le continent. Il favorisera un environnement dans lequel les femmes pourront tirer profit de la ZLECAf en ouvrant de nouveaux marchés, en améliorant leur compétitivité et en participant aux chaînes de valeur locales. Avec la mise en œuvre du Protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes, des biens et services plus diversifiés seront reçus sur le marché, les chaînes de valeur régionales dans les secteurs de la production alimentaire, de l'habillement, des technologies de l'information et de la construction se développeront grâce aux listes d'origine de la ZLECAf qui favorisent les produits fabriqués en Afrique et à la stratégie dans un régime commercial simplifié. Ainsi, la diversité des produits africains et le niveau des affaires en Afrique seront améliorés

grâce à l'intégration économique régionale et à un environnement commercial inclusif.

Le développement de l'emploi est un élément clé de la stratégie de la ZLECAf pour résoudre le problème du chômage des jeunes et des femmes en Afrique. Le chômage des jeunes en Afrique représente 60 % du chômage total sur le continent², et les jeunes femmes sont plus touchées par le chômage que les jeunes hommes. Par conséquent, la mise en œuvre effective de ce marché unique, qui permet la libre circulation des produits et des services, donne aux jeunes et aux femmes la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de poursuivre leur carrière où que ce soit sur le continent.

La Conférence de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce, organisée par le gouvernement tanzanien, du 12 au 14 septembre 2022, à Dar-Es-Salam, sous le thème « Les femmes et les jeunes : Le moteur du commerce de la ZLECAf en Afrique » est un effort louable pour l'inclusion des femmes et des jeunes dans le commerce. Il s'agit d'une étape importante dans la participation inclusive au commerce régional en Afrique, car les femmes et les jeunes sont des moteurs essentiels du commerce intra-africain. Plus important encore, les jeunes Africains sont à l'avant-garde du développement technique, ils créent les logiciels les plus récents pour soutenir le commerce électronique, entre autres. Si nous ne les incluons pas dans ces facettes importantes de notre société, nous commettrons une grave erreur.

Sécurité alimentaire

L'article 3 (g) de la ZLECAf aborde la question de la sécurité alimentaire en cherchant à « promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement

des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire ». La ZLECAf vise à traiter les questions de sécurité alimentaire sur le continent en stimulant le commerce entre les pays africains, garantissant ainsi les excédents agricoles et la réduction des importations de marchandises, et cet engagement est énoncé dans l'article 3 (g). Le secteur privé jouant un rôle moteur dans l'expansion durable de l'agriculture, la ZLECAf offre des possibilités de stimuler la croissance de l'agro-industrie à l'échelle continentale.

Le secteur agricole représente une part importante de l'économie africaine³, soit 15 % du PIB annuel du continent. Il est toutefois paradoxal que l'insécurité alimentaire soit un problème majeur sur un continent comme l'Afrique, où l'agriculture est une activité économique clé. La corne de l'Afrique est l'une des régions les plus durement touchées par la pauvreté et les pénuries alimentaires dues à la famine et à la guerre, ce qui a entraîné la malnutrition d'un grand nombre de personnes. L'un des domaines prioritaires de l'Agenda 2063 de l'Union africaine est donc la santé et la nutrition, ainsi que la productivité et la production. Pour y parvenir, les États membres, le secteur privé et les citoyens doivent déployer des efforts concertés pour s'engager dans des secteurs de production intensive qui développeront des chaînes de valeur agricoles dans la région.

Les pays africains importent la majorité des biens manufacturés et des services, et la pandémie de Covid-19 et la crise russo-ukrainienne ont causé un choc économique pour de nombreux États africains en raison des restrictions commerciales. La ZLECAf est donc essentielle à ce stade pour permettre à l'Afrique de

² Africa Renewal (2017), Africa's jobless youth cast shadow over economic growth. Accessible at: Africa's jobless youth cast a shadow over economic growth | Africa Renewal (un.org)

³ A. Simola et al. (2022), Economic Integration and Food Security: the case of the AfCFTA. Global Food Security 35, Elsevier B.V.

⁴ UNECA (2021), AfCFTA to boost intra-African trade in agricultural and food products and enhance continental food security. Accessible at: AfCFTA to boost intra-African trade in agricultural and food products and enhance continental food security | United Nations Economic Commission for Africa (uneca.org)

se repositionner dans la production alimentaire et l'industrialisation, afin de devenir autosuffisante.⁴ Suite à l'élimination des droits de douane équitables sur les marchandises en vertu de la ZLECAf, le commerce intra-africain des produits agricoles et alimentaires pourrait augmenter de 20 à 30 %, c'est pourquoi les dirigeants politiques doivent accorder la plus grande priorité aux mesures de réduction des taxes, à l'absence de droits de douane et à la limitation des restrictions si l'Afrique veut résoudre ses problèmes de système alimentaire. Ce faisant, le secteur privé sera en mesure de garantir qu'il y a toujours assez de nourriture pour répondre à la demande et que les gens ont un emploi suffisamment rémunérateur pour pouvoir s'acheter de la nourriture.

Il est essentiel d'accélérer la transition rapide du système alimentaire au moment où le continent lutte contre les problèmes liés à la sécurité alimentaire, et c'est là que la ZLECAf offre au continent et à ses régions économiques une opportunité intéressante. La ZLECAf éliminera les obstacles qui entravent le transport des produits agricoles des régions où ils sont en excès vers celles qui en ont le plus besoin. Elle permettra également de réduire les prix des denrées alimentaires, ce qui profitera de manière disproportionnée aux citoyens les plus pauvres du continent. Cela contribuera de manière significative à l'éradication de la famine et de l'insécurité alimentaire sur le continent et améliorera le commerce des produits agricoles à moindre coût.

Développement des infrastructures

L'objectif principal de la ZLECAf, qui est de stimuler le commerce intra-africain, ne pourra être atteint que si les infrastructures sont suffisantes et de qualité. Le développement des infrastructures en Afrique favorisera l'adoption de pratiques hygiéniques, la fourniture de services de santé, le travail et l'apprentissage à distance et la poursuite de l'activité économique dans des conditions moins perturbantes. Un accroissement du commerce intra-africain peut revitaliser le continent, et il s'agit d'un premier pas historique vers cette direction. Cependant, les produits et les services ne circulent pas de manière indépendante en Afrique en raison des frais de transport et de fret élevés. Le coût du transport est 63 % plus élevé en Afrique que dans la diaspora⁵. Des infrastructures inadéquates, des problèmes



institutionnels, les prix élevés du carburant et l'enclavement des pays ne sont que quelques-uns des nombreux facteurs qui font que les coûts de transport sont beaucoup plus élevés en Afrique que dans n'importe quelle autre partie du monde.

Par ailleurs, les déficits en matière d'infrastructure et les réseaux d'approvisionnement déconnectés entravent la facilitation des échanges. Pendant des décennies, le commerce régional et l'intégration économique ont été gravement entravés par les vastes lacunes infrastructurelles de l'Afrique, en particulier dans le secteur des transports, ainsi que par la fragmentation de la chaîne d'approvisionnement. La mise en œuvre de la ZLECAf conduira à la création de pôles régionaux de chaînes d'approvisionnement manufacturières nécessaires au développement économique durable. Par conséquent, des investissements dans des infrastructures de haute qualité sont nécessaires pour faire de la ZLECAf une réalité et les communautés économiques régionales (CER), en tant qu'éléments de base de la ZLECAf, ont contribué de manière considérable au développement des infrastructures régionales par le biais de projets tels que les postes frontières à guichet unique (OSBP), qui sont essentiels pour la facilitation du commerce.

En 2012, les Chefs d'État et de gouvernement africains ont approuvé le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) comme plan à long terme pour combler le déficit d'infrastructures de l'Afrique. La mise en œuvre réussie du PIDA⁶ permet de créer des corridors de transport transnationaux et des réseaux de télécommunications, d'améliorer l'approvisionnement régional en énergie et de mettre en place une gestion fonctionnelle des eaux transfrontalières, autant d'éléments qui créent un environnement propice au commerce et aux affaires et qui sont également essentiels à une croissance économique durable et socialement inclusive. Ils facilitent également la coopération

 **CHEMIN DE FER MOMBASA-KIGALI ; Un tronçon de chemin de fer de 2 935 kilomètres doit relier Mombasa au Kenya à la Tanzanie, au Rwanda, à l'Ouganda et au Soudan du Sud, stimulant le commerce et offrant aux pays auparavant enclavés un corridor économique important.**
Image © Eric Lafforgue/
Art in All of Us/ Corbis via Getty Images

⁵ AfDB (2013), Africa Economic and Financial Brief. Accessible at: Market Brief - Africa Economic Financial Brief 15-19 April 2013 (afdb.org)

⁶ PIDA (2021), Infrastructure and Industrialization remain key pillars of the AfCFTA. Accessible at: Infrastructure and Industrialization remain key pillars of AfCFTA | Virtual PIDA Information Centre (au-pida.org)

entre les nations africaines, concrétisant ainsi l'idée d'une Afrique intégrée et unie.

Des investissements importants et planifiés dans la connectivité et les infrastructures sont nécessaires pour résoudre le problème majeur des pénuries d'infrastructures et de la fragmentation de la chaîne d'approvisionnement. Une navigation intra-africaine aisée, ou une circulation sans entrave des personnes, des produits et des services à l'intérieur et au-delà des frontières nationales, est nécessaire au fonctionnement de la ZLECAf. Les plateformes de paiement transfrontalières, les réseaux de télécommunications et l'accès à l'internet sont des ingrédients nécessaires pour assurer le succès de la ZLECAf, qui vise à améliorer l'environnement des affaires et le commerce intra-africain.⁷ La mise en œuvre des projets phares de l'Agenda 2063 est également essentielle pour améliorer le commerce et les affaires en Afrique. Par exemple, l'un des projets phares, à savoir le réseau intégré de trains à grande vitesse, vise à relier toutes les capitales africaines et les centres commerciaux, et la création d'un marché unique du transport aérien africain (MUTAA) assurera la connectivité intrarégionale entre les capitales africaines et créera un marché unique et unifié du transport aérien en Afrique, ce qui stimulera le programme de croissance économique du continent.

En substance, alors que la ZLECAf est déjà une réalité, la construction d'une infrastructure solide est essentielle pour qu'elle soit opérationnelle et couronnée de succès. Pour harmoniser et coordonner les activités, les États membres doivent être reliés physiquement et numériquement par des infrastructures matérielles et par des infrastructures souples. La connectivité des marchés, l'accès aux données et l'industrialisation sont les principaux piliers du succès du commerce intra-africain et des affaires en Afrique. Outre les infrastructures, il convient de renforcer les capacités des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, ainsi que du secteur privé, en ce qui concerne les questions liées au commerce, en particulier les règles d'origine, les barrières non tarifaires et les procédures douanières. Le plus important est que tous les citoyens prennent l'initiative de mettre en œuvre l'accord en s'engageant davantage dans les aspects du développement socio-économique liés au commerce. Pour garantir une mise en œuvre réussie de la ZLECAf en Afrique, on ne saurait trop insister sur la paix et la sécurité. Les investisseurs sont attirés par les endroits où règnent la paix et la sécurité, car sans paix, le processus d'affaires serait entravé.



le barrage du Grand Inga ; La République démocratique du Congo et l'Afrique du Sud se sont engagées le 16 octobre 2015 à intensifier les travaux sur un nouveau barrage hydroélectrique massif sur le fleuve Congo qui pourrait fournir de l'électricité à tout le continent. Le projet Inga 3 Basse Chute près de Matadi détournerait les eaux du fleuve Congo dans un canal de 12 kilomètres (7,5 milles), puis les ferait passer par un barrage hydroélectrique de 100 mètres de haut (330 pieds) dans la vallée de Bundi avant de libérer l'eau. retour dans la rivière. La prise d'eau serait au-dessus des barrages existants Inga 1 et Inga 2, et l'écoulement en aval des deux Image © MARC JOURDIER/AFP via Getty Images



LE CORRIDOR NORD-SUD AFRIQUE ; Le projet de corridor comprend des projets de production d'électricité et de développement portuaire, ainsi qu'un réseau de plus de 8 500 kilomètres de routes et environ 600 kilomètres de voies ferrées.



CHEMIN DE FER DE BENGUELA ; En 2014, les travaux ont été achevés sur le chemin de fer le plus long et le plus rapide d'Afrique et relie les ports angolais aux villes intérieures du pays, ainsi qu'à la RDC et à la Zambie. Il comprend 67 gares et prend en charge des vitesses ferroviaires allant jusqu'à 90 kilomètres par heure.

⁷ African Union Commission (2015), Agenda 2063. <https://au.int/en/agenda2063/overview>

La liste des concessions tarifaires de la ZLECAf

visé à éliminer progressivement les droits de douane sur 90% des biens produits sur le continent et s'appuie sur l'utilisation de l'outil de négociation en ligne de la ZLECAf, qui vise à faciliter et à accélérer l'harmonisation des données nécessaires pour soutenir les négociations tarifaires en fonction des priorités des pays.



Scanner pour en savoir plus sur l'ZLECAf

The screenshot shows the ZLECAf website with a navigation bar at the top. The main heading is "Créer un marché africain unique". Below this, there is a paragraph in French describing the ZLECAf project as a key element of the African Agenda 2063, aimed at accelerating the implementation of the ZLECAf and supporting trade negotiations. A grid of icons represents various sectors: SUIRE, BOIS, MÉDICATS PHARMACÉUTIQUES, and TISSUS DE METAL. Below this is a section titled "Les mises à jour de la ZLECAf" (ZLECAf updates) featuring a grid of news items with dates and brief descriptions, such as "Road to IATF2023 Host Signing Ceremony and Egypt High-Level B2B Business Roadshow" and "Africa Integration Day: DCMA of Africa".

MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf:

Le Rôle De L'intégration Régionale Dans Le Développement Des Chaînes De Valeur Régionales Et L'amélioration De La Participation De L'Afrique Aux Chaînes De Valeur Mondiales

par, **Sarvesh Lutchmun**, LLB, BSc, MBA, Assistant au Protocole, Cabinet du Président de la Commission de l'Union africaine

L'émergence de Chaînes de valeur régionales (CVR) en Afrique n'est certainement pas un phénomène nouveau. Le Rapport économique annuel de 2009 sur l'Afrique, préparé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Union africaine (UA), et qui est axé sur le développement du secteur agricole africain par le biais des CVR, en est un bon exemple. Le document élabore des stratégies pour promouvoir les CVR et renforcer la transformation structurelle du secteur agricole du continent grâce à des efforts organisés pour développer des chaînes de valeur intégrées au niveau régional. Si l'agriculture n'est plus le centre d'intérêt du continent avec l'avènement de la quatrième révolution industrielle, les CVR ainsi que la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales (CVM) restent pertinentes pour stimuler les perspectives commerciales et économiques de l'Afrique, en particulier avec l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Foster-McGregor et al (2015) ont observé que les pays africains participent dans une large mesure aux CVM et que le continent africain, dans son ensemble, est « fortement impliqué » dans les CVM. Selon Conde et al (2015), la participation du continent aux CVM est motivée par l'Afrique du Sud et l'Afrique du Nord, qui représentent ensemble 78 % du commerce total de la chaîne de valeur de l'Afrique. L'Afrique de l'Ouest représente 14 %, l'Afrique de l'Est 5 % et l'Afrique centrale seulement 3 %.

Des études ont également montré que le continent a une plus forte participation en amont dans les CVM, ce qui implique que la participation de l'Afrique dans les CVM concerne la production en amont, les pays africains fournissant des intrants à d'autres pays, en particulier aux « headquarter economies » (économies de siège) telles que le Japon et les États-Unis, et aux « factory economies » (économies d'usine) telles que la Chine, l'Inde et les pays de l'Europe de l'Est. Toutefois, gravir les échelons des CVM par le biais d'une intégration en amont s'est avéré très problématique pour les CVR africaines.

La SADC est, selon toute vraisemblance, le bloc régional le plus agressif – et probablement le plus performant – en Afrique, lorsqu'il s'agit de développer et de promouvoir des chaînes de valeur régionales. Des CVR fructueuses ont été modelées au fil des ans, notamment la chaîne de valeur du maïs depuis le début des années 2000, avec la participation active d'au moins huit pays de la SADC. Un autre bon exemple est la

gamme de CVR dans le secteur de l'habillement qui existe depuis des décennies dans la région, ce qui est évidemment attribuable à la domination de l'Afrique du Sud en tant que puissance régionale. Ces dernières années, la SADC a réalisé des progrès significatifs dans le développement de nouvelles chaînes de valeur dans trois secteurs spécifiques, à savoir l'agro-transformation, la valorisation des minerais et les produits pharmaceutiques.

Dans le cadre du plan d'action chiffré de la Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, 2015-2063, (SISR), 14,8 millions USD ont été affectés au développement des CVR, y compris au profilage et à l'identification des CVR potentielles dans la SADC. Le plan prévoyait également la mise en œuvre d'au moins 30 stratégies de CVR dans les domaines prioritaires pour des produits et services spécifiques, et le développement de 10 CVR d'ici 2020. Même si peu d'éléments indiquent que ces objectifs ont été atteints, des progrès sont en cours avec le développement de certains projets clés de CVR pour le cuir, les produits médicaux et pharmaceutiques, ce qui est de bon augure pour la région.

En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO s'est associée au Programme de la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest (WACOMP), financé par l'UE, pour soutenir certaines chaînes de valeur aux niveaux national et régional. Alors que la CEDEAO reste dépendante des succès économiques du pétrole, du gaz et des ressources minérales, les chaînes de valeur communes qui ont été

identifiées dans le cadre du WACOMP comprennent le manioc, le textile et l'habillement, la mangue, les TIC, l'oignon, l'ananas et les cuirs et peaux et articles en cuir. Des initiatives récentes suggèrent que le WACOMP se concentre sur la coordination d'actions ciblées le long de la chaîne de valeur du textile et de l'habillement. Il a également été souligné que l'insuffisance des investissements en Afrique de l'Ouest et la concurrence extérieure entraînent le déclin d'une industrie du textile et de l'habillement auparavant effervescente dans la CEDEAO.

Quant à la CEEAC, elle a toujours été au bas de l'échelle en termes d'intégration économique et commerciale régionale, ce qui s'explique en grande partie par ses problèmes de paix et de sécurité. Au cours des six dernières années, le commerce intra-CEEAC n'a représenté qu'une moyenne de 3 %. Certains efforts régionaux ont toutefois été déployés et l'une des principales initiatives de la CEEAC a été la création d'un CVR sur le bois et la sciure de bois avec cinq pays du bassin du Congo. Des CVR sur les ressources minérales ont également été envisagées, mais il n'y a pas d'indication claire sur leur réalisation, ni sur l'implication de la CEEAC dans l'élaboration de stratégie des CVR et des CVM dans la région.

Si certaines études ont été menées pour expliquer pourquoi et comment l'Afrique a pris du retard dans le développement des CVR et l'intégration en amont des CVM, il a été difficile de mettre en évidence le chaînon manquant entre l'intégration régionale et la valorisation de l'Afrique dans les CVM. Rien n'indique non plus la promotion de chaînes de valeur inter-CER qui pourraient être plus robustes en interagissant avec les CVM par le

biais de l'intégration en amont. D'autres études dans ce domaine doivent être commandées, en particulier pour déterminer où les pays africains sont intégrés dans les CVM, comment l'Afrique peut améliorer son interaction avec les CVM et la plausibilité des chaînes de valeur interrégionales.

Les CVR africaines peuvent accélérer de manière significative la mise en œuvre de la ZLECAf et il convient de mettre davantage l'accent sur les stratégies économiques et commerciales régionales des CER qui fonctionnent dans l'économie politique du « bol de spaghettis » régional de l'Afrique. Les processus continentaux ont toujours été lents en Afrique et l'intégration régionale constitue un moyen plus facile d'avancer. À court et à moyen terme, une grande partie du processus peut être réalisée sur une base régionale ou sous-régionale plutôt qu'au niveau continental.

Outre les déterminations régionales, la ZLECAf est prête à jouer le rôle de dépanneur critique mandaté pour s'attaquer aux questions pratiques liées au développement des CVR, y compris les défis du commerce transfrontalier, la faible compétitivité et les obstacles à l'investissement, et pour aider à améliorer l'environnement des affaires sur le continent afin de stimuler l'interaction en amont des CVR africaines au sein des CVM. En utilisant l'intégration régionale comme catalyseur, le pacte commercial continental devrait chercher à renforcer la collaboration avec les CER africaines afin d'accélérer les progrès, d'avoir un impact plus important et d'élargir la participation de l'Afrique à l'économie mondiale.

BIBLIOGRAPHIE

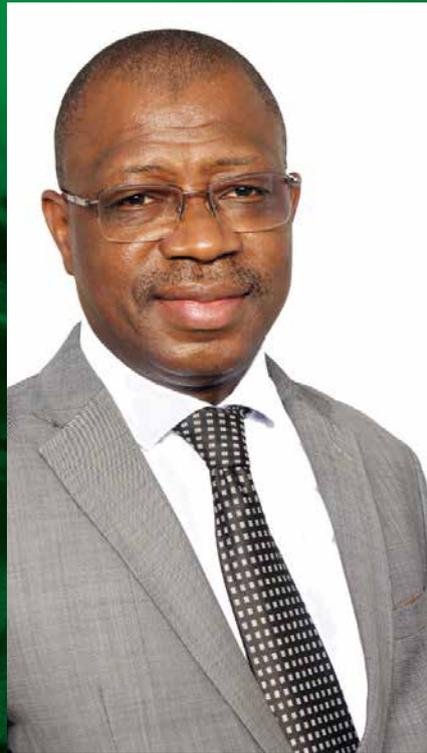
- Nations Unies. Commission économique pour l'Afrique ; Commission de l'Union africaine (2009-04). Rapport économique sur l'Afrique 2009 : Développer l'agriculture africaine grâce aux chaînes de valeur régionales. Addis-Abeba, Éthiopie. © UNECA.
- Neil Foster-McGregor, Florian Kaulich et Robert Stehrer. 2015. "Global Value Chains in Africa". Document de travail 4/2015. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Vienne, 2015.
- Carlos Conde, Philipp Heinrichs et Anthony O'Sullivan. 2015. The Africa Competitiveness Report 2015. Chapter 2.3: Tapping the Potential of Global Value Chains for Africa. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Richard Baldwin et Javier Lopez-Gonzalez. 2013. Supply-Chain Trade: A Portrait of Global Patterns and Several Testable Hypotheses. Document de travail 18957. National Bureau of Economic Research. Cambridge.
- William Grant, Andre Wolfaardt et Andre Louw. 2012. "Maize Value Chain in the SADC Region". Agence américaine pour le développement international (USAID), Southern Africa Trade Hub. Février 2012
- G. Pasquali, S. Godfrey et K. Nadvi. 2020. "Understanding Regional Value Chains through the Interaction of Public and Private Governance: Insights from Southern Africa's Apparel Sector. Journal of International Business Policy
- SADC. "SADC ES urges private sector to invest in regional value chains". Consulté au <https://www.sadc.int/news-events/news/sadc-es-urges-private-sector-invest-regional-value-chains/>, le 11 octobre 2022.
- SADC. "Action Plan for SADC Industrialization Strategy and Roadmap". Mars 2017. Consulté au https://www.sadc.int/files/4514/9580/8179/Action_Plan_for_SADC_Industrialization_Strategy_and_Roadmap.pdf on 11 October 2022.
- GIZ. Lettre d'invitation à soumissionner "Support towards Industrialization and the Productive Sectors in the SADC region (SIPS)" ("Soutien à l'industrialisation et aux secteurs productifs dans la région de la SADC) AOÛT 2022.
- Site web du Centre du commerce international. Consulté au <https://www.intracen.org/WACOMP/about/>, le 11 octobre 2022.
- Site web du WACOMP, Consulté au <https://wacomp.projects.ecowas.int/value-chains/>, le 11 octobre 2022.
- CEDEAO. "ECOWAS Strategizes on improving the competitiveness of Textile and Garments Value Chain". 05 octobre 2020. Consulté au <https://www.ecowas.int/ecowas-strategizes-on-improving-the-competitiveness-of-textile-and-garments-value-chain/>, le 11 octobre 2022.
- Eyerusalem Siba et Mariama Sow. 2018. "Africa in Focus: Strengthening regional value chains: What's the role of the African Continental Free Trade Agreement?". The Brookings Institution. 21 mars 2018.
- Forum économique mondial. 2021. "Connecting Countries and Cities for Regional Value Chain Integration: Operationalizing the AfCFTA". Livre blanc, Janvier 2021.
- Agence de Planification et de Coordination du NEPAD. 2015. « Renforcement des capacités institutionnelles de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ». Programme d'appui au développement des capacités des CER de l'Union africaine. Janvier 2015.
- Babafemi Oyewole. 2016. "Regional Value Chains in the Mineral Resources Sector: Opportunities & Challenges". Atelier régional sur le renforcement des liens de développement du secteur des ressources minérales dans les pays de la CEEAC. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) Brazzaville, République du Congo. 28-30 septembre 2016.

LE CEREEC PROMEUT L'ENERGIE DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC) est une agence spécialisée de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), chargée de promouvoir le développement énergétique durable dans la région de la CEDEAO. Basé à Praia, Cape Verde, le CEREEC coordonne les efforts des différentes parties prenantes, en travaillant avec les gouvernements pour harmoniser et mettre en œuvre les politiques, renforcer les capacités et mobiliser les ressources pour stimuler les investissements dans les projets de transition énergétique.

Cette année marque le 13^{ème} anniversaire du CEREEC depuis son inauguration le 6 juillet 2010. Au cours de la dernière décennie, le CEREEC a joué un rôle majeur dans le développement du secteur énergétique de la région, en plaçant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au centre des agendas politiques des États membres. En outre, le CEREEC est devenu une référence pour d'autres communautés économiques sous-régionales, en soutenant l'établissement du Réseau mondial des centres régionaux pour l'énergie durable (GN-SEC).

En collaboration avec ses partenaires, le CEREEC a dirigé l'élaboration et l'adoption de politiques régionales qui stimuleront les investissements



Francis Sempore, directeur exécutif du CEREEC

dans la région. Il s'agit notamment de la politique sur les énergies renouvelables, de la politique sur l'efficacité énergétique, de la politique sur la bioénergie, de la politique sur l'intégration du genre et, plus récemment, de la politique sur l'hydrogène vert, qui a été adoptée le 7 juillet 2023, avec le soutien de WASCAL (Centre de services scientifiques d'Afrique de l'Ouest sur le changement climatique et l'utilisation

adaptée des terres) et du BMBF (ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche). Par la suite, le CEREEC a lancé le développement de la stratégie régionale de l'hydrogène vert et des plans d'action.

Le CEREEC élabore tous les 5 ans un plan stratégique qui oriente les actions et les interventions du centre dans la région. Le plan actuel 2023-2027, qui s'aligne sur la vision 2050 de la CEDEAO et sur les objectifs stratégiques 4x4 de la CEDEAO, vise principalement l'amélioration de la collaboration avec les parties prenantes locales, régionales et internationales, pour faire progresser le développement énergétique durable, afin de répondre aux besoins énergétiques des États membres. Le CEREEC travaille en synergie avec la Commission africaine de l'énergie (AFREC), qui joue un rôle central dans la transition du continent vers un avenir vert.

Chaque année, le CEREEC organise l'un des plus grands événements sur l'énergie durable en Afrique - le Forum de la CEDEAO sur l'énergie durable (ESEF), un rendez-vous incontournable pour les acteurs de l'énergie dans la région de la CEDEAO, qui rassemble chaque année plus de 300 acteurs, dont des ministres, des chefs d'institutions et des organisations de développement renommées, des partenaires internationaux, des institutions financières et le secteur privé.

Pour plus d'informations sur le CEREEC, visiter notre site web www.ecreee.org ou nous contacter à l'adresse suivante : info@ecreee.org.



SOLUTIONS DE FINANCEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE VERS LE MONDE

www.southbgroup.com

LE GROUPE SOUTHBRIDGE
EN BREF

2,5 Milliards
de dollars en Prévision

► Actifs sous gestion

NOS VALEURS

- Impact social
- Créativité
- Innovation
- Intégrité
- Excellence

3 SECTEURS
D'ACTIVITÉ

► CONSEIL ► GESTION DES ACTIFS ► CLIMAT & NATURE

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'EXPERTISE

- Gestion de véhicules
- Capital-Investissement
- Dette Privée
- Fonds Souverains
- Gestion des fonds de pension et de Sécurité Sociale
- Stratégies en matière de revenus fixes et de prêts
- Gestion des fonds souverains et des fonds de réserve
- Numérique et Technologie
- Diversité et inclusion

5 VÉHICULES RÉVOLUTIONNAIRES

FONDS DE ROULEMENT
POUR LES PME
PESAPOA



SANTÉ
SIHAFYA



SPORTS



NKOMKANA
SPORTS FUNDS



BANQUE



CLIMAT



Vumbuzi
Impact Africa

Fonds d'impact dédié au reboisement de l'Afrique et à la restauration des terres.



REJOIGNEZ-NOUS!

www.southbgroup.com

Le Commerce Au Service De La Paix En Afrique Avec La ZLECAf

Teniola Tayo Policy Advisor - trade, security and development, (Conseiller en politiques - commerce, sécurité et développement), Masters Development Management (Master en Gestion du développement), London School of Economics (LSE), teniola.tayo@gmail.com

Le Nigeria et plusieurs autres pays africains sont confrontés à de multiples menaces à la sécurité des vies et des moyens de subsistance de leurs citoyens. Ces menaces poseront des défis importants à la mise en œuvre de la ZLECAf. Cependant, une mise en œuvre réussie de la ZLECAf peut contribuer à la résolution de certains des problèmes sous-jacents qui sont à l'origine de l'insécurité. Pour ce faire, la mise en œuvre de la zone de libre-échange doit s'appuyer sur une réflexion innovante et des mécanismes d'adaptabilité.

La mise en œuvre de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a été lancée le 1er janvier 2021. L'accord vise à éliminer progressivement et à terme 97 % des lignes tarifaires sur les biens et services produits et commercialisés en Afrique. Il cherche également à identifier et à éliminer les barrières non tarifaires au commerce intra-africain, dans le but d'accroître le niveau et le volume des échanges entre les pays africains. La

A propos de l'auteur

Teniola T. Tayo est conseillère politique spécialisée dans les questions de commerce, de sécurité et de développement au Nigéria et en Afrique. Ses intérêts de recherche couvrent la politique commerciale, la politique industrielle, la promotion des investissements, les inégalités et la stabilisation. Concrètement, elle travaille sur les questions d'intégration régionale en Afrique ainsi que sur les dimensions économiques des situations conflictuelles telles que la crise de Boko Haram. Elle a précédemment travaillé comme consultante auprès de l'Institut d'études de sécurité, de Supply Chain Africa, du Programme des Nations Unies pour le développement, du groupe de réflexion ouest-africain, de Nextier Advisory et de la Banque interaméricaine de développement. Elle a également travaillé comme assistante législative principale au Sénat nigérian et consultante auprès du Bureau du vice-président. Elle est titulaire d'une maîtrise en gestion du développement de la London School of Economics (LSE) et d'un premier diplôme de l'Université du Ghana. Elle est boursière Chevening et a complété des bourses à l'École de gouvernance transnationale de l'Institut universitaire européen et au programme de leadership africain de la London School of Economics. Elle est basée à Abuja.

création d'un marché unique africain devrait promouvoir les investissements locaux et étrangers dans la production locale de biens et services plus complexes, contribuant ainsi à l'effort d'industrialisation de l'Afrique. Cela devrait également permettre de créer des emplois et d'accroître la prospérité de l'Afrique.

((Plus que) Quelques pierres d'achoppement...)

Bien que les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf aient commencé il y a près de deux ans, aucun commerce significatif n'a été enregistré dans ce cadre. Cela s'explique essentiellement par le fait que les principales négociations¹ sur les dispositions relatives aux Règles d'origine sont toujours en cours, de même que la soumission d'offres tarifaires. Toutefois, le Secrétariat de la ZLECAf a lancé une Initiative de Commerce guidé avec huit pays membres, qui constitue une sorte de phase pilote de la ZLECAf.

Par ailleurs, même si les négociations devaient aboutir, plusieurs questions non tarifaires affecteront la capacité de certains pays à s'engager correctement dans le commerce dans le cadre de la ZLECAf. L'une de ces questions est l'insécurité croissante dans de nombreux pays africains, avec des menaces majeures qui ont transcendé les frontières nationales pour s'étendre aux frontières régionales. Ces menaces comprennent l'extrémisme violent, la piraterie, la xénophobie, la violence sécessionniste, les conflits communautaires, les enlèvements, les vols et d'autres formes de criminalité locale et transfrontalière. Selon le FMI, les décès liés aux conflits en Afrique sont passés² d'une moyenne annuelle de 2 200 en 2010 à 14 000 depuis 2014.

Une Etude³ a révélé que les conflits ont un effet significatif sur le commerce, les exportations diminuant de 26 % au cours de la première année des hostilités et de 58 % dix ans après leur déclenchement. La Banque mondiale estime² que jusqu'à 12 pays africains sont actuellement confrontés

¹ <https://businessday.ng/business-economy/article/delays-protectionist-policies-stall-afcfca-one-year-after/>

² <https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2019/04/01/sreo0419>

³ <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S016407042100001X>

à des situations de conflit d'intensité moyenne à élevée.

Production, vente et conflit

Les réalités des conflits actuels et nouveaux en Afrique représentent un risque réel pour la croissance de la production, de la productivité et du commerce. À première vue, la simple existence d'un conflit implique un coût d'opportunité pour les ressources qui seront utilisées pour tenter de le résoudre. La guerre contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale en est un exemple, car les budgets militaires nationaux ont augmenté pour faciliter les contre-mesures, prélevant ainsi des ressources sur d'autres projets de développement.

Outre le détournement des ressources, les conflits violents menacent également d'autres besoins en matière de facilitation du commerce, tels que le transport. Bien que de nombreux pays membres de la ZLECAf soient enclavés, le transport maritime est souvent l'option la plus rapide et la moins chère⁵ pour acheminer un volume important de marchandises d'un pays à l'autre. La piraterie sur le continent, en particulier dans le Golfe de Guinée, pose un problème à cet égard⁶.

Le transport terrestre est également confronté à des problèmes dans des régions comme celle du Bassin du Lac Tchad, où les activités des insurgés de Boko Haram perturbent⁷ le transport transfrontalier.

On peut également soutenir que la facilitation des échanges commerciaux est une question de second ordre. Pour que les biens et les services puissent bénéficier d'une libération tarifaire dans le cadre de la ZLECAf, il faut un pourcentage minimum de production locale (sous la forme de matières premières et de valeur ajoutée) sur le continent. Cela signifie que la fabrication locale de biens en Afrique doit augmenter par rapport aux niveaux statutaires relativement faibles. Ce besoin de croissance de la production et de la productivité est également remis en cause par l'insécurité.



Au Nigéria, des usines ont été la cible d'actes de violence, comme l'attaque⁸ d'une cimenterie en 2014. Les chaînes d'approvisionnement sont également perturbées dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, car la menace de violence empêche les agriculteurs de cultiver leurs terres et de fournir les intrants dont ils ont tant besoin. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les acteurs violents sont allés plus loin en s'appropriant l'activité économique et les moyens de production tels que les terres agricoles et les zones de pêche. Les acteurs violents détruisent⁹ les infrastructures publiques telles que les lignes électriques, freinant ainsi la productivité et augmentant les coûts de production. Les conflits obligent également les populations à abandonner leurs maisons et à fuir vers des régions plus sûres. Cela entraîne une pénurie de main-d'œuvre et contribue à la stagnation économique.

D'autres menaces, telles que la violence sécessionniste ou xénophobe, nuisent aux efforts d'intégration. Les pays confrontés à d'importants problèmes internes ont tendance à mettre en veilleuse leurs relations extérieures.

« Le capital est un oiseau lâche »

Il va sans dire que l'insécurité crée un environnement peu propice au développement des secteurs négociables. Le continent africain a un besoin urgent de capitaux

Assurer la paix:

Des soldats de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) jouent au football avec un jeune garçon somalien dans la ville somalienne centrale de Buur-Hakba

⁴ <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>

⁵ <https://www.maritime-executive.com/editorials/comparing-maritime-versus-railway-transportation-costs>

⁶ <https://issafrica.org/iss-today/afcta-prosperity-requires-more-african-seafarers-ships-and-ports#por>

⁷ <https://issafrica.org/iss-today/maiduguris-economic-revival-could-be-a-lifeline-for-lake-chad-basin>

⁸ <https://www.france24.com/en/20141204-boko-haram-attack-french-lafarge-firm-nigeria>

⁹ <https://www.reuters.com/markets/commodities/dark-nigerias-maiduguri-struggles-recover-without-power-2021-11-22/>



📌 In assortiment de fournitures médicales donné par des soldats djiboutiens et éthiopiens servant dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) à l'hôpital régional de Hiran dans l'État de HirShabelle en Somalie au profit de la communauté locale

locaux et étrangers pour développer ses industries. Cependant, les capitaux vont là où ils se sentent en sécurité et évitent les contextes peu sûrs et relativement instables. Il s'agit là d'un problème fondamental pour la ZLECAf. L'incapacité à convaincre les investisseurs de miser sur les pays africains en raison de l'insécurité croissante peut conduire à une situation où même la mise en œuvre complète de la ZLECAf n'entraînera pas une croissance significative du commerce intra-africain. Cela sera dû à l'incapacité d'accroître la production africaine à des niveaux proportionnels.

Faire du commerce hors d'un conflit

La nature prolongée de nombreux conflits africains signifie qu'il n'est pas toujours possible d'attendre la paix avant d'essayer de développer le commerce. Ce constat est vrai, surtout si l'on considère que la réponse militaire populaire aux conflits est souvent inadaptée à l'instauration d'une paix durable. Des problèmes sous-jacents sont à l'origine de l'émergence et du maintien de ces conflits, et certains de ces problèmes sont liés à la privation socio-économique et au sous-développement. De ce point de vue, on peut affirmer que la croissance du commerce peut avoir un rôle à jouer pour mettre fin aux conflits.

En effet, l'un de ses objectifs est d'augmenter les revenus des populations locales en leur offrant des moyens de subsistance, ce qui peut les rendre moins vulnérables aux attaques des acteurs violents. Une

étude¹⁰ de la Banque mondiale a mis en évidence un fort effet de coût d'opportunité dans la décision de s'engager dans un conflit par rapport à l'expansion des exportations. Il a été observé que l'augmentation des recettes d'exportation entraînait moins de conflits, en particulier dans les régions où l'emploi dans le secteur privé est important. Il est important de noter que cela peut s'appliquer davantage aux produits élaborés qu'aux matières premières telles que le pétrole brut. L'expansion des exportations et l'accroissement subséquent des activités économiques et des revenus rendent les individus moins susceptibles de rejoindre des groupes violents. La réduction du pool de recrutement des acteurs violents limite leur champ d'action géographique et temporel. Elle rend également les efforts militaires plus efficaces, car les acteurs violents ne peuvent pas reconstituer continuellement leurs rangs du fait de membres arrêtés ou tués.

L'accroissement de l'activité économique dans les secteurs négociables ainsi que la croissance générale des revenus personnels et des entreprises peuvent se traduire par une augmentation des recettes pour les gouvernements. Lorsqu'ils sont correctement déployés, ces revenus peuvent être utilisés pour améliorer les services publics et renforcer les acteurs de la sécurité. Il s'agit là de conditions essentielles pour mettre fin aux conflits.

Des projets tels que la ZLECAf peuvent contribuer à l'instauration d'une paix durable en Afrique. La question est donc de savoir s'il est possible de mettre en œuvre avec succès la ZLECAf dans la situation de conflit actuelle dans certaines régions d'Afrique ?

Comment faire du commerce hors d'un conflit dans lequel on se trouve ?

Certaines options de politique proposées pourraient aider les pays africains à mener à bien un projet tel que la ZLECAf dans un contexte de conflit persistant. L'une d'entre elles est la création de Zones économiques et commerciales sécurisées (SETZ). Les zones économiques spéciales sont généralement créées dans les pays pour fournir des infrastructures et d'autres services qui pourraient manquer directement aux entreprises. Dans ce cas, l'absence de sécurité dans l'ensemble de la communauté peut nécessiter la garantie d'une sécurité ciblée dans ces SETZ. Cela peut être un moyen de garantir aux investisseurs que leurs opérations seront sûres. On s'attend à ce que les SETZ hautement sécurisées aient un effet d'entraînement qui

¹⁰ <https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Trade/Trading%20Away%20from%20Conflict.pdf>



Des officiers du SPF suivent une formation sur la violence sexuelle et sexiste et la protection de l'enfance pour protéger les femmes et les enfants sur la violence sexuelle et sexiste et la protection de l'enfance à Mogadiscio, en Somalie

élargira progressivement la couverture de la stabilité dans la région. Dans le même ordre d'idées, les voies de transport à forte circulation peuvent faire l'objet d'une surveillance accrue afin de contrôler la circulation des biens et des personnes.

Des garanties d'investissement peuvent être fournies aux investisseurs étrangers par les gouvernements donateurs qui cherchent à aider les pays à résoudre les conflits. Le fait de reconnaître que les solutions à long terme aux situations de conflit passent par le développement socio-économique devrait inciter les acteurs internationaux à encourager et à soutenir l'entrée d'investisseurs étrangers susceptibles d'offrir de bons emplois.

Le ciblage des investisseurs doit également être stratégique. L'investissement à impact social fait l'objet d'une attention accrue et il peut être plus facile de convaincre ces catégories d'investisseurs de la nécessité d'investir dans les zones fragiles. Les investisseurs locaux ayant des liens familiaux avec les zones touchées par les conflits peuvent également être plus enclins à intervenir dans ces zones. Les administrations nationales et locales doivent adopter des approches plus innovantes dans les récits qu'ils créent autour de leurs régions. Il est important que les questions de sécurité ne soient pas occultées, mais qu'elles soient plutôt clairement exposées dans les argumentaires d'investissement, en même temps que des réponses stratégiques réalisables.

Il est possible de mieux utiliser et de tirer parti des ressources disponibles pour sécuriser les vies, les moyens de subsistance, les transports et les affaires dans les zones touchées par les conflits. L'amélioration du temps de réponse aux incidents liés à la sécurité peut éventuellement dissuader de futures attaques. L'un des moyens d'améliorer

les délais de réaction consiste à dresser une carte précise des ressources disponibles en matière de sécurité, sous la forme de postes de police, de bases militaires et d'autres avant-postes de sécurité, par rapport aux sites clés tels que les grandes exploitations agricoles, les marchés et les usines. Cette définition claire des domaines de compétence peut aider les résidents à être mieux informés des mesures à prendre en cas d'attaque. Les agents de sécurité doivent également mettre en place des protocoles clairs qui les aideront à réagir en cas d'incidents violents.

La nature de plus en plus régionale de la violence en Afrique requiert une collaboration supranationale. Il incombe donc à des entités régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de l'Afrique de l'Est de réunir leurs États membres afin d'identifier et de relever ces défis. L'Union africaine a également un rôle à jouer, car elle possède une grande expérience des situations de conflit sur le continent, qu'elle peut partager avec les pays ou les entités régionales. Les gouvernements donateurs peuvent appuyer ces processus grâce à leurs ressources et à leur expertise mondiale sur ces questions.

Il est également important de conserver une vision nuancée des conflits africains et d'éviter les généralisations. Il y a plus de pays africains en état de paix qu'en état de conflit. Même là où il y a des conflits, ils se déroulent souvent dans des zones rurales qui ne sont généralement pas des centres de commerce ou de production.

L'implantation de pôles commerciaux et industriels dans des régions plus stables permet de répercuter des dividendes tels que la création d'emplois et la prospérité économique dans d'autres régions, de manière à contribuer à la résolution des causes sous-jacentes des conflits. Tous les acteurs de l'espace commercial et de développement en Afrique doivent parvenir à un consensus sur la nécessité d'atteindre certains objectifs, puis innover et itérer autour des défis qui interpellent le continent.

Les agences locales de mise en œuvre de la ZLECAf, telles que le (Comité d'action national) du Nigeria, continueront à jouer leur rôle en sensibilisant les acteurs du secteur privé aux moyens de tirer parti de la ZLECAf pour réussir en affaires. Tout cela en collaborant avec d'autres acteurs de la sécurité et du développement pour trouver des moyens de poursuivre la marche vers l'industrialisation, même dans le contexte d'un conflit persistant.

Mécanisme en ligne de la ZLECAf pour l'élaboration des rapports, le suivi et l'élimination des barrières non tarifaires (BNT)...

visé à éliminer progressivement les BNT existantes, à faire le suivi des progrès réalisés et à freiner l'émergence de nouvelles BNT, ainsi qu'à améliorer l'efficacité dans l'identification et la résolution des BNT dans l'environnement commercial de la ZLECAf



Zone de Libre-Échange Continentale Africaine
Barrières Non-Tarifaires
Mécanisme de Rapport, de Suivi et d'Élimination

Pour un marché africain Unifié

Accueil > À propos > Plaintes > Documents > Événements > Liens > Contacts

Language > Se connecter/S'inscrire

Signaler une BNT en ligne | Signaler une BNT par téléphone portable | Foire aux questions

COMMENT SIGNALER LES OBSTACLES AU COMMERCE

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) mécanisme en ligne de rapport, de suivi et d'élimination des barrières non tarifaires est un outil permettant de faciliter le commerce grâce à la suppression des barrières non-tarifaires au commerce (BNT).

À <https://tradebarriers.africa>, vous pouvez signaler tout obstacle rencontré lors du commerce de marchandises à travers les frontières intra-africaines, par exemple des frais excessifs à la frontière, des exigences de documents encombrantes, des normes et des réglementations restrictives sur les produits etc.

Le mécanisme en ligne est ouvert à tous les entrepreneurs africains: petites, moyennes et grandes entreprises, commerçants informels, femmes et jeunes entrepreneurs.

Regardez une vidéo d'introduction sur le mécanisme: <https://tradebarriers.africa/about>

Après avoir signalé une barrière non tarifaire, les gouvernements autorités concernés feront un suivi pour résoudre votre problème. Les unités de coordination du Secrétariat de la ZLECAf et de Communauté économique régionale (CER), ainsi que vos points focaux nationaux (PFN) appuieront le processus.

Partenaires | Glossaire | Aide



Scan to Learn more about the Trade Barriers

LA COEGA, PIONNIER DU DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES, DE ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES ET DE PARCS INDUSTRIELS LOGISTIQUES EN AFRIQUE

Pour la Coega Development Corporation, 2023 est une année d'opportunités axées sur la durabilité, la diversification, l'attractivité des investissements et les partenariats



Impressions Artistiques Base Logistique RCA Port de Douala



Située en Afrique du Sud, la Coega aborde l'année 2023 avec enthousiasme et dynamisme. En tant que destination de choix pour les investissements et les ZES de premier plan sur le continent africain, la Coega a repris là où elle s'était arrêtée en 2022, en continuant à promouvoir ses services de ZES et de non ZES, en attirant des investissements durables en Afrique du Sud et en faisant progresser les objectifs socio-économiques et la croissance inclusive dans l'ensemble du pays grâce au développement des infrastructures. Cela contribue à la réalisation des objectifs du plan de reconstruction et de relance économique de l'Afrique du Sud, du plan national d'infrastructure 2050 (PNI 2050) et du plan de développement national (PND), Vision 2030.

La Coega a jeté son dévolu sur de nouveaux projets d'infrastructure sur l'ensemble du continent africain, en tant qu'agent de mise en œuvre d'infrastructures fiable et de confiance, pleinement conscient des défis, mais tout aussi enthousiaste quant aux opportunités qui s'offrent à lui. La Coega présente des compétences et des capacités hautement qualifiées pour l'exécution de mégaprojets complexes d'infrastructure et de projets connexes en Afrique du Sud et sur certains marchés du continent africain, ainsi que des conseils sur le développement de zones industrielles et logistiques, en collaboration avec ses partenaires.

Conformément à sa vision d'être un catalyseur de premier plan pour la promotion du développement socio-économique, une lueur d'espoir et une histoire africaine de progrès, la Coega continue de s'efforcer d'atteindre ses objectifs socio-économiques, en se concentrant sur la diversification de ses activités.

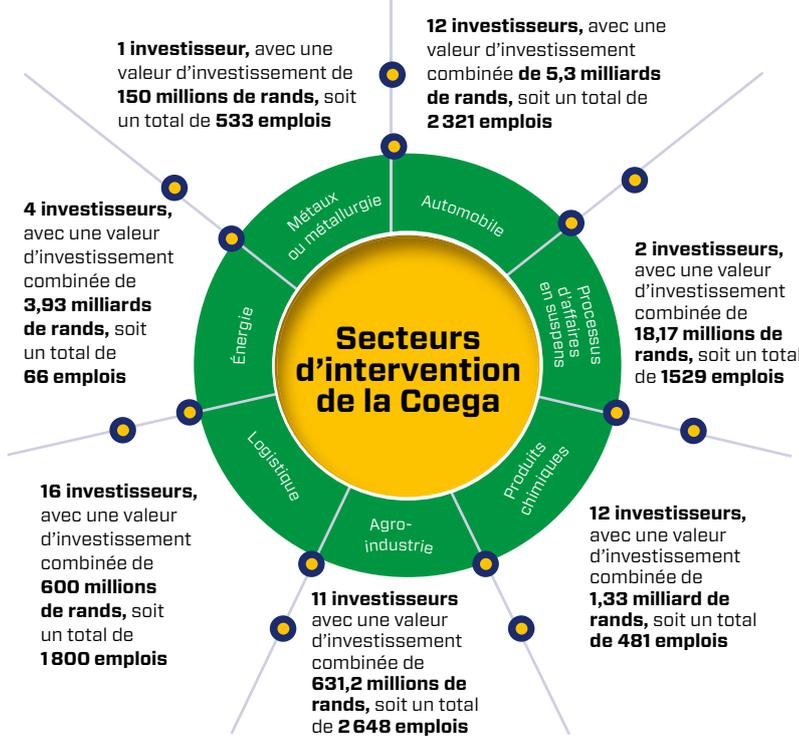
Outre le succès des secteurs d'intervention de la zone économique spéciale de la Coega, d'une superficie de 9 003 hectares, comme indiqué, la croissance de ses services hors ZES a contribué à la durabilité de l'organisation. Avec un portefeuille de plus de 5,88 milliards de rands, en augmentation chaque année, les produits et services de la Coega comprennent, entre autres, le développement d'infrastructures, la gestion de projets et le conseil; la Coega Technologies and Consulting, qui fournit des solutions en matière de technologies de l'information et de la communication; la Coega Human Capital Solutions; la Coega Travel Agency services, récemment lancée auprès du public pour fournir un ensemble diversifié de services de qualité en matière de voyages d'affaires et de loisirs pour les voyageurs nationaux et internationaux; le programme la Coega Africa (CAP), qui fournit des services de développement d'infrastructures et de conseil au Zimbabwe, au Cameroun, en République centrafricaine, au Sénégal et au Nigeria - en fournissant des conseils techniques et un partenariat de codéveloppement (parc agro-industriel intégré de Gulu).

Parmi les projets d'infrastructure de la Coega figurent la rénovation, la construction et l'entretien d'écoles, d'hôpitaux, de centres d'accueil de la petite enfance, de routes et de bibliothèques, pour n'en citer que quelques-uns. Grâce à ses projets, la Coega a créé 15 222 emplois et formé 3 932 personnes cette année. En outre, la Coega a dépensé 763,2 millions de rands pour les PME, soit 47,93 % du total des dépenses des PME pour les projets d'infrastructure.

Les programmes sociaux et de renforcement des capacités de la Coega comprennent, entre autres, le programme phare de

La zone économique spéciale (ZES) de la Coega compte actuellement **58 investisseurs opérationnels**, pour une valeur d'investissement totale de **11,96 milliards de rands**, ce qui représente **9 378 emplois cumulés**

T4 (au 31 mars 2023)



Voir la brochure sur l'infrastructure la Coega



Consulter le guide des investisseurs et des clients de la Coega



En collaboration avec ses partenaires et parties prenantes, la Coega continuera à explorer les moyens de combler le fossé des opportunités commerciales entre l'Afrique du Sud et le reste de l'Afrique. Les organisations qui souhaitent établir de nouveaux partenariats avec la Coega peuvent s'engager en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Pour former des partenariats, implanter votre entreprise à la Coega ou en savoir plus sur les possibilités d'investissement, envoyez un courriel à l'adresse suivante : invest@coega.co.za.

Suivez la Coega pour obtenir des mises à jour sur les opportunités d'investissement, les nouvelles sur les projets, et plus encore :

- Facebook : CoegaDevCorp
- X : @laCoegaDevCorp
- LinkedIn : Coega Development Corporation
- Instagram : Société de développement de la Coega
- YouTube : CoegaDevCorp

mathématiques et de sciences, qui offre une seconde chance aux élèves qui n'ont pas réussi en sciences physiques et en mathématiques (la promotion 2022 de la Coega a obtenu un taux de réussite de 100 %).

Le programme Global Scholars de la Coega a permis à des étudiants d'être parrainés suivre un programme de Master en Allemagne, l'année dernière, et d'autres étudiants seront inscrits cette année, en 2023. Le centre de développement des compétences de la Coega propose également des cours de courte durée, des apprentissages, des apprentissages traditionnels et des certificats professionnels nationaux en électricité, peinture, décoration, pavage, maçonnerie et plâtrerie, menuiserie, ajustage et tournage, carrelage, plomberie et charpenterie.

L'éthique de haute performance de la Coega est fondée sur son engagement en faveur du développement durable, de la protection des personnes et de la planète, et de la fourniture de solutions d'infrastructure qui soutiennent une transition sociale et économique juste vers un avenir à faible émission de carbone, économe en ressources et résilient au changement climatique. La culture fondamentale de l'approche de la Coega, soutenue par ses valeurs essentielles, est l'innovation et l'amélioration continue.

En tant que seule ZES ayant reçu plusieurs prix d'excellence internationaux en Afrique du Sud, la Coega est prête à s'associer au continent africain pour apporter son expertise en matière de développement d'infrastructures et de gestion de projets. En outre, la Coega soutient la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin d'améliorer l'intégration économique du continent, conformément à la vision panafricaine de l'Agenda 2063, à savoir « une Afrique industrialisée, stable et pacifique ».

La Coega a 23 ans d'expertise et de capacités en matière de développement d'infrastructures, d'ingénierie, d'approvisionnement, de gestion de projets, de construction et de gestion d'installations, et de développement de parcs industriels.

Pour en savoir plus sur les investisseurs de la Coega, visitez notre exposition au pavillon



dtic afin d'entrer en contact avec une ZES de premier plan et une passerelle vers les marchés africains.



▪ right PLACE ▪ right TIME ▪ right CHOICE

ISO 9001:2015 ▪ ISO 14001:2015 ▪ ISO 45001:2018
ISO 20000-1:2018 ▪ ISO 27001:2013

www.coega.co.za





Le Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS) de la ZLECAf...

est une infrastructure numérique centralisée de paiement et de règlement qui travaille en collaboration avec les banques centrales africaines pour faciliter la conduite efficace des échanges et du commerce transfrontaliers en permettant aux entreprises de compenser et de régler les transactions commerciales intra-africaines des biens et les services dans leur devise locale



Scannez pour en savoir plus sur le PAPSS



Connecter les paiements. Accélérer le commerce de l'Afrique.

Révolutionner la manière dont les paiements transfrontaliers sont effectués en Afrique

PAPSS (Pan-African Payment and Settlement System), ou Système de Paiement et de Règlement Panafricain en français, est une infrastructure de marché financier transfrontalière permettant les opérations de paiement en Afrique.

Paiements panafricains

Technologie de pointe reliant les banques africaines, les prestataires de services de paiement et d'autres intermédiaires du marché financier, permettant des paiements instantanés et sécurisés entre les pays africains.

Paiements instantanés

Paiements instantanés effectués par les donneurs d'ordres aux bénéficiaires dans leur devise locale, où qu'ils se trouvent en Afrique.

Paiements simplifiés

Réduire la complexité et les coûts des paiements transfrontaliers en Afrique, en améliorant l'efficacité opérationnelle et en ouvrant de vastes perspectives économiques à toutes les parties prenantes.

Comment fonctionne PAPSS

PAPSS permet le transfert instantané ou quasi instantané de fonds entre des donneurs d'ordre dans un pays africain et des bénéficiaires dans un autre.

La Guerre Russo-Ukrainienne : Une Opportunité Pour L'accélération De La ZLECAf Et Le Renforcement De La Sécurité Alimentaire Sur Le Continent Africain

Par, **Steve Tametong**, Ph.D Analyste principal, Directeur adjoint, Division Gouvernance et Démocratie. Nkafu Policy Institute, Denis&Lenora Foretia Foundation (USA/Cameroon) stametong@foretiafoundation.org / stevetametong@gmail.com

Vanessa Aboudi, Associé de recherche, Division Gouvernance et Démocratie. Nkafu Policy Institute, Denis&Lenora Foretia Foundation (USA/Cameroon) vaboudi@foretiafoundation.org / vanessaaboudi18@yahoo.com



Le 24 février 2022, le monde a assisté à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'éclatement de ce conflit a entraîné des conséquences notables pour l'humanité.

Sur le plan économique, le conflit russo-ukrainien a mis en exergue les inconvénients de la globalisation, appréhendée comme un processus d'interconnexion et d'interdépendance des économies mondiales. Le choc inflationniste et la crise alimentaire consécutifs au caractère inopérant des canaux d'importation de certains produits de première nécessité à partir de la Russie et de l'Ukraine ont démontré la fragilité des économies.

S'agissant particulièrement des pays africains, les prix de plusieurs produits alimentaires de première nécessité (blé, farine, riz, maïs, pain, huile végétale, etc.) ont connu une forte augmentation. En effet, la plupart des pays africains sont quasiment dépendants de l'importation des produits et céréales venant des deux pays belligérants. Ces importations correspondent

à 35 milliards de dollars américains d'importation chaque année (1). Ce qui apparaît comme une incongruité au regard de l'étendue des terres arables sur le continent africain. La faible capacité de production et surtout de transformation accroît cette dépendance des économies africaines à l'importation de ces produits de base.

L'éclatement du conflit russo-ukrainien permet de questionner la résilience économique des États africains, c'est-à-dire leur « capacité [à] maintenir la production proche de [leur] potentiel malgré un choc » (2). Il offre surtout l'occasion d'analyser les potentialités économiques et commerciales de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) dans le processus de construction de la résilience des économies africaines et de la sécurité alimentaire sur le continent.

En effet, la ZLECAf a officiellement été lancée en janvier 2021 avec pour principal objectif de « créer un marché unique pour les marchandises et les

Un travailleur de l'Institut sénégalais de recherche agricole est vu au travail dans un champ de blé à Sangalkam, près de Dakar, le Sénégal a récolté ses premiers champs de blé pour une production à grande échelle qui romprait avec sa dépendance totale aux importations. Les difficultés d'approvisionnement, la hausse des prix des céréales et l'inflation provoquée par la guerre en Ukraine et la crise alimentaire ont stimulé l'effort d'autosuffisance sénégalais



services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain...» (3). La présente note de politique est structurée autour de l'idée selon laquelle le conflit russo-ukrainien, au regard de ses conséquences socio-économiques sur le continent africain, offre une opportunité pour les pays africains d'œuvrer en faveur du renforcement de la ZLECAf et la sécurité alimentaire du continent. Elle défend l'idée selon laquelle la ZLECAf constitue un véritable pôle de compétitivité et d'échanges commerciaux interafricains susceptible de contrecarrer les chocs et incertitudes de la dynamique du commerce mondial. Avant d'analyser la ZLECAf comme pôle de production et d'exportation des produits africains, il est nécessaire de faire un état des conséquences socio-économiques de la guerre russo-ukrainienne sur les économies africaines et l'autonomie alimentaire du continent.

Les conséquences socio-économiques de la guerre russo-ukrainienne sur les économies africaines et l'autonomie alimentaire du continent

Le conflit russo-ukrainien a confirmé l'extraversion et la dépendance accrue des économies africaines à l'importation. En effet, la Russie et l'Ukraine sont des acteurs majeurs du commerce mondial agricole et alimentaire (4). D'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ces pays représentaient respectivement en 2019 environ 40 % et 29 % de l'offre mondiale totale en engrais et en blé (5). Pris isolément, l'Ukraine fournit 6 % des exportations mondiales de céréales, 10 % des exportations d'huile végétale et de graines oléagineuses et 10 % des exportations mondiales de blé. Le pourcentage est encore plus élevé pour l'huile de tournesol, qui représente 50 % des exportations mondiales. La Russie quant à elle fournit 5 % des importations mondiales de céréales et 24 % de blé (6). En Afrique, les cinq plus gros importateurs du blé russe et ukrainien en 2021 sont : l'Égypte (13 millions de tonnes), l'Algérie (7,7 millions), le Nigeria (5,5 millions), le Maroc (4,5 millions) et le Soudan (2,75 millions) (7). D'autres pays comme Djibouti, Sénégal, Cameroun, Togo et Mauritanie importent quant à eux environ 900 mille tonnes de blé, soit plus de 50 % des importations de blé (8).

Les pénuries de blé ont entraîné une augmentation du prix du pain et autres produits fabriqués à base de farine de blé sur le continent africain. Par exemple, le prix du pain est passé de 250 FCFA à 300 FCFA au Mali (9) et

au Cameroun, la miche de 200 g est passée 125 FCFA à 150 FCFA. Le conflit russo-ukrainien a aussi renforcé les tensions sur les huiles végétales. En effet, la Russie et l'Ukraine étant les principaux producteurs et exportateurs des oléagineux, le conflit qui les oppose a entraîné des commandes massives qui ont rendu l'offre inférieure à la demande. La principale conséquence est la flambée des prix des produits oléagineux sur la scène internationale. Au Cameroun particulièrement, les prix ont flambé, passant par exemple de 1150 FCFA le litre, à 1800 FCFA sur les marchés (10).

Sur le plan macroéconomique, cette crise a accentué le déficit des balances commerciales des pays africains (11). Elle a aussi impacté les lois de finances de certains pays qui ont été dans l'obligation d'adopter des collectifs budgétaires dans l'optique de modifier en cours d'année l'ensemble de dispositions prises par la loi de finances initiale. C'est le cas par exemple du Cameroun. Au cours d'un point de presse, le ministre de la Communication déclarait que « le collectif budgétaire décidé par le Chef de l'État dans le cadre de l'ordonnance du 2 juin 2022 a porté de 120 à 480 milliards de FCFA, le montant des subventions de l'État au profit des produits pétroliers ». Cette décision présidentielle a permis de maintenir les prix des hydrocarbures et principalement du carburant (12).

Sur le plan social, les bouleversements économiques provoqués par l'éclatement du conflit russo-ukrainien ont entraîné des mouvements de revendications sociales dans la plupart des pays du continent africain en raison de la flambée des prix et de la vie chère. L'on a par exemple assisté à des mobilisations populaires et dénonciations contre la vie chère au Maroc, à des grèves des transporteurs ukrainien routiers consécutive à la hausse des prix des hydrocarbures (13).

Les conséquences négatives du conflit russo-ukrainien offrent l'occasion aux pays africains de s'investir avec plus d'entrain dans le renforcement de la ZLECAf afin d'en faire un véritable pôle de production et prémunir les économies africaines contre les chocs issus des dynamiques extérieures.

La ZLECAf, pôle de production et rempart contre l'insécurité alimentaire et les chocs de la dynamique internationale

Le conflit russo-ukrainien a démontré la nécessité d'accroître les capacités de production et les chaînes

d'approvisionnement locales au niveau des pays africains. Certes, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a mis sur pied une plate-forme d'échanges pour contrecarrer les conséquences économiques de la crise ukrainienne en Afrique. Il s'agit de l'Africa Trade Exchange (ATEX), dont le but est d'assurer « l'approvisionnement en commun des produits de base en vrac et garantir aux pays africains un accès aux approvisionnements rares de manière transparente et équitable » (14). Si cette initiative vise à réduire les risques de pénurie des produits alimentaires et agricoles, elle ne solutionne pas les risques d'inflation qui restent largement dépendants du marché international. En outre, cette plate-forme du commerce numérique favorise certes des commandes groupées, mais ne prend certainement pas en compte les spécificités liées à la demande de certaines économies africaines. Autrement dit, tous les pays africains n'ont pas les mêmes priorités en termes d'importation des produits agricoles.

Ainsi, en lieu et place de la mise en place de ces initiatives ponctuelles, la ZLECAf se donne à voir comme le cadre par excellence du renforcement des économies africaines et véritable rempart contre l'insécurité alimentaire sur le continent. Ainsi, les pays africains et l'Union africaine (UA) gagneraient à s'y investir pour favoriser l'avènement d'un marché unique africain compétitif et résilient face aux chocs externes. Les pénuries et inflations des produits alimentaires et énergétiques ont suscité un enthousiasme africain autour de la production des farines et autre produits locaux, dont la ZLECAf doit être le pôle par excellence d'impulsion. Les solutions locales sont d'autant plus urgentes qu'elles permettent de repousser les velléités que pourrait engendrer le spectre de la faim dans les sociétés africaines.

Cependant, avant d'assurer la circulation des marchandises, il est primordial de garantir en amont, leur production. Dans cette perspective, deux trajectoires sont possibles. Dans un premier temps, l'UA peut faire un état des potentialités des États africains capables de servir de pôle de production majeur au sein de la ZLECAf et dans un second, appuyer l'action des gouvernements et des producteurs en fonction de leurs spécificités géographiques et environnementales.

S'agissant de la première idée, il apparaît par exemple qu'en Afrique, il existe de grands pays producteurs de blé qui pourraient combler la demande africaine si la production était renforcée. En effet, dans un classement mondial sur la production de cette denrée, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Algérie, le Maroc et l'Afrique du Sud apparaissent respectivement au 17e, 24e, 32e, 38e et 41e rangs avec des productions comprises entre 9 658 000 tonnes en 2020 à 2 109 100 tonnes (15).

Il s'agit des quantités importantes qui peuvent approvisionner les États africains dont les productions de blé

sont très faibles à l'instar du Malawi (697 tonnes) et du Cameroun (437 tonnes) (16). Ces quantités de production méritent cependant d'être renforcées.

Relativement à la seconde idée, les États africains doivent privilégier l'agro-industrie au détriment de l'agriculture de subsistance. Cette stratégie transformationnelle sera basée sur la capacitation des producteurs et productrices à travers la modernisation des méthodes de travail qui optimiseront les résultats économiques. Ce qui permettra de résoudre en filigrane, le problème lié à l'égalité de genre dans l'accès aux ressources productives (17) et même celui du chômage des jeunes. Le Cameroun par exemple, subit les coûts de l'inflation sur certains produits comme le maïs, le blé, le sorgho, alors que ces denrées constituent les principaux aliments de sa population. En 2020, le pays a produit 2,3 millions de tonnes de maïs et dérivés pour des besoins évalués à 2,8 millions de tonnes (17). Ce déficit a été comblé par les importations estimées à 150 milliards de FCFA (18). Ces fonds investis pour l'importation peuvent être réorientés vers le soutien et l'augmentation de la production locale du maïs. Ainsi, le Cameroun rentrerait dans la ZLECAf avec un potentiel de production en maïs proposé à un marché africain large et diversifié.

Bien plus, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Nigeria, la RCA, le Ghana, la Tanzanie et le Mozambique pourraient augmenter la production des tubercules qui servent à la fabrication des farines locales. Ces pays sont en effet des leaders dans la production du taro, du macabo, du manioc et de l'igname (19). La crise russo-ukrainienne a permis de constater qu'il était possible de fabriquer des pains à base des farines de tubercules (manioc, igname etc.). Mais le prix du produit fini demeure très élevé pour les classes moyennes.

Au-delà de la production et de la commercialisation, il est important d'accélérer la construction des infrastructures de mobilité, la libre circulation et le démantèlement des barrières tarifaires qui sont des avantages offerts par la ZLECAf. Ces initiatives permettront de doper les échanges entre les pays et de réduire les coûts des produits de consommation. Cela contribuera à réduire la pauvreté sur le continent, augmenter le pouvoir d'achat des populations, renforcer les potentialités des entreprises privées, et accélérer la croissance économique des États africains (20).

La crise russo-ukrainienne offre aux pays africains via la ZLECAf, l'opportunité de se constituer un modèle interne de production et de distribution des produits alimentaires et agricoles afin de conjurer le spectre de la famine sur le continent. Une telle dynamique contribue à affranchir les économies africaines des chocs économiques et sociaux liés à la dynamique internationale. Dans cette perspective, il est primordial d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf afin d'en faire un véritable moteur de production et d'échanges entre les pays africains.



FONDATION SACIDS POUR UNE SEULE SANTÉ (SACIDS)

Une institution africaine pour "une seule santé" unique créée par des scientifiques africains pour développer la capacité de l'Afrique à détecter et identifier rapidement les maladies infectieuses (y compris la résistance aux antimicrobiens) chez les personnes et les animaux, et à gérer les risques qui y sont associés

GENÈSE DE SACIDS ET SES PRINCIPALES ACTIVITÉS

La Fondation SACIDS pour une seule santé (SACIDS) a été créée en tant que centre virtuel d'une seule santé en Janvier 2008 par des universités et des instituts de recherche nationaux qui s'occupent des maladies infectieuses humaines et animales dans la région africaine de la SADC. L'Université d'Agriculture de Sokoine a été élue par ses pairs pour accueillir SACIDS. Les institutions fondatrices en Tanzanie comprennent l'Institut National Tanzanien pour la Recherche Médicale et l'Université Muhimbili de la Santé et des Sciences Connexes, ainsi que l'Institut National Sud-Africain pour les Maladies Transmissibles.

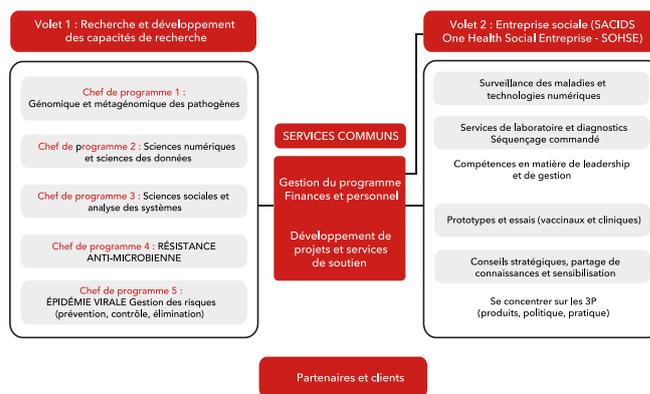
Les autres membres fondateurs sont, en Tanzanie, l'Université Catholique de la Santé et des Sciences Connexes ; en République Démocratique du Congo, l'Université de Kinshasa (Faculté de médecine), l'Institut National de Recherche Biomédicale et le Laboratoire Vétérinaire Central ; en Zambie, l'Université de Zambie (Facultés de Médecine Vétérinaire et de Santé Publique) ; en Mozambique, l'Institut National de la Santé et l'Université Eduardo Mondlane (Facultés de Médecine Vétérinaire et de Santé Publique) ; en Afrique du Sud - l'Institut Vétérinaire ARC Onderstepoort et les Universités de Pretoria (Faculté des Sciences Vétérinaires) et de Stellenbosch (Faculté de Médecine). Les institutions fondatrices externes du Smart Partner étaient la London School of Hygiene and Tropical Medicine et le Royal Veterinary College, au Royaume-Uni.

La mission initiale de SACIDS était d'améliorer la capacité de l'Afrique à détecter, identifier et surveiller les maladies infectieuses humaines et animales et leurs interactions, au sein des écosystèmes africains, afin de mieux gérer le risque qu'elles représentent.

Avec la transformation de SACIDS en institut, désigné par la Banque Mondiale comme Centre d'excellence pour les maladies infectieuses de l'homme et de l'animal en Afrique orientale et australe, et compte tenu des expériences tirées de la pandémie de la Covid-19 ainsi que de la nécessité croissante de fournir une expertise et des services aux organisations nationales, régionales et continentales africaines, le programme de SACIDS évolue en deux volets : (i) programme de recherche et développement des capacités de recherche sur une seule santé ; et (ii) programme d'entreprise sociale pour la sensibilisation et la prestation de services sur une seule santé (c.-à-d. 3P : Produits, Politiques et Pratiques).

Les deux volets sont guidés par la vision de SACIDS qui est de protéger la société Africaine subsaharienne contre les maladies infectieuses dévastatrices qui affectent la santé des humains, des animaux (terrestres et aquatiques) et des écosystèmes, favorisant ainsi les moyens de subsistance, le développement socio-économique, y compris l'accès aux marchés, et l'environnement.

DIRECTEUR EXÉCUTIF : Fondation SACIDS pour une seule santé (SACIDS)



PROGRAMME DE RECHERCHE UNE SEULE SANTÉ DE SACIDS ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE EN AFRIQUE

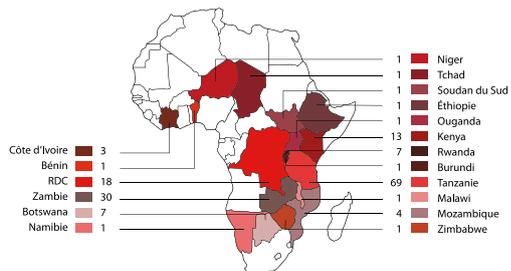
Le Centre d'excellence pour les maladies infectieuses en Afrique de SACIDS est au cœur de ce volet, dont l'objectif principal est de développer la capacité de l'Afrique à innover et à mener des recherches qui transformeront l'Afrique. Par conséquent, SACIDS sera reconnue et respectée pour son expertise, ses infrastructure et ses collaborations uniques au monde en matière de recherche sur une seule santé, de renforcement des capacités et d'impact sur les communautés des pays d'Afrique australe.

En conséquence, la mission de ce programme de recherche et de développement des capacités de recherche de SACIDS est d'entreprendre une recherche de pointe, transdisciplinaire et multisectorielle, orientée vers l'impact, priorisée et basée sur le système. Ces recherches seront menées en Afrique australe, centrale et de l'Est, le cas échéant, dans le cadre de partenariats stratégiques avec des universités, des instituts de recherche et des organisations internationales.

Les programmes de recherche et de formation de SACIDS sont mis en œuvre à travers trois compétences fondamentales, de programmes de recherche fondés sur des hypothèses et orientés vers la découverte dans les domaines suivants : (i) les sciences numériques et les sciences des données ; (ii) la génomique et la métagénomique ; et (iii) les sciences sociales et l'analyse des systèmes. Ces trois approches visent à trouver des solutions pour lutter contre les épidémies de maladies infectieuses et la résistance aux antimicrobiens (RAM).

Le programme de développement de l'excellence en matière de recherche commence par des recherches au niveau de MSc, PhD, postdoctorales, maîtres de recherche et des chaires de recherche. Par exemple, l'un des principaux scientifiques de SACIDS s'est vu attribuer la Chaire de recherche africaine Oliver R. Tambo sur la génomique des épidémies virales.

Jusqu'en 2023, le programme de recherche et de développement des capacités de recherche a permis d'obtenir les résultats directs suivants en matière de ressources humaines : 22 post-doctoraux, 63 doctorats, 122 MSc/ MPhil/MRes, 200 individus qui ont suivi les cours de courte durée et 440 publications dans des revues scientifiques. Les étudiants de troisième cycle du programme de SACIDS sont issus de l'Afrique de l'Ouest, centrale, australe et de l'Est, c'est-à-dire pratiquement de l'ensemble du continent africain (anglophones, francophones et lusophone.)



PROGRAMME D'ENTREPRISE SOCIALE POUR LA SENSIBILISATION ET LA PRESTATION DE SERVICES DE SACIDS (SOHSE)

Le SOHSE est mis en place pour permettre à SACIDS de développer son rôle dans les 3-P (produits, politiques, pratiques) dans une structure dédiée afin de pouvoir fournir des services d'expertise dans une organisation bien structurée et professionnelle d'une entreprise sociale à but non lucratif pour permettre à SACIDS d'accélérer les résultats de ses propres recherches et d'autres sources dans la fourniture des 3-P. Le SOHSE sera une extension ou une branche à but non lucratif de SACIDS à l'Université d'Agriculture de Sokoine, qui : (i) recherche des partenariats et des opportunités de financement pour la Fondation SACIDS afin de s'impliquer dans la recherche, l'enseignement et la fourniture d'expertise pour les 3P ; (ii) fournit des services de conseil à l'industrie, à la société et aux autorités nationales, régionales et mondiales dans la gestion des risques des maladies infectieuses ; et (iii) fournit de l'expertise ou développe des produits seul ou en collaboration avec l'industrie pour faire progresser la gestion des risques des maladies infectieuses et améliorer la santé des personnes, des animaux (domestiques et sauvages, terrestres et aquatiques), de l'environnement et des systèmes alimentaires.

Le SOHSE entreprendra d'autres travaux provenant soit du financement de la recherche de SACIDS ou d'autres sources contractées ou commandées par des organisations nationales, régionales, continentales africaines (c'est-à-dire CDC-Afrique, IBAR-UA) ou internationales ou des agences de donateurs ou de développement, ou des entreprises privées ou industrielles. Le programme que les chercheurs et les ingénieurs en informatique de SACIDS ont mis au

LA SACIDS FACE AUX FUTURES ÉPIDÉMIES : Surveillance syndromique et génomique au niveau communautaire Des technologies adaptées

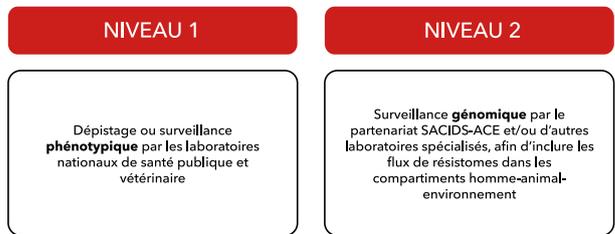


point dans le cadre des stratégies numériques axées sur la technologie pour la surveillance événementielle et syndromique et la surveillance génomique (AfyaData ; <http://afyadata.sacids.org>) sera au cœur de l'initiative SOHSE de SACIDS. Ces deux stratégies découlent de l'accent mis par la recherche de SACIDS sur le développement de systèmes adaptés et abordables pour la détection et l'identification des agents pathogènes à la source : géographiquement au niveau des communautés et des écosystèmes africains. Ces travaux ont évolué vers la mise au point de plateformes numériques destinées à soutenir le système national d'alerte précoce en cas d'épidémies de maladies infectieuses et d'autres catastrophes naturelles.

PROGRAMME DE SACIDS POUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS (RAM)

Le groupe de recherche interinstitutionnel de SACIDS sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le cadre de la Fondation comprend la formation, la recherche et la fourniture d'expertise technique en collaboration avec plusieurs partenaires : CDC-Afrique (pour les questions politiques), le Fleming Fund, Ending Pandemics et l'American Society for Microbiology, la London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM).

La SACIDS préconise une approche de la surveillance de la résistance aux antimicrobiens à deux niveaux (Santé universelle)



Les exemples suivants illustrent le soutien apporté par le programme RAM de SACIDS aux autorités nationales et internationales.

Depuis 2019, SACIDS a collaboré avec le CDC-Afrique pour mettre en œuvre son cadre sur la résistance aux antimicrobiens parmi les États membres de l'Union africaine, en préconisant des politiques et des réglementations pour permettre la prévention et le contrôle à long terme de la RAM et l'engagement de la société civile. Entre 2019 et 2021, SACIDS a collaboré avec la London School of Hygiene and Tropical Medicine pour mener des études d'analyse des politiques sur la RAM en Tanzanie ; évaluer les facteurs de risque de la RAM et analyser la perception des acteurs politiques et des praticiens de la santé humaine et animale sur l'utilisation des antimicrobiens (UAM) et la résistance aux antimicrobiens en Tanzanie. En partenariat avec Ending Pandemics et par l'intermédiaire du Fond Fleming, SACIDS a entrepris une cartographie et une analyse des lacunes de la RAM et des systèmes de surveillance au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie, et - par l'intermédiaire d'une subvention nationale Fleming - SACIDS a renforcé la surveillance de la RAM et de l'UAM chez les humains et les animaux producteurs de denrées alimentaires en renforçant les capacités de laboratoire dans les structures médicales et vétérinaires nationales et zonales en Tanzanie. Grâce à une subvention régionale Fleming, le programme RAM de SACIDS a participé à l'élaboration de protocoles communs pour une approche de la surveillance dans le cadre de l'initiative « Une Seule Santé » et à l'essai d'un protocole pour les infections urinaires acquises dans la communauté en Tanzanie.

LANCEMENT DE LA BOURSE DES MEDIAS DE L'UNION AFRICAINE

15 boursiers de l'UA sélectionnés pour promouvoir l'Agenda 2063 de l'Afrique en racontant des histoires

P our que l'Afrique soit à l'avant-garde de la définition de son propre récit et de la promotion du cadre de développement du continent, l'Agenda 2063, auprès du public africain et mondial, la Direction de l'Information et de la Communication (DIC) de l'Union africaine (UA) a lancé la Bourse des médias de l'Union africaine. Cette Bourse est conçue pour offrir une plateforme unique aux journalistes et producteurs de contenu africains afin de renforcer leur capacité à recadrer le récit africain et à promouvoir le journalisme de développement à l'aide de technologies nouvelles et émergentes. La Bourse est l'une des activités entreprises par l'UA, conformément à la décision de la 2ème Session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la Communication et les Technologies de l'Information et de la Communication (CTS-CTIC)2017, dans laquelle les ministres ont décidé de promouvoir l'engagement auprès des journalistes africains et de reconnaître le rôle important et les contributions des journalistes à la réalisation de l'Agenda 2063. Suite à l'appel à candidatures pour la Bourse des Médias de l'UA, en avril 2022, qui a attiré plus de 800 candidatures de toute l'Afrique et de la diaspora, 15 boursiers ont été sélectionnés en tant que première cohorte de Boursiers des médias de l'UA et ont été choisis sur la base de critères d'innovation et de la capacité de leurs présentations à remettre en question les récits stéréotypés préjudiciables, à façonner un discours nouveau et équilibré sur le continent et à atteindre les objectifs du programme, à savoir:

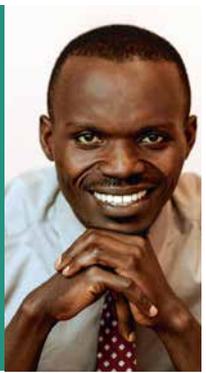


Les journalistes africains et les créateurs de contenu ont un rôle clé à jouer dans la définition du récit de l'Afrique et de la façon dont nous voulons que les Africains et le monde perçoivent le continent. La Bourse des médias de l'UA est un investissement dans le capital humain des journalistes et des conteurs africains en vue de développer davantage leurs compétences et de les aider à maximiser leur potentiel pour contribuer au développement du continent. Cette Bourse est une plateforme pour promouvoir l'Agenda 2063 de l'Afrique et raconter une histoire équilibrée sur les réalités du développement de l'Afrique et les opportunités de promouvoir des solutions socio-économiques qui sont définies et appliquées par les Africains et qui profitent aux Africains à l'ère du numérique ».

Mme Leslie Richer,
Directrice de l'Information et de la Communication de l'Union africaine

- Promouvoir une meilleure coopération entre les journalistes et les organes de presse africains et créer un réseau de journalistes et d'organes de presse pour partager les meilleures pratiques sur l'avenir du journalisme sur le continent et pour défendre et promouvoir l'engagement et la contribution des citoyens africains sur le continent et dans la diaspora au développement de l'Afrique, comme souligné dans l'Agenda 2063, e
- Renforcer les capacités autour d'outils innovants et transformateurs dans le journalisme et les médias en ce qui concerne les TIC et l'utilisation des médias numériques pour promouvoir des récits équilibrés sur l'Afrique, comme souligné dans la Stratégie de transformation numérique de l'UA à travers la formation et le renforcement des capacités des journalistes et / ou des créateurs de contenu, pour tirer parti de la créativité et de l'innovation au sein du continent.

La DIC s'est associée à la GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) pour mettre en œuvre le programme 2022 de Bourses des médias de l'UA dans le cadre de l'initiative de l'UA et du Gouvernement allemand, « l'Engagement des citoyens et l'utilisation innovante des données pour le développement de l'Afrique (DataCipation) ».

<p>“</p> <p>Je veux apprendre à améliorer mon métier dans les aspects de l'écriture, demander des subventions et développer mon réseau.</p> <p>OSEI KWAME Voix off et réalisateur</p> <p>Ghana</p>		<p>“</p> <p>Je souhaite améliorer mes compétences en tant que journaliste et travailler en réseau avec des collègues de tout le continent.</p> <p>CÉCILIA MAUNDU Journaliste de radiotélévision & Expert en expérience utilisateur</p> <p>Kenya</p>		<p>“</p> <p>Je pense que cette bourse m'aidera à raconter des histoires africaines plus authentiques.</p> <p>JOHNSON KANAMUGIRE Journaliste multiplateforme</p> <p>Rwanda</p>	
<p>“</p> <p>J'ai hâte d'apprendre de nouvelles formes de narration.</p> <p>NILA YASMIN FAISAL Journaliste & Producteur</p> <p>Uganda</p>		<p>“</p> <p>Cette bourse m'aidera à améliorer mes techniques de narration vidéo.</p> <p>SALLY NYAKANYANGA Reporter et journaliste</p> <p>Zimbabwe</p>		<p>“</p> <p>En tant que journaliste environnemental, je recherche la meilleure utilisation de la technologie moderne pour rendre mes articles plus interactifs.</p> <p>AMIRA SAYED Journaliste</p> <p>Egypte</p>	
<p>“</p> <p>Je suis un journaliste scientifique et espère raffiner mes compétences dans ce domaine.</p> <p>RIVONALA RAZAFISION Journaliste Scientifique</p> <p>Madagascar</p>		<p>“</p> <p>Je suis très heureuse d'être ici afin de bénéficier de ce programme qui me permettra de renforcer mes compétences dans mon domaine.</p> <p>AISSATOU FOFANA Journaliste et Blogueur</p> <p>Côte d'Ivoire</p>		<p>“</p> <p>Je pourrai me connecter avec mes collègues et apprendre beaucoup d'eux, et ils apprendront beaucoup de moi, et je pourrai créer du contenu qui sera utile à notre société.</p> <p>ESTHER NAMUHISA Journaliste de radio-télévision</p> <p>Tanzanie</p>	
<p>“</p> <p>J'espère que la bourse pourra m'aider à trouver des moyens de mieux écrire des histoires et les moyens d'aller trouver les histoires et les solutions africaines à nos défis.</p> <p>CARIE DU PLESSIS Journaliste & Auteur</p> <p>Afrique du Sud</p>		<p>“</p> <p>Je veux rencontrer suffisamment de personnes et établir suffisamment de contacts pour avoir accès à des fonds permettant d'amplifier les histoires africaines.</p> <p>AREFF SAMIR Comédien, producteur radio et podcasteur</p> <p>Afrique du Sud</p>		<p>“</p> <p>J'espère améliorer mes compétences médiatiques et établir un réseau avec mes pairs africains.</p> <p>YASSER MACHAT Créateur de contenu</p> <p>Tunisie</p>	

ACCROITRE LES RESSOURCES DE FINANCEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Qu'est ce que la Titrisation

La titrisation consiste à céder un portefeuille de créances (souvent bancaires) à un Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) qui émet des titres adossés à ces créances à des investisseurs ; d'où le terme « titrisation ».

A l'échelle macro-économique, la titrisation permet un meilleur accès au financement pour l'ensemble des acteurs et participe au développement et à l'approfondissement des marchés financiers. La titrisation offre une alternative aux crédits bancaires et aux financements obligataires, elle augmente les capacités des banques de continuer à financer l'économie par la libération de ressources. Elle stimule le développement des marchés financiers grâce à des volumes de titres accrus et une liquidité plus importante pour les investisseurs potentiels (institutionnels et internationaux).

BOAD TITRISATION

Depuis sa création en 2011, BOAD Titrisation s'est affirmée comme un acteur clé dans le développement de la titrisation au sein des pays de l'UEMOA. Dotée d'une mission fondamentale, elle joue un rôle de moteur dans ce processus en gérant les Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC).

Récemment, BOAD Titrisation a réalisé une opération de titrisation historique, mobilisant avec succès 150 milliards de Francs CFA. Le portefeuille constitué de créances souveraines de la BOAD se distingue par sa diversification géographique, une notation AAA ainsi qu'une tranche junior (1%). Cette opération est la première avec tranches en UEMOA et la plus importante réalisée par un émetteur non-souverain de la région. Comme le souligne la Directrice Générale, Adji M'BAYE, "le succès de notre opération de titrisation de 150 milliards de Francs CFA est une réalisation majeure pour BOAD Titrisation et marque une tournant décisif dans l'évolution des marchés financiers de la région UEMOA."

UNE ORGANISATION DE 10 ANNÉES D'ACTIVITÉS



Création de BOAD Titrisation en 2011



Gestion de Fonds Communs de Titrisation de Créances (FCTC)



Société Anonyme au capital de 500 M F CFA
BOAD principal actionnaire



- Première société à obtenir l'agrément de l'AMF UMOA en qualité de société de gestion de FCTC
- 4 opérations effectuées
- Première opération avec tranching en 2023
- 440 Mds d'actifs sous gestion, soit 30% du volume total de titres émis en UEMOA



Sokhna M'BAYE Directrice Générale de BOAD Titrisation depuis Avril 2022

- 10 années d'expérience dans les domaines de la Banque, de la Finance et des Marchés Financiers,
- Passée notamment par Bank of America Merrill Lynch, Natixis, Citigroup, Morgan Stanley
- Diplômée de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, de l'Ecole de Mines de Paris, des Universités de Paris VII et Paris VI et titulaire d'un Certificat de Harvard

La Bourse des médias de l'UA comprenait des séances de travail et des engagements avec des hauts fonctionnaires de l'UA au sein de divers organes de l'UA, notamment le Vice-président, les Commissaires de la CUA et le Directeur général de la CUA, ainsi que les Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CACM) au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, et avec des organes de l'UA basés en Afrique australe, tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, le Parlement panafricain, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Capacité africaine de gestion des risques (ARC) et le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC). Au cours de leurs tournées en Afrique et en Europe, les Boursiers des médias de l'UA ont été accueillis par des hauts fonctionnaires d'institutions gouvernementales, publiques et privées. Au cours de leur tournée africaine, ils ont été accueillis par le Cabinet du Premier ministre de l'Éthiopie, le Bureau de la GIZ auprès de l'Union africaine, où ils ont rencontré la ministre d'État de l'Allemagne en visite, Mme Katja Keul et Franz Weizsaecker, Chef du Programme DataCipation du Bureau de la GIZ auprès de l'UA ; le Bureau du Directeur général de la South African Broadcasting Corporation (SABC) ; le Directeur général de Multichoice Africa Group ; le PDG de Brand South Africa, Wits School of Journalism, qui a accueilli la 3ème série de la Table ronde des médias de l'UA et ils ont assisté à une retraite du Media Lab au Cap, organisée par le Fondateur et Rédacteur en chef du Continental (la publication hebdomadaire la plus largement diffusée en Afrique qui utilise uniquement les plateformes de messagerie des médias sociaux) ; l'Ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union africaine ainsi que les Directeurs régionaux du US-Africa Media Hub, en Afrique du Sud. Au cours de leur tournée européenne, les Boursiers ont participé à un programme de formation de deux semaines à la Deutsche Welle Academy ; ils ont assisté au Global Media Forum (GMF) à Bonn, en Allemagne, où ils ont été la première plus grande représentation de journalistes africains du continent au GMF et ont eu l'occasion d'échanger des vues avec des professionnels des médias, des décideurs et des personnes influentes dans les domaines de la politique, de l'éducation, de la culture et de la société civile, entre autres, venus de



« Les technologies numériques progressent rapidement, et avec elles l'émergence d'information, la création de connaissances et le discours public. Afin d'exploiter les possibilités offertes par la transformation numérique, nous devons veiller à ce que les citoyens aient accès en temps utile à l'information sur les questions d'intérêt public. Seuls les citoyens informés participeront à la prise de décision démocratique. L'information est un instrument puissant, et les technologies numériques fonctionnent comme des amplificateurs ».

M. Franz von Weizsaecker, Chef de programme, projet Engagement des citoyens et utilisation innovante des données pour le développement de l'Afrique (DataCipation), GIZ.



“
J'espère que cette bourse me permettra de raconter l'histoire de notre continent d'une nouvelle manière.

SADOU ALIZE MOUTKAR
Journaliste audiovisuel

Niger



“
Cela me permettra d'améliorer mes compétences en matière de création de contenu, notamment sur les réseaux sociaux.

SEVERIN ALEGA MIBELE
Journaliste, reporter et producteur

Cameroun



“
Je suis très heureuse d'être ici pour apprendre à mieux utiliser les outils numériques qui me permettront de réinventer le journalisme en Afrique. Le continent mérite de voir les journalistes talentueux qu'il mérite.

JEANINE FANKAM
Journaliste Camerounaise

Cameroun

partout dans le monde ; ils ont été accueillis par le Parlement allemand à Berlin (Bundestag) où ils ont eu des échanges avec la Présidente de la Commission de la Culture et des Médias, Katrin Budde, MP, et ont assisté à la journée portes ouvertes pour le Président de l'Allemagne, ont rencontré M. Peter Limbourg, Directeur général de Deutsche Welle (DW) et Claus Stäcker, Responsable

IMAGE DE LA BOURSE AU MEDIA



AU Media Fellows hébergé par South African Broadcasting et Brand South Africa, Johannesburg, Afrique du Sud.



AU Media Fellows au Wits Center for Journalism, Afrique du Sud et Die Welt, Bundestag allemand, Berlin, Allemagne



Joyeux anniversaire UNISA - Halala



Cette année marque le 150^e anniversaire de l'Université d'Afrique du Sud (Unisa). Cent cinquante ans d'existence, ce n'est pas rien. Au cours de ces quinze décennies, l'Unisa a donné le ton sur le continent et dans le monde en tant que l'un des premiers représentants du modèle éprouvé d'enseignement ouvert et à distance et d'apprentissage en ligne.

L'Unisa est un trésor national de portée mondiale, car c'est le seul établissement d'enseignement supérieur à porter le nom du pays. C'est l'université du peuple dans tous les sens du terme.

Tout au long de son histoire, l'Unisa a su répondre aux évolutions induites par les changements d'époque, les besoins d'un pays en développement et de la société dans son ensemble, ainsi que par un environnement de l'enseignement supérieur en constante évolution. Cela s'est fait par le biais d'une transition permanente et dynamique.

L'Unisa a traversé plusieurs phases et transitions et a fait la différence dans la vie de nombreuses personnes à travers le monde. Son parcours a été marqué par une croissance et une transformation continues, visant à façonner l'avenir par le biais de l'éducation.

Aujourd'hui, l'Unisa est largement reconnue comme l'une des principales universités

ouvertes à distance et d'apprentissage en ligne.

L'université compte plus de 370 000 étudiants originaires d'environ 130 pays et est la plus grande université d'Afrique du Sud et du continent africain, et l'une des méga-universités du monde. Avec des bureaux dans toute l'Afrique du Sud et un bureau à Addis-Abeba, en Éthiopie, l'Unisa a une empreinte géographique étendue et une portée mondiale. En moyenne, l'Unisa produit plus de 20 % des diplômés du secteur.

Ce n'est pas un hasard si l'Unisa attire chaque année plus d'un million de candidatures. C'est une indication de la confiance que le public (tant au niveau national qu'international) accorde à l'Unisa pour façonner son avenir.

Sur le plan de la recherche, l'Unisa compte environ 235 chercheurs qui bénéficient de la très convoitée notation de la Fondation nationale de la recherche. D'autres ont participé à des recherches novatrices telles que le projet africain de biogénome (AfricaBP) ainsi que de nouvelles solutions pour lutter contre la tuberculose multirésistante. En outre, l'université a été récompensée par des prix internationaux, notamment le Prix international Zairi pour l'impact de la recherche.

L'Unisa a façonné l'avenir de personnes ordinaires et de dirigeants de divers secteurs. Nelson Mandela, Langalibalele Dube, ZK Matthews, Desmond Tutu, Ahmed Kathrada, Robert Sobukwe, Yvonne Chaka Chaka et bien d'autres encore ont tous étudié à l'Unisa.

L'Unisa est l'une des rares universités à compter plus d'un million d'anciens étudiants. L'Unisa est fière des contributions qu'elle a apportées à la société, en particulier en Afrique du Sud et sur le continent africain. L'Unisa ne cessera de se renforcer au fur et à mesure qu'elle se réappropriera l'avenir intellectuel de l'Afrique.

En savoir plus sur les faits et chiffres d'Unisa ici : www.unisa.ac.za/sites/corporate/default/About/Facts-&-figures

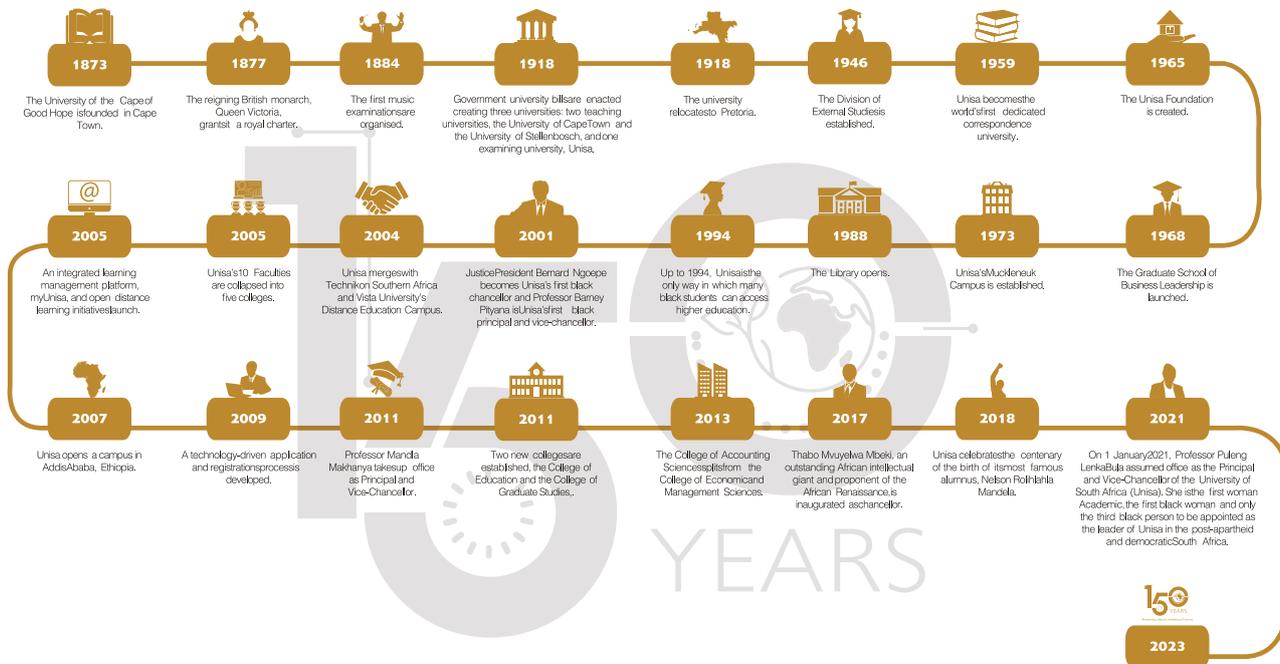


IMAGE DE LA BOURSE AU MEDIA



Boursiers des médias de l'UA à Africa Risk Capacity, Parlement panafricain, Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, AUDA-NEPAD, Afrique du Sud



Boursiers des médias de l'UA à la Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie et au siège social de Multichoice, Johannesburg, Afrique du Sud

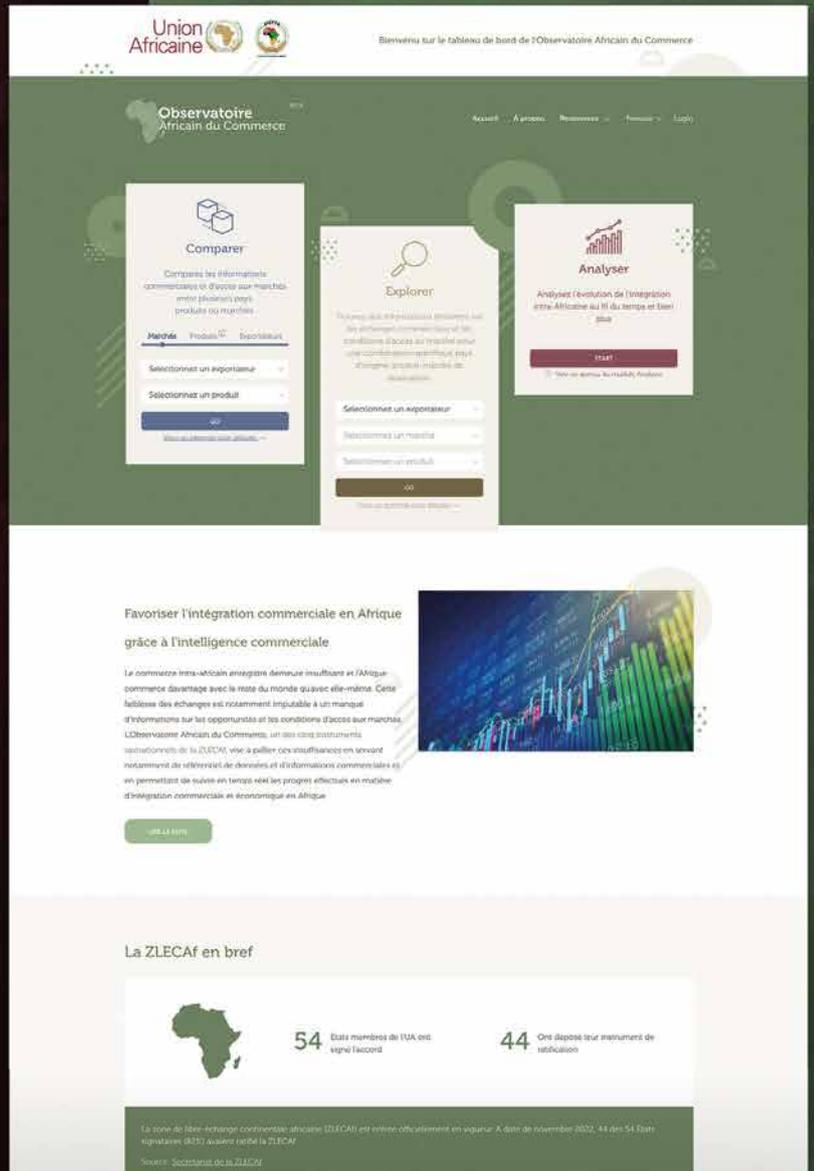


L'Observatoire africain du commerce

est un portail qui vise à faciliter le commerce et l'intégration régionale en s'attaquant aux obstacles au commerce en Afrique en raison du manque d'informations sur les possibilités, statistiques commerciales ainsi que les informations sur les exportateurs et les importateurs dans les États membres, en fournissant des données et des informations en temps réel



Scanner pour en savoir plus sur l'Observatoire du commerce en Afrique



The screenshot shows the website's main interface with three primary sections: 'Comparer' (Compare), 'Explorer' (Explore), and 'Analyser' (Analyze). The 'Comparer' section allows users to compare trade data between countries and products. The 'Explorer' section provides detailed information about trade flows and market conditions. The 'Analyser' section offers insights into trade integration trends. Below the interface, there is a section titled 'Favoriser l'intégration commerciale en Afrique grâce à l'intelligence commerciale' (Promote trade integration in Africa through commercial intelligence), which discusses the challenges of trade integration and the role of the observatory. A 'La ZLECAf en bref' (ZLECAf in brief) section highlights that 54 states have signed the agreement and 44 have deposited their instruments of ratification. The ZLECAf is noted as entering into force on November 2022.

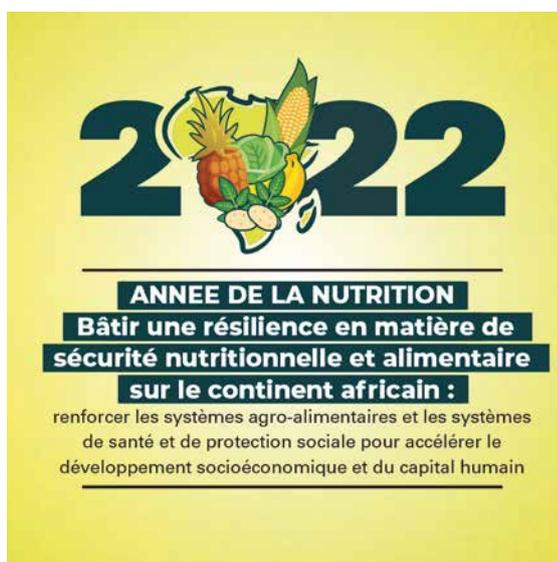
Mise En Œuvre Des Activités

Du Thème De L'année 2022 De L'Union Africaine

Les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition en Afrique sont encore à un niveau inacceptable, avec 60 % de sa population (799 millions de personnes) touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave – le niveau le plus élevé au monde – et un tiers des personnes sous-alimentées dans le monde (282 millions de personnes) vivant sur le continent¹. Les Africains sont confrontés à des défis incroyables qui se recoupent, qui sont inéquitables et que l'on ne peut ignorer. La pandémie de COVID-19, les conflits, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'inflation, les crises de la dette et la flambée des prix des denrées alimentaires sont autant de facteurs qui contribuent à une crise de malnutrition de plus en plus grave, qui frappe surtout ceux qui n'ont pas les moyens.

Les États membres de l'Union africaine ont relevé de manière significative les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition au cours des dernières décennies. Toutefois, sans une action urgente, la vie, le bien-être et la prospérité de millions d'Africains, y compris les générations futures, sont en danger et un leadership politique de haut niveau est nécessaire pour apporter une réponse efficace à cette crise. Toutes les parties prenantes concernées par le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix doivent unir leurs forces, sous l'égide d'un gouvernement fort, pour mener des actions multisectorielles, fondées sur des données et coordonnées, afin de répondre aux besoins immédiats en temps de crise. Il s'agit notamment de garantir des formes de financement fiables, durables et équitables, en se concentrant sur l'augmentation des ressources nationales allouées à la nutrition, complétées par une approche de financement à long terme de la part de la communauté internationale. Ce n'est qu'ainsi que l'UA et ses États membres pourront traduire leurs engagements en résultats et accélérer les progrès en matière de nutrition sur l'ensemble du continent, sans laisser personne de côté.

Le Thème de l'Année 2022 de l'Union africaine (UA) : « Renforcement de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le Continent africain : Renforcement des systèmes agro-alimentaires, des systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement du capital humain, social et économique » a été lancé lors de la 35^{ème} Assemblée de l'Union africaine tenue du 6 au 7 février 2022. Le Thème de l'Année 2022 de l'UA vise à renforcer l'engagement pour accélérer les actions en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire aux niveaux mondial, continental et national, en reconnaissant qu'il ne reste à l'Afrique que trois ans pour atteindre les objectifs de Malabo (10 % et 5 % de retard de croissance et d'insuffisance pondérale) et moins d'une décennie pour atteindre les objectifs de



développement durable (ODD 2). Le thème de l'année vise en outre à promouvoir une dynamique politique solide en matière de nutrition sur l'ensemble du continent africain et au plus haut niveau de prise de décision.

Malgré l'accroissement des engagements à accorder la priorité à la nutrition dans les politiques et les stratégies, la traduction de ces engagements et de ces politiques en actions continue d'être un défi, car les ressources publiques sont continuellement transférées vers d'autres priorités concurrentes, tel que démontré au cours de la pandémie de COVID-19.

Selon la Cost of Hunger in Africa Study Series (Série d'études sur le coût de la famine en Afrique)¹, les investissements dans la nutrition sont essentiels au développement du capital social, économique et humain. Par conséquent, il est essentiel de renforcer l'engagement et la responsabilité en matière de nutrition pour combler les lacunes dans l'action et veiller à ce que les engagements se traduisent par un impact.

Le plan du Thème de l'Année 2022 de l'UA a été mis en œuvre dans quatre domaines prioritaires, à savoir :

- (i) les systèmes d'information et de gestion des données, la production et la diffusion de connaissances pour éclairer la prise de décision
- (ii) le plaidoyer pour un engagement et un investissement accrus en faveur de la nutrition
- (iii) les partenariats et la responsabilité mutuelle en matière de nutrition
- (iv) le renforcement des capacités institutionnelles et la création d'un environnement favorable à la nutrition, pour intensifier l'action et obtenir des résultats et un impact.

Ces plans ont contribué de manière significative au renforcement des engagements visant à relever les défis de la nutrition et de la sécurité alimentaire et à l'intensification des efforts déployés dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la gouvernance et des mécanismes de coordination pour la sécurité alimentaire et la nutrition, des systèmes alimentaires pour la nutrition, des politiques et programmes de nutrition, de l'éducation et de l'information nutritionnelles pour le changement de comportement, entre autres.

Certaines des activités clés qui ont eu lieu dans les domaines prioritaires sont présentées ci-dessous.

Systèmes de gestion des données et de l'information, production et diffusion de connaissances pour éclairer la prise de décision;

- Lancement de Rapports : Rapport continental de l'Union africaine sur la nutrition, Rapport continental du coût de la faim en Afrique, Rapport d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie régionale africaine de la nutrition (2016-2025), Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique, 3ème Rapport d'examen biennal du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) sur l'accélération de la mise en œuvre du PDDAA pour un système alimentaire africain résilient
- Événements dans des domaines thématiques : session publique du Conseil de Paix et de Sécurité sur la sécurité alimentaire et les conflits en Afrique afin de partager des données et des informations sur le lien entre les conflits et la nutrition ; les aliments indigènes d'Afrique, leur diversité et leur valeur nutritionnelle ; le renforcement de la résilience des filles africaines par une nutrition et une éducation de qualité ; le développement et la nutrition de la petite enfance ; le développement de l'allaitement maternel par des approches multisectorielles, des investissements et des changements systémiques ; l'enrayement de la progression de l'obésité pour lutter contre le fardeau croissant des maladies non transmissibles
- Recueil sur les aliments de base africains et les aliments



indigènes développé en partenariat avec la FAO et le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). Le Recueil est une collection complète d'environ 100 cultures vivrières oubliées d'Afrique et contient des informations et des données crédibles sur la classification botanique, l'adéquation agroécologique, les exigences agronomiques, les utilisations traditionnelles et médicinales basées sur des données de la FAO et du FARA

Plaidoyer en faveur d'un engagement et d'un investissement accrus dans le domaine de la nutrition

- Commémoration des principales journées de l'UA consacrées au thème, à savoir la Journée africaine de l'alimentation scolaire, le 1er mars ; la Journée africaine de célébration des aliments indigènes d'Afrique, le 25 mai 2022 et la Journée africaine pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, le 30 octobre 2022
- Plaidoyer de haut niveau, y compris l'Initiative des dirigeants africains pour la nutrition (ALN) qui a poursuivi ses activités de plaidoyer en faveur d'engagements financiers et politiques sur la nutrition afin d'obtenir des résultats socioéconomiques et sanitaires ainsi que le développement du capital humain ; la tenue de la réunion de la Plateforme de partenariat du PDDAA ; l'événement de haut niveau sur l'investissement dans la prévention de toutes les formes de malnutrition dans les contextes humanitaires, le 25 mai 2022 ; l'événement de haut niveau accueilli par le Champion de la nutrition de l'UA sur la résolution des problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition dans l'espace humanitaire en Afrique, le 26 mai 2022. Appel à l'action des dirigeants africains pour la nutrition à la communauté mondiale – dirigeants politiques,



Les agriculteurs sont la première et la plus grande communauté de scientifiques et d'entrepreneurs du monde

Venkat Gandhi

#AnnéeDeLaNutrition
au.int

décideurs, lors de la COP27, pour accorder la priorité à l'adaptation des systèmes alimentaires aux changements climatiques, novembre 2022 ; Dialogue de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé, l'éducation et la protection sociale, en décembre 2022

- Élaboration de la Stratégie continentale de Plaidoyer et de Communication pour la Nutrition.

Partenariats et responsabilité mutuelle pour la nutrition

- Un Protocole d'accord a été signé en avril 2022, par la Commission de l'UA et Nutrition International, pour faire progresser le plaidoyer en faveur de la nutrition sur le continent
- La 13ème African Task Force pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle a été accueillie par la République du Botswana en septembre 2022
- En reconnaissance du rôle important du secteur privé dans l'amélioration de la nutrition par le biais d'investissements directs/spécifiques et sensibles à la nutrition, l'élaboration de lignes directrices pour l'investissement du secteur privé dans Better Nutrition (Meilleure alimentation) en tant que cadre pour les engagements du secteur privé en faveur de l'amélioration de la nutrition
- Engagement des médias, y compris une table ronde avec les Boursiers des médias de l'Union africaine, qui a débattu du rôle des médias dans l'avancement des initiatives de politique publique en tant qu'intermédiaire entre les décideurs politiques et d'autres parties prenantes clés dans le renforcement des investissements et de la sécurité alimentaire.

Renforcement des capacités institutionnelles et création d'un environnement favorable à la nutrition, afin d'intensifier l'action et d'obtenir des résultats et un impact.

- L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) a lancé les Lignes directrices sur l'alimentation scolaire à domicile (HGSF) afin d'aider les États membres de l'UA à établir ou à réviser les programmes HGSF. Ces lignes directrices visent en outre à créer des liens avec les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs de la chaîne de valeur de l'alimentation scolaire, tout en abordant la composante nutritionnelle de manière plus adéquate
- La Commission de l'Union africaine, l'OMS et le PAM ont diffusé un cadre d'action pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques en matière d'achats et de services alimentaires. Ce cadre d'action vise à renforcer, à mettre en œuvre, à évaluer la conformité et l'efficacité des politiques d'achat et de service d'aliments publics sains afin de garantir l'accès à des régimes alimentaires sûrs et sains dans les institutions. Le cadre définit également des critères nutritionnels pour les aliments servis et vendus dans les lieux publics, afin d'accroître la disponibilité d'aliments sains
- Les experts des États membres des bureaux nationaux de la statistique, de la santé et de la nutrition ont reçu une formation sur les Statistiques sanitaires africaines et le Tableau de bord continental pour la responsabilisation en matière de nutrition (CNAS) en vue de renforcer les capacités en matière d'indicateurs de l'état de santé, y compris le CNAS et l'utilisation des données
- Le Parlement panafricain a adopté la Loi type sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique ; la Loi type inspire les pays qui cherchent à élaborer une législation nationale sur le droit à une alimentation adéquate, à la sécurité alimentaire et à la nutrition (FSN).





ARMSCOR - UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE DE CHOIX POUR LES SOLUTIONS DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

L'industrie de la défense sud-africaine est reconnue comme étant l'une des plus avancées au monde sur le plan technologique. La compagnie Armaments Corporation of South Africa SOC Limited (Arm Scor), agence d'acquisition du ministère sud-africain de la Défense (DOD) et d'autres organes et entités de l'État, est à l'avant-garde de cette industrie. L'organisation gère les capacités stratégiques du ministère de la Défense, en produisant des solutions technologiques de recherche et d'avant-garde par l'intermédiaire de ses installations et de ses fonctions.

AB LOGISTICS

AB Logistics (AB Log) est un prestataire de services logistiques spécialisé, une société d'expédition et de voyage qui fournit des services de dédouanement et d'expédition de fret ainsi que des services de gestion des voyages à Arm Scor, au ministère de la Défense, à l'industrie de la défense et à des clients commerciaux au niveau local et mondial.

POLYGONE DE TIR ALKANTPAN

Le polygone de tir d'Alkantpan est un polygone d'essais balistiques polyvalent pour tous les types d'armes, du calibre 5,56 mm au calibre 155 mm, en passant par les armes et les munitions de gros calibre.

INSTITUT D'AIDE À LA DÉCISION DE LA DÉFENSE

L'Institut d'aide à la décision en matière de défense (DDSI) offre une gamme de services dans le domaine du soutien à la défense militaire, notamment l'analyse des politiques et des systèmes d'armes, l'étude des conflits, l'analyse des capacités de défense et le soutien en matière d'ingénierie.

TECHNOLOGIES DE L'ERGONOMIE

Ergonomics Technologies (Ergotech) est le principal institut de recherche d'Arm Scor. Il fournit des services de recherche en ergonomie militaire et commerciale, de conception et de développement de systèmes personne-machine et d'évaluation des facteurs de stress environnementaux.

INSTALLATIONS D'ESSAI GEROTEK

Le centre d'essais Gerotek est une

installation multidisciplinaire accréditée au niveau international qui propose des essais et des évaluations de véhicules et de produits commerciaux et liés à la défense, conformément à la norme ISO 17025.

FLUID AND MECHANICAL ENGINEERING GROUP

Le Fluid and Mechanical Engineering Group (Flamengro) fournit un soutien intégré en matière de modélisation et de simulation de la mécanique computationnelle pour la conception, le développement et les opérations de la défense et du secteur plus large de l'ingénierie et des logiciels.

SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LES MATIÈRES DANGEREUSES

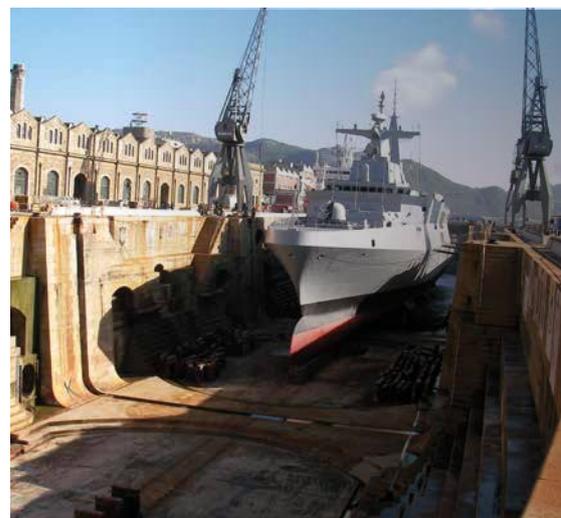
Hazmat Protective Systems (Hazmat) est un important fabricant et fournisseur de produits respiratoires et filtrants de qualité spécialement conçus pour les industries commerciales et de défense.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE MARITIME

L'Institut de technologie maritime (IMT) est un centre d'excellence accrédité ISO 9001 qui fournit à la marine sud-africaine et à d'autres membres de la communauté maritime un soutien technologique et technique fondé sur la science.

LABORATOIRES PROTECHNIK

Protechnik Laboratories est un laboratoire scientifique multidisciplinaire qui se consacre à la recherche et au développement de solutions de défense chimique et biologique de haut niveau.



+27 (0)12 428 1911
info@arm Scor.co.za
www.arm Scor.co.za

FAIRE LA DIFFÉRENCE

La Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) contribue à la création et au développement des entreprises sénégalaises



La BNDE a démarré ses activités le 27 janvier 2014 avec une forte ambition de soutenir et de financer les PME et PMI sénégalaises et de veiller à la pérennisation de leurs activités.

La banque a su insuffler une bonne dynamique constructive et inclusive pour le développement des entreprises sénégalaises, avec un maillage territorial de plus de 43 agences et points de vente partenaires. Tout ceci a été possible grâce à l'engagement de 240 collaboratrices et collaborateurs qui se sont investis sans faille afin de permettre à la BNDE de se hisser à ce niveau.

NOTRE MISSION

Contribuer à créer et à développer des entreprises sénégalaises, en leur offrant des produits et services diversifiés et adaptés, avec une attention particulière sur les PME.

NOTRE VISION

Être une banque universelle, innovante, accessible, leader des services financiers aux PME et acteur majeur pour le développement économique du Sénégal.

La BNDE est une banque universelle, avec vocation de positionnement sur l'ensemble des activités bancaires

(banque de détail, banque d'investissement, finance islamique, produits spécialisés, gestion d'actifs...) et sur tous les segments de marché (PME, grandes entreprises, institutionnels avec l'accompagnement dans la réalisation des grands projets, diaspora et institutions de microfinance)

C'est une banque innovante qui adoptera une culture de travail et de progrès centrée sur l'innovation dans toutes les composantes de son activité. Pour ce faire, elle mettra en place une organisation interne optimisée, agile, réactive, orientée vers les clients et leur apportant la meilleure qualité de service.

La BNDE est une banque accessible, qui devra miser sur une accessibilité accrue de ses produits et services à travers le développement de nouveaux et multiples canaux de distribution plus innovants et des procédures simplifiées.

La BNDE est un leader des services financiers aux PME, qui, au-delà d'apporter des solutions de financement, s'engage à faire bénéficier tous ses clients d'un accompagnement sur-mesure, tout en leur garantissant l'accès à des équipes compétentes et disponibles, pour une qualité de service optimale.

La BNDE est un acteur majeur pour le développement économique du Sénégal, qui se positionnera comme un maillon incontournable dans la mise en œuvre Plan Sénégal Emergent (PSE), à travers la mobilisation des ressources et le financement des projets majeurs à fort impact sur la croissance économique.

ENSEMBLE, ENTREPRENDRE L'AVENIR...

La Sécheresse Dans Les Systèmes Agroalimentaires Durables En Afrique : Lenteur Des Processus Avec Un Impact Majeur

Les sécheresses ne sont pas un phénomène nouveau en Afrique ; elles remontent aux archives

les plus anciennes. Les cycles de sécheresse frappent le continent africain depuis des milliers d'années. Toutefois, au fil du temps, il semble que les sécheresses soient devenues plus courtes, plus sévères et plus étendues.

L'impact cumulé de la sécheresse au Sahel a entraîné la mort de milliers de personnes et a affecté les moyens de subsistance et les écosystèmes. Cette région demeure la plus vulnérable et la désertification affecte le bien-être d'un pourcentage élevé de la population. Les graves sécheresses et les famines prolongées du début des années 1970 dans le Sahel et la Corne de l'Afrique ont suscité des inquiétudes qui ont mené à la création du projet de recherche et de développement des céréales en zones semi-arides de l'Union africaine (UA-SAFGRAD).

Pour mener à bien son travail, l'UA-SAFGRAD a compris que le moyen le plus efficace de gérer la sécheresse est de changer la compréhension et la mentalité des gens et de développer chez eux un engagement général pour inverser la tendance.

Lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, la désertification, les changements climatiques et la perte de biodiversité ont été identifiés comme les plus grands défis du développement durable. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) a été adoptée par la suite, en 1994, en tant qu'accord international juridiquement



Dr Ahmed Elmekass
Coordinateur du Projet de Recherche et de développement des céréales en zones semi-arides de l'Union africaine (AU-SAFGRAD)

contraignant liant l'environnement et le développement à la gestion durable des terres. Depuis l'adoption de la convention, l'accent a été mis sur la lutte contre la désertification et l'inversion de la dégradation des sols. Ce n'est que lors de la Onzième Session de la Conférence des Parties à Windhoek, en Namibie, en 2013, que la nécessité d'aborder la question de la sécheresse a été mise en évidence. Cela a conduit à une conférence régionale sur la sécheresse en Afrique, dont le résultat a été la Déclaration de Windhoek. L'élan donné par la Conférence de Windhoek a permis d'intégrer avec succès la sécheresse dans le Cadre stratégique 2018-2030 de la CNULCD, lors de la COP13 tenue en 2017 à Ordos, en Chine. En outre, lors de la COP14 en Inde, en 2019, les parties ont estimé qu'il était nécessaire de renforcer l'engagement politique et le plaidoyer, mais aussi de mettre en place un cadre politique plus efficace en matière de sécheresse. Lors de la COP15, le Groupe africain de négociateurs a lancé un appel fort à toutes les Parties à la Convention, pour qu'elles se lèvent comme un seul homme et s'engagent dans un processus menant à l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur la sécheresse.

Intervention de l'UNION AFRICAINE-SAFGRAD

L'Union africaine (UA), par le biais d'un certain nombre de résolutions et de décisions prises par les Chefs d'État et de Gouvernement, a toujours placé les questions de sécheresse et de développement



LA GRANDE MURAILLE VERTE

agricole au premier plan de son programme de développement. L'Initiative continentale Agenda 2063, le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et la Déclaration de Malabo de 2014, où les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à « accélérer la croissance et la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleurs moyens de subsistance », en sont les principaux éléments.

Le PDDAA incarne l'aspiration 1 de l'Agenda 2063 qui prévoit « Une Afrique prospère portée par une croissance inclusive et le développement durable », et plus particulièrement les objectifs suivants : une agriculture moderne pour l'accroissement de la production et de la productivité ; un environnement durable et des économies et communautés résilientes au climat.

L'UA-SAFGRAD, l'un des bureaux techniques spécialisés de l'UA, se concentre dans ses plans stratégiques sur le renforcement de la résilience des moyens de

La Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel vise à lutter contre la désertification en mettant en œuvre des actions pour mettre fin ou inverser la dégradation des terres, la perte de biodiversité dans les zones arides africaines et pour s'assurer que les écosystèmes sont résilients au changement climatique. Pour en savoir plus, consultez



Scannez pour en savoir plus

subsistance des petits exploitants des terres arides d'Afrique (les personnes les plus vulnérables aux effets de la sécheresse) ; et a conçu des programmes sur la préparation à la sécheresse et la gestion de celle-ci dans la mesure où elle affecte les systèmes agro-alimentaires durables.

En collaboration avec les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et les centres internationaux de recherche agricole (CIRA), l'UA-SAFGRAD a joué un rôle clé en facilitant la diffusion de plusieurs cultivars de céréales alimentaires (maïs, sorgho et niébé) actuellement cultivés par les agriculteurs dans les régions semi-arides d'Afrique. Ces variétés améliorées sont tolérantes à la sécheresse, à maturation précoce, résistantes aux principaux ravageurs et maladies et ont un rendement élevé. L'UA-SAFGRAD a mis en place un réseau fonctionnel qui rassemble tous les acteurs (organisations d'agriculteurs et agences de recherche et de vulgarisation) afin d'identifier les principaux défis et opportunités des systèmes d'agriculture durable en Afrique et de convenir des différents modes de collaboration. Par ailleurs, le programme de renforcement des capacités et de formation des chercheurs sur les questions de l'impact de la désertification et du changement climatique sur l'agriculture et la

sécurité alimentaire en Afrique et sur les systèmes d'irrigation modernes est l'un des principaux programmes de l'UA-SAFGRAD, avec des formations organisées à l'intention de jeunes professionnels africains de 46 États membres au cours des dernières années.

Le bureau a élaboré plusieurs cadres, rapports et lignes directrices continentaux qui ont été approuvés par le Comité technique spécialisé (CTS) des Ministres chargés de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Eau et de l'Environnement et par le Conseil exécutif de

l'Union africaine. Il s'agit notamment du cadre de gestion de l'irrigation et de l'eau agricole en Afrique, des lignes directrices visant à sécuriser le pastoralisme et à prévenir les conflits en Afrique, et du rapport sur la stimulation de l'investissement dans l'agriculture en Afrique. L'UA-SAFGRAD a également contribué au renforcement des capacités des Communautés économiques régionales (CER) en les aidant à élaborer leurs plans stratégiques sur l'irrigation et la gestion de l'eau agricole, mais aussi à accorder la priorité à leurs chaînes de valeur des produits agricoles. En collaboration avec l'UNCCD, l'UA-SAFGRAD offre aux Points focaux nationaux africains et à la Correspondance scientifique nationale africaine une plateforme pour discuter des principaux défis et opportunités de la lutte contre la désertification et pour avoir une Position africaine commune forte pour les COP de l'UNCCD. Le bureau organise des sessions de dialogue politique de haut niveau dans les domaines d'intervention tels que les systèmes agroalimentaires durables, la désertification, la dégradation des sols, la sécheresse, la sécurité et le développement, avec la participation de chefs d'État et de gouvernement, de ministres et d'experts africains. Les résultats de ces dialogues alimentent les décisions des décideurs africains. En outre, le bureau développe la base de connaissances sur la sécheresse et les systèmes agroalimentaires durables par la production/diffusion de rapports, d'articles et de périodiques (700 titres sont disponibles en ligne dans les référentiels de ressources de la CUA <http://library.au.int> et <http://archive.au.int>).



Un ranger sénégalais montrant un jeune arbre à bois noir (*Acacia senegalensis* baby tree), à Widou Thiengoly dans la Liguere Departmenta, les rangers sénégalais ont planté des arbres à bois noir ou *Balanites aegyptiaca*, tous espacés de huit mètres. Les plus grands, plantés en 2005, ont atteint la hauteur des genoux. Ce projet consiste à planter des arbres sur une distance de 7 000 km de Dakar à Djibouti pour constituer une bande verte de 5 km de large à travers le désert afin de stopper toute nouvelle progression du processus de désertification.

En conclusion, il faut garder à l'esprit le fait que la préparation et la gestion de la sécheresse sont une responsabilité collective. Comme indiqué ci-dessus, bien que les causes soient cumulatives et souvent inaperçues, les effets sont graves et dévastateurs. Tout le monde doit être sur le pont pour arrêter ce grand fléau qui cherche à consumer des populations entières et le continent. Nos actions et notre inaction décideront de notre sort et de notre destinée. Les responsables politiques et les décideurs à tous les niveaux, les scientifiques, les agriculteurs, les éleveurs, les planificateurs du développement, les femmes et les jeunes doivent tous être impliqués. Ils doivent être en mesure d'apprécier et de relier leurs actions et activités, dans leur micro-environnement, aux conséquences à long terme sur l'environnement mondial.

Les politiques qui encouragent la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles doivent être mises en œuvre et appliquées rigoureusement à tous les niveaux. En tant qu'individus, familles et groupes, nous devons commencer à contribuer sérieusement et positivement à la préservation de notre environnement et au développement de nos pays. Nous ne pouvons pas attendre que des experts externes planifient pour nous, et nous ne devons pas non plus tout confier aux décideurs politiques sans apporter notre propre contribution. Nous ne devons pas avoir la sécheresse dans notre mentalité, mais plutôt nous efforcer d'être des membres positifs dans nos communautés, en contribuant au processus de développement et à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Former des leaders éthiques et entrepreneux pour l'Afrique

African Leadership University (ALU) est un établissement d'enseignement supérieur pionnier qui se consacre à la formation de la prochaine génération de leaders éthiques et entrepreneurs dotés des compétences, des connaissances et du réseau nécessaires pour être les acteurs du changement dont l'Afrique a désespérément besoin.

Pour en savoir plus sur
notre impact à ce jour



www.alueducation.com



A la School of Wildlife Conservation de l'African Leadership University, notre mission est d'aider les jeunes à devenir les leaders fêrus d'éthique et dotés d'esprit entrepreneurial, respectueux de l'environnement dont l'Afrique a besoin. Mais le précieux patrimoine faunique de notre continent - et la santé économique qui en découle - sont en grand danger.

L'environnement naturel de l'Afrique, qui abrite près d'un cinquième des forêts du monde et la mégafaune la plus diversifiée de tous les continents, est une bénédiction. Mais près de 3 millions d'hectares de forêt tropicale disparaissent chaque année, et les recherches montrent que les zones de conservation protégées ne parviennent plus à protéger les espèces dans plus de 80 % des régions.

Environ 60 % des Africains dépendent de la faune et de la flore pour leur subsistance. Le tourisme animalier représente 80 % des visites en Afrique subsaharienne et génère, selon les estimations, 29 milliards de dollars par an. Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique contribuent directement à hauteur de 24 milliards de dollars.

Alors que nous sommes confrontés à une nouvelle crise d'extinction, nous ne pouvons pas continuer à promouvoir la croissance économique au détriment de la nature. C'est pourquoi la African Leadership University (ALU) explore de nouveaux moyens d'utiliser la conservation comme catalyseur du développement économique.

C'est pourquoi, en partenariat avec le Rwanda Development Board, l'ALU a organisé la Conférence sur l'économie de la conservation du 29 au 31 août à Kigali, qui a rassemblé des centaines de défenseurs de l'environnement, d'investisseurs, de décideurs politiques et de technologues du monde entier pour aider à débloquer le potentiel de l'économie de la faune et de la flore en Afrique.

Il est également essentiel de former une nouvelle génération de dirigeants pour faire avancer le continent vers un avenir durable. À l'école de conservation de la faune et de la flore de l'ALU, les jeunes



POUR PROTÉGER SON PATRIMOINE NATUREL, L'AFRIQUE DOIT DÉVELOPPER SON ÉCONOMIE EN CE QUI CONCERNE LA FAUNE ET LA FLORE - AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Africains acquièrent de l'expérience et des connaissances sur les approches de pointe en matière de conservation. L'année dernière, 161 étudiants ont effectué des stages auprès d'organisations partenaires de l'ALU dans des domaines allant de la surveillance de l'environnement au plaidoyer.

Le respect du rôle essentiel de la faune et de la flore sauvages dans les moyens de subsistance des Africains aura de profondes retombées économiques. Selon l'agence de développement Financial Sector Deepening Africa, chaque dollar investi dans les zones marines protégées du Sénégal et de la Tanzanie génère plus de 5 000 dollars.

Le fait de donner la priorité à la conservation créera également de nouvelles possibilités d'emploi et donnera aux communautés locales les moyens de préserver les richesses naturelles qui se trouvent à proximité. Cette stratégie a déjà porté ses fruits.

Par exemple, dans la réserve nationale de chasse de Maasai Mara à Narok, au

Kenya, plus de 450 000 acres d'habitat sont protégés par 15 conservatoires, ce qui permet de sauvegarder la grande migration des gnous du Serengeti et du Mara. Trois mille ménages gagnent aujourd'hui plus de 4 millions de dollars par an grâce au tourisme associé.

Pour l'avenir, nous devons absolument donner la priorité aux questions de conservation qui menacent non seulement les moyens de subsistance actuels, mais aussi l'avenir de notre continent. La jeunesse africaine regorge de potentiel et est prête à contribuer de manière significative au développement écologique. Pour le bien de la faune et de la flore africaines et des générations futures, nous devons agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

Richard Vigne est directeur général de l'école de conservation de la faune et de la flore de l'African Leadership University.

Pour plus d'informations sur l'ALU, visitez le site www.alueducation.com

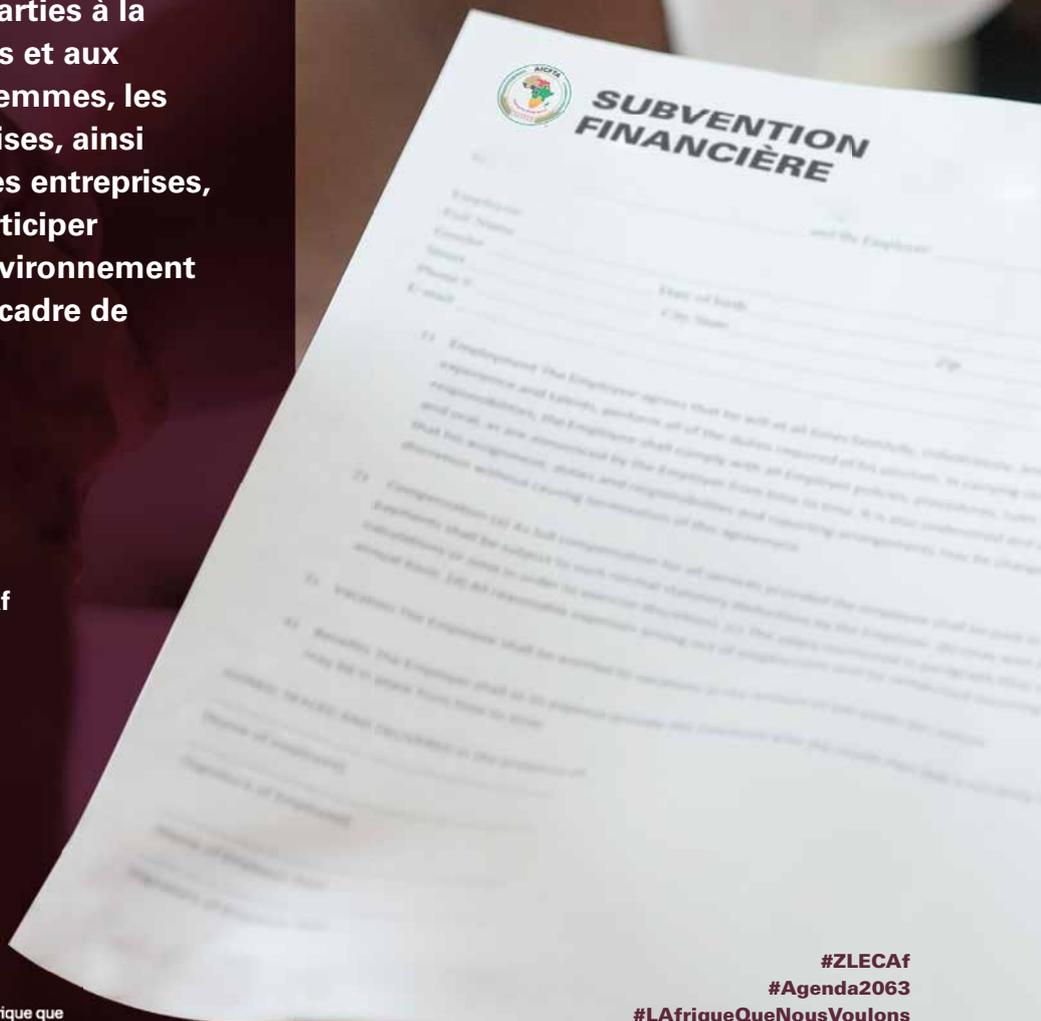
1. Snyman, S. et al., 2021. « State of the Wildlife Economy in Africa », BIOPAMA, <https://storymaps.arcgis.com/stories/393899bbfbc54974a1abd195221edbf7>.
2. Robson, A. et al., 2022. « Over 80% of Africa's savannah conservation land is failing or deteriorating according to lions as an indicator species », Conservation Letters, 15(1).
3. Adam, J. and Napier, M., 2022. « A quarter of Africa's GDP is dependent on nature », Mail & Guardian, <https://mg.co.za/business/2022-03-08-a-quarter-of-africas-gdp-is-dependent-on-nature-it-must-be-managed-responsibly>.
4. Robson et al., « Over ».
5. Snyman, S., 2021. « Unlocking the potential of Africa's wildlife economy to drive conservation », Current Conservation, vol.15.
6. Africa Geographic, 2019. « Africa could skyrocket tourism investment & earnings ».
7. Lindsey, P. et al., 2020. « Conserving Africa's wildlife and wildlands through the COVID-19 crisis and beyond », Nature ecology & evolution, 4(10).
8. Snyman, S., 2021. « Unlocking Africa's Wildlife Economy », Resource Africa, <https://www.resourceafrica.net/unlocking-africas-wildlife-economy>.
9. Adam, J. and Napier, M., « A quarter ».

Le Fonds d'ajustement de la ZLECAf...

fournira un soutien sous forme de financement, d'assistance technique, de subventions et de fonds de compensation aux États parties à la ZLECAf, aux entités privées et aux personnes, y compris les femmes, les jeunes et les microentreprises, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, afin de s'adapter, et de participer efficacement au nouvel environnement commercial établi dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf



Scanner pour en savoir plus sur ZLECAf





SOMMET DE L'UNION
AFRICAINNE AGRICULTURE

SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS ET LA SANTÉ DES SOLS

NAIROBI 2023
KENYA

L'Afrique a connu un déclin généralisé de la qualité du sol des terres agricoles pendant des décennies, depuis le début du 20^{ème} siècle – un phénomène qui se poursuit aujourd'hui et qui a un impact négatif sur la capacité de production agricole et la sécurité alimentaire du continent. En juin 2006, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont approuvé la **Déclaration d'Abuja** sur les engrais pour une révolution verte en Afrique, une stratégie continentale visant à inverser la tendance inquiétante de la faible productivité des sols africains. La Déclaration est axée sur les objectifs clés nécessaires à la croissance agricole, à la sécurité alimentaire et au développement rural en Afrique, avec un accent sur le rôle des engrais. Elle recommandait de faire passer l'utilisation d'engrais de 8 kg/(nutriments)/ha à 50 kg (nutriments)/ha en 10 ans et de créer un Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE) dans le but d'améliorer la productivité agricole en fournissant le financement nécessaire pour stimuler l'utilisation d'engrais en Afrique afin d'atteindre l'objectif de 50 kg de nutriments par hectare, comme prescrit par la Déclaration d'Abuja.

Quinze ans après la Déclaration d'Abuja, la situation de l'Afrique en matière d'agriculture et de sécurité

alimentaire a évolué de manière considérable. Le marché des engrais lui-même a changé, y compris les rôles joués par les acteurs des secteurs privé et public. Un autre changement majeur intervenu depuis Abuja est la reconnaissance accrue du rôle essentiel de la gestion durable des sols. Le déclin de la santé des sols a entravé l'efficacité de l'utilisation des engrais et freiné la croissance de la productivité agricole, entravé la sécurité alimentaire et la durabilité de l'environnement sur tout le continent. En conséquence, la croissance économique et le bien-être – en particulier pour la population rurale, qui tire ses moyens de subsistance directement de l'agriculture – ont été entravés sur le continent. Il est donc opportun d'examiner l'état de santé des sols africains afin de recalibrer les stratégies déployées pour stimuler la productivité des sols en vue d'obtenir des gains plus élevés et durables en termes de rendement des cultures, de croissance et de transformation économiques, et de bien-être général.

I. Raison d'être du Plan d'action sur les engrais et la santé des sols de l'Afrique

En raison de décennies d'extraction continue des nutriments du sol et de l'âge des sols, les sols africains, qui sont parmi les plus anciens au monde, sont

Le Sommet devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2023, à Nairobi, au Kenya. Pour les dates définitives confirmées, visitez au.int/arbe

Scannez pour en savoir plus sur le travail du Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable



devenus les plus pauvres du monde. On estime que le continent perd chaque année plus de 4 milliards de dollars US en éléments nutritifs, ce qui compromet gravement la capacité de l'Afrique à nourrir sa population. Pourtant, une grande partie des agriculteurs africains n'ont pas accès aux engrais et n'ont pas non plus les moyens d'acheter les intrants nécessaires pour redonner vie à leurs sols et inverser la spirale de la dégradation de l'environnement physique.

Au cours des dix dernières années, l'augmentation de la consommation mondiale d'engrais est restée inférieure à 2 % par an ; pendant cette période, la consommation d'engrais en Afrique a constamment maintenu un taux de croissance annuel d'environ 8 %, et l'utilisation moyenne d'engrais en Afrique subsaharienne en 2021 a augmenté pour atteindre 18 kg (éléments nutritifs) /ha. Plusieurs pays ont connu des réussites qui jouent un rôle dans cette évolution. Par exemple, au Nigeria, le secteur privé a investi plus de 4 milliards de dollars US dans de nouvelles usines de production d'ammoniac/urée depuis 2006. Au Kenya, l'accroissement des investissements dans les réseaux de distribution a permis de réduire de moitié la distance que les petits exploitants doivent parcourir pour acheter des engrais, qui est passée de 8,7 km en 1997 à 4,9 km en 2014.¹ L'Éthiopie a abandonné les recommandations générales en matière d'engrais et a introduit une nutrition équilibrée des cultures, tout en quadruplant la consommation d'engrais.

En outre, le MAFDE, créé au sein de la Banque africaine de développement (BAD), a réalisé des progrès significatifs en soutenant la chaîne de valeur des engrais dans un certain nombre de pays en mettant en place un système complet qui facilite l'accès des agriculteurs à des engrais de qualité et à de bonnes pratiques agricoles. Avec la collaboration de différentes parties prenantes, les deux programmes pilotes du MAFDE en Tanzanie et au Nigeria ont permis de faciliter les garanties de crédit pour les négociants et détaillants agricoles et ont contribué à donner une impulsion aux ventes d'intrants agricoles. À ce jour, le montant total mobilisé par le MAFDE s'élève à 15,3 millions de dollars US, y compris les contributions de la BAD, de la République fédérale du Nigeria, de l'AGRA et de la République-Unie de Tanzanie.

Lorsque le premier Sommet sur les engrais s'est tenu en 2006, la plupart des marchés des engrais en Afrique étaient dominés par des négociants nationaux et internationaux peu enclins à mettre en place des circuits d'approvisionnement solides ou à fournir des engrais adaptés aux besoins spécifiques des sols et des cultures. Quinze ans plus tard, l'utilisation des ressources minérales africaines pour la production d'engrais a augmenté de façon spectaculaire. Bien que la majorité de cette production soit exportée hors du continent, cela ne devrait pas nécessairement être le cas à l'avenir. Les investissements à long terme dans les usines de production d'engrais et les installations de mélange

créent un changement de paradigme en mettant l'accent sur la mise en place de canaux de distribution durables et compétitifs et sur la rentabilité des clients (agriculteurs), plutôt que sur les profits rapides à court terme. Les gouvernements africains sont également plus ouverts à la notion de marchés des engrais dirigés par le secteur privé, et donc plus enclins à créer un environnement politique et réglementaire favorable. Ainsi, la croissance de la consommation d'engrais en Afrique, combinée aux intérêts convergents des secteurs public et privé, offre l'occasion d'élaborer une feuille de route plus globale qui aborde de plus en plus les questions de durabilité, y compris le rôle crucial de la santé des sols.

Malgré ces tendances encourageantes, la quantité moyenne d'engrais appliquée aux cultures en Afrique implique que, dans l'ensemble, les sols africains continuent de se dégrader en raison de pratiques de gestion des sols non durables, ce qui entraîne l'extraction d'éléments nutritifs et une dégradation accrue des sols, et réduit les stocks de carbone et la résilience aux changements climatiques et aux chocs. Lorsque la matière organique du sol diminue, les engrais minéraux deviennent moins efficaces, ce qui entraîne une spirale descendante de la productivité agricole, avec des effets dévastateurs sur la capacité de production des sols et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle du continent. Bien que de nombreux éléments constitutifs d'une solution à la détérioration de la santé des sols en Afrique soient en place, l'attention et les ressources globales consacrées à cette question ont été fragmentées et inadéquates. Par conséquent, le déclin de la qualité des sols à l'échelle continentale se poursuit sans relâche – à un coût élevé pour l'Afrique et sa population, et de plus en plus pour le monde entier. Inverser cette tendance est devenu encore plus urgent et crucial depuis que l'attention mondiale a été portée sur la contribution potentielle que cela pourrait apporter à l'augmentation des niveaux mondiaux de séquestration du carbone ; améliorer la santé des sols africains est une stratégie gagnant-gagnant-gagnant : elle augmentera la productivité agricole africaine, compensera progressivement les importations alimentaires à grande échelle et contribuera à résoudre la crise climatique mondiale.

Le défi consistera donc à faire passer l'agriculture africaine d'une activité d'exploitation des sols et de faible productivité à une activité hautement efficace avec un minimum d'émissions, tout en évitant les erreurs de surutilisation et de mauvaise gestion des éléments nutritifs commises sur d'autres continents, et ce, à un rythme jamais vu dans l'histoire. Il est nécessaire de passer de l'utilisation exclusive d'engrais à une gestion holistique et durable des sols. Il est donc urgent de mettre en place un Plan d'action africain sur les engrais et la santé des sols, avec des solutions et des investissements à fort impact sur un horizon de 10 ans pour accélérer l'accès aux engrais et la gestion durable des sols,

réduire les écarts de rendement et contribuer à une transformation agricole durable dans le contexte des changements climatiques sur le continent. La Quatrième Session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (ARDWE), qui s'est tenue en décembre 2021, a demandé à l'UA d'organiser un sommet africain sur les engrais et la santé des sols en 2023. Cette demande a été approuvée par la 40ème Session ordinaire du Conseil exécutif tenue en février 2022.

II. Objectifs du Sommet

L'objectif du Sommet est de réunir toutes les parties prenantes concernées pour souligner le rôle crucial des engrais et de la santé des sols dans la stimulation d'une croissance durable de la productivité en faveur des pauvres dans l'agriculture africaine et pour convenir d'un Plan d'action africain sur les engrais et la santé des sols.

III. Résultats escomptés

L'équipe d'experts des organisations partenaires s'appuiera sur des recherches thématiques, des analyses documentaires et des documents de référence, ainsi que sur les enseignements tirés depuis le premier sommet sur les engrais qui s'est tenu en 2006, et sur les connaissances techniques les plus récentes pour élaborer un plan d'action décennal pour les engrais et la santé des sols en Afrique. Dans l'ensemble, le résultat attendu est un seul, à savoir le Plan d'action sur les engrais et la santé des sols de l'Afrique. Ce plan fournira des recommandations concrètes sur les mesures à prendre par les dirigeants africains et les parties prenantes au cours des dix prochaines années. Le plan donnera une orientation pour de nouvelles politiques et de nouveaux investissements qui permettront aux agriculteurs d'œuvrer au rétablissement de la santé des sols et, en définitive, d'accroître les réponses aux rendements et la rentabilité des engrais., Le plan d'action devrait être approuvé par les principaux partenaires des secteurs privé et public dans tous les pays africains.

IV. Participants

La conférence devrait réunir les chefs d'État africains, des hauts fonctionnaires, des décideurs de haut niveau, des acteurs du secteur privé et des organisations de la société civile. Parmi les autres participants on comptera des représentants d'organisations d'agriculteurs et d'agences de développement, y compris des ONG, des universitaires et des scientifiques, ainsi que des représentants des principales organisations donatrices.

Le sommet devrait avoir lieu du 26 au 30 juin 2023 à Dakar, au Sénégal.



« Scannez pour télécharger le plan de relance verte de l'Union africaine 2021 - 2027



« Scannez pour télécharger le cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles



L'initiative de commerce guidé de la ZLECAf...

promeut le commerce au sein de la ZLECAf en fournissant des informations détaillées et en coordonnant les entreprises et les produits destinés à l'exportation et à l'importation entre les pays intéressés, en coordination avec leurs comités nationaux de mise en œuvre de la ZLECAf, aidant ainsi les États intéressés à commencer le commerce entre eux.



Scanner pour en savoir plus sur ZLECAf



Écrivains Et Artistes Visuels Africains Sélectionnés Pour Célébrer Le 20ème Anniversaire De L'union Africaine

En 2022, l'Union africaine a célébré les 20 ans de son lancement, annonçant une nouvelle ère de relations multilatérales fondées sur la volonté collective des pays africains de promouvoir la croissance économique et l'intégration régionale. Dans le cadre des activités de la célébration, dix (10) écrivains et artistes visuels africains ont été sélectionnés, suite à un appel à candidatures lancé dans toute l'Afrique, pour contribuer, grâce à leurs idées créatives, aux célébrations des 20 ans de l'Union africaine et pour participer au premier Programme de résidence d'artistes et d'écrivains de l'Union africaine.

Le Programme de résidence d'artistes et d'écrivains UA20 est une reconnaissance du fait que les industries culturelles et créatives (ICC) ont joué un rôle essentiel dans la promotion de l'identité de l'Afrique et, encore mieux, elles apparaissent comme un secteur clé qui stimulera la croissance future des économies africaines, tel que prévu par l'Aspiration 5 du cadre de développement de l'Afrique de

l'Agenda 2063, qui envisage « Une Afrique d'identité culturelle forte, avec des valeurs, une éthique et un patrimoine communs ». L'inclusion d'écrivains et d'artistes représentant le secteur très varié des ICC dans les activités de célébration de l'UA était importante, car l'histoire de l'organisation, comme partout sur le continent, peut être mieux célébrée et préservée par ceux qui sont doués pour préserver, célébrer et amplifier la diversité de la culture et du patrimoine africains grâce à leur talent créatif et à leurs compétences.

L'appel à candidatures pour des artistes et écrivains a reçu près de 1000 candidatures en réponse à l'appel à candidatures ouvert dans le cadre du thème du 20ème Anniversaire de l'Union africaine, **UA20 « Notre Afrique, notre avenir »**.

Le Programme de résidence UA20 aboutira à la publication d'une anthologie et à une exposition de leurs œuvres au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, créant ainsi une plateforme permettant à leurs œuvres d'être vues par les chefs d'État et de gouverne-

Les 5 écrivains de l'UA20 en résidence



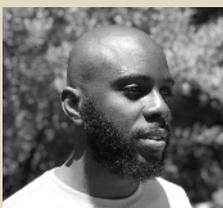
Sukuluhle Nyathi est une écrivaine, rédactrice et analyste de données zimbabwéenne.



Nour Kamel est une poétesse et éditrice égyptienne.



Tony Mochama est un écrivain de fiction et un journaliste kenyan.



TJ Benson est un romancier nigérian primé.



Musih Tedji Xavière est une écrivaine camerounaise primée.

Les cinq écrivains lauréats ont été accueillis par la Library of Africa and the African Diaspora (LOATAD) à Accra, au Ghana, où ils ont présenté leurs nouvelles et leurs poèmes à un public composé, entre autres, de Sylvia Arthur, Fondatrice de LOATAD, du Représentant résident adjoint du PNUD, du Révérend Reuben Kwadzofio, du Directeur de W.E.B Dubois, de M. Fikremarkos Merso, Expert principal de la ZLECAf en matière de droits de propriété intellectuelle, d'Aminata Diop Johnson, Fondatrice de l'Agence culturelle africaine. Les 5 artistes ont été accueillis par Loman Art House, à Dakar, où ils ont présenté leur travail à un public de dignitaires et d'amateurs d'art, dont Maoulou Diakhaté, Adjoint au Maire de la Ville de Dakar chargé de la Culture et du tourisme, Loman Pawlitschek, Fondateur de Loman Art House et Nadine Rugwe, Conseillère en gouvernance et consolidation de la paix au Hub sous-régional du PNUD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

ment africains, ainsi que par d'autres dignitaires africains et internationaux, citoyens et visiteurs qui fréquentent le siège de l'UA.

Le Programme de Résidence UA20 a été appuyé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui s'est

Les cinq artistes AU20 en résidence au PNUD Afrique



Eza Komla est une artiste multidisciplinaire togolaise dont le travail explore le changement climatique et la valorisation des déchets en chefs-d'œuvre artistiques.



Ronald Odur, un artiste ougandais primé, utilise des plaques d'impression en aluminium, des fils de cuivre et des acryliques pour créer des sculptures qui expriment la complexité des interactions sociales et politiques en Afrique



Natnael Ashebir est un artiste visuel éthiopien qui utilise la peinture, l'art numérique, le dessin et la photographie pour explorer l'urbanisation et les structures sociales.



Lerato Motaung est un artiste sud-africain qui utilise l'intangible pour tisser le familier et l'imaginaire afin de créer une évocation personnelle et intuitive de l'histoire du continent.



Senami Donoumassou du Bénin, qui utilise des photogrammes, des dessins et des installations protéiformes pour explorer l'identité, la mémoire, le patrimoine et l'histoire.

Les artistes ont été accueillis par Loman Art House à Dakar où ils ont présenté leur travail à un public de dignitaires et d'amateurs d'art dont Maoulou Diakhaté, Adjoint au Maire de la Ville de Dakar chargé de la Culture et du Tourisme, Loman Pawlitschek, fondateur de Loman Art House et Nadine Rugwe, conseiller en gouvernance et consolidation de la paix au Hub sous-régional du PNUD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

associé à l'Union africaine pour soutenir diverses initiatives visant à célébrer la mise en œuvre des mandats et des programmes de l'Union africaine au cours des 20 années d'activités de l'organisation.



Les conteurs et les créatifs contribuent au développement socio-économique. Ils nous rappellent notre histoire collective, reflètent les réalités actuelles et inspirent l'avenir. Nous accueillons donc les voix créatives dans le cadre des célébrations AU20. En développant la créativité, nous créons aussi un développement durable pour l'Afrique et la Communication à l'Union Africaine

Jide Okeke, coordinateur régional du programme au PNUD Afrique



Le programme de résidence d'artistes et d'écrivains AU20 est une composante passionnante du célébration de l'histoire de notre organisation car elle met en avant les voix de ceux que la société a chargé de préserver, de célébrer et d'amplifier la diversité notre culture et notre patrimoine africains à travers leur talent et leurs compétences créatives et de même veille à leur inclusion dans la promotion de l'aspiration 5 du cadre de développement de l'Afrique Agenda 2063, qui envisage « une Afrique avec une identité culturelle forte, commune patrimoine, valeurs partagées et éthique ».

Leslie Richer, Directeur de l'Information et de la Communication à l'Union Africaine

Le Fonds automobile de l'ZLECAf...

est un outil qui vise à soutenir le développement d'une importante chaîne de valeur automobile avancée en Afrique par le biais du développement du contenu local et dans le cadre d'une stratégie globale pour la fabrication automobile en Afrique. Le fonds a été envisagé comme une collaboration entre le Secrétariat de la ZLECAf, Afreximbank et l'Association africaine des constructeurs automobiles (AAAM)



Scanner pour en
savoir plus sur ZLECAf

Financer les connexions, faciliter la collaboration



L'IDC soutient les aspirations de la ZLECAf en facilitant et en finançant le commerce intercontinental.

Alors que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) continue d'enraciner de nouveaux accords commerciaux, de développer la collaboration intracontinentale et de renforcer la position de l'Afrique sur le marché mondial, la Industrial Development Corporation (IDC) contribue à ouvrir la voie aux entreprises africaines pour qu'elles établissent une forte présence sur le continent et au-delà.

Avec un portefeuille d'investissements de plus de 27 milliards de rands dans 17 pays et de multiples secteurs, l'IDC démontre sa confiance dans les opportunités et le potentiel de bénéfices à long terme qui peuvent en découler pour les entreprises. Nos financements ne se contentent pas de catalyser le développement d'infrastructures transfrontalières, en encourageant la diversification économique, mais ils facilitent l'accès à de nouveaux marchés, développent la capacité industrielle et créent des emplois.





Alors que les États membres accélèrent la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), un bloc commercial qui réunit 54 États membres de l'Union africaine, le débat sur ses avantages s'intensifie. Entre autres objectifs, la ZLECAf vise à développer le commerce intracontinental et à renforcer la position de l'Afrique sur le marché mondial.

Le commerce entre les pays africains n'atteint pas les niveaux qu'il pourrait atteindre, et les avantages du commerce avec le reste de l'Afrique l'emportent largement sur les risques. Nous pouvons à juste titre justifier l'ampleur significative de l'impact anticyclique de la ZLECAf à la lumière des conditions difficiles auxquelles notre économie est aujourd'hui confrontée.

La ZLECAf offre aux investisseurs l'accès à un marché unique intégré de commerce et d'investissement de plus de 1,3 milliard de personnes, avec un produit intérieur brut estimé à plus de 3,5 milliards de dollars d'ici 2025. Toutefois, à l'heure actuelle, peu d'éléments indiquent que ce potentiel est reconnu à sa juste valeur. Aujourd'hui, le commerce intra-africain est très faible, estimé à 15 %, contre 67 % en Europe, 61 % en Asie et 47 % en Amérique du Nord.

En créant effectivement un marché régional élargi, ce bloc commercial pourrait offrir des avantages économiques à long terme en catalysant un plus grand développement des

L'IDC SE MONTRE OPTIMISTE DEVANT LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'AFRIQUE

infrastructures transfrontalières, en encourageant la diversification économique et en stimulant la qualité institutionnelle. Le commerce régional permettra aux entreprises de réaliser des économies d'échelle et créera des opportunités de développement de la coopération transfrontalière, par exemple des chaînes de valeur intégrées et la fourniture de services logistiques essentiels, ce qui se traduira par une augmentation de l'activité d'investissement.

Parmi les autres avantages et opportunités potentiels qui découleront de la ZLECAf, citons l'ouverture de nouveaux marchés pour l'Afrique du Sud en ce qui concerne le commerce et l'investissement, l'amélioration de l'accès aux matières premières et aux intrants intermédiaires, des opportunités supplémentaires pour la création de valeur ajoutée dans le pays, ce qui permettra d'améliorer le positionnement des économies individuelles dans les chaînes de valeur mondiales, le développement de la capacité industrielle et la création d'emplois, et, entre autres, des opportunités de développer des chaînes de valeur régionales solides.

L'amélioration de l'accès aux marchés sur l'ensemble du continent africain se traduira par un renforcement de la concurrence et de l'innovation. La ZLECAf a créé une zone de libre-échange qui pourrait à terme se transformer en une union douanière à l'échelle du continent et faciliter la circulation des capitaux et des personnes entre les pays. Selon les dernières estimations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la ZLECAf devrait accroître de près de 50 % les échanges intra-africains de services de transport.

Parmi les autres avantages de la ZLECAf, la richesse du continent en ressources naturelles et minérales peut désormais être utilisée pour renforcer les capacités industrielles, diversifier les structures de production et augmenter le potentiel de croissance des économies individuelles, créant ainsi un énorme marché qui attirera les investisseurs étrangers pour qu'ils installent leurs installations de production sur le continent.

Pour la Industrial Development Corporation (IDC), la ZLECAf symbolise l'émergence d'un

continent plus affirmé qui ne se contente plus d'exporter des matières premières et d'importer des produits finis. Le renforcement des liens commerciaux entre les pays consolidera la base industrielle de l'Afrique et ouvrira des perspectives d'autosuffisance pour le continent.

Il est indéniable que l'augmentation de la croissance conduira inévitablement à de nouvelles perspectives pour les entrepreneurs émergents et les petites et moyennes entreprises. Avec un soutien politique et autre, tel que l'écosystème et le soutien financier, cela peut renforcer l'autonomie des femmes et le potentiel des jeunes - le segment de la population africaine qui connaît la croissance la plus rapide - à trouver du travail et à saisir les opportunités entrepreneuriales.

La confiance de l'IDC dans le continent est démontrée par d'importants investissements au Mozambique dans les années 90, une économie qui était alors considérée comme risquée étant donné que le pays sortait d'une guerre civile éprouvante. En partenariat avec d'autres investisseurs étrangers, l'IDC a investi dans la création de Mozal, une fonderie d'aluminium dans le parc industriel de Beluluane à Maputo. Notre investissement dans cette entreprise est considéré comme l'un des plus grands projets phares du continent. Depuis le début de ses activités, Mozal est devenu le principal contributeur au PIB du Mozambique.

Le portefeuille d'investissements d'IDC sur le continent africain, en dehors des frontières de l'Afrique du Sud, est actuellement estimé à 27 milliards de rands (coût du marché) dans 17 pays, et couvre plusieurs secteurs d'activité économique. Au fil des ans, la société a également contribué à ouvrir la voie à plusieurs entreprises sud-africaines des secteurs des télécommunications, de la vente au détail, de l'agriculture, de la fabrication et de l'exploitation minière, entre autres, pour qu'elles établissent une forte présence sur le continent.

Notre expérience des affaires dans le reste du continent explique notre optimisme quant aux avantages de la ZLECAf. Nous restons fermement convaincus que le moment est venu de stimuler les échanges commerciaux, l'industrialisation et la création d'emplois.

- TP Nchocho, directeur général de la Industrial Development Corporation



LES SAISONS DE LA MIGRATION

Première partie : Le péril du passé

Le Gouverneur

Un certain dimanche, je me suis réveillée dans mon château, Elmina, avec ses murs blanchis à la chaux et ses fenêtres aux volets bleus. Il était perché sur le golfe de Guinée, comme une dame regardant impassiblement l'étendue infinie de l'Atlantique. Ceux d'en bas ne pouvaient pas voir au-delà de sa jolie façade, fortifiée par des canons, patrouillée par des gardes menaçants. Avec la ferveur de ma religion, j'avancai d'un pas décidé vers l'église, m'arrêtant un instant à la porte pour jeter un coup d'œil sur l'enfer, par une ouverture délibérément petite au sol.

C'est là que nous les gardions. Entassés en rangées comme des phoques à la peau noire et luisante, leur destin scellé dans une vie d'esclavage. Il était difficile de discerner leurs visages, mais certains avaient les yeux grands ouverts, des orbes blancs de terreur. D'autres étaient murés par la mélancolie. Ils étaient silencieux, mais leur respiration laborieuse en disait long. Des soupirs collectifs d'angoisse et de chagrin. Un héritage commun d'humiliation qui leur a été légué, condamnés par le destin à être exporté à travers l'Atlantique. L'odeur des nègres m'envahit les narines. Elle était infecte et nauséabonde. Je pourrais seulement la décrire comme l'odeur puissante de la force d'âme et de la persévérance, infusée d'urine et d'excrétions fécales. L'odeur nauséabonde flottait dans l'air comme un nuage sombre avant une tempête naissante. Je me suis détourné, ma main faisant rapidement le signe de la croix. Je suis entré furtivement dans l'église alors que la cloche a sonné le début de l'office. Les rangées étaient remplies de corps blancs comme le mien. J'ai détourné mon regard vers la chaire, au-dessus de laquelle étaient inscrits à la craie les versets 5 à 8 d'Éphésiens 6.

« Serviteurs, obéissez à vos maîtres humains avec crainte et tremblement, dans la sincérité de votre cœur, comme à Christ »

Quand j'étais le roi de ce château, j'ai accepté le Seigneur comme mon maître et mon sauveur. Tel était l'ordre du monde. Le Seigneur. Puis nous. Puis eux.

Le sermon s'éternisait. La sueur dégoulinait sur le front du prêtre, sa robe pastorale fluide était trempée de transpiration. Entre les versets, il se tamponnait le visage, rougi par la chaleur. Les murs du fort ne reflètent guère la chaleur de l'Afrique de l'Ouest. Au contraire, on avait l'impression que la chaleur était contenue en dessous, comme le ventre du feu de l'enfer et de la damnation qu'il prêchait souvent. J'étais assis dans la mare de ma propre sueur. J'espérais que le prêtre conclurait, afin de pouvoir me reposer de la chaleur ; les brises fraîches de l'océan qui soufflaient au-delà du fort m'appelaient. C'est alors que je l'ai entendu, le long souffle d'un navire qui s'approchait. J'ai fait un nouveau signe de la croix. Ils allaient enfin pouvoir déplacer la cargaison humaine qui s'ébranlait et s'ébrouait en bas. Alors que le prêtre donnait la dernière bénédiction, je faisais déjà le calcul de l'argent dans ma tête.

Lui

Il n'y avait pas de honte à être nu. Vous en étiez entouré. Couverte de sang, de sueur et de larmes qui s'accumulaient autour de vous, coagulant sur le sol comme de l'huile figée. En période de fortes pluies, l'eau de mer s'infiltrait dans le donjon par les fissures. L'eau salée vous baptisait, vous purifiait de la saleté et de la crasse dans lesquelles vous étiez contraint de subsister. C'était indigne et dégradant, tout était un stratagème calculé pour briser votre esprit. Pour souiller votre esprit et votre corps. Deux trous, espacés d'un mètre, ont été creusés dans le plafond. Suffisamment petits pour assurer la ventilation, mais pas la libération que vous

Les articles complets suivants ainsi que des extraits des œuvres des 5 écrivains qui ont participé au programme de résidence d'écrivains et d'artistes AU20



Sukoluhle Nyathi, originaire du Zimbabwe, est une écrivaine, rédactrice et analyste de données reconnue. Elle a publié trois romans : *The Polygamist* (2012), *The GoldDiggers* (2018), sélectionné pour le Barry Ronge Fiction Award et le Dublin Literary Award, et *The Family Affair* (2020). Son quatrième livre, *An Angel's Demise*, sera publié ce mois-ci par Pan Macmillan. Elle a également édité un recueil d'histoires sur la violence domestique. Les nouvelles qu'elle propose au programme de résidence d'écrivains de l'Union africaine traitent de la libération économique de l'Afrique en tant qu'objectif unificateur pour le continent.

recherchez. Les rayons de lumière qui filtraient, illuminant vos tristes visages, annonçaient le début de chaque nouvelle journée. La lumière vous signalait que vous étiez encore en vie, un état que vous ne chérissiez plus. La mort avait quelque chose d'irrésistible et de séduisant. Elle apportait la finalité et la paix que vous recherchiez. Un corps mou gisait à vos côtés. Noyé dans son propre vomi. Il s'était éteint dans le calme de la nuit. Contaminé par la fièvre et la saleté. Une statistique de plus. Car vous ne saviez pas alors qu'ils vous compteraient. Vous avez compté. La mort vous a frôlés plusieurs fois. Tournant autour de vous furtivement, mais vous évitant. Vous aviez cessé de vous demander pourquoi le destin vous maintenait en vie. Vous aviez cessé d'essayer de comprendre quel était exactement le but de votre préservation. Vous vous êtes dit qu'il y avait sûrement quelque chose qui valait la peine d'être vécu au-delà des murs oppressants qui vous retenaient captifs. Au début, la mort t'avait fait peur. Plus encore lorsque les gardes avaient mis des jours à venir retirer les cadavres qui avaient commencé à pourrir. Aujourd'hui, c'est la mort qui vous effraie. La frontière est mince entre la vie et la mort. Entre l'amour et la haine, l'oppression et la liberté, la justice et l'injustice. Vous n'étiez pas à votre place ici, aucun d'entre vous ne l'était. Vous vous occupiez de vos affaires, vous chassiez dans la nature, vous essayiez de capturer un béliar. C'est alors qu'ils vous ont enlevés. Deux hommes à cheval, avec des robes flamboyantes. Vous vous êtes débattus, vous vous êtes même battus, mais cela n'a fait que les encourager. Dur à cuire. Fort. Résistant. C'est ainsi qu'ils t'appelaient. À votre insu. Un Joseph, vendu comme esclave pour quelques pièces d'or. Les ravisseurs avaient une peau brune et brillante comme la tienne. Votre propre famille. Tes frères, d'une autre tribu, mais tes parents quand même. Comme Joseph, tu as été jeté dans un puits sec et vide, sans eau pour ton âme brûlée.

Elle

Le donjon des femmes a été vidé. Vous êtes seule dans cette enclave de ténèbres. Vous enviez celles qui sont restées blotties dans les navires. Et même en leur absence, vous sentez leur présence persistante. Même enchaînées, leur sortie annonce une liberté que vous ne pouvez envisager. Vous n'avez pas les mots pour l'exprimer. Votre embarquement a été freiné à cause de cette chose qui grandit dans votre ventre. Vous ne voulez pas le reconnaître, car vous n'éprouveriez que de la haine pour cet encombrement qui empêche sur vos genoux.

Vous en voulez à la graine que le gouverneur a plantée en vous. Il a semé en vous, en grognant et en gémissant comme un porc. Elle a pris racine dans votre ventre sans votre permission. Vous vous sentez accablée par la culpabilité d'avoir enfanté le mal, d'avoir multiplié cette race d'êtres inhumains qui sont les auteurs de votre oppression.

Au début, vous vous êtes battue. Vous avez essayé de résister à la violation, mais on vous a jetée dans une cellule d'isolement. Privée de nourriture et de contact humain, vous avez fini par capituler. Vous vous détestez d'avoir capitulé. Vous avez levé les mains et cédé au cruel caprice d'être trouvée attirante par un homme comme le gouverneur. Même si cela fait des semaines que ses doigts sales vous ont tripotée et que son pénis a sondé vos orifices, son odeur âcre vous envahit, une odeur nauséabonde. Les soldats n'ont pas pensé à vous épargner non plus. Alors que vous descendiez l'escalier, ils vous accostaient. Piquant et sondant une plaie qui s'envenimait. À un moment donné, vous vous êtes évanouie, en espérant que la Mort vous sauverait. Lorsque vous êtes enfin revenue à vous, c'était dans l'obscurité d'une cellule humide et miteuse, noyée dans les profondeurs de votre désespoir. Vous avez été réconfortée par la présence des autres femmes, qui vous ont caressée. Elles ont apaisé votre chagrin en vous racontant les épreuves qu'elles ont subies aux mains de leurs geôliers. Elles ont disséqué votre douleur, l'ont morcelée et l'ont distribuée. C'était cela la féminité : vous partagiez votre chagrin collectivement. Vous chantiez vos chagrins, le cœur battant, le corps douloureux. Votre nudité était habillée de traumatismes, même si vous n'aviez pas les mots pour le dire à l'époque. Tout comme l'empreinte de Bristol, marquée sur votre épaule, la marque de votre vente. C'est une croûte maintenant, soulevée et séchée. Tout comme l'agression du gouverneur, le souvenir est imprimé dans votre âme. Vous ne le saviez pas à l'époque, mais vous alliez porter le fardeau de la femme noire forte. D'une génération à l'autre. Vous vous accrochez à l'espoir. C'est la seule lumière au-delà des ténèbres de votre situation actuelle.

« Car je répandrai des eaux sur le sol altéré et des ruisseaux sur la terre desséchée. Je répandrai mon esprit sur ta race et ma bénédiction sur tes rejetons. Ils pousseront comme au milieu de l'herbe, comme les saules près des courants d'eau »- Esaïe 44 vs 3 & 4.

Deuxième partie : la précarité du présent

Le gouverneur

J'ai rencontré Emmanuel pour la première fois en 2020 à l'aéroport international de Nsimalen. Je venais d'atterrir à Yaoundé pour la Conférence francophone et il m'a conduit au Hilton. C'était un trajet de cinq minutes, mais il en a fallu presque trente, car nous nous sommes faufiletés dans le trafic de l'heure de pointe. Des perles de sueur se condensaient sur mon front dans la chaleur étouffante, plus chaude que l'étreinte d'un amant. Mes supplications à Emmanuel pour qu'il allume l'air conditionné furent ignorées, car il prétendait que cela consommerait trop de carburant, ce qui réduirait ses maigres revenus Uber.

« Je n'ai pas le temps de garer cette voiture », dit-il en faisant une embardée pour éviter un camion qui fonçait dans notre direction.

Il ne semblait pas gêné, même si je me tortillais mal à l'aise sur mon siège.

« Si vous arrêtez de conduire, comment allez-vous gagner votre vie » ? demandai-je par curiosité.

« Je vais en Europe », a-t-il répondu. « Je veux vivre le rêve européen ! Je suis fatigué de poursuivre l'insaisissable rêve africain ».

En tant que Français, je me suis demandé à quoi le rêve européen était censé ressembler pour un Africain, car beaucoup d'entre eux portaient encore le fardeau de la Françafrique.

« J'ai économisé presque la moitié de l'argent pour ma demande de visa », a déclaré Emmanuel, qui a poursuivi en expliquant qu'il avait mendié auprès de ses proches, emprunté à des bienfaiteurs et qu'il était à deux doigts de voler le reste, mais que sa conscience ne le lui permettait pas. Sa parole était la seule garantie qu'il rembourserait les prêts, une fois qu'il aurait décroché son premier emploi en Europe. 3 000 euros, c'était le prix qu'il payait pour son passage. C'était un travailleur acharné, un honnête homme qui essayait de gagner sa vie, mais autour de lui, c'étaient les corrompus qui prospéraient. Il rêvait souvent, souhaitant pouvoir se sortir par la corruption de cette pauvreté qui l'étouffait. Comment se fait-il qu'avec deux diplômes, il ne trouvait toujours pas de travail ? Il détestait que la monnaie CFA soit en chute libre, ce qui signifiait qu'il avait besoin de plus de francs pour acheter les précieux euros.

« Merci de m'avoir conduit à l'hôtel en toute sécurité », ai-je dit alors que la voiture se rapprochait de l'entrée du Hilton.

« Tout le plaisir était pour moi » a répondu Emmanuel.

Je me suis senti obligé de lui donner un pourboire mais, même si j'ai tendu un billet de 100 euros, cela m'a semblé un peu maigre et, lorsqu'il m'a remercié abondamment, j'ai été plutôt embarrassé par cette marque de reconnaissance. Je regardai Emmanuel mettre l'argent dans sa poche comme si j'allais changer d'avis. Ou pire encore, demander la monnaie.

Emmanuel

Avant la fin de l'année, vous aviez émigré en France comme vous l'aviez prévu, avec une valise remplie de tant d'espoir que vous deviez la presser pour pouvoir la fermer. Vous étiez enthousiaste à l'idée de ce que l'avenir vous réservait. Votre plan était assez simple. Vous deviez tout au plus passer deux ans en Europe, puis rentrer chez vous, armé de suffisamment d'argent pour construire votre maison et créer votre propre entreprise. Cinq ans se sont écoulés depuis votre départ et vous n'avez toujours pas

les moyens de payer le vol de retour. Vous n'avez même pas assez d'économies pour terminer votre maîtrise, sans parler de vous inscrire à un doctorat. Avec un tel diplôme, il serait plus facile de trouver un emploi. Vous avez occupé deux emplois pour compenser l'argent que vous envoyiez avec diligence à votre mère. Pendant la journée, vous étiez assis sur la chaîne de production d'une usine de conserves, regardant les boîtes de maquereau, de thon et de sardines défilier sur le tapis roulant. L'étiquette indiquait « Pour l'exportation » et vous vous rendiez compte que vous n'étiez pas différent des autres. Vous étiez là, exportant votre main-d'œuvre qualifiée pour 17 euros de l'heure. Quatre heures par jour, cinq jours par semaine. Cela fait le compte. 340 euros par semaine. 1 360 euros par mois. La chasse au papier, c'est la course à l'argent. Le week-end, il fallait faire un tour en boîte de nuit. Vendredi soir. Le samedi soir. Nettoyage des urinoirs dans les toilettes unisexes. Vous étiez immunisé contre tout cela. L'odeur putride de la merde qui étouffait l'air. Même en vaporisant généreusement du désodorisant, rien n'y faisait. On ne s'habitue toujours pas à l'odeur nauséabonde du vomit. Les clients ne se souciaient pas de répandre leurs tripes sur le sol. Ils régurgitaient des tournées de cocktails capiteux et des shots de tequila puissants. Parfois, on pouvait discerner leurs morceaux de repas non digérés nageant dans la bave. On nettoyait tout ça pour 20 euros de l'heure. Au-delà des excréments humains, il s'est passé bien d'autres choses dans ces toilettes. On pourrait écrire un livre sur la façon dont les couples s'y enferment pour des séances d'exploration excitante. Lorsqu'il n'y avait pas de longue file d'attente, vous aviez l'amabilité de leur permettre d'avoir un orgasme. Puis il y avait les accros à la coke, qui faisaient la queue, à la recherche de la prochaine défonce. Vous étiez assez doué pour gérer tout cela. Ce sont les femmes qui pleurent et dont le maquillage est taché que vous cherchez à éviter. Vous étiez en train de laver les urinoirs lorsqu'un homme est entré en chantant Premier Gaou à contre-temps. Vous avez reconnu la chanson depuis votre adolescence, lorsqu'elle dominait les ondes. Les notes ont touché une corde sensible, déclenchant une conversation entre vous et l'inconnu. Il y a quelque chose de réconfortant à rencontrer quelqu'un de chez soi. Même en tant qu'étrangers, la communauté de langue avait comblé la distance qui vous séparait. Pendant quelques minutes, vous avez échangé des plaisanteries.

« Mon gars, tu devrais te joindre à nous à notre table ». Il a lancé l'invitation entre deux éructations et pets en urinant.

« Je suis encore en service », avez-vous répondu.

« Tu es sérieux ? Tu veux dire que tu es parti de chez toi pour travailler dans des toilettes ? Il faut que tu sois sérieux dans la vie, mon gars » !

« J'essaie de gagner ma vie », avez-vous dit sur la défensive, beaucoup plus fort que vous ne l'auriez voulu.

« Non, mec, où est ta dignité ? Ces Européens se moquent de vous. Ils pensent que vous n'êtes que de petits bâtards. Vous trimez en Europe comme si vous n'aviez pas vos propres pays ! Soyez fiers, mon gars ».

Ces mots sont comme une gifle, mais il vous tapote le dos d'un air condescendant, comme pour essayer d'adoucir le choc. Il vous tend une grosse liasse d'euros avant de sortir en chantant à tue-tête. Vous vous enfermez dans une cabine de toilettes et commencez à compter les billets. Cent euros. Deux cents. À mille, vous êtes haletant. Vous avez mis l'argent dans votre poche et vous avez couru vers la partie principale de la boîte de nuit. Vous vous êtes frayé un chemin à travers une foule de corps dansants et de musique trépidante. Vous avez scruté la foule à la recherche de votre généreux bienfaiteur afin de pouvoir lui exprimer votre gratitude comme il se doit. Lorsque vous l'avez repéré, il se trouvait dans la section VVIP, entouré d'un groupe de personnes. Ils étaient assis autour d'une table encombrée de bouteilles de Dom Pérignon réfrigérées dans des seaux à glace en argent. Il y avait aussi des plateaux de nourriture en argent. Vous avez reconnu les huîtres et le caviar. Vous avez reconnu les huîtres et le caviar, et les autres choses que votre langue n'arrivait pas à prononcer. De belles blondes plantureuses vêtues de robes courtes paillonnées au décolleté plongeant étaient assises autour de la table, tirant sur des cigarettes et soufflant de la fumée dans l'air.

Vous vous êtes élançé vers votre bienfaiteur en criant : « Mon ami ! Mon bon ami » !

« Éloignez ce (juron) de moi » ! a-t-il sifflé.

Il vous a repoussé comme une saleté. Vous êtes décontenancé. Qu'est-il advenu de la camaraderie qui régnait tout à l'heure dans les toilettes ? Des gardiens vous ont brusquement empoigné et fait traverser la pièce. Vous avez ressenti une humiliation grandissante parce que tout le monde avait les yeux rivés sur vous. Vous gardez la tête baissée. Vous ne vouliez pas que votre visage soit filmé, de peur de faire le tour du monde. Ils vous ont jeté sur le trottoir. Vous avez atterri sur un tapis de neige. Un vent glacial vous a mordu les oreilles. Vous êtes resté allongé un moment, prostré, sous le choc et l'humiliation. Finalement, vous vous êtes levé et vous êtes rentré dans le club avant de risquer de perdre votre emploi. Une grande partie de vous voulait jeter les euros dans les toilettes par dégoût, mais la voix de la raison vous en empêchait. Ne sois pas fier mon bonhomme. L'orgueil n'allait certainement pas vous nourrir. La nuit a fait place au matin. Votre service s'est terminé. Vous vous êtes douché et changé avant de prendre le métro pour rentrer chez vous. Vous étiez en train de faire défiler Instagram quand vous l'avez vu.

« Le fils du président harcelé dans un club parisien par un hooligan. #imbecile ».

Le gouverneur

J'ai rencontré Saru dans la file d'attente de l'immigration. Elle avait l'air un peu perdue après avoir enregistré ses bagages, alors je l'ai guidée tout au long de la procédure. Elle semblait reconnaissante de mon aide. J'ai remarqué que les pages de son passeport étaient vides. Elle m'a dit qu'il était tout neuf et que c'était la première fois qu'elle quittait le pays. C'était la première fois qu'elle prenait l'avion. Elle avait été l'enfant des premières fois. La première femme de la famille à aller à l'université. Bien qu'elle ait obtenu des diplômes de première classe pendant les premières années de son cursus en ingénierie, ses parents n'avaient plus les moyens de payer ses frais de scolarité. Elle a rempli d'innombrables formulaires de demande de bourses, mais aucun n'a abouti. Son nom est resté figé sur les listes d'attente. Au Zimbabwe, la brillance est fabriquée en abondance. Ce sont des gens brillants, travailleurs, qui brillent partout sauf chez eux.

« Je m'appelle Neil Governor », ai-je dit en guise de présentation.

Nous nous sommes serré la main, mais elle a rapidement retiré la sienne de la mienne. J'en ai déduit qu'elle devait se méfier des étrangers.

« Vous avez un beau pays », lui ai-je dit, en essayant de rompre le silence gênant qui s'est installé.

Elle a hoché la tête, ne semblant pas convaincue par mon affirmation, mais pas suffisamment gênée pour la réfuter. Ayant occupé un poste d'ambassadeur au Zimbabwe, j'ai eu le luxe de voyager souvent dans le pays, de respirer sa beauté et d'évaluer la qualité de ses atouts touristiques. J'ai fait de la descente en rappel à Nyanga, du saut en bungee aux chutes Victoria et du kayak à Kariba. Nous avons fait de la randonnée dans les montagnes ondulantes de Chimanimani. Nous avons parcouru à cheval la Vumba, avec ses paysages époustouflants et ses chutes d'eau majestueuses. J'ai participé à un safari de luxe sous tente dans le parc national de Hwange et j'ai perdu le compte du nombre d'espèces sauvages qui évoluaient en liberté sur le territoire. J'ai passé du temps à nager dans le précipice des chutes Victoria. Saru a admis avoir vu d'innombrables photos mais a avoué qu'elle n'y était jamais allée, ce que j'ai trouvé choquant et honteux à la fois.

« Où allez-vous » ? lui ai-je demandé.

« En Arabie saoudite », a-t-elle répondu. « J'ai trouvé un emploi là-bas. Ils paient mon billet et tout le reste ».

« Quel genre de travail » ?

« Au pair. Je vais m'occuper d'enfants et les aider à faire leurs devoirs pendant que j'étudie et que je termine mon diplôme ».

Je lui ai souhaité bonne chance alors que nous nous séparions aux portes d'embarquement. Tout comme elle avait dit au revoir à sa famille un peu plus tôt.

Saru

Votre famille ne possédant pas de voiture, elle a loué un minibus-taxi qui vous a déposé devant l'imposant aéroport international Robert Mugabe. RGM est décédé, mais il a laissé une empreinte indélébile dans le paysage. Il est un tatouage dans l'esprit de ceux qui ont vécu les trente-sept années de son règne sans entraves. Vous êtes née dans le mugabéisme. Votre mère a souvent déploré la difficulté de cette époque. Des jours de sécheresse et de désespoir. Des jours de farine jaune et de programmes financés par des donateurs. Plusieurs dizaines d'années plus tard, les difficultés ne se sont pas atténuées. C'est pourquoi vous partez, pour fuir. Votre famille se réunit autour de vous pour prier. Votre mère vous impose les mains en vous disant que le Seigneur sera avec vous où que vous alliez. Vous y croyez, car en quoi d'autre pouvez-vous croire ? Le système vous a laissé tomber un nombre incalculable de fois. C'est une première pour eux, car vous, Sekai, vous êtes le premier membre de la famille à quitter le pays. Toutes les autres familles que vous connaissez survivent grâce aux envois de fonds de la diaspora. Comme des lettres, ils sont postés aux quatre coins du monde. Vous attendez aussi avec impatience le jour où votre mère se réveillera pour aller chercher les dollars à Mukuru. Vous voulez la soulager du fardeau que représente la prise en charge de votre famille de dix personnes. Vous ne voulez plus être un fardeau.

Vous êtes émerveillée par la tour de contrôle conique aux motifs décoratifs inspirés du Grand Zimbabwe. Vous n'y êtes jamais allée, mais vous en avez vu des images dans vos manuels d'histoire, et elle constituait la toile de fond de votre monnaie lorsque vous en aviez encore une. Avant que l'inflation ne dévore la monnaie comme des termites. C'est la première fois que vous prenez l'avion. Vous n'avez jamais voyagé qu'en bus. C'est la seule fois où vous avez quitté votre village, Mutoko, pour aller étudier à l'université du Zimbabwe à Harare. Aujourd'hui, vous êtes à bord d'un vol Emirates à destination de Dubaï.

Vous prenez un autre vol qui vous emmène en Arabie Saoudite. Lorsque vous atterrissez à Riyad, vous êtes fatiguée par le décalage horaire et épuisée. À l'aéroport, vous êtes accueillie avec hostilité et suspicion. Vous êtes finalement reçue par un agent en uniforme de l'agence de recrutement Al Faydar. Il y en avait beaucoup d'autres. Noirs et pleins d'espoir comme vous. Des Kényans. Des Nigériens. Des Somaliens. Tous enthousiastes à l'idée d'être dans le Golfe et de gagner les billets verts tant convoités.

Aujourd'hui, cela fait des années que vous êtes arrivée. Vous n'êtes pas non plus repartie, et ce n'est pas faute de l'avoir voulu. Votre contrat a expiré, mais vos employeurs ne veulent pas vous libérer. Vous leur avez remis votre passeport à votre arrivée. Ils ne vous l'ont pas rendu ; ils disent que vous ne l'avez pas mérité.

Vous tournez en rond sur le sol de votre petite chambre comme un oiseau en cage à qui on a coupé les ailes. Vous êtes en arrêt maladie depuis deux jours, mais vous n'avez pas été vue par un médecin. Madame vous a donné de la pénicilline pour MST. On ne parle pas de la façon dont vous l'avez contractée, mais seulement de la façon dont vous devez vous en débarrasser. On vous explique seulement comment vous devez vous en débarrasser. Vous voulez prendre vos comprimés, mais pas à jeun. Vous attendez toujours que Madame vous apporte un morceau d'agneau et un bol de riz. Cela fait des jours.

« Gagne ta vie », vous dit-on, « tu nous es redevable ».

Vous leur devez le billet d'avion et l'argent de la kafala. 15 000 dollars, c'est ce qu'il vous faut pour te libérer de votre contrat, moins les frais de subsistance, ajoutent-ils. Votre contrat stipule que vous gagnerez 500 dollars par mois, en travaillant du lundi au vendredi, huit heures par jour, les week-ends étant libres. Votre contrat, c'est de la servitude.

Personne ne parle de la pénibilité de votre journée. Qu'elle commence à 5 heures du matin et se termine à minuit. Parfois, elle ne se termine pas, pas quand il entre dans votre chambre et vous force à faire des choses impensables, des choses innommables. Une douleur sourde vous tenaille la tête, mais celle entre vos jambes est atroce. Vous avez l'impression d'être en feu. Vous êtes en sueur. Vous voulez rentrer chez vous. Vous cherchez dans les recoins de votre esprit ce verset de la Bible qui parle de la « maison de mon Père » et de ses nombreuses pièces. Vous vous demandez s'il a préparé une place pour vous, car vous ne voulez plus être ici. Vous savez maintenant qu'il n'y a pas de place pour vous ici.

Troisième partie : La fantaisie du futur 2063

« Car l'ÉTERNEL, ton Dieu, te bénira comme il l'a promis ; tu prêteras à beaucoup de nations, mais tu n'emprunteras rien à personne ; tu domineras sur beaucoup de nations, mais personne ne dominera sur toi. Tu domineras sur beaucoup de nations, mais aucune ne te dominera ».

Le gouverneur

Il fut un temps où, en Afrique, le vol d'Accra au Nigeria coûtait autant que le vol de Londres à Accra. C'est ce que quelqu'un m'a dit. Je n'arrive pas à comprendre comment cela est possible, qu'un vol d'une heure puisse coûter le même prix qu'un vol de six heures. Cela me semble ridicule maintenant que je fais chaque semaine la navette entre Mogadiscio et nos bureaux à Abuja. C'est un vol d'une heure sur les nouveaux Superjet Gulfstreams. Je préfère vivre à Mogadiscio, où mon partenaire et moi possédons un penthouse surplombant la côte somalienne aux sables blancs étincelants et aux eaux bleu azur. C'est de loin le plus long littoral d'Afrique continentale et le bien immobilier le plus recherché du continent. Des condominiums et des villas de luxe parsèment les plages d'un blanc de chaux. Il était logique de

vivre ici après le départ de nos derniers enfants de la maison. Aujourd'hui, le logement est intégré. Nous, les plus riches, qui occupons les penthouses des étages supérieurs, subventionnons les pauvres qui vivent dans les étages inférieurs. L'espace est le facteur déterminant du pouvoir d'achat et de l'accessibilité. Ceux qui peuvent se le permettre prennent des appartements plus grands. Ceux qui ne le peuvent pas ont des appartements plus petits. Lorsque tout le monde sort de son appartement le matin, il est difficile de distinguer les riches des pauvres. Les ghettos de pauvreté ont été éradiqués. Ce paysage immobilier ne faisait qu'engendrer des poches de désenchantement et de criminalité. Ce nouveau modèle favorise l'inclusion et l'aspiration à une vie meilleure. Les prix de l'immobilier ont explosé en Afrique. La demande est alimentée par les masses, car le niveau de vie augmente et de plus en plus de personnes deviennent socialement mobiles, passant d'une classe à l'autre. Nous sommes la génération Alpha, ceux qui sont nés après 2010.

J'écoute les nouvelles transmises par mes écouteurs sur l'intensification de la guerre en Europe. Un continent sinistré qui subit les conséquences de la cinquième guerre mondiale. Elle a commencé lorsque la Corée du Nord a envahi la Russie, puis l'Allemagne s'est jointe à elle pour protéger la souveraineté européenne. Depuis, l'Europe n'a plus connu la paix. Bien sûr, l'Afrique a décidé de ne pas s'en mêler. En effet, qu'avons-nous à faire dans les affaires de l'Occident ? Nous n'avons plus rien à voir avec nos ancêtres. Nous avons ignoré les appels désespérés à soutenir la guerre, à enrôler des soldats africains. Notre plus jeune, Jelani, voulait s'engager. Il se présente comme une sorte de libéral.

« Je ne fais pas attention à la couleur », a-t-il déclaré, « les personnes de couleur « pêche » et « brune » doivent se soutenir mutuellement ».

J'ai été tenté de lui ôter cette idée de la tête, mais l'agression d'enfants est aujourd'hui passible d'une peine d'emprisonnement. Pensait-il que si les rôles étaient inversés, les Européens seraient prêts à mener son combat ?

« Nous devons lutter contre la destruction de l'humanité », a-t-il insisté.

La population européenne est en déclin depuis des années et les guerres continuent de réduire le nombre d'hommes et de femmes susceptibles d'être enrôlés dans des forces armées. La plupart d'entre eux sont partis pour tenter d'échapper à la conscription.

Ma partenaire Morowa entre dans la pièce, les cheveux tressés sur la tête. Son corps voluptueux est drapé de Dolce & Ghana, et les bracelets de Côte d'Ivoire qu'elle porte aux poignets s'entrechoquent bruyamment lorsqu'elle lève les mains.

« Je viens de recevoir un message électronique de votre fille, Zuri. Elle ramène quelqu'un à la maison. Quelque chose à propos du mariage ».

Avachi dans mon fauteuil, les paroles de Morowa m'obligent à me redresser. Je suis vraiment choquée que notre plus jeune veuille se marier. De nos jours, peu de gens pratiquent la monogamie et les licences de mariage sont difficiles à obtenir. La polygamie et la polyandrie sont la norme. Je suis dans un mariage polygame, Morowa est ma dernière épouse. C'est son deuxième mariage, après la dissolution du premier.

« Je suppose qu'il faut fêter cela », dit-elle.

Elle me tend une Homebru, une marque de bière brassée avec du sorgho et du millet, conditionnée dans des calebasses pour préserver son goût authentique. Je taquine souvent Morowa en lui disant qu'elle n'est pas africaine, car elle préfère encore boire du champagne. Moët & Soudan est son préféré. Fondée par la Maison de Juba en 2043, c'est la première marque de champagne du continent, suivie par Veuve Noire et Champagne Uhuru. Les Européens déversent littéralement le GH Mumm à nos portes. Les avions sont pleins à craquer le vendredi, car les gens s'envolent pour Londres, Paris et Milan le vendredi et reviennent le dimanche. Il est moins cher d'acheter à l'étranger aujourd'hui ; le taux de change est en notre faveur. L'Afrique n'a plus qu'une seule monnaie, le Fedha africain. Elle est émise par la Banque centrale africaine, dont le siège se trouve à Abuja. Je suis le gouverneur de la Banque centrale. C'est formidable de présider un continent qui n'a plus de dette. Des mesures fiscales strictes et des mesures de postérité ont permis de rembourser nos dettes et de nous libérer du joug de l'esclavage économique.

Morowa

Vous êtes surpris lorsque votre fille vous appelle pour vous dire qu'elle veut se marier. D'une part, il est difficile de rester marié de nos jours. Les licences de mariage doivent être renouvelées au bout de cinq ans, et même dans ce cas, le renouvellement n'est pas garanti. Vous le savez, vous en êtes à votre deuxième mariage, et c'est pourquoi vous avez décidé d'essayer la polygamie. Vous n'avez jamais pensé que Zuri était du genre à se marier. Elle n'a pas dit grand-chose sur cet homme, si ce n'est qu'ils se sont rencontrés lors de son stage à la NASA. Elle a étudié à l'Académie aérospatiale en Algérie. Elle a fait une double spécialisation en astrophysique et en ingénierie aérospatiale et est maintenant cadette de l'espace au Gabon. Vous étiez très fiers lorsque Zuri a été choisie comme l'un des cadets de l'espace pour accompagner le lancement d'un missile spatial qui a décollé d'Éthiopie. Ils organisent à présent des vols vers la lune et entament des explorations dans cette direction, car ils pensent que dans quelques centaines d'années, la Terre pourrait ne plus être habitable.

« Cet homme a intérêt à être incroyable », dit votre mari, interrompant vos pensées. « Je ne veux pas de médiocrité pour notre fille ».

Vous riez en rejetant la tête en arrière. « En d'autres termes, elle doit être comme toi »?

Vous vous remémorez la première fois que vous avez rencontré Kojo dans une station de ski du Drakensburg, au cours de l'hiver 2050, votre petite fille à la main. Il était là pour une conférence sur la politique monétaire et vous preniez des vacances bien méritées dans votre travail exigeant. Vous êtes le PDG de la Katanga Lithium Corporation. La RDC extrait et traite désormais son propre lithium et est devenue le premier producteur mondial. L'Afrique n'exporte plus ses matières premières. Elle valorise ses propres minerais et d'immenses usines ont vu le jour, annonçant la deuxième cyber-révolution avec moins de pollution et d'exploitation. La création d'emplois a été magique, se multipliant comme par enchantement, avec davantage d'industries en aval. Peu de gens quittent le continent pour chercher un emploi. Ils se déplacent d'un bout à l'autre de la région pour trouver de nouvelles opportunités dans un contexte d'abondance de potentiel, que ce soit dans l'industrie textile à l'ouest ou dans les plantations agricoles à l'est. Les Africains n'ont pas besoin de permis de travail pour travailler en Afrique. Il n'y a pas de barrières bureaucratiques à franchir pour obtenir un emploi dans d'autres parties du continent. Seuls les non-africains ont besoin d'un permis de travail.

Les pays européens font tout leur possible pour attirer les voyageurs africains en leur proposant des voyages organisés. Les gens n'ont que l'embarras du choix. En raison du changement climatique, il neige désormais dans certaines régions d'Afrique. Chaque hiver, nos chaînes montagneuses sont recouvertes de neige. On peut skier dans les Eastern Highlands du Zimbabwe ou du Lesotho. Il est vrai qu'il est aujourd'hui moins cher d'aller skier dans les stations alpines de Suisse. Ces stations alpines connaissent actuellement une saison morte constante, la concurrence des destinations africaines étant rude. Les jeunes d'Afrique et d'ailleurs parcourent le continent sac au dos pendant leur année sabbatique avant l'université. Ils prennent le train du Caire au Cap. Cecil John Rhodes danserait dans sa tombe s'il savait que sa vision s'est enfin concrétisée. Il existe également une ligne ferroviaire est-ouest reliant Dakar à Mogadiscio. Il est incontestablement plus facile de voyager à travers le continent, que ce soit par avion ou par train rapide. Les passeports ont été remplacés par l'Afropass, qui permet de circuler librement sur le continent. D'autres continents exigent encore des visas, mais ils ne sont pas aussi contraignants. Les frontières servent davantage à des fins administratives et à l'intégrité territoriale qu'à toute autre chose.

Vous êtes encore en train de réfléchir à tout cela lorsque vous recevez un autre message électronique de Zuri, et cette fois-ci, son ton est urgent. Vous devez vous rendre immédiatement à l'aéroport. Kojo insiste sur le fait qu'il va s'en occuper. Vous levez les yeux mais vous laissez passer parce qu'il essaie toujours d'agir en homme. 2063, et vous n'avez pas réussi à démanteler le patriarcat. Vous souriez parce que vous avez atteint un minimum d'égalité dans certains domaines. Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes appartiennent au passé. Tout le monde a les mêmes chances sur le lieu de travail. Il y a même des femmes présidentes dans certains pays africains. Vous souriez parce que vous êtes certainement mieux loties que la génération de votre grand-mère.

Le gouverneur

La première fois que je rencontre Tchad, il est retenu à l'aéroport. Zuri avait appelé, paniquée, pour dire qu'ils retenaient son petit ami sans explication. Aucun d'entre nous n'avait imaginé que notre première rencontre se déroulerait ainsi. J'entre dans le bureau de la sécurité et je vois ma fille, deux fonctionnaires en uniforme et un blondinet aux yeux bleus.

Je demande : « Où est Tchad » ?

« C'est moi », répond le blond aux yeux bleus, dont les longs cheveux sont attachés en queue de cheval.

Une vague de confusion m'envahit. Lorsque j'ai entendu le nom Tchad pour la première fois, j'ai immédiatement pensé qu'il était africain. Il y a tellement de gens qui appellent leurs enfants Libye, Léonie, Mali ou Zambie de nos jours. Auparavant, on pouvait deviner l'origine d'une personne simplement par son nom, mais aujourd'hui, une personne sur deux s'appelle Simba, Lakeisha ou Kesi. Le swahili est la langue officielle du continent.

« Nous sommes tout aussi confus », déclare un officier qui se présente sous le nom d'Ekow.

« Nous soupçonnions Tchad d'utiliser une identité volée », ajoute l'autre agent.

« C'est absurde » ! persifle Zuri, en prenant la défense du blondinet. « Pourquoi aurait-il fait ça » ?

Ekow la regarde de travers tout en produisant une feuille contenant une longue liste d'Européens surpris en train d'essayer d'entrer en Afrique avec de fausses identités. L'Afrique est en proie à une crise des réfugiés, explique M. Ekow. L'Afrique du Sud est l'une des destinations les plus populaires, les réfugiés arrivant quotidiennement par bateau sous des noms afrikaans. Le Mozambique, sur la côte est, est confronté à un afflux de Portugais qui revendiquent des visas ancestraux.

Zuri lève les bras au ciel. « Baba, tu dois faire quelque chose ! Utilise ton influence ! Tu es le gouverneur de la Banque centrale d'Afrique ».

« Non, non, non, Binti mzuru », répons-je, « ce n'est pas du tout africain, ça. Pourquoi utiliserais-je mon influence de cette manière ? Cet homme devrait donner son point de vue. Comment en est-il arrivé à porter ce nom » ?

Je me tourne vers Tchad. Il transpire abondamment et son teint est rouge comme une betterave. Pendant qu'il s'explique, mes propres préjugés intériorisés se manifestent à fleur de peau. Je me demande ce que ce mtu mweupe sans terre attend de ma fille ? Je suppose qu'il l'utilise peut-être pour acquérir la citoyenneté.

Tchad

Vous atterrissez à l'aéroport international Bole d'Addis-Abeba, devenu la plus grande plate-forme aéroportuaire d'Afrique. C'est la première fois que vous venez en Afrique, mais vous en avez beaucoup entendu parler. On l'appelle le continent noir mais, même au moment de l'atterrissage, la piste est éclairée comme une piste de casino à Las Vegas. Le continent est alimenté par l'Africa Power Corporation, qui s'approvisionne à Cahora Bassa, Katanga, Kariba et dans la Volta. Le réseau a été étendu pour inclure l'énergie solaire et éolienne. Avec la popularisation des voitures électriques, la demande d'électricité a explosé dans le monde entier.

Vous avez pris l'avion à l'aéroport international Donald Trump. Un vol de cinq heures qui en a paru dix, parce que chaque heure s'étirait douloureusement, aggravée par votre désir ardent d'être avec Zuri. Vous étiez impatient de l'embrasser, votre langue la titillant de la tête aux pieds. Cela faisait six mois que vous ne vous étiez pas vus. Vous étiez occupé par la procédure de demande de visa et les examens médicaux. Vous n'en reveniez pas de la rigueur administrative nécessaire à l'obtention d'un visa, sans parler des longs entretiens à l'ambassade d'Afrique à Washington. Ils vous ont tout de même accordé un visa d'un mois, alors que vous aviez explicitement déclaré que vous veniez rendre visite à votre fiancée. Vos comptes bancaires ont été passés au crible.

« Vous ne pouvez absolument pas rester plus d'un mois en Afrique ».

Vous avez répondu sérieusement : « J'ai deux mille dollars sur mon compte » !

Vous n'en revenez pas de l'ignorance de l'agent. Ne se rendait-elle pas compte qu'il s'agissait d'une grosse somme d'argent ? À plusieurs reprises, vous avez failli renoncer à la procédure, préférant que Zuri émigre en Occident. Ce serait facile, disiez-vous.

« Ne me fais pas choisir entre l'Afrique et mon amour pour toi », a dit Zuri, « je choisirai toujours l'Afrique ».

L'agent consulaire a souri sèchement. « Cela ne fait que cinq mille fedhas africains ».

Vous n'avez pas dit un mot. Vous ne saviez pas que le taux de change était si élevé. 1 fedha africain pour 4 dollars des Etats-Unis.

« Je resterai avec ma fiancée », ajoutez-vous rapidement, « elle me couvre ».

L'agent sourit en vous rendant votre passeport avec un visa tamponné. Votre cœur s'est serré lorsque vous avez vu l'autocollant « 30 jours ». La procédure vous avait coûté mille dollars. Et vos nombreuses lamentations sur les difficultés rencontrées par les étrangers pour se rendre sur leur continent.

« Les Africains ont eu la vie aussi dure », a déclaré l'agent, comme s'il lisait dans vos pensées. « Essayez de lire la littérature africaine. Ces difficultés sont bien documentées ».

Vous mettez tout cela de côté en attrapant votre bagage à main. Puis vous rejoignez la colonne des passagers qui débarquent. Tous les avions sont désormais configurés en classe affaires. Il n'y a plus de distinction de classe sur les vols. Vous vous dirigez vers le terminal de l'aéroport. Vous récupérez d'abord vos bagages, puis vous vous rendez à l'immigration. Vous passez devant des scanners électroniques qui produisent une photo de votre personne aux rayons X, que vous présentez ensuite à l'agent d'immigration avec le code-barres de votre passeport. Scanné par l'ordinateur, il retrace toute votre histoire. Vous êtes né à l'hôpital de Bridgeport, dans le Connecticut, en 2040, de Lily Dawes et Marie Governor. En troisième année, vous avez eu des ennuis pour avoir corrompu l'examen en ligne. Aujourd'hui, tout le monde est scolarisé en ligne. Il n'y a plus d'écoles privées ou publiques, il n'y a plus qu'un seul jury d'examen pour les différents continents. Cette génération ne sait pas ce que signifie être malmené dans la cour de récréation ou être moqué parce que sa boîte à lunch n'est pas assez chic.

Vos manigances ne se sont pas arrêtées là. À l'université, vous avez fait parler de vous pour le rôle que vous avez joué dans le déclenchement d'une manifestation mondiale contre la quatrième guerre mondiale. Plus tard, vous avez pris une année sabbatique avant d'entreprendre vos de médecine pour vous engager dans le service militaire et vous avez été affecté en Allemagne.

« Vous avez l'air d'un fouteur de merde », dit l'agent de l'immigration. Elle vous demande de vous écarter.

Vous vous apprêtez à protester, mais elle insiste. Vous vous exécutez mais restez frustré par le retard. Vous faites savoir à Zara que vous avez été retenu. Le cœur battant, vous êtes conduit dans un bureau au troisième étage. Les ascenseurs sont en verre transparent, ce qui est rassurant car vous n'aimeriez pas disparaître. Dans cette pièce, vous êtes interrogé par un fonctionnaire d'un mètre quatre-vingt-dix à la peau luisante. Il s'appelle Ekow. Il vous demande d'ouvrir vos bagages et les fait fouiller de fond en comble. On fouille dans vos affaires, on trouve des menottes et d'autres accessoires.

« C'est pour quoi faire, ça, monsieur » ? aboie Ekow.

« Pour le sexe », dites-vous franchement.

Il vous regarde d'un œil méfiant et met les objets de côté, comme pour une enquête plus approfondie.

« Pourquoi me retenez-vous » ? demandez-vous, exaspéré.

« C'est une question de procédure », répond-il, « surtout pour les hommes à l'allure suspecte ».

Vous savez que c'est la couleur de votre peau, cela va sans dire, mais vous ne voulez pas en arriver là. Vous vous mordez la lèvre, votre peau s'échauffe et rougit. Les rôles ont bel et bien changé. Le rapport de force a également changé. Ce sont eux qui commandent maintenant.

UNE CONVERSATION PROVISOIRE



Nour Kamel, originaire d'Égypte, est une écrivaine et rédactrice en chef bien établie, avec une longue liste de titres et le potentiel nécessaire pour devenir l'une des plus grandes figures littéraires d'Afrique. Sa candidature au programme de résidence de l'UA20 a été rédigée en réponse directe au thème "Notre Afrique, notre avenir". Ses poèmes explorent les différentes facettes de l'identité et la façon dont les L'Africains s'entrelacent à travers les États-nations. Nour a écrit plusieurs poèmes très expressifs et fouillés dans le cadre de sa contribution à la résidence d'écrivains de l'UA20, qui témoignent de son talent d'écrivain et nous vous faisons partager 3 de ses poèmes ci-dessous.

L'Afrique entre et découvre l'avenir en train de faire défiler son téléphone

L'Afrique: Bon ! Il faut qu'on parle

L'Avenir (sans lever les yeux de son téléphone): De quoi ?

L'Afrique : De la façon dont les choses se passent.

L'Avenir (continuant à faire défiler son téléphone) : Elles continueront à aller de l'avant.

L'Afrique va vers l'Avenir et repousse gentiment son téléphone.

L'Avenir accorde toute son attention à l'Afrique.

L'Afrique : Nous avons besoin de certaines assurances

L'Avenir: De ma part ? Ce n'est pas comme ça que ça marche d'habitude...

L'Afrique: Nous voulons récupérer ce que nous avons, ce qui nous est dû, dans combien de temps-

L'Avenir: Ce n'est pas quelque chose que je peux faire ni garantir pour vous

L'Afrique: Ecartez-vous et laissez-nous passer pour une fois

L'Avenir: Je suis l'incarnation de la promesse. Que le chemin soit dégagé ou non, c'est vous qui choisissez la voie à suivre

Le Passé entre, pensif, portant un livre.

Le Passé essaie de tendre le livre à l'Afrique.

Le Passé: Vous n'y trouverez pas tout mais c'est un début

L'Afrique (en colère): C'est toi qui nous as mis dans ce pétrin pour commencer ! Pourquoi n'as-tu rien fait à l'époque ? À quoi servent les souvenirs pour nourrir ceux qui ont faim, conjurer les inondations, vêtir ceux qui ont froid ?

Le Passé: Ils se tourneront vers vous, et vous devrez savoir ce qui a mal tourné.

Remplissez ses pages
de chaque histoire.

L'Afrique, hésitante, accepte le livre de vérité du Passé

L'Avenir (pensif) : (pensif): J'oublie trop facilement où tu as été... et les sacrifices qu'il t'a fallu faire pour arriver jusqu'à moi.

L'Avenir sort puis revient avec le Présent, qui semble épuisé, distrait par tout ce qui l'entoure et prêt à fuir

Le Présent: Je ne retiens qu'un seul moment, je suis désolé.

L'Avenir réunit le Passé et le Présent,

puis sort son téléphone pour prendre un sombre selfie des trois

L'Avenir: Ensemble, nous commençons à compter davantage.

L'Avenir tend le téléphone à l'Afrique.

L'Afrique: Tout ce que nous demandons, c'est ce qui nous a toujours appartenu

Le Passé: Tout ce que je demande, c'est que vous vous souveniez

Le Présent: Nous reposer, juste un moment

L'Avenir: Et que ceux qui peuvent demander le reçoivent.

Nous entrons, un chœur Nous entrons,

un chœur tout en fleurs et en épaves, fiers devant eux tous

Nous: Nous demandons...

Pause.

Nous:...que vous nous entendiez.

Ce que nous avons dit, ce que nous disons: « Africa Cento »

Quand le bruit de toutes les créatures s'est exprimé,
il devint quelque chose de jamais entendu auparavant, subjuguant l'univers,
en faisant tout voler en éclats.

Ce poème, étouffé par les herses du silence,
a besoin d'écrire, de réciter et de nous interpréter vers la liberté.
Les possibilités de triomphe ou de victoire semblent lointaines,
des rêves ridicules, les plans les plus grandioses ... - doux à entendre, difficiles à imaginer.

Les ancêtres et Dieu sont malheureux, aujourd'hui
espérons qu'ils soient de notre côté.

Les jacarandas colorent encore profondément nos trottoirs,
alors que si nombreux sont ceux qui ont navigué si loin
dans la distance incertaine entre le passé et le présent
qu'ils semblent à la dérive, s'éparpillant dans différentes directions
dans des phrases brisées, comme si rien n'avait de sens.

Dans un coin de l'esprit,
cette créature aux mille lumières, portails,
cachettes et passages ... cette vieille bête qu'est le Désir,
qui sommeille quelque part dans le corps,
pousse un hurlement vorace et cruel.

Sans air entre nous ... nous sommes à bout de souffle,
sans le soleil qui se lève au-dessus de nous ... nous sommes sans regard,
comme un feu réduisant en cendres l'herbe brune qui l'alimente.

Regardez-les partir en masse, les enfants du pays, regardez-les
derniers-nés, kuasualas, fêtés comme des premiers-nés, tous
laissant derrière eux toute une vie pour se cacher dans le ventre d'un bateau
pour être emmenés dans une contrée inconnue.

Le jour où l'on essaie de revenir en arrière, de poser le pied, par hasard,
pour un soleil, une lune, pour réaliser que la terre nous a abandonnés.
À l'âge de l'amour et de l'insouciance, ...un enfant est rongé par la tristesse.

Qui verse l'eau du ciel ? Les yeux du Sahara cherchent des réponses,
Les passants s'abritent sous des feuilles de bananier géantes,
la fine pellicule d'eau se transforme en miroirs verts. Regardez,

vous êtes la pause enceinte de la paix
qui rompt le silence d'un hiver sans fleurs,
perdue dans le souffle guttural d'une chanteuse.
Pour nous, ..., c'est la plus belle chanson du monde.

Enfants, écoutez la dernière vérité : gardez vos mains propres,
en comptant le pouce sur chaque segment de doigt, trois pour chaque doigt, quinze pour une main,
AstafouroulAllah, astaghfirAllah, astaghfirAllah.

Rebellez-vous contre les vents de l'histoire, la géographie de la perte,
demandez aux lézards de chuchoter des messages à partir de leurs têtes inoffensives
quand ils se joignent à nous pour manger la lumière du soleil,
ne blâmez pas l'oiseau migrateur parti pour l'hiver
qui creuse un tunnel dans le vent pour atteindre une lune vue en rêve,
puis tombe avec la nuit dans un labyrinthe

de feuilles. Étant lunaires, nous nous enfuyons dans la nuit, criant au meurtre partout

mais nous revenons à travers la longue obscurité, toujours,
avec le monde qui brille joyeusement à notre rencontre

Nous sommes le bruissement du monde,
le balancement entre ici et ailleurs.

Nous tissons les nouvelles cordes là où les anciennes se sont arrêtées
l'ourlet de galabia entre les dents, en courant
jusqu'à ce que nous arrivions à un endroit que nous ne connaissions pas,
où les collines s'enflamment dans la nuit sèche, les pieds des danseurs
baignent dans la fine poussière de latérite, vivre dans un pays
où la tradition n'est pas une arme d'intimidation.

S'élève le chœur inaccoutumé de la justice.
Les cors et les koras s'agitent en de riches onomatopées sur des souvenirs oubliés.
Il faut aussi rouvrir une fenêtre qui s'est refermée pour que le cœur respire
sentir la faible odeur saumâtre des cheveux,
en résistant à l'envie de les embrasser

Notre amour a été de l'amour,
l'amour des tubercules, la douce bonté de la terre,
de nos enfants
et des graines qu'ils devraient récolter
pour planter les arbres de l'avenir :
osez rester là pour la dure et belle récolte.

Nous avons l'habitude de manger ensemble, élevés autour de Calebasses et de cuillères à soupe,
gourdes et kous-kous, buvant le respect de notre regard clair et confiant
dessinant l'œil de biche qui broute l'herbe de la grâce,
eee, ne mwa lala po wo ... J'ai bien dormi, si tu as bien dormi
et voilà que l'esprit qui nous guide se fait connaître aux plus dignes,
quand la lumière éclaire le ciel, l'espoir commence à brûler.

Une âme, la Une âme, la moya, se fabrique peu à peu
des voix de ceux qui sont déjà morts :
nous existons comme l'identité inaltérable de cette vie en elle-même.

Nous t'avons déjà vue, oui, mais nous ne savons pas où
et il est préférable que certaines choses restent au-delà, ne puissent être rendues

Souviens-toi, ô Afrique, mon seul amour, je pense encore à toi.
Le silence est un paysage et nos ancêtres ne connaissent pas de frontières,
les traces de pas mènent toujours à l'endroit où tu as commencé.

*Ce poème adapte 55 vers de 55 écrivains africain, cités ici par ordre d'apparition:

Thomas Mofolo, Chaka (Lesotho). **Nuruddin Farah**, Gifts (Somalie). **Onesimo Silveira**, 'A Different Poem', The Penguin Book of Modern African Poetry (Cabo Verde). **Stella Nyanzi**, 'Teach the Nation Poetry' (Ouganda). **Ngugi wa Thiong'o**, Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature (Kenya). **Wayetu Moore**, The Dragons, the Giant, the Women (Liberia). **Unity Dow**, Screaming of the Innocent (Botswana). **Jack Mapanje**, 'Seasoned Jacarandas', The Chattering Wagtails of Mikuyu Prison (Malawi). **Hisham Matar**, The Return (Libye). **Sulaiman Addonia**, Silence Is My Mother Tongue (Erythrée). **Nathacha Appanah**, Waiting For Tomorrow (Maurices). **Malika Mostadraf**, 'Delusion' (Maroc). **Lamia Makaddem**, 'Love makes woman a man and man a woman' (Tunisie). **Marial Awendit**, 'The Fourth and Fifth Theories' (Soudan du Sud). **NoViolet Bulawayo**, We Need New Names (Zimbabwe). **Sousa Jamba**, 'Brothers', Granta 48: Africa (Angola). **Abdulrazak Gurnah**, Admiring Silence (Tanzanie). **Koulsy Lamko**, 'On the Fourth Day' (Tchad). **Mariama Ba**, Une si longue Lettre (Sénégal). **Mohammed B. Taleb-Khyar**, 'Imagine the Rain', New Poets of West Africa (Mauritania). **Scholastique Mukasonga**, Our Lady of the Nile (Rwanda). **Rashidah Ismaili**, 'Letters-11', New Poets of West Africa (Benin). **Maaza Mengiste**, Beneath the Lion's Gaze (Ethiopia). **Juan Tomás Ávila Laurel**, By Night the Mountains Burn (Equatorial Guinea). **Étienne Goyémidé**, 'Warriors of the Radiant Sun' (République centrafricaine). **Leila Aboulela**, The Translator (Soudan). **Fiston Mwanza Mujila**, Tram 83 (Democratic Republic of Congo). **Nsah Mala**, 'Stone Language or What Stones Call It' (Cameroun). **Alain Mabanckou**, 'When the Rooster Announces the Dawn of Another Day' (République du Congo). **Jean-Joseph Rabearivelo**, 'The Three Birds' (Madagascar). **Sarah Mkhonza**, 'The Sunday Emergency' (Eswatini). **Amir Mounib**, 'My High-prowed Sailing-boat' (Comores). **Abdourahman A. Waberi**, 'Desire' (Djibouti). **Kofi Awoonor**, The Promise of Hope (New and Selected Poems 1964-2013) (Ghana). **Nawal El Saadawi**, The Hidden Face of Eve (Égypte). **Antoine Abel**, 'Dances of Yesterday' (Seychelles). **Justine Mintsa**, Larmes de Cendre, Women Writers of Gabon: Literature and HerStory (Gabon). **Alda do Espírito Santo**, 'Where are the Men Seized in This Wind of Madness?', The Penguin Book of Modern African Poetry (São Tomé and Príncipe). **Noel Ebony**, 'Untitled', New Poets of West Africa (Côte d'Ivoire). **Ketty Nivyabandi**, 'Of Love' (Burundi). **Aminatta Forna**, 'Haywards Heath', The Granta Book of the African Short Story (Sierra Leone). **Tijan M. Sallah**, 'Love', New Poets of West Africa (Gambie). **Ben Okri**, A Way of Being Free (Nigeria). **Yambo Ouologuem**, 'To my husband', New Poets of West Africa (Mali). **Neshani Andreas**, The Purple Violet of Oshaantu (Namibie). **Camara Laye**, The African Child (Guinée). **Binwell Sinyangwe**, A Cowrie of Hope (Zambie). **Oumarou Watta**, 'Make-up', New Poets of West Africa (Niger). **Mia Couto**, Woman of the Ashes (Mozambique). **Limam Boicha**, 'Existence' (Sahrawi Republic). **Jorge Ampa**, 'Impressions', New Poets of West Africa (Guinea-Bissau). **Henrietta Rose-Innes**, 'Promenade', The Granta Book of the African Short Story (Afrique du Sud). **Yves-Emmanuel Dogbe**, 'Remember', New Poets of West Africa (Togo). **Samira Negrouche**, 'Who Is Speaking' (Algérie). **Malidoma Patrice Somé**, 'The Place Where You Were Born' (Burkina Faso)

Chère Afrique

Cela fait longtemps.
Tu as vu beaucoup de choses.
J'ai trouvé un moyen de revenir en arrière
à travers toi, Afrique.
J'ai perdu le compte de toutes les fois où tu as dérivé.
J'ai perdu le compte de chaque fois que la langue
qui vient le plus facilement subjugué l'autre,
celle de ma mère.
Mais oh ! nous l'avons tant fait ployer !
Combien nous la ployons et la cassons et la faisons nôtre
en disant qu'elle tombe intacte de nos lèvres.
Combien nous avons perdu les dialectes, les accents, les sons,
des mots entiers auxquels nous aurions pu former notre oreille.
Ces frontières sont le fruit des caprices d'autres personnes,
divisées et pillées et prises
un trésor pour les musées et la culture
mais inconnus d'eux, nous avons perdu
on nous a dit de perdre notre africanité
mais nous sommes toujours définis par elle.
Un moi qui n'a jamais changé
et qui ne changera jamais.
C'est la blessure de la mère :
la perte subie avant la naissance
nés quelque part, à l'insu de tous
vous reprenez votre souffle et essayez de poursuivre
essayer de récupérer le moment et l'endroit où l'on s'est perdus
soi-même. Joue le jeu
de ce qui peut ou ne peut pas t'appartenir
selon des règles arbitraires
fixées par des personnes qui n'ont jamais rien su
sur toi, ni sur ce que tu as vécu.
Nous pouvons aussi jouer notre propre jeu :
Je ne savais pas que moi, dans ce corps
cette langue, cette vie spécifique
J'avais le droit d'être.
Je t'ai perdue alors que tu étais toujours moi.



Par: **Musih Tedji Xavière**, est une écrivaine camerounaise émergente et primée qui a publié de nombreux articles dans des revues littéraires et des magazines. Son premier roman devrait être publié en 2024 par Jacaranda au Royaume-Uni et Catapult aux États-Unis. Elle a remporté plusieurs prix et est représentée par Pontas, une agence littéraire de premier plan en Europe. Sa proposition pour le programme de résidence UA20 est une nouvelle futuriste qui présente l'Afrique comme une superpuissance mondiale

LA GRANDE UNIFICATION

J'ai toujours su que Baba était une brute. Enfant, il m'a appris à viser la tête et à m'assurer que les morts ne reviennent pas me hanter. Nous nous tenions en ligne droite, Rachid et moi, sur le chemin, arc pointé vers un épouvantail lointain, et nous tirions sur les ordres de Baba jusqu'à ce que nos bras nous fassent mal. J'étais douée pour cela : tirer, me battre, espionner, prendre aux gens. J'étais général dans l'armée de Baba avant même d'avoir quinze ans. Rashid n'a jamais supporté la violence. Il était malade à l'idée même de blesser des gens. Et Baba, tout en se vantant de mes exploits, traitait Rachid de lâche. Il disait qu'il aurait aimé que Rachid soit la fille et moi le garçon. Mais il aimait Rashid, disait-il. Il l'aimait tellement que, lorsque les soldats africains ont pris Rashid, Baba ne s'est même pas battu pour le défendre. J'ai décidé que j'en avais assez de sa tyrannie lorsque Mami est décédée, le cœur brisé. Elle ne pouvait tout simplement pas vivre sans son précieux garçon. « Ramène-le à la maison », furent ses derniers mots avant qu'elle ne ferme les yeux pour la dernière fois. Le lendemain, j'ai fait mon sac. C'est la dernière fois que Baba m'a vue. Pour ma mère, j'ai promis de ramener Rashid à la maison.

« Tu dois apprendre le swahili, tu sais », m'a dit le Cadet Zara le premier jour où j'ai rejoint l'armée africaine. C'était une rouquine sévère originaire du sud de la Floride, l'une des millions de personnes à avoir fui les États-Unis pour l'Afrique et plus loin encore en 2060, après le dépouillement par les guerres des armes du pays nord-américain des derniers vestiges de sa gloire passée, le transformant en l'un des endroits les plus dangereux de la planète. L'Europe traversait une phase similaire, et les frontières de l'Afrique, de la Chine et de la ville de Masdar aux Émirats arabes unis regorgeaient de réfugiés.

« Le swahili est devenu la langue la plus prisée au monde, après le mandarin », a poursuivi Zara. « D'habitude, ils ne laissent pas entrer dans le pays les personnes qui ne parlent pas la langue mais vous êtes une combattante exceptionnelle, Cadet Nabila. Je t'ai vue sur le terrain d'entraînement tout à l'heure ». Elle m'a montré mon lit superposé pneumatique dans la vaste salle de la caserne à la frontière du Mali. La caserne, un complexe massif construit à l'intérieur d'une montagne, était surpeuplée ; une trentaine de cadets nouvellement recrutés occupaient la pièce. Les autres soldats, les rares dont je me souviens, étaient Oksana, d'Ukraine, Monica, de la Suède, Bianca, de Bogota, et Lena, de Melbourne. Certains d'entre eux étaient des migrants cherchant à goûter au rêve africain, d'autres étaient des parias, des transfuges, des exilés, à la recherche d'une vie meilleure dans le pays d'Afrique. La plupart d'entre eux avaient été recrutés directement dans les Ubus des camps de réfugiés. Et l'Afrique avait astucieusement vu dans leurs malheurs l'occasion d'agrandir son armée. Les soldats ne se souciaient pas vraiment de risquer leur vie ; la plupart d'entre eux étaient simplement reconnaissants d'avoir trouvé un foyer. C'était du moins le point de vue de l'Afrique, et c'était peut-être même le cas pour de nombreux soldats de l'armée. Moi, je voulais juste en faire partie pour faire sortir mon frère.

Le jour où j'ai revu Rashid, je ne m'y attendais pas. Je n'étais en formation que depuis six mois lorsque j'ai reçu mon ordre de réaffectation, tout comme Zara et onze autres. Le jour où nous avons quitté la caserne, nous avons traversé des rues endormies pour nous rendre dans la capitale, Buea, une ville de la région du Cameroun, en passant par d'interminables passages souterrains éclairés par des lumières de méduses, par d'imposantes villes de métal et les immenses étendues de Ceinture verte qui les séparaient autrefois. Autrefois, nous appelions ces villes la République fédérale de ceci, la République démocratique de cela, aujourd'hui nous les appelons la région du Tchad, la région de la Gambie, la région de l'Éthiopie ou la région du Cameroun. Et ainsi de suite. Nous avons rampé pour traverser de nouvelles colonies construites sur l'océan Atlantique, sur des ponts de verre qui nous renvoyaient l'eau et le ciel. À travers le toit transparent de nos Ubus, nous avons observé les drones qui tournoyaient au-dessus de ces villes comme des anges, et les gens qui passaient à toute allure sur la surface durcie de l'eau. Ces villes, aussi belles soient-elles,

stagnaient autrefois dans la mal-gouvernance, ne faisant pas le poids. Puis s'est produite la Grande Unification.

Les tensions étaient vives à Buea lorsque nous sommes arrivées. L'air nocturne était glacial et des personnes vêtues de néons traînaient aux coins des rues, les yeux rivés sur leurs téléphones translucides. Tout ce qui m'entourait semblait chargé, comme la ville elle-même, branchée sur le mont Manengouba, alimentée par ses abondants gisements de cobalt. Dans le monde entier, cette ville était surnommée « la batterie », une ville qui s'éteindrait un jour après avoir vidé la montagne de son cobalt. Par les fenêtres donnant sur la rue, j'ai vu des amis et des étrangers se rassembler pour regarder les nouvelles à la télévision. La Présidente Nyaluma rencontrait les 48 gouverneurs, le G-48, pour discuter de stratégie, à la lumière de la récente tentative de la Chine de s'infiltrer dans la Ferme en Afrique du Nord. Malgré ses avancées technologiques, la Chine était mécontente que le monde entier dépende de l'Afrique pour se nourrir. Et bien que l'Afrique fût capable de se défendre, ses habitants étaient toujours sur les nerfs, surtout après ce qui était arrivé à l'Amérique lorsqu'elle avait croisé le chemin de la Chine.

« Tout ce mal de tête à cause d'un seul homme », a dit quelqu'un sur mon Ubus à son ami, le jour suivant. « Mais pour qui se prend-il, ce sultan Ali ? Kwani anadhani yeye ni nani ? » L'ami s'est lancé dans un récit des méfaits du Sultan Ali, une histoire connue de tous dans le train. Il n'y a pas si longtemps, lorsque l'appel à l'union de l'Afrique a été lancé, sept nations d'Afrique du Nord dirigées par un homme appelé Ali Asif en ont décliné l'offre, puis se sont séparées pour former une région autonome appelée la Ferme. Pendant des années, Ali s'est battu pour que la Ferme soit reconnue comme une région indépendante, mais l'Afrique se considérait comme une seule et même entité. « Notre unité est sacro-sainte, non négociable. D'ailleurs, le plus grand atout de l'Afrique se trouve dans cette partie du continent », a déclaré l'ami. « Ali devrait savoir maintenant que nous préférierions mourir plutôt que de le laisser avec sa Ferme. Peux-tu croire qu'il veuille inviter la Chine ? La Chine ! Hii ni ujinga ! La présidente Nyaluma a intérêt à être prête pour la guerre. Elle ferait mieux de l'être. Hiyo ndio njia pekee ya kuendelea mbele kwa sasa ». Ces deux hommes n'étaient pas les seuls à être indignés par les actions du Sultan Ali. Toute la journée, j'ai entendu différentes versions de la même conversation. J'évitais les endroits bondés car, même si j'étais sûre que personne ne me reconnaissait à Buea, j'avais l'impression d'être jugée pour les crimes de mon père.

J'ai d'abord entendu le rire de Rashid. Je l'ai vu deux semaines après mon arrivée au Cameroun. J'avais été chargée de surveiller la famille Abiodun dans la banlieue la plus huppée de Buea ; M. Abiodun était membre du parlement, sa femme un magnat de la télévision. Elle faisait

partie des nombreux Afro-Américains rapatriés qui bénéficiaient du programme de réparations de Nyaluma, qui comprenait un emploi et une installation gratuite dans la région africaine de leur choix (bien que la plupart d'entre eux aient préféré Akon City). Mon travail consistait à mettre leurs deux enfants à l'abri du danger. Zara, qui était devenue mon amie la plus proche, travaillait pour une autre famille importante juste plus bas dans la rue ; nous nous retrouvions tous les jours après le travail pour boire un verre au Bolajies, puis nous retournions à l'appartement de deux chambres que nous partagions, temporairement, avec le petit ami de Zara. Il était nouveau dans le pays et son statut d'immigrant était encore flou. Comme d'habitude, j'étais dans la cour d'entrée, à attendre que les Abiodun aient terminé leur petit-déjeuner pour pouvoir accompagner les enfants à l'école. Il était à peine 9 heures du matin et le soleil brûlait déjà dans le ciel, me faisant transpirer dans ma tenue de camouflage. Je tripotais mon fusil, le levant puis le baissant pour alléger la pression sur mes épaules. Six gardes patrouillaient dans l'enceinte.

J'ai relevé mes jumelles pour la énième fois afin d'inspecter le périmètre. De grandes maisons, de forme orbitale et construites en granit blanc, parsemaient la vallée. Au-delà, la ville grouillait de vie. J'ai défait le bouton supérieur de ma veste pour me soulager de la chaleur. J'étais à mi-chemin, sur le point de récupérer mon sac en toile sur le palier, lorsque j'ai entendu le rire. Le rire de Rashid était tout à fait unique, voyez-vous. Un gloussement fort et inattendu, qui surprenait souvent les étrangers. Il commençait par un frémissement des lèvres et, presque immédiatement, il s'amplifiait, se répandait sur tout le visage, explosant comme un feu d'artifice dans le ciel nocturne. Mais le rire était souvent sans cœur. Il s'en servait pour cacher sa douleur, et Baba lui en avait beaucoup causé dans son enfance. Je n'avais pas mesuré à quel point son rire m'avait manqué jusqu'à ce que je l'entende à nouveau. Et je me souviens m'être dit : Comment est-ce possible ? Pendant des mois, j'ai cherché mon frère, je l'ai imaginé dans des situations effrayantes mais sans penser particulièrement à son rire. Dans mes rêves, j'entendais parfois sa voix, comme s'il était là. Certaines nuits, il grimpait dans mon lit flottant dans la caserne des montagnes du Mali et restait allongé près de moi car, même à l'âge de vingt-trois ans, il avait toujours peur du noir. Je me suis toujours sentie responsable de Rashid. Le décès de ma mère a sans doute renforcé ce sentiment.

J'ai suivi le son, le son inimitable du rire de mon frère, en passant par l'arrière de la maison. La propriété était configurée de telle sorte que le porche arrière menait directement à l'océan Atlantique. La plupart des maisons de la région étaient des grandes propriétés en bordure de l'océan. Rashid se tenait là, au bord de la piscine, en

contrebas. Il parlait à l'eau et j'imaginai qu'il n'était pas seul même si je n'arrivais pas à discerner avec qui il était. Brusquement, a surgi de nulle part un jeune homme de l'âge de Rashid, qui s'est glissé derrière lui. Il s'est jeté sur Rashid et l'a poussé dans l'eau. J'ai aussitôt réagi. Je me trouvais d'un côté de la piscine, le plus éloigné des deux garçons et, l'instant d'après, je plaquais le garçon au sol. Je ne me souviens pas l'avoir frappé mais il s'est mis à saigner du nez et il avait l'air paniqué quand Rashid m'a éloignée de lui.

« Sis, acha ! Howa sadeiki. C'est mon ami », m'a dit Rashid dans un mélange d'arabe et de swahili, que je maîtrisais de mieux en mieux. Pendant une seconde, il est resté planté là et m'a regardé avec des yeux écarquillés. « Comment es-tu arrivée ici ? J'ai cru que je ne te reverrais jamais ». Sa voix tremblait d'émotion. Avant que je puisse répondre, il s'est jeté dans mes bras, tout mouillé. Cela ne me dérangeait pas. Toutes mes anciennes inquiétudes se sont dissipées. La peur de le perdre à jamais, toutes les horreurs que j'avais imaginées ! Je l'ai pris dans mes bras et j'ai sangloté contre son épaule.

« Tu as l'air en pleine forme », lui ai-je dit plus tard. La peau couleur café de Rashid brillait, sa coupe afro bouclée s'était étoffée pour encadrer son visage. Il était toujours grand et maigre, mais il avait pris un peu de poids. Il avait l'air, faute d'un meilleur mot, plus épanoui – comme une plante au début de la mousson. « Qu'est-ce qu'il t'est arrivé ? Je croyais que tu étais... ». Je n'ai pas pu terminer ma phrase. Il était là, devant moi, alors je me suis obligée à me contenter de l'avoir retrouvé.

« La présidente Nyaluma a ordonné ma libération quand elle s'est rendu compte qu'il était vain de m'utiliser comme pion pour obliger Baba à cesser ses relations avec la Chine. C'est pour cela qu'elle m'avait fait enlever. Mon petit doigt m'a dit que Baba avait refusé de négocier ma libération. Il a dit à Nyaluma qu'elle pouvait bien me retenir parce que je ne comptais pas pour lui ».

Rashid essayait d'avoir l'air décontracté, mais je sentais qu'il était blessé.

« Et elle nous a laissé croire pendant tout ce temps que tu étais toujours retenu en captivité. Mais pourquoi ? »

« Je ne sais pas, ma sœur. La politique, je suppose. Peut-être qu'elle ne voulait pas que cela soit perçu comme un acte de faiblesse ».

Il est resté silencieux un long moment après que je lui ai parlé de Mami. Ce n'est pas la réaction à laquelle je m'attendais. L'ancien Rashid aurait fondu en larmes à la moindre mauvaise nouvelle, surtout si elle concernait Mami,

sa meilleure amie. En grandissant, j'avais envié les liens étroits qui les unissaient. J'avais parfois l'impression que Mami n'avait d'yeux que pour Rashid. Entre douze et quatorze ans, je les accompagnais. Je feignais de m'intéresser à un étalage de jolis chemisiers Rosetti dans les vitrines des magasins, à une paire de talons aiguilles chez Khan, ou à la discussion sur « Qui les porte le mieux » dans les émissions de télé-réalité que Mami et Rashid adoraient regarder. Mais je me sentais toujours exclue. Je me sentais à l'aise quand j'étais armée et au combat.

Ce Rashid-là semblait émoussé, vieilli, comme si la vie lui avait appris beaucoup de choses en quelques mois seulement. J'ai appris, dans les jours qui ont suivi, qu'il avait été recueilli par une famille aisée - six propriétés plus loin - après sa libération. Il connaissait leur fils depuis l'époque où il faisait la fête. Zara et Rashid ont tout de suite sympathisé, se rapprochant de leur penchant commun à se liguier contre moi à propos de ma vie sociale inexistante. Et bien qu'il ait l'air plus adulte maintenant, j'étais heureuse que Rashid n'ait pas perdu ses vieilles habitudes, notamment celle de me suivre partout, me harcelant de questions à propos de ceci et de cela. Il m'a fallu des jours pour trouver le courage de lui poser la question qui me taraudait.

« Pourquoi n'es-tu pas rentré à la maison quand Nyaluma t'a libéré ? Pourquoi es-tu resté ailleurs ? Je sais que tu as des problèmes avec Baba, mais pourquoi ne t'es-tu pas rapproché de au moins de moi ? Nous sommes proches, toi et moi, n'est-ce pas, Rashid ? »

Il s'est détourné, regardant ses mains. « Arrête de dramatiser, sœurlette », a-t-il répondu à voix basse. Sa décision de rester n'avait rien à voir avec moi, m'a-t-il assuré. Après sa libération, il s'est rendu compte que c'était ce qu'il avait attendu toute sa vie : une chance de vivre une nouvelle vie loin du jugement de Baba. Et je l'ai compris. Je comprenais son désir de s'affranchir, mais cela me faisait mal de savoir qu'il m'avait tenue à l'écart de ses projets. Rashid avait toujours gardé une place pour moi dans sa vie. J'aimais qu'il m'admire et j'avais peur de perdre son admiration. Il était la personne au monde la plus proche de moi, mon seul véritable ami.

Un jour, il m'a demandé : « Pourquoi continues-tu à travailler pour Baba ? Il m'attendait dans mon appartement quand je rentrais du travail, comme il le faisait souvent. Parfois, il aidait le petit ami de Zara à préparer le dîner. D'autres fois, il était accompagné de son ami Alo, celui que j'avais plaqué au sol dans la résidence des Abiodun. Rashid s'ouvrait de plus en plus à moi à chaque visite.

« Tu sais que Baba est mauvais, n'est-ce pas » m'a-t-il demandé.

« C'est un peu dur, tu ne crois pas ? » Je lui ai tendu une canette de bière. Nous étions assis sur le balcon, les lumières de la ville scintillaient tout autour de nous. De lourds nuages se dressaient contre la lune, en atténuant son éclat. Il avait plu sans discontinuer tout l'après-midi et les routes mouillées en contrebas scintillaient sous l'éclat jaune des lampadaires. Zara et son petit ami étaient partis quelque part en ville. L'air de la nuit était humide malgré la pluie, et la bière ne ferait que m'échauffer, mais j'avais encore plus envie d'alcool qu'avant – ma façon de faire face à la situation dans laquelle mon frère et moi nous trouvions. Rashid secoua la tête en direction de la bière. Cette nuit-là, la ville avait un air triste et austère. C'était comme si l'univers pouvait sentir nos peurs et nous imitait en signe d'unisson.

Le sultan Ali, ou Baba pour moi, avait dépassé le stade des menaces. Il avait entamé des pourparlers officiels avec la Chine. Cela signifiait la guerre. Les pires craintes du G-48 devenaient réalité. Ils n'avaient d'autre choix que d'intervenir pour protéger la souveraineté de l'Afrique. La montée des tensions pèse lourdement sur la ville, rendant l'atmosphère peu joyeuse. Les Africains connaissent la guerre, sa nécessité et ses ramifications. La guerre les a autrefois déchiquetés. La guerre les avait aussi finalement rapprochés. Ce ne serait pas leur choix. Mais si la contre-offensive contre Ali et ses alliés échoue, tout ce pour quoi le G-48 s'est battu il y a tant d'années pourrait être réduit à néant. Mais si rien n'était fait, le résultat serait le même.

« Toi et moi savons que la seule raison pour laquelle Baba envisage un partenariat avec la Chine, c'est à cause de ses dettes », a déclaré Rashid. « Et il est trop fier pour demander l'aide du G-48. Il préfère risquer la Ferme plutôt que de demander de l'aide. C'est une question de calcul et d'orgueil pour lui ».

« Baba est dans son droit, Rashid. Il a sa vision et ce n'est pas sa faute si les G-48 refusent de la comprendre ».

Je n'étais pas sûre de croire les mots qui sortaient de ma bouche, ni pourquoi j'essayais si fort de convaincre mon frère. J'ai déjà cru en Baba, ou du moins je l'ai cru. Au fond de moi, j'ai toujours connu la vraie nature de mon père. Mais la petite fille en moi avait tendance à trouver des excuses à son comportement. Il était mon héros. Enfant, je m'asseyais sur ses genoux et je pensais qu'il était l'homme le plus magnifique du monde. Il me préparait de la soupe quand j'étais malade et me chantait des chansons quand j'avais trop peur pour m'endormir. Baba était pour moi ce que Mami était pour Rashid. Mais après l'enlèvement de Rachid et le refus de Baba de lever le petit doigt pour le faire libérer, je ne pouvais plus le regarder de la même façon. N'était-ce pas une honte que, même après tout cela, j'aie encore ce besoin compulsif de le défendre ? Et comme mon frère m'obligeait à

regarder de l'intérieur les choses que je préférerais ne pas voir, j'ai détourné le regard.

« La machine de propagande du G-48 t'a aveuglé », ai-je dit à Rashid.

J'avais l'intention de le ramener à la maison contre son gré. La peur de me regarder dans le miroir et de voir Baba me regarder – c'est la seule chose qui m'a arrêté. Ramener mon frère, c'était quelque chose que Baba ferait. Je voulais que Rashid décide par lui-même. De son plein gré.

Rashid m'a regardé droit dans les yeux. « Peut-être que tu t'es battue du mauvais côté toute ta vie, Nabila. Je dis ça comme ça. La fusion de l'Afrique en une seule entité est une réussite jusqu'ici. Je ne comprends pas pourquoi Baba est si inflexible, pourquoi il s'acharne à détruire ce qui nous donne du pouvoir ».

Les jours suivants, l'anxiété était à son comble. La ville bourdonnait de spéculations sur la question de savoir si la Présidente Nyaluma engagerait ou non les hostilités contre l'ennemi. Les migrants s'affolaient, effrayés par les conséquences d'une guerre sur le continent. Le petit ami de Zara ne cessait d'exprimer ses inquiétudes. « C'est l'un des endroits les plus sûrs au monde. Nous sommes tous venus ici pour trouver refuge, pour une vie meilleure, ce qui était impossible dans nos propres pays. Je n'ose pas penser que tout cela pourrait être détruit, juste comme ça ».

La panique s'est emparée des rues, les banques s'affolaient alors que les civils se préparaient à une escalade laissant augurer d'un avenir imprévisible. Lorsque Nyaluma a tenté de restreindre les flux d'argent liquide, des manifestations ont éclaté dans tout le pays. Dans la rue, j'ai entendu un homme attribuer la détérioration de la situation au fait que la Présidente était une femme, ce que je n'avais pas entendu un homme dire depuis des années, puisque la plupart des hommes de 2064 considéraient les femmes comme leurs égales. Un tel de chaos alors que la guerre n'avait même pas commencé. Je n'osais imaginer ce qui se passerait si Nyaluma donnait l'ordre de tirer.

Mes discussions du soir avec Rashid devenaient de plus en plus inconfortables. Nos échanges étaient agités et irrités, à l'image de la ville qui nous entourait. J'étais plus consciente de mon inclination à défendre Baba, mais Rashid me demandait beaucoup. Il essayait de faire basculer des années de conditionnement du jour au lendemain, de me faire culpabiliser pour les actions de Baba afin que je me sente obligée de faire quelque chose contre le chaos qui s'annonçait. Mais Rashid ne comprenait pas qu'en tant que soldat, aux côtés de Baba, ou qui avait été à ses côtés, mon sens du devoir envers mon supérieur était difficile à briser.

Quand j'ai essayé de le lui expliquer, il m'a dit que je me sentais ainsi parce que j'étais encore enchaînée à la Ferme, à Baba. Pour Rashid, j'étais dépendante de l'approbation de Baba, de sa préférence. Baba avait cette emprise sur moi et j'avais peur de le décevoir de quelque manière que ce soit. À plusieurs reprises, j'ai songé à retourner à la Ferme sans Rachid. Fille prodigue, je commencerais par demander à Baba de me pardonner d'être partie. Je le supplierais de retrouver ma place dans son armée, dans son cœur. Mais je suis restée. Je suis restée parce qu'au fond de moi, je savais que ce ne serait pas la bonne chose à faire. Ma vie à la Ferme était terminée.

Un soir, Rashid a apporté la Lettre. Il savait que je ne la liras pas, mais il me l'a quand même tendue. J'aurais dû maintenir ma détermination. J'aurais dû tenir ma promesse de ne jamais lire cette Lettre car cela signifiait que j'avais trahi mon pays. Cela signifiait la trahison et je me sentais déjà suffisamment coupable. Mais Rashid savait, il m'a rappelé mon obsession pour la Lettre quand j'étais petite fille, la Lettre qui a conduit à la Grande Unification de l'Afrique. Les livres d'histoire l'appelaient le trésor national de l'Afrique, et je me suis souvenue que je n'avais pas le droit de la lire quand j'étais petite fille. Elle était interdite en Afrique du Nord, ce qui n'a fait qu'attiser mon désir de la lire. Un garçon de ma classe m'a dit que son père en possédait un exemplaire, et le jour où il avait prévu de m'emmener chez lui, le père était mystérieusement mort. Je savais, même à cet âge, que cette mort avait un rapport avec la possession d'un exemplaire de la Lettre. J'ai chassé la Lettre de mon esprit. Je n'ai jamais cherché à la retrouver, même si des artistes avaient trouvé le moyen, au fil des ans, de l'immortaliser dans des films et dans la littérature. Jusqu'à Rashid. Un soir, dans ma chambre, alors que Zara et Rashid dormaient profondément, j'ai verrouillé la porte et j'ai pris la Lettre là où mon frère l'avait rangée. C'était une lettre simple, écrite par un homme à son frère au Royaume-Uni. Elle se lisait facilement, sans mots abscons, sans phrases enjolivées, des lignes et des lignes écrites à la hâte.

Cher frère, les premiers mots de la Lettre.

Tu es loin ? J'espère que la neige n'est pas trop dure pour tes genoux de vieil homme. Haha. Le Cameroun aussi se refroidit d'année en année. Il y a tellement de choses qui changent, mon frère. Le sol ne peut même plus faire pousser de noix de coco. Imagine. Les cocotiers qui poussaient n'importe comment, n'importe où. Nous allons bientôt mourir de faim si nous ne faisons pas attention.

Dans ta dernière lettre, tu disais que ton pays te manquait, mais je t'en supplie, ne reviens pas. Reste au Royaume-Uni. Le Cameroun est devenu une bête, une bête vorace qui se repaît de nous sans vergogne, qui se régale de nous du

matin au soir. Elle ne s'arrête pas, cette bête. Ils nous disent d'aller à l'école, de nous remplir la tête de bon sens, mais dès lors que ce bon sens nous incite à critiquer le gouvernement, les policiers commencent à tirer. Les policiers sont vraiment stupides, mon frère. Ils agissent comme des poules sans tête. Ils ne réfléchissent pas. Ils agissent, c'est tout. Tous mes amis ont fui le pays à cause de la police. Il faut voir la file d'attente devant l'ambassade américaine. J'ai vendu mon magasin le mois dernier pour acheter un visa, mais l'Amérique est TRÈS AVARE en matière de visas. En fait, toute cette histoire de visa est une escroquerie ; ils ne vous remboursent même pas votre argent après vous avoir refusé un visa. Tsuiip.

Ne reviens pas pour te faire avaler par cet endroit, mon frère. L'homme blanc est mauvais, mais au moins il te paie pour ton travail. Ici, on te fait travailler comme un esclave et on refuse de te payer. C'est comme si le gouvernement nous faisait payer l'oxygène. C'est comme s'il voulait nous chasser du pays. Mes amis au Nigeria disent que c'est la même chose pour eux. De quel continent s'agit-il ? On commence par avoir de l'espoir, et ce gouvernement le rogne et le rogne encore jusqu'à ce qu'on n'ait qu'une seule idée en tête : PARTIR. Peut-être devrions-nous brûler tout le pays et le regarder sombrer au fond de l'océan ?

J'espère te revoir bientôt, mon frère, et j'espère que ce ne sera pas dans cet endroit maudit.

Ton homme de confiance, Afumbom

Timchia a lu la lettre de son frère un jour de pluie dans un amphithéâtre de l'Université d'Oxford. Ses mots étaient censés anéantir son espoir, détruire tout vestige d'espérance, mais ils ont eu l'effet inverse. Dans un discours prononcé par la suite lors de l'un des nombreux rassemblements qu'il a organisés à travers le continent pour faire campagne en faveur d'une seule Afrique, il a décrit le sentiment de honte qu'il avait éprouvé à la lecture de la lettre de son frère, face à ce que son foyer était devenu. Son frère avait été un optimiste, un rêveur, un citoyen patriote. Apprendre que le Cameroun l'avait dépouillé de cet amour de la patrie, l'avait réduit au désespoir le plus total... Timchia a été poussé à agir. Il s'est fait la promesse de redonner espoir à son frère. C'était à peu près au même moment que la crise mondiale de la faim de 2045, que Timchia et son groupe de scientifiques révolutionnaires ont contribué à la résolution du problème en créant une ferme artificielle en Afrique du Nord, la région maintenant contrôlée par le Sultan Ali. Lorsqu'on lui demande pourquoi l'Afrique du Nord, Timchia répond que le sol de cette région contient un composant unique que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Il s'est toutefois inquiété, après que l'Afrique soit devenue une superpuissance en 2050 grâce à sa capacité à nourrir le

monde entier, que le continent ne soit pas en mesure de maintenir son nouveau statut. Il y avait trop de divisions au sein du continent, a-t-il déclaré, ce qui constituait un point d'appui pour l'ennemi. Ses propos ont provoqué des émeutes à l'échelle du continent. De nombreuses vies ont été perdues dans la lutte de Timchia pour une Afrique unique, de nombreuses villes ont été ravagées par les flammes et réduites en cendres alors que les dirigeants assis s'accrochaient au pouvoir. Timchia a été exécuté trois ans plus tard, mais il était trop tard. Son courage avait allumé un feu qui ne pouvait être éteint. J'ai vu ce même feu brûler chez mon frère. Rashid portait en lui la flamme de Timchia.

La question que je redoutais le plus est arrivée peu après avoir lu la lettre et que j'ai refusé d'admettre à Rashid que je l'avais lue.

« C'est toi qui vas hériter de l'empire du sultan Ali, sœurlette. Tu peux aider à mettre fin à tout cela, si tu le veux ».

C'était au plus fort de la tempête politique, les critiques commençant à accuser Nyaluma de faiblesse, lui reprochant de gagner du temps, alors qu'elle pourrait prendre des mesures contre Ali et s'attaquer de front à la situation en Chine. Personne, pas même ses gouverneurs, ne pouvait comprendre son apparente réticence. Et maintenant que j'y pense, peut-être que la libération de Rashid n'était pas si fortuite après tout. Peut-être que mon entrée incontestée dans le pays et dans l'armée ne reposait pas uniquement sur mes compétences. Peut-être que l'affectation au Cameroun, quelques mois à peine après mon entrée dans l'armée, n'était pas le fruit du hasard. Peut-être que Nyaluma avait un plan depuis le début : transformer le frère, puis la sœur, démanteler Ali de l'intérieur. C'est le propre du pouvoir féminin : il est silencieux, il est discret, il vous prend au dépourvu.

« Tu pourrais faire ce que Baba ne fera pas. Tu pourrais nous épargner les conséquences d'une guerre ».

J'ai ri. Rashid m'a paru ridicule à ce moment-là. C'était un enfant, supposais-je, et il ne comprenait pas grand-chose à ses insinuations. J'étais également à blâmer pour avoir encouragé son imagination débridée, en prêtant l'oreille à des ragots de trahison. Il était peut-être temps de jouer au « Baba » et de ramener mon frère à la maison contre son gré, de le sortir d'une mauvaise passe avant qu'elle ne s'aggrave. Mais mon frère n'en démordrait pas.

Un soir, après un dîner de fofou et d'egusi, il m'a mise au pied du mur en me disant « Mami serait fière si elle te voyait sur le trône ».

Un autre soir, alors que nous dinions de plats à emporter et de vin rouge, il m'a dit « Tu sais que notre peuple te préfère

à Baba, n'est-ce pas ? J'ai parlé à de nombreux soldats et ils disent qu'ils sont prêts à prendre les armes contre n'importe qui si tu le leur demandes ».

La volonté de Rashid pour me faire changer d'avis, pour que je voie les choses à sa façon, était sans fin. Et parce que je l'aimais, je le laissais die, comme un parent laisse faire un enfant récalcitrant, en attendant patiemment le jour où il aura grandi et pris conscience du monde qui l'entoure. Mais ma décision était prise. J'avais choisi de ne pas trahir la Ferme, mon pays, mon foyer.

La seule façon dont je peux expliquer ce qui s'est passé à la fin, la seule manière de pouvoir rationaliser mes actions malgré ma position antérieure, c'est que Rashid m'a épuisée. J'aime me défendre et dire que j'ai agi pour mon frère, parce que je l'aime, parce que je ferais n'importe quoi pour lui. Mais la vérité, c'est que je me suis voilé la face toute ma vie. Le rêve de Baba était de maintenir la division du continent et ce n'était pas le mien. Je ne sais pas à quel moment j'ai cessé de rêver car j'avais longtemps été la marionnette de quelqu'un. Il était séduisant d'accumuler le pouvoir parce que c'était ce que j'avais toujours connu, mais j'imagine que Timchia, lui aussi, avait eu des doutes. Je veux voir cette terre prospérer, et qu'est-ce qu'un petit sacrifice pour y parvenir ? Qu'est-ce qu'un petit titre par rapport à l'unité africaine ? Qu'est-ce qu'un petit papier à signer ? Je peux juste être Nabila, pas la Sultane Nabila, installée dans un petit appartement quelque part avec mon chat et un barman que j'aime bien. J'espère que Rashid viendra souvent me voir. J'espère que Zara me fera à nouveau confiance un jour.

Les caméras sont braquées sur moi, les sourires prudents des gouverneurs du G-48 s'élargissent autour de moi, dans une salle remplie de personnes que je n'ai jamais rencontrées auparavant. La Présidente Nyaluma s'apprête à donner la poignée de main qui nous unira tous. Par-delà des fenêtres, les rues sont envahies par des foules en liesse qui agitent le drapeau vert, rouge et jaune au milieu duquel se trouve un poing levé. C'est le symbole de ce qui s'est passé ici aujourd'hui, un continent uni comme le rêvait Timchia. Le bruit de la foule me parvient, me pénètre. Je suis à l'aise avec ma décision. Kol bikhayr. Je me lève et me dirige d'un pas décidé vers le centre de la salle. J'espère que Baba, qui repose quelque part au fond de l'océan, n'est pas trop fâché que j'aie usurpé son trône et cédé son empire. Je sais que Mami est fière de nous, car n'est-ce pas elle qui a rempli la tête de Rashid de rêves d'une seule Afrique ?

LES SANS-NOM (extrait)

La dernière transmission de Suraiya tourne en boucle dans leur tête, mais cela ne les dérange pas. Ils ne l'ont pas vue depuis des semaines. Je ne suis ici que parce qu'ils ont dit que nous étions les enfants de demain. Elle s'arrête pour souffler de petites touffes de cheveux sur les dents de la tondeuse, puis tourne doucement son visage vers la droite. J'aime les cent quarante étudiants massacrés à Kano. Ils sont morts et je ne les ai jamais rencontrés, mais je les aime. La tondeuse vrombit en arrière-plan tandis que la voix de Suraiya continue, claire, douce et sans précipitation. J'aime nos sœurs d'Uniport qui ont manifesté pour protester contre un système éducatif permettant que les abus sexuels ne soient pas seulement protégés, mais appliqués. J'aime mes frères en prison, impliqués dans des affaires dont ils ne savent rien. Je les aime. Je serai peut-être morte depuis longtemps lorsque vous recevrez ce message, mais... Elle se lève et regarde son travail dans le miroir du mur de bambou. Il regarde aussi, se tournant d'un côté et de l'autre et souriant. Finalement, il demande : « M'aimes-tu encore maintenant ? »

*

La dernière fois qu'il lui a posé cette question, elle était à l'abri dans le refuge d'une maîtrise dans le Hampshire. Il y avait presque un an. Les jeunes membres du service militaire expédiés pour payer la dette de la mère patrie n'étaient pas encore très nombreux, de sorte que son statut de bonne immigrante avec un visa d'étudiante n'avait pas encore été sérieusement remis en question. Elle n'avait que faire d'un accent britannique. Suraiya passait à la télévision en train mener une manifestation devant le Sénat. Elle s'occupait de ses affaires dans un café avec sa colocataire américaine d'origine chinoise, essayant de prendre une tasse de café. Elle l'a vu avant qu'il ne la voie, juste au moment où il a utilisé sa carte d'appartenance, un truc vert-blanc-vert proclamant « propriété du gouvernement prêtée », pour payer son café et son gâteau. Elle a baissé la tête de honte et s'est tournée vers sa colocataire en disant : « Partons », mais ses yeux étaient rivés sur le grand écran au-dessus de la machine à café.

« Ils se servent de nous pour payer leurs péchés ! » hurlait Suraiya devant un immeuble. « Ce n'est pas nous qui avons emprunté de l'argent pour leurs aéroports et leurs machines à imprimer la monnaie mais c'est nous, les jeunes, qu'ils font payer. Allez voir comment ils traitent ceux d'entre nous qui sont expédiés vers les superpuissances, comme si nous étions des esclaves ! »

« Allons-y, Roseline » plaide-t-elle auprès de sa colocataire.

« Attends, tu n'es pas nigériane » ? Roseline a les yeux rivés sur l'écran. Quarante étudiants ont été tués dans votre pays la semaine dernière et les étudiants de l'université protestent. « Cette jeune femme est à leur tête, c'est incroyable, non ? »

Elle soupire et remercie le serveur qui vient de leur servir leur café. Elle n'a jamais vu Roseline aussi enthousiaste.

« Tu la connais ? » demande Roseline.

Non, elle ne connaissait pas Suraiya. Il fut un temps où elle pensait la connaître.

« C'est un pays gigantesque, tu sais ? On ne peut pas tous se connaître ».

.....



TT.J. Benson est un écrivain nigérian primé qui jouit déjà d'une grande popularité et d'une grande influence dans les cercles littéraires africains et qui a publié trois livres au cours des trois dernières années. Son premier roman a été publié par Penguin Randomhouse en 2021. Ses écrits s'articulent autour des concepts de l'Africanfuturisme,

Suraiya.

Ouvre les yeux, suis ma voix.

Elle ouvrit les yeux et se retrouva dans la pièce avec les autres. Ce n'était qu'un rêve.

Va jusqu'à la dernière dalle du plafond sur ta gauche, monte sur le dos de quelqu'un et soulève doucement.

Elle se couvrit la bouche pour ne pas crier.

.....

« Suraiya » ! cria-t-elle en se précipitant dans ses bras, parce que dans ses bras, elle se sentait à nouveau vivante.

Suraiya la serra dans ses bras et se dit dans sa tête : Nous devons partir, ma chérie. Il ne nous reste plus beaucoup de temps. Les autres sont montés dans les camions derrière eux, tranquillement, encore endormis.

« Tu es venue pour moi », dit-elle à Suraiya, enfiévrée par la faim, l'incrédulité et le désespoir. Tu es revenue après toutes ces années.

« Vous êtes tous mon peuple ». Suraiya l'aide à s'asseoir sur le siège passager. « Il est hors de question que j'abandonne mon peuple ».

Son cœur sombre. Elle voulait que Suraiya lui dise qu'elle était revenue pour elle. Mais elle n'a pas insisté. Au lieu de cela, elle a demandé : « Comment arrives-tu à faire ça ? C'est comme si mon esprit était une radio qui capte ta fréquence.

« Tu ne veux pas savoir ce qui s'est passé après que j'ai abandonné » ? demande Suraiya.

« Je ». Ses joues s'enflamment. Je ne voulais pas être indiscret.

Suraiya a un petit rire. « C'est une longue histoire, mais je serai brève ».

Comme elle l'a raconté, Suraiya a abandonné l'école pour rejoindre les Sans-Nom. Leur nom vient d'un sénateur ivre qui a été mis au défi par un journaliste de parler des victimes d'un enlèvement de masse dans une école secondaire.

Le sénateur a déclaré : « Que puis-je dire, c'est une école publique. Nous essayons toujours d'obtenir les dossiers, vous voyez. Ils sont anonymes pour l'instant ». Vous imaginez ça ?

Pour Suraiya, il était logique qu'ils aient décidé de garder l'anonymat par solidarité avec tous les jeunes qui avaient été bafoués. Et ils n'étaient pas les seuls. Des jeunes de toute l'Afrique ont proposé des solutions nouvelles et terrifiantes.

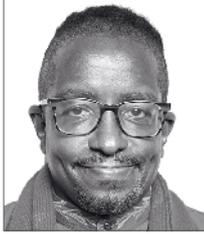
« C'est passionnant », a dit Suraiya. « Des chercheurs ont essayé de comprendre la science de certaines pratiques traditionnelles du passé au Ghana, et sont allés au-delà de l'utilisation d'herbes comme alternatives en cas d'échec de la médecine moderne...

...Les chercheurs sont devenus de plus en plus nombreux et audacieux. Ils ont découvert des choses terribles et merveilleuses. De nombreux dirigeants politiques démolissaient et dénigraient les institutions religieuses non abrahamiques en public, mais avaient des conseillers spirituels secrets. Les Sans-Nom avaient tenté une première surveillance, ne s'attendant pas à une riposte, puisque ces gouvernements ne croyaient pas en de telles choses, mais ils furent repoussés de manière choquante. En fait, la léthargie avec laquelle les gens ont accepté l'anarchie était en partie due aux spiritualistes qui pratiquaient en secret tout en étant payés par le gouvernement. Les Sans-Nom décidèrent d'arrêter d'espionner les services de renseignements du gouvernement et de développer leurs propres services. Ils parlaient entre eux, hors de portée de toute surveillance, et finirent par trouver des fréquences plus hautes et plus basses que ce que les sens humains normaux pouvaient déchiffrer. Pendant des années et des années, ils avaient anticipé le pire et avaient planifié en conséquence. Le programme de service pour la jeunesse avait été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

« Suraiya, c'est...

Chut, je ne suis plus Suraiya. Je suis une sans nom et tu peux l'être aussi. A toi de choisir. Je te mets à la croisée des chemins ».

...Suis-moi et nous rentrerons chez nous en toute sécurité pour rejoindre notre peuple et reconquérir notre pays. Nous nous réfugierons dans le sud, la terre polluée par le pétrole qu'ils ont abandonnée, nous y serons en sécurité. Si tu ne veux pas rentrer, ce n'est pas grave ; nos compatriotes panafricains t'absorberont volontiers dans leurs pays sous de nouvelles identités. Et si tu choisis de retourner servir dans le système de remboursement de la dette, pas de problème. Nous te laisserons ici et la police devrait arriver dans vingt minutes. Tu m'oublieras, tu oublieras tout ça...



Tony Mochama est un écrivain et journaliste kenyan bien établi qui souhaite raconter une nouvelle africaine futuriste captivante qui transcende les frontières générationnelles et nationales du continent. Il a de nombreux titres à son actif et a remporté plusieurs prix littéraires. Il écrit également sur l'Africanfuturisme et son dernier livre, intitulé 2063 : Last Mile Bet, a été publié par Oxford University Press. N.B.

REGNE DU NUGUS ROUGE

(extrait)

.....

Melotti et Melody (simple souvenir d'une histoire)



L'agent Abab U Moja sort de l'histoire et de la rue pour entrer dans la cour de son hôtel d'Asmara qui porte le nom étrange de Napolian.

Le Napolian est une affaire de quatre bâtiments de quatre étages, séparés par une place, chacun avec quatre chambres par étage à cinq dollars américains la nuit, un prix élevé en 1975 ; et chacun des bâtiments a un nom – Abricot, Pistache, Pastel et Rose. De l'extérieur, ils ressemblent tous à des cônes de glace rectangulaires, ce qui donne à Abab l'impression d'être dans un conte de fées – ce qu'il est, en fait – meurtre mis à part. Et, à y bien penser, Blanche-Neige et le poison, oui, le meurtre aussi !

Dans la cour, des pigeons aux yeux roses roucoulent depuis des perchoirs en tuyaux cassés vers le coucher de soleil d'Asmara, criant dans la partie aviaire de son esprit de chaman vaudou Bokor pendant quelques secondes terrifiantes. 1713 après Jésus Christ. Plantations de sucre à Saint Domingue, travaillées par des centaines de zombis dont il a réuni les cadavres dans les champs de canne avec leurs zombis sans âme pour qu'ils exécutent ses ordres, coupez la canne, coupez la canne, coupez.

L'agent Abab U Moja revient au présent, c'est-à-dire au Bloc Rose avec ses fleurs rouges flamboyantes, au Bloc Abricot avec sa couverture de bougainvilliers, au Bloc Pastel avec ses pétales violets de jacaranda ; il a juste été réservé la chambre 214 du Bloc Pistache qui se distingue par un plâtre écaillé et une moquette de couloir effilochée qui, au moins, mène au seul bar de tout le complexe – une affaire en bois appelée Melody.

L'homme qui tient le bar Melody au Napolian (Napoléon + Naples, expliquera-t-il plus tard à Abab U Moja, un mot-passe-partout) est un fou de 35 ans qui a quitté l'armée et qui s'appelle Spook. Il a les cheveux coupés en brosse et parle vite. Ses yeux bleus vitreux semblent coulés dans la pierre et il est défoncé en permanence. Il est également le contact de l'agent Abab U Moja pour cette mission, tout comme K et Z l'avaient été pour la mission que Grand-Père avait entreprise en Russie, en février 1923.

Spook criant dans son oreille, comme un homme resté trop longtemps dans l'armée. Dans le cas de Spook, c'est cinq ans passés dans la base de Kagnev, pas très loin d'ici, 1967-1972, avant qu'il ne soit cité, puis inculpé, une fois de trop, pour indiscipline flagrante.

.....

« Qu'est-ce que j'en ai à faire que votre major ait été tué par les sécessionnistes ? » Meskela, une villageoise à l'afro en forme d'auréole et à la beauté coriace et poussiéreuse, a dit au major Mengistu, trois jours avant les événements du lundi 30 novembre 1970. « C'est votre problème politique avec les rebelles. Ici, il s'agit de l'essentiel, mon cher Major. Les pluies ont été bonnes cette année ; c'est la bonne nouvelle pour nous tous ici. Pas la mort de votre général. Je suis désolé pour votre perte, mais en vérité, nous nous en moquons. La récolte sera bonne en décembre. Je vais pouvoir organiser un festin pour mes deux filles aînées et leurs jeunes frères, les jumeaux, pour Noël. Base !

Mengistu avait regardé Meskela d'un œil menaçant et « kali ». Mais ses traits petits et très moyens ne faisaient pas le poids face à la stature de la grande femme brune...

...Meskela a regardé le type sombre, mince, léger et tendu devant elle dans la lumière de la salle paroissiale, a pensé qu'il ressemblait à un homme aux rayons X dans la lumière blanche environnante, et elle a ri.

Le major Mengistu, comprenant mal son rire, lui rendit la pareille avec un large et dur sourire qui laissait apparaître des dents fortes et en forme de boîte, dont la blancheur surprenante était le seul atout d'une apparence tout à fait indescriptible.

Meskela, ayant fini de rire, dit doucement : « Major, vous avez mal compris notre petit village. Nous formons un seul peuple, les Bilin. Nous croyons tous en ce que nous croyons ! Les musulmans vont à la mosquée le vendredi, nous allons à l'église le dimanche, et c'est tout. D'après notre unité, on peut dire qu'ici, c'est toujours samedi. Nous ne nous considérons pas comme des musulmans ou comme des chrétiens, mais comme des villageois qui doivent se serrer les coudes et travailler ensemble pour mener une existence difficile.

Et là le Major Mengistu comprit alors que cette paysanne – avec ses mains et ses pieds ornés esthétiquement de henné, ses grosses boucles d'oreilles en laiton bon marché, ses yeux noirs de mascara au charbon de bois et sa grande coupe afro – ne s'était pas moquée de son ignorance des normes locales, mais bien de lui.

.....

Peu enclin aux explosions, bien que la rage brûlât toujours en lui, ayant appris à contrôler le démon rouge comme il le faisait pour la boisson, ainsi que ses paroles (une élocution hésitante est infiniment préférable aux redoutables bégaiements), le Major Mengistu ne laissa pas le sourire dur s'effacer de son visage. « Très bien, Madame... Meskela. Vous savez... ce que les... Américains... aiment dire. « Ceux qui... ne... s'unissent pas... seront... pendus... séparément ». J'espère que vous avez fait un bon choix. Pour votre... communauté, et... plus... personnellement... pour vous, et... vos quatre enfants ». Le major se leva et salua la femme d'un mètre quatre-vingt-dix. Et juste après ça, il était... parti.

Mais pas pour longtemps.

Le Hub de la ZLECAf...

est un centre d'échange
interconnecté qui simplifie et
facilite l'accès des PME et des
entreprises en démarrage
dans la ZLECAf d'assurer le
succès de cette zone

s'inscrire pour obtenir votre
numéro unique sur le Hub de
la ZLECAf



Scanner pour en savoir
plus sur ZLECAf

AfCFTA Hub is here

Sign up for your AfCFTA Number

Se connecter à ZLECAf maintenant

Registration

Sign up for an account on
AfCFTA Hub

Gain access to a growing
range of features, modules
and platforms bundled
seamlessly into one
Super-App

Explore this AfCFTA Digital
Ecosystem and use what
you need to get what you
want. Wherever you are in
Africa.

Obtenez votre numéro ZLECAf

The AfCFTA Number is your badge and your key in the world of AfCFTA.

Part insider code part User ID it opens doors to the deserving and shuts them to keep out
fraudsters, scammers, dupers and illicit traders of all kinds to keep the single AfCFTA market not
only universally accessible to all African businesses, large and small, but also safe and secure.

Whether one runs a business or simply buys from businesses, the AfCFTA Number is a common
denominator for basic trust.



L'Agenda 2063 occupe le devant de la scène de L'exposition Universelle De Dubaï

Six mois, 26 semaines et 180 jours pour raconter l'histoire de l'Afrique au monde entier

L'exposition universelle

Les expositions universelles sont des événements mondiaux qui proposent un voyage à l'intérieur d'un thème universel par le biais d'activités immersives. La première exposition universelle s'est tenue en 1851 à Londres sur le thème "L'industrie de toutes les nations". L'événement a vu la participation de 25 pays et a enregistré plus de 6 millions de visiteurs. Au fil des ans, une série d'expositions universelles a été organisée dans 32 villes d'Europe, d'Asie et d'Amérique. La dernière exposition s'est tenue à Milan en 2015, avec la participation de 145 pays et la présence de plus de 21 millions de visiteurs. Les expositions sont organisées autour d'un thème qui tente d'améliorer les connaissances de l'humanité, prend en compte les aspirations humaines et sociales et met en lumière les progrès scientifiques, technologiques, économiques et sociaux.

Participation de l'Afrique à l'Expo 2020 de Dubaï

En 170 ans d'histoire des expositions universelles, l'Expo 2020 de Dubaï est la première exposition mondiale organisée dans la région du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie du Sud (MEASA). C'est

également la première fois que l'Union africaine et toutes les nations africaines ont des pavillons dédiés à l'édition de Dubaï. Ce méga-événement mondial d'une durée de six mois s'est déroulé sous le thème "Connecter les esprits, créer l'avenir."

Le thème de l'Expo 2020 à Dubaï est divisé en trois (3) sous-thèmes interdépendants:

- **Opportunité:** Libérer le potentiel des individus et des communautés afin de façonner l'avenir, en promouvant notamment les nouvelles industries, l'emploi, l'éducation, le capital financier et la bonne gouvernance



- **Mobilité:** Assurer la promotion des déplacements logistiques et individuels, des voyages et de l'exploration

Durabilité: Promouvoir la conservation des écosystèmes naturels, des ressources et de la biodiversité, la croissance verte, et construire des villes et des habitats durables.

Chacun des trois sous-thèmes de l'Expo 2020 - Mobilité, Opportunité et Durabilité - résonne fortement avec l'Agenda 2063 de l'Afrique et ses aspirations et projets phares, renforçant ainsi la nécessité pour l'Afrique de participer à l'Expo.

Le pavillon de l'UA

Le pavillon de l'UA à l'Expo était placé sous le sous-thème "Opportunité" qui, dans le contexte de l'Agenda 2063, englobe les trois sous-thèmes et reflète étroitement les objectifs de l'UA de positionner l'Afrique comme le continent ayant le plus grand potentiel d'investissement pour la croissance future et le développement socio-économique et de rechercher de nouveaux partenariats régionaux et mondiaux qui garantiront que l'Afrique réalise ses aspirations de développement durable et inclusif décrites dans le cadre de développement du continent, l'Agenda 2063.

Les principaux objectifs de la participation de l'UA à l'Expo 2020 de Dubaï sont les suivants :

- Changer le discours sur l'Afrique et redorer l'image du continent auprès d'un public international
- Améliorer la visibilité du continent en tant que lieu sûr et propice aux affaires
- Amélioration de la visibilité des marques, des produits et des innovations des entreprises africaines ;
- Créer de nouvelles opportunités d'investissement pour les entreprises africaines du secteur privé et des liens d'investissement vers le continent
- Établir la visibilité de l'UA en tant que promoteur du développement de l'Afrique, des entreprises africaines et des partenariats mondiaux sur la scène internationale.

Pleins feux sur les événements en Afrique

En plus du pavillon de l'UA, l'UA a participé à une série d'événements à l'Expo, baptisés "Spotlights on Africa" (Pleins feux sur l'Afrique) pour présenter les progrès réalisés sur le continent dans les secteurs suivants : Santé, Infrastructure et Industrialisation, Culture et Art, Jeunesse, TIC, Genre, Paix et Sécurité, Commerce et Investissement, AfCFTA, Changement Climatique, Agriculture etc., impliquant des officiels de l'UA, des entreprises privées, la société civile et des artistes et célébrités africaines qui se tiendront pendant les six (6)



mois de l'Expo 2020 dans le but d'assurer une plus grande visibilité de l'Afrique à l'Expo 2020 de Dubaï. Voir les événements :

La réduction des risques de catastrophes et la résilience climatique :

L'événement a créé une plateforme de discussion sur les questions liées au changement climatique, la sécurité alimentaire et a permis à diverses parties prenantes et aux pays africains qui sont des champions dans le renforcement des capacités de croissance verte et de l'économie bleue de présenter leurs meilleures pratiques et de partager les solutions africaines aux défis mondiaux.



Pleins feux sur l'Afrique | Développement des infrastructures en Afrique:

L'événement a rassemblé des personnalités de haut niveau et des leaders d'opinion du continent qui ont présenté la vision africaine du développement transformationnel des infrastructures et de l'énergie en engageant les parties prenantes à fournir efficacement



des infrastructures et de l'énergie en Afrique en tenant compte des initiatives et des cadres déjà existants ainsi que des opportunités d'investissement dans ces secteurs.

Pleins feux sur l'Afrique | Solutions résilientes au climat pour une plus grande sécurité alimentaire:

Cet événement a mis en lumière des approches intégrées pour intensifier les efforts visant à accélérer la prospérité partagée au Sahel en matière de sécurité

alimentaire, de développement énergétique, de nutrition, d'atténuation de la sécheresse et de la désertification, ainsi que le rôle des femmes et des jeunes dans la restauration des terres dégradées et des moyens de subsistance en milieu rural.



Pleins feux sur l'Afrique | Évaluer et construire une santé résiliente en Afrique avec le CDC Afrique:

Cet événement a permis à l'Afrique de présenter les enseignements tirés et les meilleures pratiques concernant la pandémie de COVID-19, en vue de rendre les soins de santé et les communautés africaines plus résistants aux pandémies et aux urgences sanitaires à venir.

Pleins feux sur l'Afrique, Journée de l'Afrique (Journée d'Honneur)



Pleins feux sur l'Afrique | Conférence de la table ronde des PDG d'Afrique:

Cette table ronde a servi de plateforme pour sensibiliser les acteurs internationaux et africains du secteur privé aux diverses opportunités de commerce et d'investissement en Afrique. Elle a également fourni des informations sur la manière de réduire les risques liés au commerce et à l'investissement en Afrique.



S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente de l'Union africaine lors des célébrations de la Journée d'honneur de l'Afrique à l'Expo 2020, le dimanche 27 février 2022, Al Wasl Dome, Dubaï, Émirats arabes unis

Pleins feux sur l'Afrique | Journée de l'Afrique (Jour d'Honneur) :

Cette journée a été mise en place pour commémorer l'Union africaine (UA) à l'Expo 2020 de Dubaï.

Parmi les autres activités, l'UA s'associe à Dignified Storytelling pour défendre le récit africain. L'Union africaine a salué l'initiative Dignified Storytelling et son objectif d'apporter plus de transparence, d'authenticité, d'équilibre, d'équité et de respect à la narration et de transformer les récits que nous racontons sur le monde dans lequel nous vivons et sur ses habitants.

Engagement du secteur privé - L'Afrique est ouverte et prête à faire des affaires

L'Union africaine (UA) a joué un rôle central en facilitant la collaboration et en renforçant les liens entre les nations africaines et la communauté mondiale des affaires. La présence et la participation active de l'UA à l'Expo 2021 de Dubaï ont permis aux dirigeants, décideurs et entrepreneurs africains de participer à des discussions de haut niveau sur l'investissement, le commerce et le développement économique.

Par le biais de tables rondes, de sessions de rencontres d'affaires et de forums d'investissement, l'UA a mis en évidence le potentiel d'investissement de l'Afrique, présenté ses politiques favorables aux entreprises et encouragé l'engagement du secteur privé. La participation de l'UA à l'Expo Business Forum et à la table

ronde des PDG a servi de catalyseur pour débloquer les opportunités commerciales, favoriser le commerce intra-africain et attirer les investissements étrangers directs sur le continent. Elle a souligné l'engagement de l'UA à promouvoir l'intégration économique, la croissance durable et le développement inclusif en Afrique.

Grâce à ses divers programmes et initiatives, l'Expo de Dubaï a contribué de manière significative à la réalisation de l'aspiration 7 de l'Agenda 2063 et à la promotion du développement économique durable de l'Afrique.

Le pavillon de l'UA à l'Expo de Dubaï a attiré un nombre important de visiteurs. Il a servi de plateforme dynamique pour promouvoir le tourisme, le commerce et le potentiel d'investissement de l'Afrique, tout en favorisant une meilleure compréhension et appréciation des nations africaines et de leurs aspirations. En partenariat avec notre partenaire principal Afriexim Bank, nous avons accueilli des représentants de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Paramount Pictures, Uber, Canon, NBA Africa, Pfizer, Afro-champions, Master-Card Foundation, Fairfax Africa Fund, Shoreline Energy, etc.

Nous avons également accueilli des personnalités gouvernementales de premier plan, dont Sa Majesté le Roi Letsie III du Royaume du Lesotho, le Président de la Sierra Leone, S.E. Julius Maada Wonie Bio, le Premier Ministre du Royaume d'Eswatini, S.E. Cleopas Dlamini, la Secrétaire Générale de la FIFA, S.E. Fatma Samba Diouf Samoura, l'ancien Président de la République d'Estonie, S.E. Kersti Kaljulaid, et le Président de la République d'Indonésie, S.E. M. K. K. Cleopas Dlamini ; la secrétaire générale de la FIFA, Son Excellence Fatma Samba Diouf Samoura ; l'ancien président de la République d'Estonie, S.E. Kersti Kaljulaid ; S.E. Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud ; et S.E. Khalifa Almarar, ministre d'État au ministère des affaires étrangères des Émirats arabes unis, pour n'en citer que quelques-uns.

Célébration de l'Afrique

L'événement final et le plus marquant de 2022 à l'Expo a été la journée d'honneur de l'Union africaine. Cette célébration a permis au monde entier de s'arrêter pour célébrer et reconnaître l'Afrique, le moteur de 1,2 milliard de personnes.

Les festivités de la Journée d'honneur de l'Union africaine ont été une grande célébration de l'unité, de la diversité et du progrès de l'Afrique à l'Expo de Dubaï. Cette journée a été l'occasion de présenter les réalisations, la culture et le potentiel du continent africain.

Les festivités ont été marquées par de vibrantes démonstrations de musique, de danse, de mode et d'art traditionnels, qui ont captivé les visiteurs et leur ont permis d'apprécier davantage le riche patrimoine de l'Afrique. Des dignitaires, des délégués et des participants du monde



■ Mafikizolo donne une performance électrisante lors du concert de la Journée de l'Afrique de l'Union africaine soutenu par Paramount Media / MTV Base

entier se sont rassemblés pour assister au défilé animé, aux spectacles culturels et aux discussions passionnantes sur le programme de développement de l'Afrique. L'événement a permis aux nations africaines de mettre en avant leurs réalisations, de partager leurs succès et de forger des partenariats pour de futures collaborations.

Les festivités de la Journée d'honneur de l'Union africaine ont témoigné de l'engagement du continent en faveur de l'unité, du progrès et de la collaboration, laissant une impression durable à tous les participants.

Engagement des médias

L'Union africaine (UA) a démontré sa forte implication dans les médias lors de l'exposition universelle de Dubaï, assurant une large couverture et diffusion de l'histoire et des réalisations de l'Afrique.

L'UA a utilisé diverses plateformes médiatiques pour présenter la diversité culturelle, le potentiel économique et les initiatives de développement du continent. Par le biais de conférences de presse, d'interviews et de points de presse, les représentants de l'UA ont communiqué efficacement la vision, les politiques et les programmes de l'UA aux médias locaux et internationaux.

L'UA a également exploité les plateformes de médias sociaux pour s'engager auprès d'un public plus large, en partageant des mises à jour en temps réel, des vidéos et des photos qui ont capturé l'atmosphère vibrante de l'Expo et mis en évidence la participation de l'Afrique. Ce solide engagement médiatique de l'UA a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du discours sur l'Afrique, l'amélioration de sa visibilité mondiale et la promotion d'une image plus précise et plus positive des progrès et du potentiel du continent.

Après six mois productifs de connexion des esprits et de co-création de notre avenir collectif, l'exposition la plus incroyable s'est achevée le 31 mars 2022. Le voyage qui a commencé il y a 182 jours a accueilli plus de vingt (25) millions de visiteurs dans le monde entier sous le thème "Connecter les esprits pour construire l'avenir".

Nous tenons à remercier nos partenaires qui nous ont accompagnés tout au long de notre parcours dans l'Expo et les trois millions de personnes qui ont visité notre pavillon pour découvrir notre histoire, notre culture et nos voies d'investissement sur le continent.

IATF 2023

Le marché de la ZLECAf

PROMU PAR



EN COLLABORATION AVEC



ACCUEILLIE PAR L'EGYPTE



+1,600 EXPOSANTS **+35k** VISITEURS

+75 PAYS EXPOSANTS

43 milliards de dollars DE TRANSACTIONS
COMMERCIALES ET D'INVESTISSEMENTS

Accédez à un marché africain intégré de plus de
1,3 milliard de personnes avec un PIB de plus de
3,5 billions de dollars US

Le Caire, Égypte

Lieu : Centre d'exposition international d'Égypte

Date : 9 - 15 novembre 2023

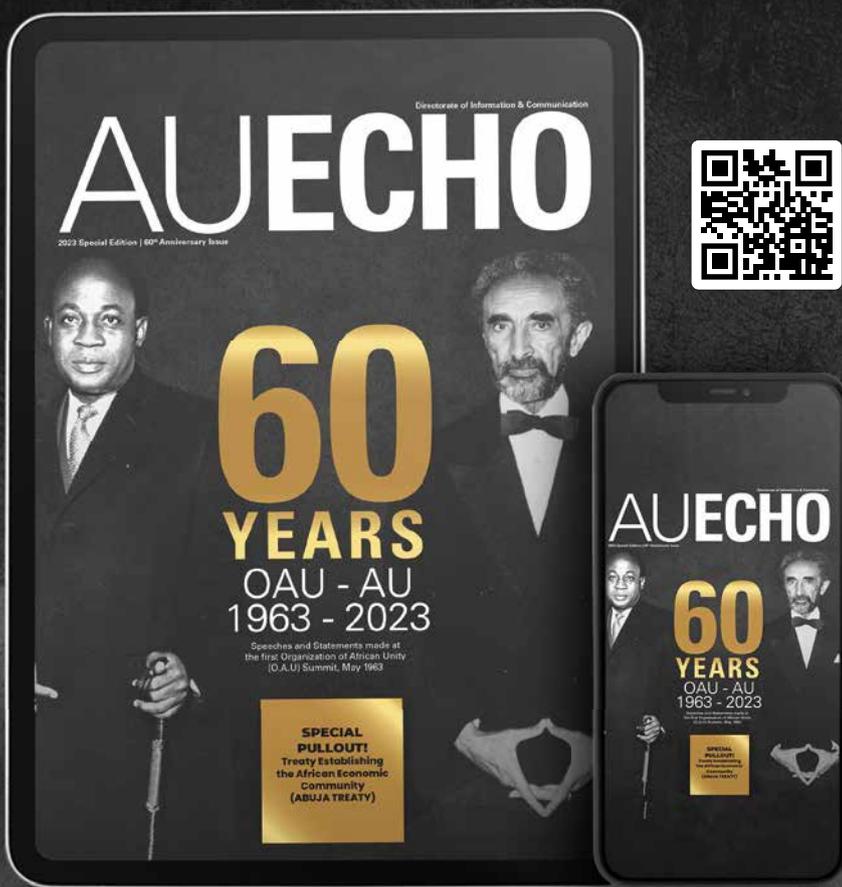
Connecter les marchés africains

www.intrafricantradefair.com

Scanner pour télécharger l'édition spéciale
de l'Echo de l'UA commémorant
l'anniversaire de l'Union européenne.

60e ANNIVERSAIRE DE L'OUA-UA

Discours et déclarations prononcés lors du
premier sommet de l'Organisation de l'unité
africaine (O.U.A.), mai 1963



#NotreAfriqueNotreAvenir

**l'OUA - UA
1963-2023**



60 YEARS OF OAU-AU

60 عاماً على منظمة الوحدة الأفريقية-الإتحاد الأفريقي

MIAKA 60 YA SUA-UA

60 ANOS DE OUA - UA

60 AÑOS DE LA OUA - UA